Cornwall passe en finale pour la coupe Allan en battant Québec, à Ottawa

(VOIR DETAILS PAGE 8)

Un bon breuvage pour toute réunion
LEMON CHARGER
• Güird •

Le Canada

VOL XXXVI — No 6 | Temps probable: neige (v. détails p. 3) | MONTREAL, SAMEDI 9 AVRIL 1938 | Minimum, hier: 28 — Maximum, hier: 42 | PRIX: DEUX SOUS

Avez-vous besoin d'ARGENT
FINANCIAL LOAN BUREAU LIMITED
4439 St-Denis
Tél. : LAncaster 1127
944 rue St-Pierre, Trois-Rivières
Edif. Olivier, Sherbrooke, Qué.
111 Côte de la Montagne, Ville de Québec

M. BOUCHARD REPOND AU "BLUFF" DE M. DUPLESSIS

"Vous ne réussirez pas à attirer le gouvernement fédéral dans un piège"

"Vous ne répéteriez pas en dehors de la Chambre que M. Lapointe est l'ami de Tim Buck"

"Il y aura des élections et vous irez rencontrer M. Lapointe; ou si vous n'y allez pas, M. Lapointe viendra vous rencontrer", dit M. Bouchard

LA "FARCE MACABRE" DE L'ENQUETE DES COMPTES PUBLICS

Québec, 8. (Du correspondant parlementaire du **Canada**). — Le chef de l'Opposition, l'hon. T.-D. Bouchard, n'a pas été lent à répondre, ce matin, au "bluff" de M. Duplessis, qui dans un mouvement de bravade, a invité le très honorable Ernest Lapointe et M. Edouard Lacroix à venir comparaître devant son comité des Comptes publics, lundi. L'hon. Maurice Duplessis a retardé jusqu'à la semaine prochaine.

Contrairement à son habitude d'assigner les témoins de cette enquête dans un grand mystère, impénétrable même pour ses députés, il a fait transmettre, aujourd'hui, pour publication dans les journaux, deux télégrammes d'invitation à MM. Lapointe et Lacroix, par le truchement du Président du Comité, M. Alexandre Taché (U.N., Hull).

En plus de cela, dans un discours "très Shawinigan", M. Duplessis a bouffonnement défié le ministre de la Justice de quitter l'arène fédérale pour se présenter contre lui, à une élection provinciale, dans le comté de Québec (comté fédéral de M. Lapointe). Ce faisant, le chef de l'Union Nationale disposait avec une rare désinvolture de son ancien bras droit, M. Oscar Drouin (député provincial de Québec-Est).

La Chambre étudiait, en comité plénier, ce matin les résolutions introductives du dernier projet de loi de la session, bill en vertu duquel le gouvernement accorde un octroi annuel de $10,000 à la "Compagnie de Navigation du Nord" pour le service entre Tadoussac et Ste-Catherine, lorsque M. Léon Casgrain (libéral Rivière-du-Loup) demande les noms des directeurs de cette nouvelle compagnie.

M. DUPLESSIS. — Il y a, entre autres, M. Thomas Maher. Je ne connais pas les autres.

M. CASGRAIN. — Un ami du ministre des Mines. Je suis surpris que le premier ministre ne connaisse pas les autres.

M. BOUCHARD. — Ce M. Maher est-il le même qui fut mentionné aux Communes par M. Edouard Lacroix.

M. DUPLESSIS. — Je viens de recevoir le Hansard d'Ottawa, et j'ai constaté cela en effet. On s'en prend là-bas aux absents. Quelle bravoure! Il ne peut être question de proroger cette semaine. Le Conseil législatif a encore plusieurs lois à étudier avant ratification, et je suis en faveur de le laisser travailler encore quelque temps; il y aura cependant une sanction cet après-midi.

"D'ailleurs, j'invite M. Edouard Lacroix à venir devant le Comité des Comptes Publics lundi, et à se faire accompagner de son avocat, le ministre de la Justice ou plutôt le ministre chargé d'administrer la Justice (rires).

"Je n'ai pas d'hésitation à dire que la déclaration lue par M. Lacroix aux Communes a été préparée par quelqu'un qui touche de près au ministre de la Justice. M. Lapointe parle de Staline : cela ne me surprend pas, lui qui reçoit les communistes si souvent, lui le centralisateur, lui l'ennemi de l'autonomie des provinces, lui qui veut s'immiscer dans les affaires de la province de Québec. Il est brave, M. Lapointe, quand il est loin, mais qu'il vienne, avec M. Lacroix, et nous allons nous rencontrer face à face tous les trois. S'il veut faire de la politique provinciale, je vais être large pour lui, il ne pourra pas dire que je suis injuste. Qu'il démissionne comme député à Ottawa, moi je vais démissionner aux Trois-Rivières. Et je serai heureux de rencontrer celui qui laisse injurier aux Communes le premier ministre de la province de Québec. Je vais me présenter contre lui dans son comté de Québec-Est s'il le veut, s'il veut faire de la politique provinciale.

"Parler comme il a parlé de la province de Québec et de son premier ministre, c'est signe qu'il ne veut plus faire de politique fédérale. Qu'il ait donc le courage de se présenter au provincial dans Québec-Est et je vais me présenter contre lui. S'il n'est pas capable de faire cela, c'est parce qu'il manque de bravoure.

"Qu'il vienne devant le comité des Comptes Publics défendre ses amis Antoine Taschereau, Charles Lanctôt et consorts, et qu'il vienne même avec son ami Tim Buck, s'il le désire. C'est une offre généreuse que je fais. Par exemple, il faudra que M. Lacroix se fasse assermenter. En attendant, qu'ils cessent tous deux leurs déclarations sans courage à 300 milles de distance; que le ministre de la Justice fasse son devoir au lieu de me laisser injurier à Ottawa. Qu'il vienne donc ! J'espère que le chef de l'Opposition sera utile pour une fois et qu'il fera le message.

M. BOUCHARD. — Voilà que le premier ministre invite le ministre de la Justice et le député fédéral de Beauce de venir dans sa Chambre de torture. Quelle lutte homérique ! Quelle grandeur d'âme. Qu'ils viennent tous les deux, dit-il. Ce sera très courageux, de la part du premier ministre, quand lui et ses amis seront six contre un. Quelle bravoure, quelle loyauté, quel fair-play, quel courage.

M. DUPLESSIS. — Ils sont six contre un à Ottawa et ils attaquent un absent. (Rires).

M. BOUCHARD. — Il faudra que M. Lacroix soit assermenté, dit-il. Mais il y a un témoin qui aurait dû être assermenté, et c'est le premier ministre, qui s'est constitué témoin en même temps que juge et avocat, et qui a répondu pour tous les témoins, au comité des Comptes publics, lançant dans le public les pires accusations et les pires insinuations, quand il était couvert par son immunité parlementaire mais qu'il n'était pas sous serment.

"Le premier ministre se plaint d'avoir été attaqué à Ottawa, quand il y était absent. Mais M. Lacroix était-il présent quand il a été attaqué ici ? Et quand le premier ministre refusait de dire même au chef de l'Opposition quels témoins il assignerait, n'accusait-il pas des absents ? Et quand il refusait non seulement aux accusés de se faire entendre, mais quand il allait jusqu'à défendre la lecture des lettres de ceux qui voulaient se faire entendre ? Et c'est ce brave à trois poils qui vient dire que d'autres sont lâches ?

"Il n'y a jamais eu de justice au comité des Comptes publics, tout le monde le sait bien ! Personne ne s'attend à de la justice devant ce comité qui est une farce macabre et repoussante où l'on assigne des témoins sans que même les députés le sachent cinq minutes d'avance, et où les accusés ne peuvent même pas se faire entendre.

"Vos bravades, on sait ce qu'elles veulent dire. Le premier ministre s'est fait administrer une fessée magistrale par Ottawa, et on en voit le résultat sur lui par ses frémissements et ses défis enfantins au fédéral.

(Suite page dix)

Le professeur de dignité parlementaire!

M. MAURICE DUPLESSIS

Le premier ministre de la Province M. Maurice Duplessis, se plaint de la déclaration faite à son sujet, à la Chambre des Communes, par le député de Beauce, M. Edouard Lacroix, qu'il avait attaqué à l'enquête du Comité des Comptes publics. M. Duplessis est d'avis que le parlement fédéral n'aurait pas dû permettre à M. Lacroix de se défendre comme il l'a fait. "Je n'ai pas d'hésitation à dire, déclare M. Duplessis, qu'il ne peut y avoir de décorum à la Chambre des Communes." Et il ajoute: "Quant aux attaques que l'Orateur de la Chambre des Communes a laissé passer, je dis qu'elles n'auraient pas passé à Québec".

M. Duplessis peut-il donner des leçons de dignité à la Chambre des Communes?

Voir notre dernière page

L'hon. M. Ernest Lapointe se déclare favorable à l'abolition des appels au Conseil Privé

La prorogation retardée pour un caprice

La session aurait pu facilement se terminer aujourd'hui, à Québec

Séance mardi

Québec, 8. (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — Tout le coûteux appareil législatif provincial, que constitue une session où son rassemblés quatre-vingt-dix députés et vingt-quatre conseillers législatifs, fonctionnera donc encore une semaine pour permettre au chef du gouvernement de pousser le plus loin possible ce que le chef de l'Opposition parlementaire, M. T.-D. Bouchard, qualifie de "badinage".

Dans un esprit de collaboration avec l'Ontario, qu'il s'ingénie à cultiver dans les plus petits détails, M. Duplessis avait cherché, jusqu'à aujourd'hui, à proroger la session le même jour que celle de Toronto. Cette dernière a devancé d'une journée la date du 8 avril, officiellement annoncée il y a quelque temps par M.

(Suite page dix)

Il suggère un amendement au projet de loi présenté par l'honorable M. C.-H. Cahan et fait observer qu'il serait peut-être préférable d'attendre quelque temps avant de prendre une aussi importante décision

Le débat a duré toute la journée

Ottawa, 8. — L'hon. M. C. H. Cahan, député de Saint-Laurent-Saint-Georges, a fait un long discours cet après-midi aux Communes, alors qu'il a proposé la deuxième lecture de son projet de loi pour l'abolition des appels au Conseil privé.

L'ancien secrétaire d'Etat a donné un grand nombre d'arguments en faveur de l'abolition des appels au Conseil privé. Il a dit, entre autre, que pour le Canada, c'était une marque de servilité et l'aveu d'un status inférieur comme nation que de continuer à se pourvoir au Comité judiciaire du Conseil privé du Royaume-Uni en appel des décisions des tribunaux canadiens.

Le principal argument du député de Saint-Laurent-Saint-Georges est que le Conseil privé a interprété l'Acte de l'Amérique britannique du Nord d'une façon contraire aux intentions des auteurs de la constitution, accordant ainsi des pouvoirs trop étendus aux provinces et se rendant responsable du malaise que connait aujourd'hui notre pays.

Le ministre de la Justice, l'hon. M. Ernest Lapointe, s'est déclaré favorable à l'abolition des appels au Conseil privé. Il a remercié M. Cahan d'avoir amorcé un débat sur une question aussi importante.

Cependant, étant donné l'importance même du projet, le ministre de la Justice croit qu'avant de faire le pas décisif on devrait étudier la question sous tous ses angles. S'il fait cette suggestion, ce n'est pas "en vue de temporiser, mais avant de prendre cette importante décision, tout le monde devrait avoir eu le temps et l'occasion d'étudier cette question".

M. Lapointe a suggéré un amendement au projet de loi.

Tel qu'introduit par M. Cahan, le bill n'abolirait que les appels en matière relevant de la juridiction fédérale. Le ministre de la Justice, affirmant que le Parlement avait pleinement le pouvoir d'abolir les appels de quelque nature qu'ils soient a dit que si le bill devenait loi, il devrait supprimer les appels relatifs aux matières relevant de la juridiction provinciale, aussi bien que les appels relatifs aux matières relevant de la juridiction fédérale.

M. Cahan s'est avoué disposé à laisser amender son projet de loi de façon à tenir compte de la suggestion de l'hon. M. Lapointe.

Laissant entendre que sa carrière serait bientôt à son terme, l'hon. M. Cahan, qui a maintenant 76 ans, a terminé son discours par une émouvante péroraison.

Le débat a été repris à la séance du soir. A 11 heures, lorsque les Communes ont ajourné pour le congé de Pâques, le vote n'avait pas encore été donné. Afin de permettre la discution du projet de loi de M. Cahan, l'ordre du jour avait été suspendu sur motion du premier ministre King.

L'hon. M. Ernest Lapointe

Le ministre de la Justice, l'hon. M. Ernest Lapointe, parlant après M. Cahan, à la séance de l'après-midi, a dit que les Communes devaient remercier M. Cahan d'avoir engagé le débat sur un sujet aussi important. Personne n'osera douter de la fidélité de M. Cahan aux institutions britanniques.

M. Lapointe ne croit pas que M. Cahan s'attende à ce que son bill abolissant les appels au Conseil privé devienne loi à la présente session. Le débat, commencé au Parlement, guidera les discussions qui ne manqueront pas de surgir dans tout le pays et qui seront d'un grand secours pour les membres du Parlement.

M. Lapointe a fait l'historique des appels au Conseil privé, remontant jusqu'à Guillaume le Conquérant.

Par le statut de Westminster, le Parlement canadien est devenu pleinement habile à abolir les appels au Conseil privé. En même temps, le Colonial Laws Validity Act, en vertu duquel les lois coloniales qui répugnaient aux législations impériales, étaient sans effet, a été rappelé pour le Canada.

M. Cahan est opposé aux appels au Conseil privé à cause des décisions rendues, a dit le ministre. C'est là souvent le point de vue d'un plaideur qui n'a pas réussi dans son action. On pourrait l'invoquer avec autant de justesse contre la Cour suprême du Canada. Après tout, des hommes comptant parmi les plus éminents ont

(Suite page dix)

"L'accord anglo-italien sera signé bientôt," dit M. Chamberlain

Le premier ministre de la Grande-Bretagne défend de nouveau son programme de politique étrangère, et il se dit convaincu que seule son attitude pourra conserver la paix à l'Europe

La question de la Tchécoslovaquie

Birmingham, 8. (P.C.) — Le premier ministre Neville Chamberlain a déclaré, ce soir, qu'un pacte anglo-italien qui "restaurera les relations amicales qui étaient devenues presque traditionnelles entre la Grande-Bretagne et l'Italie" serait signé et publié dans très peu de temps. Il divulgua, en même temps, qu'en cas d'urgence son gouvernement avait un plan de mobilisation. Il discuta aussi beaucoup de politique étrangère et il eut cette remarque amusante: "Je serais prêt à manger mon chapeau si le temps démontrait que mon attitude n'a pas été la bonne et que mes critiques ont eu raison".

Parlant devant une immense assemblée conservatrice, le premier ministre ajouta qu'il était plus déterminé que jamais à mettre complètement à exécution le vaste programme d'armements de la Grande-Bretagne. Parlant de la Tchécoslovaquie et du fait que son gouvernement s'est refusé à s'engager de défendre l'indépendance de cette république, il précisa: "Prendre un tel engagement c'aurait été nous lancer dans un pari, non pas avec de l'argent, mais avec la vie des hommes, des femmes et des enfants. Je ne suis pas prêt à parier de cette façon. Bien que la désastreuse nécessité de faire la guerre puisse surgir dans l'avenir, comme elle s'est présentée plusieurs fois dans le passé, je ne lancerai pas mon pays dans une guerre, tant que je ne serai pas absolument convaincu qu'il n'y a pas d'autres moyens que celui d'une tuerie générale pour sauver notre liberté".

Les méthodes que l'Allemagne a utilisées pour s'annexer l'Autriche ont été loin, selon M. Chamberlain, de satisfaire la Grande-Bretagne. "L'un des résultats de ce coup d'Hitler a été que, dans tout notre pays, on a voulu manifester sa solidarité, et c'est réconfortant pour un homme d'Etat qui n'a pas d'autre idéal que celui de la paix".

Parlant des armements de la Grande-Bretagne, il dit que les en-

(Suite page dix)

Deux armées japonaises sont mises en déroute

Les soldats de Tchiang Kai-Shek sont maîtres de Taierh-Tchouang

Grande victoire

Shanghaï, samedi, 9. (P.A.)—Les Chinois ont rapporté, aujourd'hui, que leur éclatante victoire dans Taierh-Tchouang, au sud de la province du Chantoung, leur avait permis de repousser les Japonais, dans toutes les directions, à au moins 7 milles de la place qu'ils assiégeaient. Les mêmes rapports ajoutent que deux armées japonaises ont essuyé une défaite décisive et qu'elles fuient éperdument devant les soldats de Tchiang Kai-Shek. Les Japonais continuent de nier que les Chinois soient victorieux à Taierh-Tchouang. Ils déclarent toujours qu'ils occupent Taierh-Tchouang et qu'ils poursuivent leur offensive contre Siou-Tchéou et la voie ferrée de Lounghaï.

(Suite page dix)

Les Communes ont ajourné au 25

Ottawa, 8. (P.C.) — La Chambre des Communes a ajourné ce soir au 25 avril. Les membres du Parlement auront un congé de Pâques de deux semaines. Tous pourront visiter leurs familles. Il y avait peu de députés ce soir aux Communes. Déjà plusieurs avaient quitté Ottawa.

Les loyalistes adoptent les tactiques de Franco

Ils manoeuvrent de façon à sectionner en deux parties l'Espagne insurgée

Succès importants

Hendaye, 8. (P.A.) — Les armées républicaines se sont, attaquées, aujourd'hui, à la province de Caceres, située à 100 milles au sud-ouest de Madrid, dans le but de lancer eux aussi leur grande offensive du printemps. Pendant que dans le nord-est de l'Espagne les insurgés s'emploient à consolider le territoire dont ils se sont emparés à Tremp et à manoeuvrer de façon à priver la Catalogne d'électricité, on rapporte que les milliers de miliciens gouvernementaux qui sont dans la province de Tolède ont avancé, toute la journée, sur un front large de 25 milles. Si cette offensive réussit, elle va constituer une menace assez grave pour l'Espagne nationaliste, car la province de Caceros est limitée à l'ouest par le

(Suite page dix)

M. Edouard Daladier accepte de former un gouvernement national

Le sénat n'a même pas voulu discuter les projets de M. Blum. — Une scène très violente se déroule au palais du Luxembourg. — Les sénateurs font expulser les députés de la salle des délibérations

"Caillaux au poteau !", crie la gauche

Paris, 8. (P. A.) —M. Edouard Daladier, qui a la confiance et l'appui de l'armée française, a commencé, ce soir, de former un cabinet d'union nationale qui succédera à celui de M. Léon Blum, démissionnaire. Ce n'est pas là une sinécure, s'il faut en croire les observateurs bien informés, surtout depuis qu'il devient de plus en plus difficile de maintenir l'ordre et la discipline dans Paris.

Le Front populaire a demandé au peuple de la capitale d'organiser une manifestation m,o n s t r e, dimanche contre les vieux réactionnaires du sénat. M. Daladier, un radical-socialiste, a déclaré qu'il croyait pouvoir donner un gouvernement à la France pour dimanche matin, puis il a ajouté : "Je compte que tous les Français entendront mon appel et respecteront la discipline, et l'ordre dans le plus grand calme.

Dans la seule région de Paris, 60,000 grévistes occupent des usines sur lesquelles ils ont hissé des drapeaux rouges.

La Confédération générale du travail qui dit grouper 5,000,000 de membres va bientôt décider de la conduite qu'elle suivra.

Les députés disent que M. Daladier a deux listes ministérielles de prêtes. L'une ne compterait aucun socialiste ; l'autre ferait appel au parti de M. Blum. Ce dernier doit se réunir samedi soir. On saura alors s'il consent à appuyer le nouveau gouvernement.

Tard cet après-midi, M. Albert Lebrun a invité l'ancien ministre de la Défense nationale à l'Elysée pour lui demander de donner à la France son 105e cabinet depuis les 67 ans que dure la Troisième République.

C'est le sénat qui a renversé M. Blum. Ce dernier était au pouvoir

(Suite page dix)

Londres fera respecter ses intérêts, même au Mexique

L'Alberta impose une taxe sur la production

Edmonton, 8. (P.C.) — La sixième session de la huitième assemblée législative de l'Alberta, qui a prorogé aujourd'hui, a établi un nouveau principe de taxation : celui de la taxe sur la production. Au cours de la session qui s'est ouverte le 10 février, l'Assemblée a étudié 114 projets de loi.

La taxe sur la production, qui sera de sept pour cent sur les produits agricoles, remplace certaines taxes territoriales et comporte un système d'assurance des récoltes. Avant qu'elle ne soit proclamée, la loi sera présentée à la Cour supérieure de l'Alberta qui devra déclarer si elle est valide o unon. La taxe tend à transférer à la production l'impôt immobilier.

La Grande-Bretagne proteste contre les expropriations des puits de pétrole

Mexico, 8. (P.C.). — La Grande-Bretagne, par l'intermédiaire de M. Owen-St-Clair O'Malley, son ministre à Mexico, a déclaré, aujourd'hui, qu'elle considérait comme une injustice flagrante le fait que le gouvernement mexicain ait décidé d'exproprier les puits de pétrole de la Mexican Eagle Company, et elle a demandé que ces puits soient immédiatement retournés à leurs propriétaires anglais. M. O'Malley a été reçu, ce soir, par le président Lazaro Cardenas avec lequel il a conféré pendant plus de trente minutes. M. Eduardo Hay ministre mexicain aux Affaires étrangères, était aussi présent à l'entretien.

Londres et Washington n'ont pas adopté une attitude identique. Tandis

(Suite page dix)

Les chômeurs en veulent à Aberhart

Ils manifesteront partout où le premier ministre ira samedi

Calgary, 8. (P.C.). — Les membres de l'Union des chômeurs célibataires qui prétend compter plus de 1,000 membres projettent une série de "marches" pour la fin de semaine alors que le premier ministre, l'hon. M. Aberhart, sera à Calgary.

La première manifestation aura lieu devant l'hôtel du premier ministre, samedi matin. Il y aura ensuite manifestation des chômeurs mariés, qui sont actuellement en grève en signe de protestation contre la réduction des allocations. Les deux groupes déambuleront ensuite vers le Calgary Prophetic Bible Institute, où M. Aberhart officiera au service religieux habituel du samedi.

Les chefs de l'Union ont déclaré que les manifestants n'entreront pas dans l'église. Ils ont aussi annoncé qu'ils iront demander au gouvernement, à Edmonton, un programme de travaux publics de chômage pour l'été.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 33 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

SAMEDI, 9 AVRIL 1938

Le vrai mérite de Radio-Canada

Toute entreprise d'Etat doit connaître la philosophie du fabuliste français :

On ne peut contenter tout le monde et son père.

Même quand on fait de son mieux pour satisfaire les plus exigeants, on se trouve souvent dans la position du meunier de son fils et de l'âne, du moment qu'il s'agit de diriger le mieux possible une entreprise nationale.

Voilà qui définit la difficile position des directeurs et administrateurs de Radio-Canada. Ils ne peuvent jamais bien agir sans que leur action déplaise à une partie des auditeurs de la T. S. F. nationale. Les uns diront que le poste CBF, par exemple, est trop anglais ; d'autres se plaindront du fait qu'il est trop français ; d'autres enfin lui reprocheront d'être trop ou trop peu américain.

S'il fallait en croire l'Oncle Gaspard du *Journal* de Québec, nous serions persuadés que les Canadiens n'entendent que des "âneries" par l'entremise des postes d'Etat. Dans le débat, il ne saurait représenter le fils, ni le père. Il faut donc qu'il soit le porte-parole du troisième personnage. L'Oncle Gaspard écrit en effet :

La radiomanie, voilà certainement l'un des plus grands maux du siècle. On se gave de musique en boîte, et le plus souvent de mauvaise musique — qui prend la peine de faire un choix ? —, du matin jusqu'au soir. Dans certaines maisons, pas seulement dans les boutiques de cireurs de bottes, c'est un hurlement continuel. L'homme et la femme travaillent, sur un rythme de danse. Les enfants deviendront des nerveux et peut-être des fous. La radiomanie est tellement répandue que si, à la demande de l'autorité religieuse, tel poste n'inaugurait pas ses émissions par la prière du matin, ce premier devoir serait mis en oubli : à la place, on écouterait Tino Rossi.

Vous comprenez tout ce que cela veut dire ? Oui, nous percevons clairement que les esprits légers se préoccupent beaucoup plus de penser selon le goût des esprits légers que d'instruire leurs lecteurs selon la rigueur des faits ou selon la justice.

Le confrère veut de toute évidence se montrer plus conservateur que M. Bennett. Car c'est encore dans un quotidien nettement dévoué au parti de M. Bennett que nous trouvons la meilleure défense de Radio-Canada. L'*Ottawa Journal*, qui n'est rien plus que conservateur, reproche en effet à certain critique de la *CBC* un déplorable égoïsme. Les habitants des grandes villes, où il y a plus d'un poste de radio, et les habitants des villes situées à la frontière des Etats-Unis n'ont pas le droit de parler au nom de toute la population du Canada, affirme-t-il.

Or, RadioCanada a le bon sens et l'esprit de justice de faire en sorte que ses émissions radiophoniques soient perçues par la très grande majorité des Canadiens. Le président de la CBC. M. Brockington disait fort bien que la radiophonie nationale doit surtout se préoccuper de se faire entendre dans les coins les plus isolés du pays et les plus éloignés des centres de civilisation.

Si nous sommes aussi chrétiens que nous aimons à l'affirmer en public, cet argument-là nous touchera profondément. Nous comprendrons aussitôt que le rôle le plus important de Radio-Canada n'est pas tellement de combler ceux qui ont déjà tant d'autres manières de se distraire dans les villes que de prendre l'abord les méthodes d'apporter aux Canadiens privés de tout autre moyen de récréation le réconfort des émissions radiophoniques.

Notre christianisme n'est qu'un mot, si nous n'entendons point la force de cet argument-là.

Choses du temps

Les inutiles concessions

Le monde a payé cher cette illusion tenace et dangereuse de croire, au lendemain de la guerre, que l'on pouvait s'entendre avec une Allemagne impénitente qui avait fait un simulacre de révolution mais qui n'avait pas changé de méthodes ni d'esprit. Le monde l'a payée par des troubles économiques et politiques sans nombre et continue à la payer.

Que ce soit en France ou en Angleterre ou ailleurs, il se trouve toujours des gens et non des moindres (c'est là le malheur) pour conseiller de causer avec Berlin — qu'il soit national-démocrate ou qu'il soit national-socialiste. Il y a une sorte d'abandon, de renoncement dans cette manière d'agir, car on ne compte plus les preuves de l'impossibilité qu'il y a de s'entendre loyalement avec une nation dont toute la philosophie consiste à être déloyal dès que l'intérêt l'exige.

Le Pacte à quatre revient sur le tapis. Pourquoi, dit-on un peu partout, la France n'accepte-elle pas de causer avec l'Allemagne, de faire des concessions ?

Il semble que la paix vaut bien d'abandonner quelque chose à l'Allemagne... Erreur ! Même des concessions ne maintiendraient pas la paix. Avec un appétit insatiable, l'Allemagne demande toujours trop et un moment vient où il faut dire un non énergique, si l'on ne veut pas se laisser plumer tout cru. C'est alors la guerre contre une nation de proie avantagée de toutes les concessions faites inutilement.

Toute l'histoire est là pour démontrer que l'on ne s'entend pas avec la Prusse, que son chef soit un duc, un roi, un Kaiser ou un Fuehrer. Aussi les pacifistes acharnés qui, comme Jaurès et quelques autres, furent les plus chauds partisans d'un rapprochement franco-allemand — moyennant des concessions exclusivement de la France — commettaient-ils une erreur psychologique de premier ordre, qui encouragea Berlin dans une voie dont la seule issue était la guerre et la fut. .

Voici ce que dit à ce sujet Philippe Brissaud, au cours d'une récente conférence prononcée à Paris sur Jaurès :

Une expérience pourtant aurait pu l'instruire (Jaurès).

... Conformément à sa politique de désarmement, le 21 mars 1905, il réussit, avec le parti socialiste, à faire réduire par la Chambre le service militaire de 3 à 2 ans: s'il était, pensait-il, un geste qui pouvait montrer à l'Allemagne nos bonnes intentions et la conduire par conséquent à se rapprocher de nous, c'était bien celui-là; or, que répondirent les faits ?

10 jours après le 31 mars 1905, Guillaume II débarquait à Tanger et y prononçait le discours menaçant et belliqueux que l'on sait'

Ainsi se manifestait cette loi des rapports franco-allemands, de caractère véritablement scientifique, et que l'après-guerre devait particulièrement vérifier, à savoir qu'à toute concession de notre part correspondra toujours de la part de l'Allemagne, une exigence nouvelle; ce qui, dans l'esprit des Français est le geste de rapprochement et de détente qui doit nous concilier l'Allemagne est considéré par elle comme la faiblesse qu'il faut exploiter pour obtenir de nouveaux avantages.

Le mois de juin de la même année 1905 devait encore imposer la même constatation avec le débarquement de Delcassé : ayant cédé aux injonctions de Guillaume II, Rouvier fut tout surpris et "accablé" de constater que loin de provoquer entre les deux pays une détente, cette concession rendait l'Allemagne plus arrogante encore.

Le même événement, le même mouvement psychologique se produisit en 1911. Les concessions françaises du Congo, après Agadir, donnèrent un coup de fouet à l'âme allemande : jusqu'en 1914 elle ne cessa d'implorer, d'exiger ce qui devait conduire à la déclaration de guerre.

Voilà donc l'effet naturel de tout glissement berlinois dans l'alliance occidentale.

• • •

Pourquoi ces aveux ?

Comme bien d'autres journalistes, Léon Daudet a étudié les étranges aveux des "victimes du paradis soviétique" et singullèrement ceux de Rakowsky, ancien ambassadeur à Paris. Comme tout le monde, Daudet pose en blanc et noir la question essentielle : "Comment les aveux de ces gaillards-là ont-ils été "préparés et truqués ?" Son explication ne manque ni de psychologie, ni de connaissance de la mentalité russe, ni de probabilité. Et Daudet écrit :

Voici une hypothèse : on les aurait rendus, en prison, morphinomanes ou héroïnomanes. Cela peut se faire en un mois. Puis, quelques jours avant le procès, on leur aurait supprimé le poison. D'où des souffrances intolérables et suicidaires. Alors on leur aurait proposé, contre la reprise des injections, un aveu détaillé de leurs prétendus crimes. Enfin, peu avant l'audience, l'injection à pleine dose, passionnément souhaitée, l'euphorie consécutive et la confession... C'est une hypothèse, mais elle est assez vraisemblable, sans imaginer des alcaroïdes faisant avouer, et que pour ma part, je ne connais pas.

Les Soviets n'ont rien inventé. L'Inquisition, dit-on, pour obtenir des aveux, usait du supplice de l'eau. On entonnait le liquide au patient à l'aide d'un coquemart; puis intervenait une pause, pendant laquelle on extirpait les prétendus aveux de commerce avec le diable. Tout cela est, comme disait Briand, "très gentil".

C'est même tellement gentil que nous ne devons plus jamais oublier ce que les immondes chefs de la Soviétie entendent par gentillesse. De telles brutes nous font voir les conséquences naturelles de la pseudo-religion marxiste. Croyez en la matière; supprimez Dieu dans la pensée et le coeur de l'homme : vous obtenez le spectacle d'abominables tueries qui deviennent chose normale et quasi quotidienne au "paradis" des communistes.

• • •

Gare aux panacées !

En parodiant la traduction en français d'un vers latin célèbre, on pourrait écrire : "Je crains les charlatans et les fabricants de panacées..." C'est un fait maintenant reconnu que ces "guérisseurs" prétendus merveilleux et les remèdes inefficaces qu'ils proposent sont encore à cette heure au nombre des pires ennemis de la santé publique.

L'idée de condamner leurs méfaits nous vient à l'esprit à la lecture d'un communiqué de l'*American College of Physicians*, où il est dit que les remèdes qui sont proposés, présentement, pour la guérison de la paralysie infantile sont d'absolus fiascos. Un médecin de Philadelphie, le docteur John A. Kolmar, a montré qu'on ne fonde aucun espoir sur les remèdes jusqu'ici essayés, sauf un sérum, dit des convalescents, que l'on a appliqué avec quelque succès lors de l'épidémie du Manitoba.

Ce que nous écrivons ici n'est pas pour diminuer la foi du lecteur en la science médicale. Nous profitons seulement de la publication de ce communiqué, pour mettre les gens en garde contre les exploiteurs de la souffrance humaine.

• • •

Le duel des Jaunes

Les nouvelles sont pleines des premiers revers sérieux que viennent d'éprouver les troupes japonaises en Chine. On rapporte que les envahisseurs ont subi de très lourdes pertes dans le Shantoung, non loin d'un point stratégique de grande importance, et que, d'autre part, les forces chinoises du Honan et du Shansi livrent à leurs adversaires des combats très durs qui ont obligé les Japonais à se retrancher sur certaines positions. On assure que les pertes japonaises s'élèvent en tout à plusieurs dizaines de mille hommes, ce qui, comparativement, est beaucoup plus sérieux pour les envahisseurs que le massacre de 300,000 nationaux pour la Chine peuplée d'un demi-milliard d'habitants.

Quel que soit le doute que l'on puisse avoir sur l'exactitude des chiffres qui nous parviennent d'outre-Pacifique, on n'en saurait conserver aucun sur le caractère qu'a pris maintenant le conflit sino-japonais. Comme pour la guerre civile d'Espagne, tout comme pour la Grande Guerre, il s'agit maintenant d'une guerre d'usure, qui peut durer très longtemps et avoir des résultats fort différents de ceux que les premiers succès nippons laissaient entrevoir.

De même que la rebellion franquiste ne devait — dans l'esprit de ses chefs — être rien de plus qu'une promenade militaire à travers la péninsule, de même l'expédition en Chine ne constituait — dans l'esprit de l'Etat-major japonais — qu'une opération mineure, dans le genre de celle de la Mandchourie.

On se souvient de la facilité avec laquelle de très petits contingents nippons — 30,000 hommes environ — firent la conquête d'un territoire de plus de 400,000 milles carrés, peuplé de plus de 35,000,000 d'habitants. Tokio parvint même à restaurer l'Empereur sur le trône de ses ancêtres mandchoux sans avoir de résistance. Jusque là, tout alla bien. Les difficultés ne commencèrent que du jour où le pays fut "conquis". La pacification se révéla extrêmement difficile et n'est pas achevée à l'heure qu'il est. Elle ne le sera peut-être jamais. L'extension et la défense des lignes de communications est resté un problème militaire très délicat. Les bandes qui pratiquent la guérilla ont beau jeu et retiennent toutes les forces dont peut disposer le Japon dans le Mandchoukouo. On en est à la période de la guerre larvée, de la guerre d'usure, si pénible pour tout envahisseur.

Il en est de même dans la Chine proprement dite, où les Japonais sont littéralement entrés comme dans du beurre et ont occupés — théoriquement — des territoires vastes, riches et fort peuplés. L'attaque sur Shanghaï a été une victoire complète pour les armes du Soleil Levant, celle sur Nankin en a été une autre — dont on a exagéré la portée sur le moral de la population — et l'offensive dans le Shantoung a permis de réaliser une impressionnante avance, subitement arrêtée.

On se bat avec rage en une multitude de points; les Chinois éprouvent des pertes infiniment plus élevées que leurs adversaires, mais enrayent l'avance des Nippons. Plus à l'ouest toujours par la même tactique d'usure, les Chinois ont "fixé" le gros des éléments japonais qui ont toutes les peines du monde à se ravitailler. C'est la tactique du vide à outrance qu'ils opposent aux savantes manoeuvres des tacticiens nippons.

On se croirait revenu à 1813, lorsque Napoléon I s'enfonça malheureusement jusqu'au coeur de la Russie et faillit disparaître, enlisé dans des territoires infinis, sans routes, sans ravitaillement, pendant un hiver rigoureux. On pourrait pousser plus loin le parallèle si on le voulait. Qu'il suffise de dire que le deux ou trois cent mille soldats japonais éparpillés sur l'étendue de l'immense pays chinois ne pourront jamais, quelle que soit leur supériorité technique, venir à bout de cet immense corps, sans tête que l'on puisse abattre pour obtenir l'ultime décision.

Au cours de son histoire millénaire la Chine a toujours fini par avaler ses envahisseurs, en les épuisant progressivement, au prix de n'importe quels sacrifices.

Tout se passe comme si l'histoire était en train de se répéter.

• • •

Une mesure qui s'imposait

La Chambre et le Sénat de l'Etat de New-York viennent de voter à une forte majorité un bill établissant l'examen médical prémarital obligatoire, comme cela existe déjà avec des variantes dans douze autres Etats.

La campagne énergique en faveur de l'hygiène, menée depuis quelques années dans le pays commence de porter ses fruits; il n'existe plus, dans l'esprit de beaucoup de gens une prévention imbécile et dangereuse contre certaines maladies dites honteuses, mais bien un sentiment très net que certaines maladies mettent la santé publique en péril et doivent être combattues avec la dernière énergie.

C'est ainsi que, grâce à la campagne d'éducation patiemment poursuivie, plus d'un demi-million de personnes se sont *volontairement* soumises, en 1937, à l'essai de la réaction de Wassermann.

Il existe déjà une loi analogue dans le Connecticut, l'Illinois, le Michigan, le Wisconsin et le New-Hampshire où toute personne qui veut se marier doit obtenir, au préalable, un certificat médical attestant qu'il n'est pas atteint de la syphilis. Dans six autres Etats, l'homme seul est astreint à cette mesure de protection.

On ne peut qu'applaudir à une législation pareille qui tend à circonscrire autant que possible cet effroyable fléau qu'est l'avarie et qui, par ses suites, constitue un véritable danger pour la nation.

Les progrès de la science permettent de combattre le mal. S'il n'est pas déjà complètement extirpé c'est que trop de gens conservent encore un préjugé néfaste dont les conséquences peuvent être incalculables dans l'avenir.

Le témoignage chrétien de la France

C'est un magnifique succès — et très mérité qu'a remporté aux Ambassadeurs le R. P. Doncoeur. Répondant à l'appel des RR. Pères Dominicains, le distingué religieux, grand voyageur et pénétrant observateur, subtil psychologue et fin lettré, entretint son vaste auditoire du témoignage chrétien que rend la France en 1938.

— Dans tous les pays d'Europe, d'Amérique et d'Orient que j'ai parcourus, constata le P. Doncoeur, j'ai entendu mes interlocuteurs, et surtout les catholiques, parler de mon pays sévèrement, je ne dis pas justement. L'ignorance où est le monde de la France catholique dépasse l'imagination. Soit par ignorance, soit par envie, soit par impatience — car nous avons tendance à vouloir nous imposer, — la plupart des étrangers nous tiennent pour des gens sans foi, ni moeurs, et trop fréquemment l'exemple que nous leur donnons chez eux confirme ce qu'ils croient l'évidence.

Et pourtant, ces mêmes étrangers savent ce que, malgré tout, nous valons, et qu'une force nous travaille, nous presse, ainsi que l'écrivait Psichari, à confesser la foi. " La France occupe une situation prépondérante, affirmait Curtius; la religion catholique est indissolublement liée à la substance de la France."

France chrétienne, France irréligieuse aussi. Comment concilier ces deux thèses, apparemment irréductibles? il y aurait la réponse des faits. Mais l'éminent Jésuite préfère entrer au coeur de la question.

"Seigneur, disait Mistral, nous sommes tes enfants prodigues, mais nous sommes tes vieux chrétiens."

Et aussi les enfants de "ce Dieu qui sait mordre et qui dévore", observait Péguy, faisant ainsi de notre pays un lieu de contradiction étonnant, aboutissant à une harmonie que nous ne pouvons pas analyser.

La France a dans le monde une double vocation: la vocation de chrétienté, la vocation de liberté. Elle porte ainsi, de nos jours, un double témoignage.

Le premier, c'est qu'elle refuse d'être un Etat divinisé, et qu'elle combat, dans un instinct très sûr, pour la sauvegarde de la liberté de conscience, de la liberté de l'esprit. En cela — même en se disant laïque, — elle fait sans le savoir oeuvre chrétienne, oeuvre capitale, "celle même qui a coûté la vie à Jésus-Christ".

Lorsque le système de l'intelligence se veut parfait, le christianisme enfonce dans le flanc de cet orgueilleux colosse, qui jouit ou croit jouir de tous les pouvoirs, la lame douloureuse de sa protestation. La France joue de ce fait un rôle chrétien tant qu'elle défend, au milieu de ces affirmations d'absolu, de ces totalitarismes, le mystère, la conscience, le droit, le vrai, le juste.

Le second témoignage qu'elle rend touche matériellement notre destinée catholique.

Elle refuse de faire un catholicisme d'Etat. L'Eglise de France, sachant que le royaume de Dieu ne vient pas des forces de ce monde, ne s'agenouille devant personne. Elle a choisi le prestige de l'amour, de la pauvreté et de la sainteté. Elle est pauvre, elle est faible, mais droite. Elle est si parfaitement évangélique qu'elle porte un témoignage unique: qu'on ne meurt pas de la pauvreté et de la liberté.

"La France, écrivait l'Allemand Sieburg en 1939, est la somme de tout ce qui rend la vie digne et belle." A nous donc de prendre nettement conscience de la mission qui nous incombe et de travailler, selon les paroles de Paul Claudel, "à construire cette grande fraternité humaine qui ne peut avoir qu'un nom: *catholicité*".

Jean PELISSIER

(La Croix)

D'Annunzio à Fiume

On a rendu dans la presse un juste hommage à Gabriel D'Annunzio, romancier, poète lyrique, dramaturge, mais peut-être à sa juste mesure l'homme d'action, le politique et le *condottiere*, D'Annunzio avait vécu jusqu'en 1915 pour le plaisir (c'est le titre d'un de ses romans), pour la littérature, pour la gloire. La guerre fit de lui un autre homme. Il avait célébré l'Italie en poèmes magnifiques, mais du fond de son fauteuil et sans qu'il lui en coûtât grand'chose. La guerre l'arracha à sa quiétude. Du coup l'épicurien se transforma en guerrier.

Il comptait un peu partout des ennemis acharnés qui allaient proclamant que son "intervention", comme on disait alors, se bornerait à prononcer des discours belliqueux, des discours destinés à lancer les autres dans la mêlée. Grande fut la surprise de ces méchants quand ils virent d'Annunzio s'entraîner au dur métier d'aviateur et n'avoir de cesse avant de se voir confier le commandement d'une escadre volante. Il avait dû, pour obtenir cette faveur, briser des résistances acharnées : "L'amiral Cutinelli, écrivait-il au président du Conseil Salandra, croit devoir m'interdire les entreprises périlleuses. Je ne saurais dire combien j'en suis peiné, surpris et affligé. Je vous en supplie, cher et grand ami, faites en sorte que cet odieux veto soit rapporté." Salandra, ému par tant de courage, intercéda auprès du Commandement suprême, et d'Annunzio fut autorisé à monter dans la carlingue.

On connaît ses exploits, tout particulièrement ce survol de Vienne, "le vol fou", comme on l'a qualifié, le 9 août 1918. Le "divin Gabriel" avait d'autant plus de mérite à montrer tant de coeur qu'il avait été victime, le 16 janvier 1916, d'un grave accident qui lui avait coûté un oeil. Tout à son travail guerrier, D'Annunzio, blessé, avait refusé de se soigner et poursuivit ses randonnées aériennes. Il fallut l'ordre formel de ses supérieurs pour le décider à entrer en clinique: "Ne vous inquiétez pas de mes yeux, écrivait-il à Maurice Barrès qui demandait de ses nouvelles, mais sauvez la beauté du monde pour les yeux à venir." Devenu soldat, Gabriel d'Annunzio continuait de s'exprimer en langage choisi. D'où la persistance des railleurs obstinés, des adversaires irréductibles de toute poésie et de toute éloquence, à le dénigrer.

C'est lors de l'affaire de Fiume qu'il montra vraiment tout ce dont il était capable. Entreprise, à vrai dire, d'une opportunité douteuse. Les Alliés, dans leurs conseils, avaient réservé le destin de ce port sur l'Adriatique et interdit aux Italiens de l'occuper. Sollicité par ses compatriotes de Fiume, convaincu lui-même du caractère italien de cette cité et brûlant de l'offrir à son pays, d'Annunzio se rendit, sans hésiter, en septembre 1919, à l'appel d'un groupe d'officiers italiens qui refusaient d'évacuer la ville contestée. D'Annunzio, depuis bien des mois, tressaillait d'indignation au spectacle de ce qu'il appelait les aplatissements de Giolitti et de Nitti et à l'ouïe des paroles de soumission et de peur dont résonnait le Parlement de Montecitorio: "Si je n'écoutais que mon instinct, déclarait-il alors à ses amis, j'irais jeter sur le palais de Montecitorio toutes les bombes que je n'ai pas jetées sur le palais de Schoenbrunn."

Or donc, dans la nuit du 11 au 12 septembre 1919, Gabriel d'Annunzio, à la tête de 287 volontaires, s'élançaient au secours de la ville litigieuse. Prévenu en hâte, le général d'état-major Pittaluga marchait sans enthousiasme à la rencontre des rebelles, afin de leur barrer la route: " — Coûte que coûte, déclarait Pittaluga à d'Annunzio, et au risque de verser du sang italien, je dois exécuter l'ordre que j'ai reçu. — Fort bien, général, repliqua d'Annunzio, exécutez votre consigne et passez-moi le premier par les armes: vous avez deux points de mire: ma Médaille militaire en or et ma plaque de mutilé." Bouleversé, le général Pittaluga battit en retraite, tandis que d'Annunzio et ses "rebelles" passaient outre.

Accueilli par des chants de triomphe et des avalanches de fleurs, d'Annunzio organisa la résistance. Il rédigea lui-même le Statut de Fiume, ville libre, et ce n'est pas la page la moins intelligente ni la moins belle qui soit sortie de son auguste plume. Le gouvernement de Rome, cependant, ne l'entendait pas de cette oreille. Il était engagé d'honneur devant les Alliés à faire respecter leurs sentences, comme d'Annunzio était engagé d'honneur devant les Fiumains à conserver leur ville au royaume d'Italie. Dans cette lutte, le gouvernement italien avait pour lui la plus grande force. Il envoya des bateaux de guerre contre d'Annunzio et sa troupe. Le 26 décembre, la flotte régullère bombardait Fiume et peu s'en fallut que le "commandant" ne fût blessé. Le 31 décembre il capitulait, le 3 janvier il publiait une proclamation digne mais désolée et quittait sa citadelle et sa garnison. Il ne devait jamais pardonner à ceux qui gouvernaient alors l'Italie ce qu'il appelait leur couardise et leur servilité. Tous les honneurs officiels qui lui furent depuis lors décernés ne dissipèrent point sa rancune.

Maurice MURET
de l'Institut.

(L'Echo de Paris)

La diplomatie chrétienne

Il y a dans la vie de Jeanne d'Arc une phrase bien impressionnante, prononcée à la veille de l'attaque des Tourelles, au bout du vieux pont d'Orléans.

Le Conseil des grands chefs militaires s'était réuni dans la soirée et il fit mander à la Pucelle, au dire même du frère Pasquerel, qu'ils trouvaient qu'ils étaient peu de gens armés en comparaison des Anglais. "La ville, ajoutaient-ils, est remplie de provisions; nous pourrions bien nous borner à la défendre, en attendant le secours du roi."

Jeanne de répondre par cette parole connue : "Vous fûtes en votre Conseil et je fus au mien; et croyez que le Conseil de mon Seigneur tiendra et sera entièrement exécuté et que le Conseil de vos chefs périra."

Et, de fait, Orléans fut délivré et le roi de France sacré à Reims. La force mystérieuse de Dieu était entrée en ligne et les impondérables, c'est-à-dire l'intervention d'une simple jeune fille des champs, déconcertèrent tous les plans militaires.

On a une curieuse tendance, à notre époque, à s'imaginer que Dieu n'intervient dans le sort des peuples que sur les champs de bataille et à ne l'implorer — et alors avec ferveur — qu'au jour des invasions, comme si le sort des peuples ne se jouait pas parfois aussi bien autour du tapis vert des Conférences que dans les immenses plaines de la Beauce ou de la Marne!

Et cependant, depuis le traité de Versailles, tout semble fait pour démontrer que la diplomatie humaine a autant besoin que la stratégie militaire d'être guidée et aidée par la grâce divine pour mener à terme ses revendications même les plus justes, et ses négociations même les plus utiles. Ce ne sont, en effet, que Congrès sur Congrès, Conférences sur Conférences, Conseils sur Conseils, entrevues sur entrevues, Ligue sur Ligue, Comités sur Comités, axes sur axes: toutes ces tentatives diplomatiques s'entassent sans ramener dans le monde ni la prospérité ni même la tranquillité de la paix.

Ne serait-ce pas que les hommes, et plus particulièrement les diplomates, ont oublié le plus souvent d'aller, comme Jeanne d'Arc, au Conseil de Dieu avant d'entreprendre leurs négociations? Je ne puis oublier que Louis XI — dont je ne méconnais ni les duretés de la vie privée ni les duplicités de la politique, mais qui fut cependant un grand souverain, — n'a jamais négligé de mettre de son côté, avec sans doute l'intelligence de sa diplomatie, la puissance de la prière. Dans son *Instruction au Dauphin*, qu'il rédigea peu avant sa mort et au faîte de sa puissance en Europe, il rend humblement hommage à Dieu et à Notre-Dame des succès de son règne: "Nous n'avons rien perdu de la Couronne, écrit-il, mais icelle augmentée et accrue. *Grâces à Dieu, et par l'intercession de la benoîte et glorieuse Vierge Marie, sa mère*, nous avons si bien entretenu, défendu et gouverné ce royaume, que nous l'avons accru de toutes parts à grande cure, sollicitude et diligence."

Aussi bien dans l'histoire du passé — à laquelle il faut toujours ramener le présent quand on veut essayer de prévoir l'avenir — nous voyons que, de même que, par les victoires de Jeanne d'Arc, Dieu a voulu mettre au point l'orgueil des hommes d'armes, ainsi, par les ambassades d'une autre femme, il a voulu ramener à l'humilité les plus grands diplomates:

Le 18 juin 1376, remontant le cours du Rhône, une petite Italienne, maigre et desséchée par la pénitence, abordait à Avignon. Elle s'appelait Catherine Benincasa, elle était la vingt-troisième enfant d'une modeste famille d'artisans de la laine, groupés à Sienne autour des eaux limpides de Fontebranda. Elle n'avait guère plus d'instruction que notre bonne Lorraine. Mais Dieu s'était chargé de la former lui-même dans la connaissance des diplomates, des politiques et des gouvernants.

"La massive porte en ogive du palais des Papes, écrit un des biographes de la Sainte, roula sur ses gonds, et Catherine parut sur le seuil de la Salle consistoriale d'été, dont les voûtes s'élevaient, majestueusement soutenues par des gerbes de piliers; Giotto, Simo..e, Mammi, Orcagna et d'autres Toscans, leurs émules, avaient couvert les murs d'une phalange céleste qui semblait faire accueil à la Sainte tandis que, des voussures, les prophètes et les sibylles l'encourageaient du regard. Elle s'avança simplement et se jeta aux pieds du Souverain Pontife."

Cette faible femme venait en ambassadrice officielle de la République de Florence! Elles portait, dans ses Lettres de crédit, la mission politique d'obtenir la paix et, dans son coeur de sainte, la mission sociale de ramener la Papauté à son siège normal de Rome.

Et, pour ses deux missions, elle négocia. Elle eut des qualités, même humaines, que tous les diplomates pourraient imiter.

Elle fut désintéressée: "Voici ma chair, qu'elle soit détruite, s'écriait-elle; voici mon sang, qu'il soit répandu; que mes ossements soient dispersés, ô mon Dieu, afin que votre Vicaire, Epoux unique de votre Epouse, considère votre volonté, l'aime et l'accomplisse."

Elle fut énergique. A Grégoire XI, qu'on menaçait d'assassinat s'il quittait Avignon, elle répétait: "Les démons incarnés, les conseillers pervers vous disent: On vous tuera; moi, je vous dis de la part du Christ crucifié: Ne craignez rien."

Elle fut politique. Elle aperçut le double but social des Croisades: arrêter les progrès de l'islamisme, mais aussi pacifier l'Europe: "Il faut jeter en Palestine les gens de guerre qui dévastent l'Italie. Peu d'entre eux refuseront de faire pour Dieu ce qu'ils font par plaisir et d'expier ainsi leurs péchés. Alors, faute d'aliments, le feu s'éteindra, les bons seront délivrés du contact des méchants, les méchants vivront au service de Dieu ou mourront pour sa gloire, et beaucoup d'infidèles se convertiront."

Elle fut tenace. Elle *remonta*, si je puis employer cette image expressive, le craintif Grégoire XI. "Vainement le père de Grégoire, le vieux comte Guillaume de Beaufort, s'étendit sur le seuil en conjurant son fils de rester. L'âme toute pleine de l'énergie surnaturelle de Catherine, Grégoire passa sur la tête grise de son père." Il allait à Rome où le devoir suprême l'appelait.

Splendide exemple historique — digne d'être rapproché de celui de Jeanne d'Arc sur un autre terrain — de la puissance de la diplomatie, courageuse et habile, mise au service d'une juste cause par une simple femme, mais en même temps soutenue, poussée, élevée par la prière d'une sainte jusqu'à faire pour ainsi dire violence au ciel.

Je pense souvent à cet exemple de la fin du moyen âge, alors précisément que la menace était déjà à l'est de l'Europe, un Est moins proche, alors que les divisions civiques étaient aussi aiguës qu'aujourd'hui, et je me dis qu'il faudrait prier tout spécialement pour les diplomates dans les heures troubles que traverse le monde et où ils sont les aiguilleurs de la route de la paix ou de celle de la guerre.

Ce n'est pas sans raison que les anciens rois de France avaient créé un Ordre du *Saint-Esprit*, qu'ils distribuaient aux grands de la cour et aux ambassadeurs. Fût-il jamais pour les représentants de la France à l'étranger autant besoin des dons de forée et de prudence? Et peut-être, suivant l'exemple de Jeanne d'Arc ou de Catherine de Sienne, pourrions-nous plus souvent aller au Conseil de Notre-Seigneur et réciter pieusement le *Veni Creator* pour le triomphe pacifique de la diplomatie française?

Henry REVERDY.

(La Croix)

Actualités

Pour bien juger la guerre, il faut en avoir le reflet sur un visage. C'est ce que permet le cinéma. La guerre, pas plus que la mort, ne se regarde en face. Mais cet enfant chinois, ce vieillard, cette vieille femme chargée de hardes et des derniers ustensiles qu'elle possède encore et qui apparaissent quelques secondes à l'écran, entre un match de patinage sur glace et une course de garçons de café, ceux-là dans leur regard morne et désespéré font tenir l'essentiel de l'horreur qui nous attend.

Car ces "actualités" tracent sur tous les écrans des cinémas d'Europe le *Mané, Thécel, Pharès* du festin finissant. Ces petits yeux obliques ne nous implorent plus. Ils nous jugent, nous, les blancs; ils jugent ceux d'entre nous qui ont donné l'exemple au Japon de la force brutale, de la conquête injuste, du mépris des peuples faibles et sans défense; mais ils jugent aussi ceux qui ont laissé le mal s'accomplir, ces marchands incapables de renoncer au profit immédiat et qui, chaque jour, fournissent de munitions l'assaillant, et qui renouvellent entre ses mains, autant de fois qu'il est nécessaire, l'arme du crime.

• • •

A ces foules européennes confortablement enfoncées dans les fauteuils des grands cinémas, le vieux Chinois n'a pas besoin de jeter la parole que nous entendons tous au secret de notre coeur: "Demain, ce sera vous..."

François MAURIAC
de l'Académie française.

(L'Hebdomadaire du Temps présent)

Le vingtième anniversaire de la mort de Claude Debussy

Le 25 mai, il sera célébré par tout un cycle de manifestations artistiques. Le programme n'est pas encore arrêté définitivement, mais déjà on prévoit une cérémonie commémorative au cimetière de Passy et des représentations de gala à l'Opéra et à l'Opéra-Comique. Enfin, au début du prochain automne, la nouvelle salle du Trocadéro serait inaugurée par un Festival, dirigé vraisemblablement par le maître Toscanini, unissant dans un même hommage les mémoires de Debussy et de Ravel, ces deux gloires de la Musique française.

L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal . . . c'est le rendez vous par excellence pour le déjeuner ou le diner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals. Sa cuisine y fait les délices des gourmets. Ses vins ont une réputation à travers le Canada.

HOTEL Windsor
CARRE DOMINION

Montréal rivera ses chaînes ou s'en affranchira

Causerie prononcée par M. Ernest Robitaille, comptable licencié, au déjeuner hebdomadaire de l'Action Libérale Nationale

(Suite et fin)

Il serait intéressant de poursuivre, dans le détail, l'étude de ce rapport de M. DesBaillets. Sa conclusion est ferme et nette. Il souhaite que la Législature supporte pleinement la ville dans son projet de municipalisation qui tend à rendre l'administration de Montréal efficace, attentive au plus grand intérêt des citoyens.

Or, on n'a point tenu compte de ce rapport. On ordonne même qu'un nouveau bureau d'experts reprenne l'étude complète de la question. Avait-elle été mal faite ? Les conclusions devraient-elles être écartées ? On le croirait. Et pourtant M. DesBaillets est aujourd'hui prié de faire rapport sur le rapport des experts chargés de reprendre son propre rapport. Beaucoup de rapports pour beaucoup de mystère. C'est nous qui payons ces rapports.

Ce rapport de M. DesBaillets, on ne l'a pas discuté, du moins le public en sut peu de chose.

Il proposait la signature d'un contrat de quatre ou cinq années avec la compagnie mentionnée par le gouvernement provincial, le temps de bâtir l'usine municipale. On a rien bâti ni même signé et nous payons toujours aussi cher.

On ignore aujourd'hui ce rapport et l'on veut nous river, dans le silence, à un nouveau contrat de vingt ans avec le monopole ! Il serait temps de nous dire ce qu'il faut penser de ces rapports DesBaillets de 1930.

M. DesBaillets avait-il tort de conclure comme il l'a fait ?

Qu'on le dise, qu'on l'établisse, au lieu d'enterrer son texte.

quelles étaient les mesures que legou-

Que M. W. S. Lea nous le dise, lui qui dut connaître la préparation de ces rapports et qui dut avoir en mains, selon la minute de la résolution qui créa la dernière commission d'experts, ces documents de M. DesBaillets — Il est membre du nouveau bureau d'experts. Etait-il de l'avis de M. DesBaillets ou s'écarte-t-il, aujourd'hui, de ce rapport ? et M. DesBaillets aurait-il changé d'avis ? Pour quels motifs ? sur quel nouveau développement ? Ses conclusions étaient catégoriques et solidement assises.

En attendant que ces messieurs nous donnent leur avis, nous pouvons confirmer les conclusions de ces rapports de M. DesBaillets en jetant un coup d'oeil sur ce qu'a donné la municipalisation à Westmount et dans l'Ontario. Je ne dirai qu'un mot. Ce sont des faits qui parlent d'eux-mêmes.

En 1904, Westmount décidait de municipaliser et contractait une dette obligatoire de $425,000. Du coup, elle forçait, malgré des conditions de production moins favorables, le monopole à baisser ses taux et économisait à ses contribuables des sommes considérables. De plus, à même les profits de son usine, elle a développé son réseau au point que l'actif en était, en décembre 1932, de près de 2 millions; (exactement $1,782,-128.) Elle avait alors accumulé plus de $250,000 en fonds d'amortissement (exactement $264,950) et la dette nette du système entier n'était plus que de $232,996. Westmount, toute petite ville qu'elle était, en municipalisant, a donc épargné à ses contribuables les lourds tributs au monopole et leur a réalisé par son usine un profit de plus d'un million et demi.

En Ontario, même résultat.

Toronto, pour ses services électriques, a une valeur de $48,000,000, et une dette nette de $17,000,000, seulement.

Hamilton a une valeur de $7,400,-000 et une dette nette de $3,400,000. Je néglige les autres villes.

En outre, chaque municipalité a des intérêts dans le réseau provincial. Au 31 décembre 1936, Toronto y avait 14 millions et au-delà et Hamilton plus de 3 millions.

J'ai sous les yeux un tableau comparatif où apparaissent le nombre des municipalités desservies — le chiffre des actifs et du passif — les réserves et surplus progressifs, enfin la part d'intérêt qu'ont les municipalités dans le réseau ontarien. Tous ces postes établissent le succès de la municipalisation.

Voici ces chiffres:

Année	1916	1926	1936
Nombre de municipalités	128	251	283
Actif	$20,192,917	$69,092,865	$106,309,964
Passif	15,532,099	38,373,064	31,121,993
Réserves et surplus	4,660,818	30,719,801	75,187,971
Equité ou part d'intérêt dans le réseau de l'hydro ontarienne		$ 8,045,869	$ 36,193,874

Donc, au 31 décembre 1936, l'hydro ontarienne avait permis la réalisation de plus de 110 millions de bénéfices.

Ainsi, pendant que les municipalités de l'Ontario paient moins cher que nous, s'enrichissent en s'approvisionnant à leur hydro et voient amortir ses dettes, Montréal paie cher au monopole et lui reste asservi.

Il semble qu'on ne brisera jamais ses chaines et que ses gouvernants seront toujours d'incurables aveugles.

Les avertissements ne lui ont pas manqué. En 1906, M. le docteur J.-P. Gadbois, échevin de Montréal, prédisait que Montréal, à la merci du monopole, serait supplantée par Toronto. Le fait est accompli. En 1906, encore, tandis que Toronto et autres municipalités de l'Ontario favorisaient la création d'un hydro si rénumératrices, nos échevins renonçaient au canal de la Beauharnois, offert à la ville par Sir Wilfrid Laurier. Le prétexte formulé par le maire Ekers était que Montréal n'était pas assurée de pouvoir municipaliser. Beau courage chez les défenseurs de Montréal. Westmount avait ce pouvoir et Montréal ne pourrait l'obtenir?

Aujourd'hui, à nouveau, l'occasion s'offre à l'Exécutif et à nos échevins de briser nos chaines et de nous affranchir. Serait-il possible qu'ils songent plutôt à les resserrer? que ce monopole qui nous étreint depuis plus de trente ans, on va lui accorder encore vingt ans de règne? Sa dictature a déjà trop duré.

Si notre Exécutif actuel et nos échevins allaient ainsi nous sacrifier au monopole, il faudrait redire sur leur compte le jugement que méritèrent de la part du sénateur Dandurand ceux de 1906.

"Si la situation de Montréal est si déplorable vis-à-vis des trusts, c'est que la ville le veut bien par son propre conseil de ville."

Et pis encore, puisque trente ans d'asservissement ne leur ont rien appris.

Ces gens ont été élus pour autre chose et le serment qu'ils ont prêté de servir nos intérêts serait-il une amère dérision?

Je me permets de terminer par le voeu que vous ferez tout votre possible pour rappeler à notre conseil de ville et à la Législature la gravité de leur devoir. Ils doivent protéger nos intérêts non les sacrifier au monopole. Le plus tôt ils l'auront compris, le mieux ce sera pour tous.

Ernest ROBITAILLE
Comptable public licencié
266 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

AU DERNIER DEJEUNER DU ADVERTISING CLUB

● M. Lionel Marcotte, a présenté mercredi, à l'issue du déjeuner du Advertising Club à l'hôtel Mont-Royal, un film sur la distillation des alcools, film sonore commenté par Lowell Thomas. A cette occasion, on reconnaissait à la table d'honneur : (ci-haut, de gauche à droite) MM. J.-C. Sutton, W.-C. Stannard, Lionel Marcotte, A.-B. Smith, président du déjeuner ; R.-B. Perrault, G.-M. Taylor. (Photo CANADA)

TOUS LES JOURNAUX ANGLAIS ET FRANÇAIS SAISIS EN ALLEMAGNE

Berlin, 8. (P.C.-Havas). — Tous les journaux français et anglais, à l'exception du "Temps", de Paris, ont été saisis, aujourd'hui, à la frontière allemande. On n'a pas motivé ce geste. Les journaux commentaient l'attitude des évêques autrichiens à l'endroit du plébiscite de dimanche.

Un incendie cause $7,000 de dégâts

Le garage de la maison Edouard Gohier, Limitée, de Ville Saint-Laurent, est ravagé par les flammes

Le garage de la maison Edouard Gohier, Limitée, de Ville St-Laurent, situé en arrière du numéro 105, rue Principale, a été considérablement endommagé, hier soir, par un incendie de cause indéterminée. Trois des cinq camions qui s'y trouvaient, ainsi qu'une voiture privée, ont été presque détruits. Les dégâts s'élèvent à plus de $7,000.

L'incendie fut découvert à 8 h. 15, hier soir. L'alarme amena promptement sur les lieux pompiers et voitures sous les ordres du chef Romuald Lecavalier, directeur du service de la police et des incendies de Ville St-Laurent. Pendant quelques instants les flammes prirent des proportions menaçantes, mais les pompiers réussirent vite à enrayer le progrès de l'incendie. Deux lances durent cependant être utilisées pendant près de deux heures avant que l'incendie fût complètement éteint.

CONCOURS AGRICOLES DANS LE COMTE DE JACQUES-CARTIER

Les directeurs de la Société d'agriculture du comté de Jacques-Cartier ont organisé des concours pour encourager tous les membres et tous ceux qui le deviendront en payant leur contribution. Le secrétaire-trésorier, M. le notaire Joseph Boileau, a préparé une liste des différents concours qui auront lieu. Différents octrois seront accordés aux vainqueurs. Il y aura des concours de patates, de tomates, de fertilisation de pâturage, d'égouttement, de labour, etc. La société, qui est dirigée par des gens imbus du désir d'améliorer autant que possible la situation des agriculteurs dans le comté a rendu à date de grands services. L'an prochain, il y aura probablement une exposition régionale à Lachine.

Voici les membres du bureau de direction: MM. Valery Legault, Emile Richer, Kenneth Hodge, Joseph Boileau; membres du Conseil d'agriculture. M. Chs-C. Décarie; agronome officiel, M. J.-P. Bergeron; directeurs: MM. Emile Legault, Rosaire Legault, Willie Tolhurst, Jos. Martin, Adrien Vaillancourt, Irénée Lecourt, Arthur Cainecross, Adélard Cousineau, Armand Dubreuil, Ovila Lavigne, Richard Laniel, Tréflé Boileau, Jos. Labrosse, Wm. Forbes, J.-Albert Legault, Aristide Ménard, Delvida Daoust, Edouard Gohier, Willie Hodge.

Mme A. LANGLOIS SERA INHUMEE CE MATIN

Les membres de l'Amicale des vétérans de la Grande Guerre de la police du district de Montréal sont priés de se rendre à 7 h. 30, ce matin, à l'angle des rues Desjardins et Adam, afin d'assister aux funérailles de Mme Albert Langlois (née Anna Mongeau), épouse du lieutenant Albert Langlois, de l'Ecole de la police municipale. Le service funèbre sera chanté en l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus, à Maisonneuve. Mme Langlais, qui était âgée de 35 ans, est décédée jeudi matin, à la suite d'une courte maladie. Nos sympathies à la famille en deuil.

Un banquet des hommes d'affaires

L'Association des hommes d'affaires du Centre a de nouveaux conseillers

Un nouveau trésorier, M. A. Gatien, trois nouveaux directeurs, MM. Arand Lefèvre, Onil Frenette et le major Tanguay, ont été élus, mercredi dernier, à l'Association des hommes d'affaires du Centre.

Cette réunion fut tenue sous la présidence de M. J.-W. Tousignant, avec M. Philippe Roy comme secrétaire.

L'Association vient de décider que son banquet annuel aura lieu au Club Canadien le 19 du courant.

Le siège social de l'Association a été installé au No 5050, rue Garnier.

Plusieurs tables pour le grand banquet annuel ont déjà été réservées: celle de M. et Mme Alexandre Julien, celle de M. et Mme Girard, celle de M. et Mme J.-O. Bélisle, celle du directeur des Incendies, M. A.-T. Ouimet, et de Mme Ouimet; celles de la Cour Lambert-Closse de l'Association canado-américaine.

Un orchestre sera au programme. M. Philippe Roy sera le maitre de cérémonie.

Le corps d'Emilien Doucet est repêché

Il s'était noyé, le 9 novembre dernier, dans la rivière St-François

Drummondville, 8. (du correspondant du **Canada**) — Le corps d'Emilien Doucet, de Drummondville, a été repêché, ce matin, à environ cent verges de l'endroit où il s'est noyé, le 9 novembre dernier.

Ce matin, vers les onze heures, M. Léonard Parent, de St-Simon, se trouvait sur le bord du St-François, lorsqu'il aperçut un corps flottant à environ cent pieds de la rive. Il prit une chaloupe et ramena le cadavre sur la grève.

Doucet travaillait à l'érection de piliers de transmission de la Southern Canada Power lorsque la tragédie survint. A la suite de cette noyade, la police municipale ainsi que des employés de la Southern Canada Power fouillèrent le lit de la rivière pendant plusieurs jours sans succès. Doucet était âgé de 25 ans et marié.

Nouvel aumônier de la prison de Trois-Rivières

Trois-Rivières, 8. (Du correspondant du **Canada**) — M. l'abbé Henri-Paul Pellerin, chancelier du diocèse de Trois-Rivières, vient d'être nommé, par S. Ex. Mgr Comtois, aumônier de la prison en remplacement de M. le chanoine J.-A. Moreau qui occupait ce poste depuis 46 ans.

M. le chanoine Moreau a démissionné l'année même de ses noces d'or sacerdotales, qu'il célébrera le 26 août prochain. Il est né à Trois-Rivières en 1884.

EXPOSITION DES ANCIENS ELEVES DES BEAUX-ARTS

Les Anciens des Beaux-Arts ont pris l'habitude depuis quelques années d'exposer en groupe. La première fois, ce fut à l'Ecole même qui les avait formés, la seconde exposition eut lieu chez Eaton et la troisième chez Scott.

Cette année, grâce à l'amabilité du Dr Martin, directeur de l'"Art Association", les Anciens exposeront à la Galerie des Arts. Bien qu'un certain nombre d'artistes prenant part aux expositions régulières de cette galerie aient passé par l'Ecole des Beaux-Arts, c'est la première entrée collective du groupe à cette institution.

L'événement est d'importance, c'est un pas décisif vers une entente plus complète entre les milieux artistiques anglais et français. En visitant cette exposition, le public saura marquer et son encouragement à de jeunes artistes et son approbation du geste courtois de la Galerie des Arts.

L'Exposition aura lieu dans la salle dite "Print Room" du 13 au 28 avril inclusivement. L'entrée est libre le dimanche, de 2 à 5 heures, le mercredi et le samedi de 10 à 5 heures.

LA TEMPERATURE

Toronto, 8. (P.C.) — Minima et maxima de température: Dawson 16, 40; Aklavik 12 sous zéro, 18; Simpson 14, 26; Fort Smith 18, 40; Prince Rupert 42, 44; Victoria 50, 60; Vancouver 46, 64; Kamloops 40, 68; Prince George 34, 60; Jasper 28, 62; Edmonton 30, 62; Banff 233, 50; Calgary 32, 60; Lethbridge 32, 66; Medicine Hat 36, 60; Swift Current 26, 58; Battleford 4, 54; Prince Albert 26, 50; Saskatoon 26, 54; Moose Jaw 24, 58; Regina 22, 56; Brandin 18, 45; Winnipeg 24, 42; Kenora 28, 28; Port Arthur 12, 48; Moosonee 8, 20; Cochrane 16, 42; Huntsville 25, 41; Parry Sound 28, 38; London 32, 32; Toronto 32, 36; Kingston 30, 40; Ottawa 26, 38; **MONTREAL 28, 42**; Québec 22, 36; Saint-Jean 26, 42; Halifax 26, 44; Charlottetown 24, 36; Chicago 32, 34; St-Paul 20, 48.

PRONOSTICS

Vallée du bas Saint-Laurent: vents puissants du nord-est avec neige ou grésil.

Nord-ouest du Québec et région du lac Saint-Jean: vents du nord-est; plutôt nuageux; peu de variations de température; neige probable dans le sud.

Régions de Montréal et d'Ottawa: vents puissants du nord-est avec neige ou grésil; beau probablement dimanche.

A la Corporation des Techniciens du Québec

Il y aura une assemblée des membres du chapitre de Montréal de la Corporation des Techniciens, lundi soir, le 11 du courant, à 8 h. 30 p.m., à l'Ecole technique de Montréal.

A cette occasion, le président, M. J.-C. Brosseau, rendra compte des activités des officiers du Chapitre durant le terme qui se terminera bientôt.

Diverses autres questions intéressantes seront au programme. Tous les membres sont priés d'être présents et tous les techniciens sont cordialement invités.

DECES

LATOUR. — A Montréal, le 6 avril 1938 à l'âge de 92 ans 2 mois est décédé Jean Latour époux de feue Odille Thérier, autrefois de Ste-Anne des Plaines. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant.

Le convoi funèbre partira du presbytère de Ste-Jeanne d'Arc, No 2295, rue Chambly, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, rue Chambly, Montréal, où le service sera célébré à 9 heures a.m., et de là au cimetière de la paroisse de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'CONNELL. — Le 7 avril, à sa résidence, 1505 rue Mountain, est décédé Thomas O'Connell, époux bien-aimé de Mary Jane McEntee. Le convoi funèbre partira de l'adresse ci-dessus lundi 11 avril à 9 a.m., pour se rendre à l'église St-Patrice où le service sera chanté à 9.30 a.m. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Nécrologie

BENOIST — A Montréal, le 7 avril 1938, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Alexandre Benoist, née Rose-de-Lima Tremblay, chez son fils, M. Emile Benoist, 203 est, boulevard Crémazie. Funérailles ce matin à l'église St-Alphonse d'Youville.

BOIS — A Montréal, le 7 avril 1938, à l'âge de 77 ans, est décédée Denise Pearson, veuve de Bruno Bois. Funérailles lundi à l'église St-Henri.

BOURDON-CECYRE — A Châteauguay, le 8 avril 1938, à l'âge de 74 ans, 9 mois, est décédée Mme Philias Bourdon, née Adèle Cecyre.

BOURRET — A Montréal, le 6 avril 1938, à l'âge de 46 ans, est décédé Louis Bourret. Funérailles ce matin à l'église Ste-Cécile.

BRISEBOIS — A Montréal, le 6 avril 1938, à l'âge de 27 ans, 11 mois, est décédée Mme Arhémar Brisebois, née Marguerite Dassé. Funérailles ce matin à l'église St-Jean-Berchmans.

CHAMPAGNE — A Montréal, le 7 avril 1938, à l'âge de 32 ans, 11 mois, est décédée Marie-Antoinette Champagne, fille de M. et Mme Mathias Champagne, née Marie-Louise Plouffe. Funérailles ce matin à l'église St-Rédempteur.

CHRETIEN — A Montréal le 6 avril 1938, est décédée Mme Alfred Chrétien, née Cordélia Leblanc. Funérailles ce matin à l'église Ste-Cunégonde.

CLOUTIER — A Montréal, le 6 avril 1938, à l'âge de 29 ans, est décédée Fabienne Cloutier, fille d'Alfred Cloutier et Joséphine Gervais. Funérailles ce matin à l'église St-Pierre-Claver.

DAVID — A Montréal, le 6 avril 1938, à l'âge de 69 ans, est décédé Gustave David, époux d'Angeline Gernaey. Funérailles ce matin à l'église St-Jean-Baptiste.

FERLAND — A Montréal, le 7 avril 1938, à l'âge de 56 ans, est décédée Graziella Ferland. Funérailles auront lieu lundi à l'église St-Pierre-Apôtre.

LABELLE — A Montréal, le 5 avril 1938, à l'âge de 47 ans, est décédé Jean-Baptiste Labelle, époux d'Yvonne Mercier. Funérailles ce matin à l'église St-Jean-Berchmans.

LAFLEUR — A Montréal, le 6 avril 1938, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Lafleur, née Rose-Anna Poirier. Funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

LARAULT — A Repentigny, le 6 avril 1938, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Cléophas Larault, époux en premières noces de feu Marie-Louise Langevin, et en secondes, de feu Marie-Louise Martel. Funérailles ce matin.

LACASSE — A Montréal, le 7 avril 1938, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Joseph Laenasse, née Rose-Délima Leclaire. Funérailles auront lieu lundi à l'église St-Arsène.

LEDUC — A Montréal, le 7 avril, à l'âge de 84 ans, 6 mois, est décédé M. Léon Leduc, époux de feu Marguerite Sénécal, ex-chef de police de Valleyfield.

LANGLOIS — A Montréal, le 7 avril, à l'âge de 35 ans, est décédée Mme Albert Langlois, née Anna Mongeau, épouse du lieutenant Albert Langlois. Funérailles ce matin à l'église Très-St-Nom-de-Jésus.

LAPOLTE — A Montréal, le 6 avril 1938, à l'âge de 70 ans, est décédée Dame veuve J.-Aldéric Laporte, née Valentine Bernard. Funérailles ce matin à l'église Immaculée-Conception.

MASSON — A Montréal, le 7 avril 1938, à l'âge de 82 ans, est décédé Georges Masson, époux de feu Albina Chartrand. Funérailles ce matin à l'église St-Stanislas de Kostka.

MASSON — A Montréal, le 7 avril, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Ferdinand Masson, née Eméline Fullum. Funérailles ce matin à l'église Ste-Claire.

NADON — A Montréal, le 7 avril 1938, à l'âge de 50 ans, est décédée Eglantine Marcil, épouse de Pacifique Nadon. Funérailles auront lieu lundi à l'église Ste-Catherine.

PICARD — A Montréal, le 6 avril, à 86 ans, est décédé Joseph-Delphis Picard. Funérailles ce matin à l'église St-Louis-de-France.

C'est arrivé cette semaine!

SON ASSURANCE PRESQUE DOUBLÉE PAR LES DIVIDENDES

Un des assurés de la Mutual Life avait 42 ans quand il paya la première prime de sa police de $20,000. Ses bénéficiaires furent agréablement surpris par le rendement de cette police devenue payable au décès de l'assuré.

Comme les dividendes avaient été employés à l'achat d'assurance supplémentaire, celle-ci, avec un dernier dividende en espèces, et le montant de $20,000 de la police, fit que les bénéficiaires reçurent en tout $39,510.28. Les primes totales versées par l'assuré étaient de $15,680.00. Ceci est un exemple frappant *d'une assurance-vie méthodique* avec la Mutual Life of Canada—la compagnie qui partage ses bénéfices entre ses assurés.

Tout homme marié qui pense un tant soit peu à son avenir et à la protection de sa famille, devrait examiner les avantages qu'une assurance méthodique de la Mutual Life of Canada offre. Ecrivez au Siège Social ou téléphonez à notre représentant le plus proche pour des détails complets sans obligation aucune.

MUTUAL LIFE OF CANADA
Fondée en 1869
"La propriété des assurés"
Siège Social — Waterloo, Ont

Edifice Bank of Toronto,
414 ouest, rue St-Jacques - MA. 3644

Edifice Drommond,
1117 ouest, rue Ste-Catherine
MA. 6149

Edifice Transportation,
132 ouest, rue St-Jacques - HA. 8259

MOTS CROISÉS

LE "CANADA"

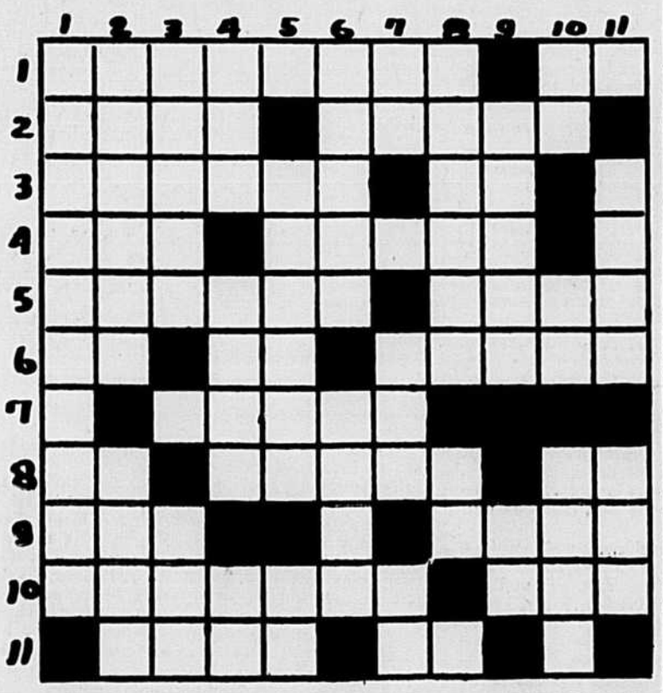

HORIZONTALEMENT

1—Montagne sur les limites de la Béotie et de l'Attique. — Note de musique.
2—Clôture d'épines entrelacées. — Fleuve de Russie.
3—Peine, fatigue. — Deux voyelles.
4—Trois lettres de obéron. — Ville de la Prusse.
5—Lésion de la peau. — Ville de Suisse.
6—Est, (du verbe être, anglais). — Prép. latine. — Planète habitée par l'homme.
7—Qui est de plusieurs couleurs.
8—Négation. — Espèce d'euphorbe. — Chef-lieu de comté, (Seine-inférieure).
9—Particule négative. — Baigné.
10—Prénom masculin. — Adresse.
11—Titre des descendants de Mahomet. — Conjonction.

VERTICALEMENT

1—Surnom de plusieurs divinités infernales par opposition aux divinités célestes.
2—Roi de Gétules. — Produit pharmaceutique.
3—Mitre à trois couronnes que porte le Pape dans certaines occasions. — Substantif.
4—Partie inférieure d'une porte. — Genre d'apocynacées. — Deux voyelles.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	O	E	R	E	B	R	O	■	A	O	D
2	E	T	H	E	R	■	U	M	B	R	E
3	S	I	■	■	U	T	■	A	A	R	■
4	O	R	A	C	L	E	■	R	■	Y	S
5	P	A	U	■	A	■	■	S	S	■	■
6	H	■	■	E	N	O	S	■	O	D	E
7	A	R	T	■	T	L	E	M	C	E	N
8	G	I	E	N	■	I	C	A	■	C	O
9	E	R	O	T	O	M	A	N	I	E	■
10	■	A	S	■	R	■	N	O	R	M	A
11	E	S	■	A	B	■	T	U	E	■	N

5—Dieu de l'ancienne Egypte. — Deux lettres de armée.
6—Fleurs du rosier. — Assortir les couleurs.
7—Pronom indéfini. — Pareil. — Etui.
8—Ville de la Prusse. — Dans.
9—Etre étendu. — Deux voyelles.
10—Deux voyelles. — Métal. — Mammifère.
11—Couvert de râpure de pain. — Trois lettres du mot "muet".

LE BRIDGE-CONTRAT

par Arsène DesROCHERS — Membre agrégé des Studios de ELY CULBERTSON

Problème cartes sur table

Voici un problème contenant un coup qui ne s'est pas encore présenté au cours de cette série de problèmes. Combien de nos problémistes en trouveront la solution ?

Problème No 14

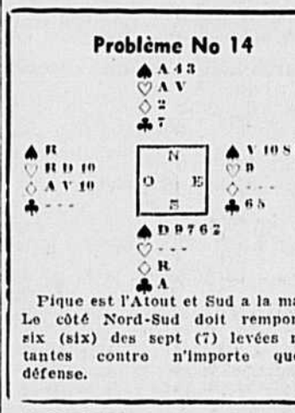

Pique est l'Atout et Sud a la main. Le côté Nord-Sud doit remporter six (six) des sept (7) levées restantes contre n'importe quelle défense.

IMPORTANT : — Les solutions à ce problème doivent être adressées à Arsène DesRochers, Chronique du Bridge, "Le Canada", 33 ouest, rue St-Jacques, Montréal, avant le 16 avril 1938, car c'est à cette date que je publierai la manière correcte de le résoudre.

Le 23 avril, en même temps que le 15ième problème de la série, je publierai les noms des personnes qui m'auront fait parvenir dans les délais prescrits la solution correcte du problème d'aujourd'hui.

Tableau d'honneur

Félicitons les personnes dont les noms suivent pour nous avoir fait parvenir la solution correcte au problème No 13.

Mlle Martha Bourassa, Outremont, Qué.;
Mlle Marcelle DuPlessis, rue St-Denis, Montréal;
Mlle Madeleine Leclerc, rue Rivard, Montréal;
Juge Amedée Monette, Chemin Ste-Catherine, Montréal;
M. P.-E. Mercure, rue Berri, Montréal;
M. J.C. Paquin, rue St-Denis, Montréal;
M. Noel Proulx, avenue Laval, Montréal;
M. Lucien Saucier, rue Gilford, Montréal;
M. l'abbé Albert Salvail, Beloeil, Qué.;
Dr Alphonse Lemire, LaBaie, Co. Yamaska, Qué.;
M. Eugène Boivin, Pierreville, Qué.;
M. Fernand Denault, St-Jean, Que.

On bridge...

Au Cercle de Montréal

Le Cercle Montréal, rue Mont-Royal est, continue sa série de tournois hebdomadaires de bridge-contrat en duplicata pour équipes de deux joueurs.

Lundi soir dernier, les équipes suivantes prirent les premières positions:

1—C.-E. St-Maurice et L. Lapointe .666
2—G. Lespérance et Emile Beausoleil ex-aequo avec: Paul Charette et L. Brault ..... .547
3—J.-P. Bisson et Paul Brosseau .511

Dix équipes prirent part à ce tournoi. Les tournois du Cercle Montréal ont lieu le lundi soir à huit heures précises.

Au Club Culbertson

Les tournois de bridge-contrat en duplicata tenus tous les lundis soirs au Club Culbertson sont toujours fort bien suivis. Suivent les noms des équipes qui arrivèrent en tête de la rencontre de lundi dernier:

1ers, Paul Coutu et E. Winford; 2èmes, J.-Omer Harel et René Patenaude; 3èmes, O.-Louis Bourque et Maurice Blain; 4èmes, Alonzo Bourque et J.-M. Lafontaine.

Ces tournois, ouverts à toutes les équipes de deux joueurs, se continueront jusqu'à la fin de mai.

Messe de requiem

Une messe de requiem sera chantée, lundi, à 8 h. 30, en la chapelle de l'Hôpital de Notre-Dame-de-la-Merci, 667, boulevard Gouin, ouest, pour le repos de l'âme de Dame Vallière, décédée ces jours derniers. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation.

PUNAISES!

Coquerelles et les oeufs etc.
EXTERMINATION
Garantie en quelques heures
Meubles, etc., désinfectés dans nos voûtes
CORPORATION PARA LTEE
Maison Canadienne-française
DO. 2451 — Le soir DO. 1019

Le Canada

Votre journal du matin

est nécessairement le

PREMIER À VOUS RENSEIGNER

sur les événements politiques qui se déroulent à Québec et à Ottawa et publie des comptes rendus fidèles et complets des débats

LE "CANADA" PUBLIE TOUTES LES NOUVELLES

Faites-vous livrer le "CANADA" à domicile de bonne heure le matin avant de déjeuner

50 sous par mois

A Montréal seulement - Appelez HA. 5131

Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne à profiter de l'**OFFRE SPECIALE** faite dans le bulletin ci-dessous. Faites abonner vos amis en leur demandant de le remplir et de nous l'adresser sans retard.

Abonnement d'essai

Par la poste, pour la campagne seulement

3 mois au prix de $1

LE CANADA
33 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Messieurs,

Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de $1.

NOM .....

ADRESSE .....

.....

CHRONIQUE

D'hier à aujourd'hui

"ON dit communément : Ceci ou cela est u nsigne des temps, et, neuf fois sur dix, la chose qu'on croit nouvelle est en réalité vieille comme le monde", écrivait un jour Anatole France.

A toutes les époques il s'est trouvé des âmes naïves et généreuses pour gémir du déclin universel des hommes et des choses et pour annoncer la fin du siècle...

Nous en sommes encore là aujourd'hui "Personne ne s'avise-t-il donc de penser que avant nous les choses humaines étaient mêlées de bien et de mal poursuit M. Bergeret, qu'après nous le monde ira son train ordinaire et restera médiocre ?"

Nous connaissons mal notre temps et pas du tout les autres ; nous les jugeons d'après nos sentiments.

Ce que Anatole France écrivait si justement dans son feuilleton littéraire du **Temps**, avant la guerre, nous pouvons le répéter à loisir.

Certes, il est des situations, des événements, des conditions mêmes de vie disparus à jamais. Mais combien fragiles sont les apparences et combien plus profondes certaines vertus et certaines qualités éternelles.

Puisque c'est des femmes qu'il me faut parler dans ces colonnes, qu'on me permette un coup d'oeil en arrière ce qui parfois n'est pas mauvais lorsqu'on veut fixer le chemin parcouru.

Si on compare les couvents où s'élevaient les filles nobles il y a 100 ans, aux institutions qui reçoivent aujourd'hui nos modernes jeunes filles, on est évidemment frappé par l'évolution des moeurs. Certaines choses, reconnaissons-le sincèrement, se sont perdues dans ce grand changement qui peuvent être regrettées. On enseignait aux héritières des premières maisons de France les soins domestiques en les employant tour à tour à la lingerie, à la bibliothèque, au réfectoire, à la cuisine et à l'infirmerie. Elles apprenaient à serrer le linge, à balayer les chambres, à servir la table, à faire la cuisine. Cet enseignement valait-il celui de la minéralogie ou de la cosmographie ? C'est affaire d'opinion. Il instruisait en tout cas les riches à ne pas mépriser les pauvres, il les gardait de croire que le travail des mains avilit ceux qui s'y livrent, et bien des jeunes filles ne comprennent pas toujours pourquoi Peau d'Ane faisait des gâteaux, elle qui était fille de roi.

Et qu'on ne nous dise pas que cette éducation ne formait pas le caractère et ne préparait pas les femmes au rude combat de la vie. A huit ans, Mlle de Montmorency est menacée pour quelque faute par Mlle de Richelieu, alors abbesse, qui lui dit en colère :

—Quand je vous vois comme cela, je vous tuerais !

—Ce ne serait pas la première fois, répond l'enfant, que les Richelieu auraient été les bourreaux des Montmorency.

Ces jeunes filles se distinguent toutes par la vertu et le courage. Est-ce là pourtant un infaillible signe des temps ? Certes non ! De nos jours, trompées par les difficultés de l'heure, veuves, mères, filles de héros, savent que la lutte est leur partage et bien souvent le chagrin leur meilleure part. On ne rêve pas en 1938, mais on sent passer à travers son coeur les mêmes émotions, les mêmes inquiétudes et les mêmes espoirs que pouvaient éprouver au XVIIe ou au XVIIIe siècle, les femmes de chez nous.

Tout ceci pour dire que si les moeurs changent il y a dans la femme une nature qui ne change guère, elle est toujours la même et elle est toujours diverse. On ne peut pas plus la caractériser que la vie elle-même dont elle est la source...

("L'EPOQUE").

La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

Chez les Aides-maternelles

Une très intéressante causerie a été donnée à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, sous les auspices de l'Association des aides-maternelles, par le R. P. Armand Yon, prêtre de l'Oratoire de Paris. Le sujet traite fut: "La vie moderne dans un grand collège de France"; il était question du célèbre collège de Juilly. Des projections lumineuses ajoutaient à l'intérêt du sujet.

L'après-midi fut très vite passé. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, chacun retourna à ses occupations.

Parmi les personnes présentes, nous y avons remarqué, outre Mme P.-A. Robichaud, qui fut l'organisatrice de cette causerie, MM. les abbés Albert Pineault et Lucien Lefebvre, Mme Edmond Brossard, vice-présidente de la F.N.S.-J.-B., Mmes A. de Beaujeu Domville, Louis LeMoyne, Raoul Sylvain, Hyacinthe Lebel, J. Renaud, J.-Adrien Gagnon, J. Bélanger, Charles Jodoin, Charles Archambault, Roy Vilandré, Louis Gagnon, V. Cousineau, Louis Lévesque, W. Parent et W. Lacasse; Mlles Lefebvre, Madore, Asselin et Charlebois, et plusieurs autres invitées, ainsi que les aides-maternelles suivantes: Mmes J. Ranger et O. Tousignant, Mlles Alice Turcotte, Jeanne Martineau, Rose-Anne Beaudoin, Béatrice Boucher, Irène Bordeleau, Christiane Coutu, Emilienne Daoust, Florette Doucet, Lucienne Fluet, Thérèse Guillemette, Jeanne Gougeon, Angéline D. Hébert, Marie-Anne Lauzon, Anna Latulippe, Lucienne Langlois, Annette Lehoux, Armandine Lacharité, Gratia Morin, Suzanne Ouellette, Berthe Sauvé et Elisabeth Viens.

Au Comité des Oeuvres Economiques

Une partie de cartes au bénéfice du Comité des Oeuvres Economiques de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, aura lieu sous la présidence du Révérend Père Arthur Dubois, S.J., jeudi, 28 avril, à huit heures p.m. Entrée: 3400, rue St-André. Un goûter sera servi.

Rajustement des prix du pain

Lundi matin les boulangers canadiens français de la métropole effectueront un rajustement de leur prix de pain. Ce rajustement s'impose à cause de l'augmentation des salaires de 25% nécessité par le contrat collectif de l'industrie de la boulangerie. Une autre raison oblige aussi les boulangers. Les prix de la farine et des autres ingrédients qui entrent dans la fabrication du pain ayant augmenté considérablement, exigent ce rajustement.

Association des boulangers canadiens-français
Jos. Robin
Gustave Cardinal

UN CONSTABLE DU C. N. R. HONORE POUR SA BRAVOURE

M. S. J. Hungerford, directeur général du Canadien National, a remis hier au constable Malcolm MacCaskill, du service de la police du Canadien National, un certificat de bravoure décerné par la Royal Canadian Humane Association.

En juillet dernier le constable MacCaskill, qui remplaçait temporairement un camarade à Ottawa, se promenait, rue Sparks, lorsqu'il vit un homme tomber du pont dans le canal. Courant au bord du canal, il descendit au niveau de l'eau et se tenant par une chaine prise dans le mur il réussit à attraper la victime et à lui garder la tête hors de l'eau jusqu'à l'arrivée d'un autre homme de police et d'un citoyen. Le constable MacCaskill pratiqua sur l'homme la respiration artificielle et le fit transporter à l'hôpital, où il se remit tout-à-fait.

Le constable MacCaskill est né à Dundee, en Ecosse, il y a cinquante ans. Il vint au Canada en 1908 et fut sept ans à l'emploi de la police de Verdun avant d'entrer au service du Canadien National. C'est un vétéran de la guerre des Boers et de la Grande Guerre. Il a aussi servi longtemps aux Indes. Il habite au No 1347 de la rue Charron, à la Pointe-Saint-Charles.

Mondanités

Le mariage de Mlle Gabrielle Daviau, fille de M. et de Mme J.-L. Daviau, avec M. John J. Reynolds, fils de M. et de Mme James Reynolds, décédés, sera célébré à l'église St-Denis, le samedi 30 avril.

M. Saul Garneau, surintendant-en-chef de la Compagnie d'Assurance-Vie l'Industrielle est parti hier soir pour New-York. Il sera de retour à son bureau le 15 avril.

Mme Paul Cusson a passé quelques jours à Québec, chez sa mère, Mme P.-J. Bazin.

Mme J.-O.-Alain Harwood partira, lundi, pour un séjour à New-York et Atlantic-City.

Mme Gordon Conner est revenue de Québec où elle a été l'invitée de Mme E.-L. Garneau, pendant quelque temps.

Mme R.-A. Peltier, Mlle Jeanne Tourigny, M. Guillaume Delhaes, M. D.-S. Paterson, M. J. Paterson, M. A. Mills et M. John Lewis se sont embarqués hier, à New-York, sur le "Pilsudski" pour une croisière aux Bermudes.

Le Dr Carlo Melillo s'embarquera dans quelques jours, à New-York, à bord du "Rex", pour un voyage d'études en Europe.

Mme A.-E. Garrow, après un séjour à Delray-Beach, Floride, est partie pour Atlantic-City.

Mme F.-L.-C. Bond et Mlle Theodisa Bond sont revenues de Québec où elles ont passé quelques jours.

M. Harry Montsart est retourné à la Rivière-du-Loup, après avoir passé quelques jours à Montréal, chez son beau-frère, M. Salvator Issaurel.

M. et Mme J.-A. Laferté et leur fille, Pauline, sont revenus d'un séjour de trois mois à Miami et à St. Petersburg, Floride.

M. et Mme Robert-W. Reford passent quelque temps à New-York et se sont inscrits au Waldorf-Astoria.

M. et Mme A.-W. Bishop se sont embarqués, mercredi, à bord du "Queen Mary" pour un voyage en Europe.

Sous la présidence d'honneur de Mme N.-A. Timmins, aura lieu le mercredi 20 avril, à 2 h. 30, dans les salons de l'Institution des Sourdes-Muettes, la partie de cartes annuelle de l'Ooeuvre. Les personnes dont les noms suivent ont assuré leur collaboration à cette fête de charité, ce sont: Mmes L. de G. Beaubien, N.-A. Timmins, Georges Marceau, de Québec, R.-L. de Martigny, Gustave Perrault, C.-A. Dugas, Rodolphe Tourville, Lucien Giguère, Joseph Hurtubise, H. Schmidt, Israël Tarte, Lionel Lamy, Tancrède Bienvenu, Miles Anna Masson, Cécile Desmarais, Charlotte Dansereau, Mmes J.-G. McCarthy, W.-J. Tabb, E. Barry, Anatole Vanier, Arthur Laurendeau, C.-Théo. Viau, Eugène Viau, Olivier Lefebvre, M.-D. Daveluy, Théophile Dubuc, M.-R. Portelance, C. MacDougall, J.-T. Ostell, Ludger Goulet, Raoul Grothé, Georges Savoy, Joseph Desautels, H. DuSault, Mlles Marie Monk, F. Prud'homme, Mmes Roméo Pépin, Camille Brien, S. Gonzalès, J.-W. Guimont, Samuel Saint-Jacques, A. Jolicoeur, A. Lussier, G. Jeannotte, Z. Parent, A. Bernier, E. Parent, O. Langlois, Armand Gagnon, Roméo Martineau, Roch Pinsonnault, Delvida Gagnon, Dumont Laviolette, J.-C. Lamothe, S.-A. Baulne, Arthur Duval L.-J. Lavallée, J.-Eugène Perron, Pierre Marchand, Ulric Richard, Lucien Barrette, Hermas Perras, J.-D. Beaudet, Arthur Jeffrey, Henri Hamilton, Henri Lionais, H. Deschambault, Azarias Roy, Philippe Morin, Ernest Préfontaine, Aurèle Lauzon, Arthur Paquette, Alfred Durand, Charles Timm, L. Belleau, G. de Guise, Jules Fontaine, Alfred Tremblay, Philippe Joron, Z. Leduc, J.-B. Larivière, Joseph Labbé, Juliette Brewar, Alain de Bellefeuille, Nazaire Huot, Alfred Mongrain, Wilfrid Laliberté, Alfred Lambert, L. Chainé, Ulric Corbeil, Mlles Jeanne-d'Arc Saint-Germain, Léopolda Dalceggio, Hermine Lefebvre, Mmes Xiste Lefebvre, J.-Roméo Noël, E.-L. Raynault, Willie Beaudry, U. Alexandre, Eugène Fortin, S.-W. Rhodes. Les personnes qui désirent des billets pour cette partie de cartes sont priées de s'adresser à l'Institution de la rue Saint-Denis.

Musique, chant et gymnastique à "Loisirs"

Restriction de l'activité pendant la Semaine Sainte.

Tel que promis, "Loisirs" se maintient et répond aux demandes qui lui viennent de toutes parts.

Pendant la Semaine Sainte, seules les activités ordinaires seront au programme.

La semaine de Pâques, cependant, réserve de très agréables surprises aux jeunes.

Il n'y aura pas de cinéma durant la Semaine Sainte, ni d'exercices de natation ou de culture physique. Dans ce dernier cas, il reste quelques détails à régler pour la reprise des cours. Il ne s'agit que de simples formalités qui seront remplies dans quelques jours.

Jeudi, le 14 avril, toutefois, les cours de musique instrumentale, pour garçons seulement, du moins pour le moment, seront repris chez J.-E. Turcot, 568 est, rue Sainte-Catherine, aux heures suivantes :

Après-midi

12 heures 30 — Mandoline.
1 heure 30. — Guitare hawaienne.
3 heures 30. — Guitare espagnole.

Soirée

7 heures 30. — Mandoline
8 heures 30. — Guitare hawaienne.
9 heures 30. — Guitare espagnole.

Tous les membres de "Loisirs", en possession de leur bouton ou de leur certificat, sont priés de s'inscrire aux quartiers - généraux de "Loisirs", 1037, rue Saint-Denis, personnellement, entre 3 et 5 heures, aujourd'hui, samedi 9 avril. On sait que soixante élèves seront choisis, dont vingt pour chaque jour. Ceux qui n'auront pas été désignés pour ces premiers cours auront quand même l'avantage d'être au nombre de ceux qui composeront le deuxième cours proposé pour plus tard.

Mouvements rythmés

Mlle Lucille Legault continuera ses cours de mouvements rythmés pour jeunes filles, mardi, le 12 avril, à 8 heures, dans la salle de l'école Cherrier, angle des rues Cherrier et Saint-Hubert.

Chant

M. José Delaquerrière, nouveau titulaire de ces cours, donnera un cours mixte, lundi soir, 11 avril, à 9 h. 30, et se consacrera aux jeunes garçons le mercredi 13 avril à 8 h. 30 du soir.

Il faut noter que tous les jeunes membres de "Loisirs" peuvent bénéficier, de ces cours de chant et que tous sont cordialement invités aux quartiers-généraux de l'oeuvre, 1037, rue St-Denis, où ils se donneront, aux jours et heures déjà indiqués.

Les inscriptions

On s'inscrit à "Loisirs", aux endroits suivants:

Verdun: M. Albert Gauthier, marchand de bois, 4602, rue Wellington; Pointe St-Charles: M. J.-A. Quesnels pharmacien, 2044, rue Centre; St-Henri: Librarie Lacroix, 4073, ouest, rue Notre-Dame; Rue Ste-Catherine, centre: Chez Dupuis Frères, à l'information. M. A. Choquette, tabacconiste, 4233, est, rue Ontario; Maison L.-N. Messier, département de la lingerie, pour hommes, 1551, est rue Mont-Royal; Pharmacie Trudeau 290, rue Masson; Pharmacie Doray, 6949, rue St-Denis; M. Paul Corbeil, marchand de meubles, 434, est, Boulevard Crémazie.

Ouverture de la saison de navigation sur les Grands Lacs

Le services des marchandises du Canadien National annoncent que la saison de navigation sur les Grands Lacs, entre les ports de l'est et de l'ouest du Canada, sera inaugurée par la Northern Navigation Company, le 19 avril prochain. Le premier départ s'effectuera de Point-Edward, près de Sarnia, et le navire fera escale à Sault-Sainte-Marie, Port-Arthur et Fort-William. Il y aura ensuite des départs tous les trois semaines offrant ainsi aux expéditeurs un service régulier de transport par rail et eau.

Gagnants du concours de photographie

Québec, 8. (P.C.) — M. Pierre Boyer, de Montréal (406 ouest, avenue des Pins) a gagné le quatrième prix au concours de photographie du Syndicat d'initiative de Québec. M. Olivier Drouin, de Québec, a gagné le premier prix. Plus de 700 photographies ont été exposées.

Singapour, ville forte et porte de l'Extrême-Orient

Base navale et base aérienne, carrefour de l'aviation civile et grand port de mer

Singapour, Porte de l'Extrême-Orient, a été décrit, jeudi soir, par M. John G. Bridges, secrétaire de l'Over-Seas League à la réunion d'avril de cette association, comme la plus redoutable forteresse du monde. Le conférencier a souligné la position exceptionnelle de cette île de 27 milles de long et de 14 milles de large — à peu près les dimensions de l'île de Montréal — située entre deux océans, le Pacifique et l'Indien, commandant deux continents et les pays les plus peuplés du monde. Singapour est aussi le principal port d'entrée de la Malaisie britannique et un des grands centres d'exportation d'étain et de caoutchouc.

L'histoire de Singapour ne manque pas d'intérêt. Fondée il y a 119 ans par sir Stanford Raffles, qui fit passer par traité en 1819 l'île sous la domination de la couronne britannique, Singapour compte maintenant près de 500,000 habitants. Sir Stanford Raffles eût beaucoup de difficulté à convaincre le gouvernement britannique de l'importance stratégique de la colonie. Celle-ci n'était alors qu'une terre marécageuse, infestée par la malaria, presque inhabitée et ne comptant que quelques piantations de caoutchouc.

A venir jusqu'à la grande guerre, Singapour n'était qu'un grand port de commerce. La base principale de la flotte britannique de Chine était alors Hong-Kong et encore celle-ci était loin de répondre aux exigences modernes. La base de Hong-Kong ne pouvait servir que les intérêts britanniques en Chine, contrée où l'Angleterre ne possède que peu de territoire. Il fallait une base qui puisse servir à la fois à des opérations non seulement dans les eaux de la Chine, mais encore dans l'océan Indien. C'est là une des principales raisons qui a fait préférer Singapour à Hong-Kong. Etant donné les dépenses considérables qu'aurait entrainées la modernisation de la base de Hong-Kong, on a cru qu'il valait mieux en édifier une autre, plus avantageusement située.

On commença les travaux à Singapour en 1923. Ils furent interrompus durant le régime du premier gouvernement travailliste. On les reprit en 1925 et ils furent interrompus de nouveau sous le second gouvernement travailliste. Avec le gouvernement national, ils furent poussés activement et en février dernier, le gouverneur de la colonie des Straits Settlements inaugura le grand bassin qui porte le nom du roi George VI, près de 15 ans après le début des travaux.

En 1923, le site de la base navale était une jungle, un marécage pestilentiel et des plantations de caoutchouc. Aujourd'hui, on y trouve 5,000 pieds de quai à eau profonde, pouvant accommoder les plus gros navires du monde, des ateliers, une centrale électrique, des magasins et des casernes, et en plus de la base navale proprement dite, il y a de nouvelles fortifications capables de repousser les attaques venant de l'air et de la mer. Il y a à Singapour une très forte base de l'aviation militaire, aménagée à la fois pour avions et hydravions. L'armée de l'air, en se servant de Singapour comme d'un pivot, peut rayonner dans toutes les directions et se rendre dans un temps minimum là où la défense de l'Empire est menacée.

Comme l'aéroport militaire, l'aéroport civil de Singapour a été aménagé à la fois pour les avions et les hydravions. Ses ateliers de réparation, son poste de T.S.F., son service météorologique et son éclairage comptent parmi les plus à la page. Il se trouve à un mille et demi du centre de la ville. C'est un des grands carrefours de l'aviation internationale. Les lignes commerciales britanniques, indiennes et australiennes s'y croisent.

Singapour est et restera probablement un point entre les deux moitiés de l'Empire britannique. Ses bases et ses fortifications ont coûté aux contribuables anglais des millions de dollars. Ces dépenses auront atteint leur but si elles auront servi à décourager l'agression et à sauvegarder la paix en Extrême-Orient, a conclu M. John J. Bridges.

Sir Henry Gray présidait. La réunion a eu lieu à l'hôtel Berkeley. La conférence de M. Bridges était illustrée de projections lumineuses.

LES "TOQUES"

● **Récompense bien méritée d'une longue attente. La tire chaude est versée sur la neige et convertie en "toques".** (Photo Canadien National).

Souscripteurs

à la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises

Ont souscrit $100 et plus

Commission des Ecoles Catholiques de Montréal ($19,113.66 plus $1,343.72 additionnelle)	$20,457.38
Les employés des Travaux de Chômage de l'Ile Ste-Hélène ($247.40 plus $12.30 additionnelle)	259.70
Z. Bouchard	200.00
Succession Eugène Laramée	150.00
Café Martin, Limitée	115.00
Executive Grand Council Order Sons of Italy in Canada	105.00
Duval Motors, Ltd	100.00

$80

M. et Mme Marc Jarry

$75

M. l'abbé Henri Deslongchamps

$60

Comptoir Nat. Enr. Lorenzo Thibault
Ovide Taillefer

$55

Employés Dominion Shoe, Ltd.

$51.65

Photogravure Nationale, Ltée: (La Cie $25 — Les employés $26.65)

$50

Chanoine Z. Alary
Mme A. Berthiaume
Mlle A. Boucher
M. l'abbé J.-E. Charbonneau
Chevaliers de Colomb Conseil St-Henri
Cong. D. de Ste-A. Par. St-Vinc.-de-Paul
J.-A. Desrochers
M. et Mme G. Dufour
A.-L. Dupont, Ltée
Hector Dupuis
Léopold Ferland
M. l'abbé J.-O. Fleury
Zéphirin Joubert
Mme W. Labrèche
Jean Laporte
Mme G. Marchand
Mme Alph. Patenaude

$45

Louis-Philippe Lesage

$39

Cong. Dames de Ste-Anne, Paroisse St-Joseph

$35

Léo Feldman

$30

Biron & Poirier
Collège St-Laurent
Eugène Doucet
C.-N. Monty
Charles Rolland

$27.50

L.-A. Marchessault

$25

Anonyme
Anonyme
Anonyme
Anonyme
Anonyme
Ass. Cath. Voyageurs de Com. Sec. Mt-R.
W.-E. Baldwin
M. et Mme Pierre Beauchemin
L.-J.-O. Bélanger
Hector-A. Bernier
Bonneville, Smith Ltd
R.-A. Brock
Mlle Berthe Brunelle
Ludger Charron
M. l'abbé L.-P. Choquet
Louis-A. Clément
Rod. Corbeil
Dom. Wire Rope & Cable Co., Ltd
Anatole Gaudry
Ed. Gohier, jr.
Mme Paul Goulet
M. l'abbé J.-A. Graton
Dr. Thomas Guimond
Hôtel de la Salle
Francis Joly
Mme Raymond Kelly
René Labelle
Robert Lafleur
Paul Lafontaine
Nap. Lagacé
Mme B. Lapointe
Laprairie Co. Inc.
F.-J Leduc
P. Lemieux
Wilfrid Lemoine
Les Epiciers Modernes, Ltée
Paul-H. Lévesque
R.-W. Lovell
McGregor Paper & Bag Co. Inc.
A.-Papineau Mathieu
Modern Motor Sales, Ltd
M. l'abbé A. Moreau
M. l'abbé J. Paquin
Mme A.-H. Paradis
Parent, Goyer & Cie
Léo Patenaude
Dr J.-R. Pépin
Pharmacie West Hill
Mme F.-H. Phelan
Adhémar Raynault
Candide Rochefort
Gullio Romano
Roch Ste-Marie
Albert Sansoucy
R.-N. Taylor Co., Ltd

Examen des ordres d'internement à l'hôpital Homewood

L'enquête sur l'internement de M. Angus McIntosh se poursuit à Guelph

"Un gentilhomme"

Guelph, Ontario, 8. (P.C.) — Le commissaire F. H. Barlow a décidé hier à la suite d'une demande qui lui a été faite à ce sujet, de s'informer s'il n'existe pas à Guelph "une certaine clique de docteurs auxquels on s'adresse particulièrement pour obtenir des ordres d'internement" au sanatorium Homewood. Un représentant du sanatorium a nié que celui-ci favorise certains médecins plutôt que d'autres à ce sujet. "Il serait difficile, dit-il, de trouver à Guelph un médecin qui n'a pas été appelé au sanatorium pour une raison ou pour une autre."

Un ancien employé du sanatorium, qui a témoigné aujourd'hui, a déclaré qu'il lui paraissait bien exact qu'on ait gardé M. McIntosh trop longtemps au sanatorium. Pendant tout le temps qu'il a été là, dit-il, M. McIntosh a toujours agi comme un gentilhomme parfaitement sain d'esprit.

Il y a eu négligence de part et d'autre

North-Bay, 8. (P.C.) — Le jury de la Cour d'Assises a accordé hier $702 en dommages à Josaphat Duval, Clorinthe Duval et Rita Duval, tous de Montréal, dans une poursuite intentée par eux contre Arthur J. Murphy à la suite d'un accident d'automobile. Murphy, qui est d'Haileybury, a obtenu $231 sur une demande reconventionnelle. La demande initiale des parties demanderesses était pour $8,186. Le jury a constaté qu'il y avait eu négligence de part et d'autre.

Banquet au Père Benedetto Maltempi

A l'occasion de sa nomination à la chevalerie de la Couronne d'Italie, le révérend Père Benedetto Maltempi, o.s.m., sera l'hôte d'un banquet qui sera donné à l'orphelinat italien, le 15 mai, sous la présidence du Col Paolo De Simone, consul d'Italie, et de personnages distingués. Ce banquet est sous les auspices du cercle catholique San-Pélégrino-Laziosi.

Réception

Dimanche soir, à 8 h. 15, à la salle Lemoine, située au coin de la 7e avenue et de la rue Masson, un comité de citoyens donnera une réception en l'honneur de M. J.-S. Woodsworth et de Mme MacGinnis. Le public est invité.

Feuilleton du "Canada" — **ESPOIR BRISÉ** — *Roman de Xavier Chantebrune*

No 4 *9 avril 1938*

(suite)

Enfin décidé par ce radieux souvenir, Jacques Pelletier calcula:

—Y étant allé hier, je ne puis pas y retourner aujourd'hui. Ce serait trop précipité, indiscret, inconvenant... Mais j'irai demain, oui, demain. Il me tarde tant d'être fixé sur ses vrais sentiments à mon égard et de savoir jusqu'à quel point j'ai le droit d'espérer!

Car, maintenant, il analysait mieux ses craintes. Il appréhendait surtout qu'il n'y eût pas un équilibre suffisant entre l'affection fraternelle, la tendresse admirative qu'elle lui manifestait et l'élan passionné qui le portait vers elle.

Et, tout au fond de son coeur éperdu, il songeait avec cette humilité totale, cette complète abnégation qui est la marque des amours irrévocables:

"Oh! certes, je ne serai point assez fou pour demander qu'elle m'aime autant que je l'aime. La partie n'est pas égale, et en amour, du reste, on n'est jamais à égalité... Tout ce que j'ambitionne, c'est qu'elle me fasse confiance et qu'elle permette à mon coeur de se donner libre cours, pour qu'elle soit la plus adorée de toutes les femmes."

C'est donc dans ces sentiments de ferme espérance et de dévouement exalté qu'il aborderait Françoise en vue des suprêmes aveux.

... ...

Ce n'est que le lendemain, en arrivant rue de Lisbonne, à l'heure où il savait trouver Mme d'Aubigny qu'il reprit conscience de la réalité. Non sans un frémissement, certes! car s'il s'énumérait tous ses motifs d'espérer, il ne pouvait, quoi qu'il en eût, se dissimuler les raisons qu'il lui restait de craindre.

Il sonna, et le domestique qui vint lui ouvrir le salua avec une obséquiosité souriante, qui signifiait qu'il se rappelait la précédente visite et qu'il lui faisait, d'ores et déjà, le grand honneur de le tenir pour un familier de la maison.

—Pourrai-je voir Madame d'Aubigny? demanda le jeune homme en s'efforçant de prendre un ton détaché, bien que son coeur battit à tout rompre.

Mais certainement, Monsieur! répondit le valet sans l'ombre d'une hésitation; Madame est au salon, et je vais vous introduire tout de suite.

Tant d'assurance et si peu de protocole donnèrent à penser à Jacques que le domestique avait reçu de sa maitresse des instructions pour le recevoir dès qu'il se présenterait. Cela lui fut d'une impression réconfortante.

Par contre, il eut une sensation fort nette de malaise en distinguant un bruit de voix qui venait du salon.

—Madame d'Aubigny n'est pas seule, observa-t-il. Je ne voudrais pas la déranger...

—Mais aucunement, Monsieur! fit le valet avec vivacité. Madame m'a bien recommandé de vous faire entrer chaque fois qu'elle serait là, et même de vous prier de l'attendre si, par hasard, elle s'absentait pour un moment.

—Ah! bien, fit le jeune homme, soulagé.

Toutefois, il déplorait "in petto" qu'elle eût une visite à l'instant précis où il eût tant désiré un tête-à-tête avec elle.

Enfin, peut-être que le fâcheux qui l'assiégeait en cet instant aurait la bonne idée de céder la place au nouvel arrivant.

Déjà le domestique ouvrait la porte du salon et s'effaçait pour livrer passage à Pelletier.

A son entrée, Françoise qui était assise dans un fauteuil, tourna la tête et se leva vivement pour accueillir son visiteur. Celui avec qui elle était en conversation se dressa également.

En apercevant ce dernier, Jacques dissimula avec peine une impression de gêne, de surprise et de déception.

C'était un homme de quarante-cinq ans environ, de haute taille, aux traits durs, au regard aigu et dont les cheveux coupés court commençaient à grisonner sur les tempes.

Françoise fit trois pas à la rencontre de l'arrivant et lui tendit la main qu'il porta à ses lèvres d'un geste machinal mais avec un certain malaise, tandis qu'elle lui disait avec un enjouement peut-être un peu affecté:

—Ah! Monsieur Pelletier, que c'est gentil de ne pas avoir oublié votre promesse! Permettez que je vous présente.

Et, se tournant vers l'autre visiteur:

—Monsieur Jacques Pelletier, un Français du Canada; a fait partie, en 1918, du corps expéditionnaire qui a si vaillamment lutté pour la France...

"Outre beaucoup de gloire et de galons, il a récolté de graves blessures, et c'est à l'hôpital où j'étais infirmière que nous avons fait connaissance...

Et tandis que le grand monsieur aux tempes grises s'inclinait pour saluer, la jeune veuve reprit:

—Monsieur Pelletier, je vous présente Monsieur Georges Laroche, mon fiancé...

Son fiancé!... Jacques eut comme un éblouissement et faillit chanceler. La foudre tombant soudainement à ses pieds ne lui aurait pas produit une commotion plus forte. Comment eût-il pu prévoir une telle catastrophe?...

Son fiancé! Ainsi cette veuve qu'il avait crue définitivement libérée de tous liens était déjà reprise par de nouveaux engagements!

Et, lors de leur entretien, deux jours avant, elle n'avait pas soufflé mot de cela! Pas une allusion, rien! Pourquoi?...

Certes, Jacques n'avait aucun droit sur sa vie, et elle ne lui devait nul compte de ses actes. Mais enfin, pourtant!... Lorsqu'elle lui avait annoncé ses premières fiançailles, en 1918, n'avait-elle pas laissé deviner un regret? Et pouvait-elle faire moins, maintenant?

Mais, au fait, ce regret n'était-il pas précisément impliqué dans le silence même que la jeune femme avait cru devoir observer l'avant-veille quant à ses nouvelles fiançailles?

Le ton de la présentation ne marquait d'ailleurs pour le fiancé aucune sympathie apparente? Il n'y avait dans la voix aucune inflexion significative. Elle avait énoncé cela par pure obligation mondaine, dans l'unique but d'éclairer une situation.

Mais Jacques en était demeuré si abasourdi qu'il ne trouvait pas un mot à répondre, pas un sentiment, même banal, à exprimer. Les plus ordinaires formules de politesse, le plus vulgaire compliment de circonstance lui faisaient soudain totalement défaut.

Sous l'influence d'un navrement indéfinissable, il s'était tu et ne parvenait point encore à s'arracher à ce mutisme stupide et humiliant. Son cerveau surchauffé était comme un tourbillon d'où il eût vainement tenté d'extraire une pensée logique.

Très certainement, Françoise avait compris ce qu'éprouvait Jacques, et deviné son désarroi sous un coup si brutal.

Quant à M. Laroche, il considérait avec surprise ce grand jeune homme qui, au lieu de lui adresser ses félicitations et lui serrer la main, se dandinait gauchement sans rien dire. Toutefois, il était visiblement intrigué par cette attitude insolite et s'efforçait de se l'expliquer.

Françoise dut donc intervenir pour "sauver la face" au jeune Canadien. Et ce fut elle qui parla. Elle le fit avec une bienveillance que Jacques seul eût pu mesurer et apprécier, s'il n'avait été en proie à un trouble si profond.

Elle raconta à M. Laroche comment elle avait connu M. Pelletier, ce qu'elle savait de lui; de son courage sur le champ de bataille; de l'action héroïque au cours de laquelle il avait été si terriblement blessé; de son admirable stoïcisme au milieu des souffrances. Elle omit simplement d'insister sur son rôle personnel de "charmeuse" et de "petite fée".

—Monsieur Pelletier, conclut-elle, s'est souvenu de ces jours douloureux et, de passage à Paris, il a voulu rendre visite à son ex-infirmière.

M. Laroche avait écouté poliment, mais d'une oreille distraite, comme on écoute un récit ennuyeux. Il avait regardé le jeune homme, affectant d'abord de s'intéresser à ses prouesses guerrières; puis, tout en faisant semblant de suivre la conversation, il avait pensé à autre chose.

Dans l'intervalle, Jacques était enfin parvenu à se ressaisir et à placer quelques phrases de temps à autre.

Mais, sitôt qu'il crut pouvoir le faire sans paraitre incorrect, il prit congé de Mme d'Aubigny. Maintenant, il avait hâte d'être loin, de se retrouver seul avec son coeur meurtri, dans le deuil de ses espoirs écroulés et de ses rêves évanouis.

Il était venu plein de confiance et d'allégresse, il repartait ivre de chagrin et d'amertume, honteux de la présomptueuse naïveté qui l'avait poussé dans une si piteuse aventure.

—Comme si l'on pouvait ressusciter le passé! songeait-il. Insensé que j'étais!... Non, il n'est pas vrai que la même heure puisse sonner deux fois!

— V —

Ah! combien cette nuit-là fut différente des deux qui l'avaient précédée!

Depuis qu'il avait quitté Françoise et l'insoupçonné fiancé de celle-ci, Jacques n'avait cessé de retourner dans son esprit les données du problème.

Croyant revoir une Françoise mariée, il l'avait trouvée veuve.

La supposant tout à fait libre, il avait jugé le moment favorable pour lui déclarer son amour et lui demander sa main.

Or, elle était de nouveau fiancée.

Le cas, en soi, n'avait rien de particulièrement exceptionnel. Il est très normal et légitime qu'après trois années de veuvage, une femme de vingt-six ans songe à refaire sa vie.

Mais ce point de vue, purement objectif, ne pouvait prévaloir aux yeux d'un amoureux déçu.

Une question dominait toutes les autres : pour la deuxième fois, il assistait à l'écroulement de ses espérances. Mais, aujourd'hui, la catastrophe lui était bien autrement sensible et cruelle qu'elle ne l'avait été sept ans avant.

Jamais il n'eût cru possible un tel déboire après un espoir si raisonnable et si fondé, après une chance si nettement affirmée.

Que faire? Y avait-il même quelque chose à faire? Profondément abattu par un choc si rude et si imprévisible, Jacques se posait la question avec perplexité.

Pourtant, comme toujours un peu d'espoir subsiste au fond des plus grands découragements, le jeune homme, tout navré et déprimé qu'il fût, ne se trouvait nullement disposé à la renonciation pure et simple. Il n'admettait pas que le partie fût irrémédiablement perdue.

Et, d'abord, les choses étaient-elles ainsi qu'il avait cru les voir, sous l'impression de sa première surprise? Il finissait par en douter et, en tout cas, cela méritait d'être examiné de plus près.

Car enfin, était-il possible que Françoise, de nature si fine, si délicate dans ses manières, si profondément sensible et si avide de tendresse, se fût éprise de ce George Laroche, de vingt ans plus âgé qu'elle, si dur d'aspect, d'âme sèche et froide, de façons rudes et autoritaires, tel qu'il était apparu à Jacques, ou tel qu'il l'avait deviné dans cette funeste rencontre.

(à suivre).

M. Bray recommence de dénoncer l'administration des secours directs

C'est la troisième administration que cet échevin critique et accuse à l'hôtel de ville

"Caucus" jeudi

La kyrielle d'accusations et de critiques lancées jadis par l'échevin Allan Bray contre les commissions Terreault et Panet, a repris hier par ce même échevin, mais, cette fois, c'est contre la Division du Chômage Beaudet-Dansereau que ces dénonciations sont dirigées. Hier matin, l'échevin de Saint-Henri monta au comité exécutif et fit une colère au président, M. Ovide Taillefer. Les colères de M. Bray ont toujours pour effet de jeter le président de l'Exécutif dans des transes, surtout quand M. Jeannotte est absent.

M. Bray, qui occupe présentement les fonctions de "leader" du conseil, a annoncé à l'issue de cet entretien, qu'il convoquera un "caucus" pour jeudi matin et qu'il y dénoncera publiquement les administrateurs de la Divsion de Chômage.

Voici les principales accusations que M. Bray porte contre l'administration des secours depuis la nominaton de MM. Beaudet et Dansereau :

"1.—Ils n'observent pas les lois. La loi dit qu'un chômeur secouru a le droit de gagner jusqu'à $3 par semaine, sans subir de diminution de ses allocations. Or, la Division du Chômage a coupé les secours à des chômeurs qui gagnaient $1.50 et $2 par semaine.

"2.—Ils se ont entendus avec des employeurs pour que ceux-ci refusent de donner des lettres à leurs anciens employés, de sorte que les employés devenus chômeurs ne peuvent avoir droit aux secours, parce qu'ils n'ont pas de lettre de leurs anciens employeurs.

"3.—Ils limitent à 30,000 le nombre des secourus, quelles que soient les misères causées et le nombre des chômeurs qui ont droit aux secours. Ils ont fixé le chiffre de 30,000, et ils ne le dépassent pas. Je sais que c'est le comité exécutif qui leur a donné des ordres à cet effet, comme je sais que le comité exécutif dégage sa responsabilité. Mais c'est vrai.

M. Ovide Taillefer

Interrogé au sujet de cette accusation, M. Ovide Taillefer, président du comité exécutif, a déclaré que le comité exécutif n'avait jamais donné à la Division du Chômage l'ordre de limiter à 30,000 le nombre des secourus.

"Il vont sortir"

Les expressions que M. Bray utilisait naguère, il y a à peine un an, pour critiquer le général Panet, et il y a quelques années pour dénoncer la commission Terreault, il utilise aujourd'hui contre MM. Beaudet et Dansereau.

"Ils vont respecter la loi et les règlements," dit-il, "ou bien ils vont partir. Je vous le dis, qu'il vont sortir ! Ce n'est pas humain, les chômeurs ont droit à plus de considération. Ils sont obligés de respecter les lois et ils n'ont pas le droit de faire souffrir des famille, même si ce sont des familles de chômeurs."

Il a ajouté que le "caucus" dont il parle sera convoqué pour 11 heures jeudi matin. Lundi matin, il y a "caucus" sur la question de l'électricité, et lundi après-midi, séance du conseil. On s'attend à ce que le "caucus" ou la séance se continue mardi.

La séance du comité chargé de trouver un système d'administration est remise

Le comité chargé de la recherche d'un nouveau système d'administration n'a pas siégé hier après-midi. La plupart de ses membres étaient à Québec, où M. B. Languedoc, représentant du Comité des citoyens, a fait adopter un amendement au bill de Montréal autorisant le gouvernement à permettre un referendum au mois de décembre à Montréal.

Les échevins, à l'hôtel de ville, ont déploré le fait que ce comité n'a pas siégé dans l'après-midi. Plusieurs ont manifesté de la surprise de ce que des membres de ce comité faisaient des représentations à Québec. Ils se demandent quand ce comité commencera l'étude du système d'administration de la Ville.

CANADIENNE D'INDOCHINE

● Mme Mettel, autrefois de Montréal qui, depuis quelques années, habite l'Indochine, où son mari possède une grande plantation de caoutchouc, est arrivée hier à la gare Windsor, de Vancouver où elle a débarqué ces jours derniers du paquebot "Empress of Russia" du Pacifique Canadien. Mme Mettel, dont le nom de fille est Marthe Forté, est venue au Canada pour rendre visite à ses parents. En Indochine, elle habite Saïgon. (Photo C.P.R.)

Un garçon de 15 ans a été appréhendé hier à la suite d'un grave accident d'auto

Un garçon d'une quinzaine d'années, domicilié rue Hermine, a été appréhendé, hier après-midi, par l'escouade contre les homicides, qui est commandée par le lieutenant-détective Therrien, sous les ordres de l'inspecteur Armand Brodeur, directeur de la Sûreté municipale. Le jeune inculpé, qui doit comparaître aujourd'hui, sous l'accusation d'avoir volé une auto et de n'avoir pas stoppé après un accident, a été placé sous arrestation à la suite d'un accident survenu mardi soir, près de l'angle des rues St-Georges et Lagauchetière. M. Lloyd Lycon, âgé de 38 ans, domicilié au 993, rue St-Antoine, fut la victime de cet accident. Il fut transporté à l'hôpital St-Luc, où les médecins constatèrent qu'il était blessé à la tête et qu'il avait les deux jambes fracturées. Il est encore à l'hôpital, où l'on nous déclare que son état est grave.

"La Dominion Textile viole un contrat qu'elle s'est engagée à respecter devant M. Duplessis"

"Cette compagnie veut détruire les syndicats catholiques en imposant ses "conseils du travail", dit le président de la Fédération du textile, M. Albert Côté

"Ces conseils sont des ateliers fermés"

M. Albert Côté, président de la Fédération Nationale Catholique du Textile, nous remet le communiqué suivant, dans lequel il commente la formation des "conseils de travail" préconisés par la compagnie Dominion Textile, ces jours derniers :

"La compagnie Dominion Textile a fait distribuer dans ses filatures, il y a quelques jours, une brochure intitulée "Conseil du Travail". Cette brochure est un code antisocial que la compagnie cherche à imposer à ses ouvriers, si l'on s'en rapporte à l'article 16, qui se lit comme suit : "Ce plan entrera en vigueur à compter du moment que les employés en auront pris connaissance". Les ouvriers et ouvrières de l'industrie textile ont compris que l'initiative de la compagnie Dominion Textile était une canaillerie, et que la proposition des employeurs était marquée au coin de la plus grande hypocrisie. De toute évidence, la Dominion Textile tente de détruire les syndicats et la fédération. Mais, dans tous les centres, les ouvriers et ouvrières, au lieu d'endosser l'attitude de la compagnie, se sont ralliés avec plus de solidarité que jamais aux syndicats affiliés à la fédération. Ce fait démontre à quel point la compagnie a été malhabile dans sa procédure.

"Si les ouvriers et ouvrières du textile acceptaient la formation de conseils du travail, ils se trouveraient à abandonner des privilèges auxquels ils ont droit, soit en vertu du droit naturel, soit en vertu des lois ouvrières actuelles. Mais nous savons qu'ils ne feront pas cela.

"En plus d'avoir distribué ses livrets de constitution des conseils de travail, la compagnie Dominion Textile a aussi distribué un feuillet sur lequel on lit: "Dans un but de continuation, les représentants actuels aux divers comités collectifs locaux, travaillant présentement dans les différentes filatures concernées, deviennent automatiquement membres des Conseils du Travail comme représentants des départements de la filature où ils sont employés". Cet article élimine automatiquement des conseils de travail les agents d'affaires des syndicats, membres des divers comités collectifs locaux, étant donné que la compagnie garde seulement dans ses conseils de travail les représentants **"travaillant présentement dans les différentes filatures"**. De plus, à notre sens, la compagnie commet une grave illégalité, car elle n'a pas le droit de modifier la composition des comités collectifs locaux, lesquels sont constitués pour rester en fonctions jusqu'à l'expiration du contrat collectif actuel. En tout cela, la compagnie n'a pas consulté ses ouvriers, et elle viole cyniquement un contrat collectif qu'elle s'est engagée à respecter, il y a quelques mois, devant le premier ministre de la province. La compagnie, en plus de se moquer de ses ouvriers, se moque du premier ministre de la province de Québec.

"Les conseils du travail que la compagnie Dominion Textile veut instituer ne sont qu'une tentacule qui s'ajoute à la pieuvre qu'est la compagnie, tentacule qui servira à étouffer les syndicats, puis les ouvriers eux-mêmes. De plus, il semble bien que le but de la compagnie est d'éviter toutes les lois provinciales et fédérales susceptibles de rendre service aux ouvriers. La compagnie défie ainsi les autorités constituées, elle défie le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, et il y a lieu de croire que ces gouvernements coopéreront étroitement avec la Fédération du Textile pour mettre à la raison la compagnie Dominion Textile.

"Par ses conseils du travail, la compagnie veut régler la question des salaires, des heures de travail, conditions de travail, hygiène, conflits, etc. Elle s'est constituée à la fois employeur, législateur, agent d'affaires et juge. La Dominion Textile fait comprendre par là qu'elle n'a pas confiance dans les syndicats professionnels, ni dans les législateurs choisis par le peuple, ni dans les tribunaux institué en vertu de la constitution du pays.

"Le conseil du travail, de toute évidence, veut remplacer le syndicat. C'est du droit naturel dirigé. C'est une violation du droit d'association. Et c'est la formation du plus inébranlable des "closed shops". En faisant passer par les conseils de travail, qui ne sont ni des corps incorporés ni même des associations "bona fide", les questions mentionnées plus haut, la compagnie met en même temps lesdits conseils dans l'impossibilité de faire respecter les engagements de la compagnie, si elle les viole, parce qu'aucun conseil ne pourra poursuivre la compagnie. Une fois embrigadés dans les conseils du travail, les ouvriers et ouvrières de la Dominion Textile ne pourront bénéficier ni de la loi des Syndicats Professionnels, ni de la loi des Conventions Collectives, ni de la loi des Salaires Raisonnables, ni de la loi de conciliation et d'arbitrage, parce qu'une fois embrigadés dans lesdits conseils, les ouvriers auront remplacé les syndicats professionnels par ces conseils du travail; ils auront mis de côté les contrats collectifs et les ordonnances, pour s'en tenir à l'échelle de salaires que la compagnie voudra bien fixer; ils se priveront de la loi de conciliation et d'arbitrage parce que les conflits devront être réglés par l'intermédiaire des nouveaux organismes; et ils n'auront pas droit de recours devant les tribunaux parce qu'il est dit, Art. 12, troisièmement: "Après due considération de la cause, le Directeur gérant fera connaître sa décision qui sera finale."

"Dans chaque conseil du travail, la compagnie contrôlera d'abord le président et le secrétaire. En effet, il est dit à l'article 9, premier alinéa: "Le surintendant du moulin, ou celui qu'il aura désigné, agira comme président du Conseil du Travail à toutes ses assemblées. Un secrétaire sera aussi nommé par le surintendant..." A-t-on déjà vu pareil exemple de dictature ?

"Dans ses conseils du travail, la compagnie Dominion Textile (et ce sera la même chose à la Montreal Cotton et à la Drummondville Cotton) rend le vote obligatoire. L'ouvrier ne peut s'abstenir de voter, même s'il ne sait pas écrire. On lit à l'article 5, sixième disposition: "Un bulletin de scrutin sera remis à chaque employé, et il y marquera (ou quelqu'un le fera pour lui) le nom de la personne qu'il désire mettre en nomination." La compagnie ne prévoit pas, à dessein sans doute, qui nommera la personne qui inscrira, au nom d'un ouvrier qui ne sait pas écrire, le nom du candidat sur le bulletin.

"Mais il y a plus. Il est particulièrement intéressant, ou plutôt révoltant, de voir de quelle manière se fera le dépouillement du scrutin. Lisons la huitième disposition de l'article 5 : "Lorsque tous ceux qui le désirent auront voté, un représentant de la Direction, en présence d'un représentant temporaire des employés, ouvrira la boîte et comptera les votes." Il n'est pas prévu ici qui nommera le représentant temporaire des employés. La compagnie s'en chargera sans doute pour éviter les retards ennuyeux. Lorsqu'on connaît le dossier de la Dominion Textile, il n'est pas osé de faire des suppositions qu'elle n'aimera pas. D'ailleurs c'est la Direction qui annoncera le résultat des élections. "Lorsque l'élection des représentants des employés aura été faite, lit-on à l'article 6, la Direction fera connaître les noms des représentants dans le conseil du travail."

"La compagnie, dans le but sans doute de ne pas influencer les conseils de travail, prévoit ce qui suit à l'article 9, nos 5, 6 et 7 :

5) La Compagnie fournira à ses frais un endroit convenable pour les assemblées du Conseil du Travail ainsi que la papeterie et tout autre item nécessaire.

6) Les employés agissant comme membres du Conseil du travail recevront de la compagnie leur salaire régulier durant le temps qu'ils seront absents de leur ouvrage et que nécessitera leurs fonctions comme représentants les employés. Les employés travaillant à la pièce seront payés selon le taux horaire équivalent à leur salaire hebdomadaire.

7) Le Conseil du Travail pourra préparer et faire afficher dans le moulin des rapports des affaires transigées et les frais en seront à la charge de la compagnie.

"Et voilà à quel point la Dominion Textile tient à manifester sa sollicitude pour ses employés. Elle prend tout à ses frais, même s'il doit y avoir des cigares dans le "tout autre item", mais naturellement cela coûtera moins cher que la demie d'un pour cent d'un comité paritaire ou la taxe d'un pour cent de l'Office des Salaires Raisonnables.

"Il est bien inutile de poursuivre ces commentaires. Les ouvriers et ouvrières du textile ont compris. Il faut plus que jamais que les syndicats vivent et que la fédération soit puissante. Donnez-nous votre coopération comme par le passé, et les difficultés à travers lesquelles nous passons présentement seront aplanies."

Partie de sucre de la jeunesse libérale de Saint-Jacques

Une partie de sucres aura lieu, demain, à l'île Perrot, chez M. Conrad Daoust. Tous les jeunes libéraux sont cordialement invités ainsi que leurs amis. Les conseillers législatifs qui ont voté pour les articles 19 et 20 ne sont pas invités. Pour tout renseignement, s'adresser à LA. 6417, à FR. 0056 ou à FR. 3048.

AU CONGRES PROVINCIAL DE LA LEGION CANADIENNE

● Hier midi, à l'hôtel Queen's, a eu lieu le déjeuner inaugural du congrès provincial annuel de la Légion canadienne. On y remarquait, à la table d'honneur : (ci-haut, de gauche à droite) Le Lt-Col. H.-H. de Martigny, le Lt-Col. J.-D. Brousseau, M.D., le major G.-C. Burbidge, M.C., M. A.-L. Taylor, M. E.-J. Struthers, D.C.M. et le colonel C.-B. Price, D.S.O., D.C., M.V., D.A.D.C. Après le repas, il y eut une cérémonie au cénotaphe du square Dominion; la photo ci-contre en représente une scène. (Photo CANADA)

La contre-offensive allemande de 1918 et les Canadiens

Le 9 avril 1918 commença la pire période du dernier effort des Allemands

A Vimy

(Presse canadienne). — Lorsque les armées allemandes se lancèrent désespérément à l'attaque en mars 1918, dans un dernier effort pour transformer leur défaite, qui s'annonçait prochaine, en victoire, et qu'elles s'efforcèrent de s'emparer d'Amiens et d'avancer sur tout le territoire situé au nord de Campiègne, les Canadiens se trouvaient en avant de la crête de Vimy et c'est là que les Allemands les retrouvèrent, fortement retranchés, au début d'avril.

Sir Douglas Haig avait été obligé de retirer des troupes de son front nord pour faire échec à l'avance allemande au sud, de sorte que le secteur qu'avaient à défendre les Canadiens était fort étendu. De fait, il mesurait quelque trente milles de front, depuis Neuville Vitasse jusu'à la côte 70, au sud du canal La Bassée.

C'était les Canadiens qui, le 9 avril 1917, avaient pris la crête de Vimy et, à aucun moment, ils n'avaient été au cours de l'année en danger de perdre leurs positions. Ils avaient construit de solides défenses et étaient décidés à ne jamais laisser les Allemands reprendre la crête. Et ceux-ci le savaient si bien qu'ils n'avaient fait aucune tentative sérieuse pour en déloger les Canadiens, malgré l'importance stratégique que la possession de cette crête eût eu pour eux.

Le jour de l'anniversaire de la prise de Vimy, il y vingt ans aujourd'hui, marqua le début de la pire période de la contre-offensive allemande de 1918. Le matin du 9 avril, l'ennemi lança ses troupes sur toute la ligne anglaise et obtint sur plus d'un point un succès immédiat.

Enfant victime d'un étrange accident

Un jeune homme l'aurait brûlé en lui lançant au visage un bâton enflammé

Souffrant de brûlures au visage et au cuir chevelu, William Byford, un garçonnet de 6 ans, dont les parents habitent le 7071, rue De St-Vallier, a été transporté, de bonne heure hier après-midi, à l'hôpital Ste-Justine.

D'après les renseignements recueillis hier soir, l'enfant aurait été blessé par un jeune homme de 19 ans. Celui-ci aurait pris un bâton et une feuille de papier et, après avoir enflammé le papier, il l'aurait lancé sur l'enfant. La police a été alertée et le sergent-détective Plouffe et l'agent Demers, de l'escouade de la radio-police, se rendirent sur les lieux afin de faire les constatations d'usage. Des limiers de la Sûreté municipale conduisent une enquête judiciaire.

"Partie de sucre" des échevins, dimanche

Il y aura, dimanche, une "partie de sucre" chez le maire de la paroisse de l'Ile-Perrôt, M. Albert Lalonde. L'organisateur de cette fête est l'échevin Allan Bray, qui a invité les échevins et les hauts fonctionnaires municipaux. Cet échevin, expert en surplus, avait fixé la contribution de chacun à $1.50, mais, prévoyant un surplus, il se ravisa et la diminua à $1.25. Les échevins se demandent ce qu'il a retranché du programme ou du menu!

LE BAL DE VIMY

● Le Lt-Col. Henri DesRosiers, D.S.O., organisateur en chef du bal de Vimy, qu'il présidera, ce soir, à l'arsenal des Fusiliers Mont-Royal, 3721, rue Henri-Julien. Ce grand bal de charité marquera le 21e anniversaire de l'éclatante victoire des troupes canadiennes à Vimy. Le bal coïncide avec le congrès provincial des légionnaires canadiens de la province.

M. Léon Trépanier doyen du conseil

On ne sait pas encore s'il y aura élection complétaire dans Sainte-Anne

Les membres du conseil municipal et les hauts fonctionnaires assisteront aux funérailles de leur défunt collègue, M. Thomas O'Connell, doyen du conseil municipal où il représenta le quartier Ste-Anne pendant 32 ans. C'est l'échevin Léon Trépanier, du quartier Lafontaine, qui lui succède comme doyen du conseil. M. Trépanier prendra possession du fauteuil du doyen dans un mois.

On ne sait pas encore s'il y aura des élections pour élire un successeur à l'échevin de Ste-Anne. Il semble qu'il y a de l'opposition à une élection complémentaire maintenant. Cependant, comme il reste encore huit mois avant les élections générales, il est plus que probable que les échevins insisteront pour que les brefs soient émis aussitôt que possible. D'après le règlement, le greffier est censé émettre les brefs dix jours après que le siège est déclaré vacant et les élections ont lieu trente jours après.

La cause des cinq hommes accusés de supposition de personne, à Drummondville

Drummondville, 8. (Du correspondant du **Canada**) — Dans la cause de Dionne, Brun, Champagne, Normandin et Rouleau, accusés d'avoir "aidé, incité, poussé ou participé à la commission de l'infraction qualifiée de supposition de personnes" aux dernières élections municipales, une requête a été accordée par l'hon. juge Noël Belleau, de la Cour supérieure, en date du 5 avril, demandant une émission de brefs de prohibition contre le tribunal des juges de paix et Me Roger Séguin, recorder de la Cité de Drummondville, agissant comme juge de paix, et Louis Métayer bourgeois. Ces cinq brefs de prohibition ont été émis hier.

CAMBRIOLAGE

Aux petites heures, hier matin, des cambrioleurs s'introduisirent dans l'immeuble du cinéma Starland, situé, boulevard St-Laurent, et firent main basse sur $10 et brisèrent les cadenas des loges du théâtre. La Sûreté municipale a été alertée.

La famille Petit va poursuivre la Ville de Montréal

L'enquête de la police municipale a été ajournée à la suite de cette nouvelle

Arthur Petit va mieux

Un avis a été envoyé hier aux quartiers généraux de la police municipale par Me Lyon-W. Jacobs, annonçant une action était instituée contre la Ville de Montréal, par la famille d'Arthur Petit, qui fut gravement blessé d'une balle de revolver tirée par un agent de la radio-police. L'enquête de la police, commencée il y a environ une semaine, a été ajournée indéfiniment. On sait déjà que Me Jacobs, C. R., procureur de la famille Petit, n'a pas été admis à l'enquête des assistants-directeurs et des inspecteurs de la police municipale sur cette malheureuse affaire.

Les autorités de l'hôpital Notre-Dame nous déclaraient hier que le jeune blessé, qui a été transporté à cette institution après avoir été blessé par l'agent Lucien Rochon, allait un peu mieux.

Le jeune patient, dont un poumon a été transpercé d'une balle de revolver, est à l'hôpital depuis onze jours.

"Accident probable"

Un verdict d'accident probable a été rendu hier matin, en cours du coroner, sur le décès de M. Octave Garneau, qui était domicilié au 4325, rue Marquette et dont le cadavre fut trouvé lundi matin, dans le canal Lachine. Il était âgé de 66 ans.

Les experts sont payés plus cher que les inondés

$385 pour quatre experts et $213.50 pour l'inondé qui avait réclamé $15,000

Véritable fléau

Les inondations sont l'un des fléaux de la ville de Montréal. Elles font des dégâts pour lesquels la Ville est obligée d'indemniser les propriétaires. Souvent, l'inondé s'en tire avec profit; quelquefois, ce sont les avocats qui en bénéficient le plus; mais toujours les experts s'en mêlent et parfois retirent un peu plus que les inondés.

Ainsi, le 3 février 1938, le comité exécutif approuvait une résolution accordant une indemnité de $213.50 à la Commercial Bowling Academy, 2643, rue St-Laurent. Le 31 juillet 1937, une inondation causa des dommages à cet établissement. Une réclamation fut faite contre la Ville, pour un montant de $15,000, au dire de Me J.-J. Penverne.

De toute façon, la Ville accorda $213.50 de dommages. La résolution autorise également le paiement d'une somme de $385, dont voici le décompte:

M. L.-P. Jorgenson	$100
M. E.-H. Acland	250
M. J.-A. Charlebois	25
M. M.-W. Paxton	10

"Jeu des dames"

Le même jour le comité exécutif adoptait une autre résolution accordant l'usage gratuit de la salle du marché St-Jacques "pour un baleuchre pour encourager le jeu des dames au Canada". Comme il s'agissait d'un club de damistes, les puristes n'ont pas trop protesté, mais ils ont souri.

Protestation contre une prolongation du mandat du Conseil municipal

Le mardi 12 avril, au 2002a, rue St-Germain, aura lieu, à 8 h. 30 du soir, une assemblée des propriétaires et des citoyens du quartier Préfontaine. On y protestera contre une prolongation du mandat du conseil municipal de Montréal.

On PREDIT une GRANDE CHALEUR pour JUILLET

Eh ! oui, il paraît qu'il fera chaud en juillet. De façon générale, il fera chaud dans tout le Canada pendant ce mois, mais, pour obtenir les prévisions relatives à la région qui vous concerne et pour vous renseigner chaque jour sur les changements de la température, lisez votre journal quotidien.

L'ETAT des marchés et des affaires est comme la température. Il varie avec les saisons et selon les lieux. Les affaires, comme la température, sont plus élevées à certains endroits qu'à d'autres.

Annoncez dans les journaux et développez ces marchés favorables en vous servant de toute la puissance de la circulation concentrée des journaux. On peut augmenter un chiffre de ventes déjà élevé en répétant rapidement les annonces pendant que les éléments favorables au succès de vos affaires se maintiennent. Annoncez chaque jour pendant que le mouvement est en votre faveur.

Cette annonce a été préparée pour l'Association des journaux quotidiens du Canada par l'Ardiel Advertising Agency, Limited.

RADIO-COURRIER

Samedi le 9 avril

Articles d'intérêt

Le pianiste Chasins.

CBF à midi: —

Abram Chasins, pianiste et compositeur, et Constance Keene, — son élève, seize ans, "un enfant prodige" dit un communiqué américain, — se feront entendre en duo, le samedi, 9, de midi à midi et demi. Au programme, "Artist's Life", valses de Strauss d'après un arrangement de Chasins.

* * *

Conservatoire de Musique de Cincinnati

CKAC à 11 heures, ce matin: —

Un quatuor à cordes et des instrumentistes du piano, de la clarinette, de la basse et du cor seront entendus au cours du programme du Conservatoire de Musique de Cincinnati, ce matin à 11 heures 05. Cette émission, est relayée par le poste CKAC. Au début de l'émission, Helen Thacker, violoniste, Charles Moeller, joueur de viole, ainsi que Henry Cornely, fils, et Kathleen Wiltse, violoncellistes joueront le Quatuor en la mineur, opus 35 d'Arensky.

On entendra ensuite: Etude pour concert de Milde, orchestration de Otto Mueller, joué par Hans Meuser, basse, et Amy Lee, piano: la "Pièce en forme de Habanera" de Ravel, interprétée par Emil Schachtenberg, Clarinette, et Mlle Lee au piano; le trio Schmachtenberg, Meuser et Lee dans le Trio No 1 en do majeur de Beethoven ainsi que Florence Andrews, cor, et Mlle Lee dans le Premier mouvement de la Sonate en fa majeur, opus 17 de Beethoven.

* * *

La Science pour tous

CBF ce soir à 7 heures 30: —

Le Frère Marie-Victorin, président de l'Acfas directeur de l'Institut Botanique, occupera la tribune de la Science pour tous, à Radio Canada, le samedi, 9, à sept heures et demie du soir.

Sujet de la conférence: **le grand mystère de l'hérédité.**

Les postes du réseau français de Radio-Canada font le relais de ces conférences.

Détails de la journée d'aujourd'hui

CBF

12 h. 00 Abram Chasins, pianiste.
12 n. 20 Radio-journal.
12 h. 35 Orchestre Rex Battle.
1 h. 00 Orch. Ernie Holst.
1 h. 30 Carnegie Tech. Symphony.
2 h. 00 Music for Every One.
2 h. 30 Orch. Bill Krenz.
3 h. 00 "Golden Melodies".
3 h. 30 Orch. Ricardo.
4 h. 00 Chambre de Commerce cadette
4 h. 15 Trio instrumental.
4 h. 30 Bourse.
4 h. 45 Radio-journal, intermède
5 h. 00 Orch. Rakov.
5 h. 30 Orch. Marvin Frederick.
6 h. 00 Revue Espagnole.
6 h. 30 Orch. Wilfrid Charette.
7 h. 00 Causerie sur le secourisme.
7 h. 15 Chansons françaises.
7 h. 30 La science pour tous.
7 h. 45 Chronique bibliographique.
8 h. 00 To the Music Hall.
8 h. 30 Quand la brise vagabonde.
9 h. 00 Orch. Al Roth.
9 h. 30 Orch. G. Darisse.
10 h. 00 Symphonie de la NBC.
11 h. 30 Radio-journal.
11 h 45 Orch. Horace Heidt.
12 h. 30 Orch. Herby Kaye.
1 h. 00 Fin des émissions.

CBM

12 h. 00 The Boy and the Girl Friend
12 h. 15 Ernest Coulton, baryton.
12 h. 30 Radio-journal.
12 h. 35 Orch. Rex Battle.
1 h. 00 Orch. Ernie Holst.
1 h. 30 Carnegie Tech. Symphonie.
2 h. 00 London Calling.
4 h. 00 Scrub Oak Hollow.
4 h. 15 Trio instrumental.
4 h. 30 Bourse.
4 h. 45 Jean et Alice Rowe.
5 h. 00 Great Plays.
6 h. 00 Revue espagnole.
6 h. 30 Orch. Wilfrid Charette.
7 h. 00 The House of Dreams.
7 h. 15 Airs populaires.
7 h. 30 Revue des livres.
7 h. 45 Orch. Ozzie Williams.
8 h. 00 To the Music Hall.
8 h 30 Quand la brise vagabonde
9 h. 00 Summertime in London.
10 h. 00 Orch. sym. de la NBC.
11 h. 30 Radio-journal
11 h. 45 Orch. Joe DeCourcey.
12 h. 00 Orch. Ernie Holst.
12 h. 30 Orch. Blue Barron.
1 h. 00 Fin des émissions.

CKAC

7 h. 45 Mélodies rythmées.
7 h. 55 Sommaire.
8 h. 00 Les nouvelles.
8 h. 15 Aubade.
8 h. 30 Chansons françaises.
8 h. 45 Chanteur indien.
9 h. 00 Eton Boys.
9 h. 15 Fiddler & Fancy.
9 h 30 Fiddler's Fancy.
9 h. 45 Ass. C.-F des Aveugles.
10 h. 00 Récital d'orgue.
10 h. 30 Jewell Cowboys.
11 h. 00 Reportage.
11 h. 05 Conservatoire de Cincinnati.
12 h. 00 Captivators.
12 h. 15 Choeur de Penn. College.
12 h. 30 Causerie agricole.
12 h. 45 La province en progrs.
1 h. 00 Cours de bourse.
1 h. 15 Nouvelles.
1 h. 30 Le monde féminin.
2 h. 00 Parade des amateurs.
2 h. 30 Mélodies
3 h. 00 Economic Cooperation.
3 h. 30 Concert Columbia.
4 h. 00 Le doux parler.
4 h. 15 Sturgess.
4 h. 30 Evénements sociaux.
4 h. 50 Musique.
5 h. 00 Sérénade.
5 h. 05 Sérénades.
5 h. 15 Chansons françaises.
5 h. 30 Orchestre McCune.
6 h. 00 Critique littéraire.
6 h. 20 Les pages jaunes.
6 h. 25 Pianologue.
6 h. 30 Radio-reportage.
6 h. 45 Chansons du peuple.
7 h. 00 Syncopation.
7 h. 15 F. des Oeuvres de Charité.
7 h. 30 Récital de piano.
7 h, 45 Pierre et Pierrette.
8 h. 00 Swing Session.
8 h. 30 What do you know?
9 h. 00 Gala musical.
10 h. 00 Léo Lesieur.
10 h. 15 Dernière Heure.
10 h. 30 Orch. de concert.
10 h. 45 Cavaliers de LaSalle.
11 h 00 Allo, Allo, les Sports!
11 h. 10 Orchestre Jack Crawford.
11 h. 30 Orch. B. Goodman.
12 h. 00 Orchestre Sammy Kaye.
12 h. 30 Orchestre.
1 h. 00 L'heure, fin des émissions.

CHLP

7 h. 55 Sommaire.
8 h. 00 Réveil matin musical.
9 h. 00 Chansons françaises.
9 h. 30 Musique d'orgue.
9 h. 45 Orch. Larry Lee.
10 h. 00 There was a time when.
10 h. 15 Buanderie Fédérale
10 h. 30 Emission Living Room Furn
10 h. 45 Musique militaire.
11 h. 00 Buanderie St-Hubert.
11 h. 15 Prog N.-G Valiquette Ltée.
11 h. 30 Orchestre Frank Traumbaur
11 h. 45 Les produits Rena.
12 h. 00 L'Heure féminine.
12 h. 45 Bonin & Frères.
1 h. 00 L'heure féminine.
1 h. 15 Radio-journal.
2 h. 00 Ext. de comédies musicales.
2 h 30 Orchestre de Dick Jurgens.
3 h. 00 Poèmes symphoniques.
4 h. 00 Les disques d'Allbert.
4 h. 15 Rainbow Trio.
4 h 30 Concert Master.
4 h. 55 Sommaire.
5 h. 00 Cocktails Capers.
5 h. 30 Méli-mélo.
6 h. 00 Méli-Mélo.
6 h. 30 Voyages Modernes.
7 h. 00 Radio-annuaire (chans franç.)
7 h 30 Au Samovar
8 h. 00 The Harvesters.
8 h. 30 Orch Grill Vienna.
9 h. 00 Gala musical et humoristique
10 h. 00 L'orch de l'Auditorium.
10 h. 45 The Play Boys.
11 h. 00 L'heure, fin de l'émission.

CFCF

7 h. 45 Nouvelles.
7 h 45 Newcast.
8 h. 00 Southernaires.
8 h. 15 Dick Liebert Ensemble.
8 h. 45 Jack and Loretta Clemens.
9 h 00 Breakfast Club.
9 h. 55 Nouvelles.
10 h. 00 Homemakers Review.
10 h. 30 The Child Grows Up NBC.
10 h. 45 Swing Serenade.
11 h. 00 Soloist. NBC.
11 h. 15 Institute for the Blind.
11 h. 30 Our Barn.
12 h. 00 Melody Time.
12 h. 15 Soloist. NBC.
12 h. 30 Orchestre de danse.
12 h. 45 Organ Reveries.
1 h. 00 Concert Hall.
1 h. 30 Orch. Lani McIntire.
2 h. 00 Jean Ellington. Chant.
2 h. 15 Kidoodlers.
2 h. 30 Orch. Bill Krenz.
3 h. 00 Slavonic Serenade.
3 h. 15 Dot and Pat.
3 h. 30 Rendez-vous avec Ricardo.
4 h. 00 Club Matinée.
5 h. 00 Rakov Magic Rhythm.
5 h. 30 "The Plainsmen" Sérial.
5 h. 45 Little Players of the Air.
6 h. 00 Bourse.
6 h. 15 Musique.
6 h. 25 Nouvelles.
6 h. 30 Orch. Chick Webb.
6 h. 45 Comedy Stars of Broadway.
7 h. 00 British Israel World Fed'n.
7 h. 15 Musicale.
7 h. 30 Orch. Joe Sudy.
7 h. 45 Sports Review.
8 h. 00 Orch. Lou Breese.
8 h. 30 Heads I. Win.
9 h. 00 Lloyd Huntley and Orch.
9 h. 30 Studio.
10 h. 00 Design For Music.
10 h. 30 Orch. Dick Gasparre.
11 h. 00 Late Sporting News.
11 h. 05 Newscast.
11 h. 15 Orch. Ruby Newman.
11 h. 30 Horace Heidt Brigadiers.
12 h. 30 Orch. Herbie Kay.
1 h. 00 Fin des émissions.

* * *

Dimanche le 10 avril

Articles d'intérêt

Les Rameaux, de Faure

Par CBF à midi 30. — Webster Aitken, pianiste, et Jan Peerce, ténor, seront les solistes au concert du Music Hall on the Air que relaiera, le dimanche 10, à midi et demi, le poste CBF de Radio-Canada.

Aitken jouera "Le Voyageur" de Schubert, transcription de Liszt.

Peerce chantera les "Rameaux" de Faure.

L'orchestre jouera l'Idylle de Siegfried, de Wagner, et Sakuntala de Goldmark.

* * *

Un quatuor de violoncelles

Par CBF à 1 h. 30. — Un quatuor de violoncelles exécutera le dimanche 10 de 1 h. 30 à 2 heures de l'après-midi aux studios du poste CBF, pour l'auditoire de Radio-Canada, les oeuvres suivantes:

1.—Sarabande, de Haëndel.
2.—Prélude, de C. Lanchy.
3.—Preghiere, de Luigi Forino.
a) San Francesco Parla.
b) Alle Tortore.
4.—Troisième suite, de Kouznetzoff.
a) Andante.
b) Vivo.
c) Andantino.

* * *

Madame Kirsten Flagstad chantera à ce concert.

CBF à 2 h.:—Madame Kirsten Flagstad, du Metropolitan Opera, chantera au cours de l'émission "The Magic Key of RCA" que diffusera le poste CBF par relais de la NBC, le dimanche, 10 de 2 heures à 3 heures de l'après-midi.

Elle sera accompagnée de sa mère, Madame Marie Flagstad et de sa soeur, Karen. La grande artiste et sa soeur, Karen, chanteront en duo et leur mère les accompagnera au piano.

* * *

Les Fureurs d'un Puriste.

CBF à 3 h. 45:—La causerie de M. Paul Morin, C.R., le dimanche après-midi, à Radio-Canada, passera d'ici nouvel ordre, à 2 h. 45. Les postes du secteur français de la Société en feront le relais à l'exception du poste CBF qui la transmettra un peu plus tard, dans l'après-midi, c'est-à-dire à 3 h. 45, cette fois, par enregistrement phonographique.

Le poste CBF diffuse de 2 heures à 3 heures de l'après-midi, le dimanche, les concerts de Magic Key of RCA.

* * *

L'Heure Dominicale

CBF à 5 h. — L'Heure Dominicale au réseau français de Radio-Canada, le dimanche, 10, de 5 heures à 6 heures du soir, sera transmise de la chapelle des Pères Jésuites, rue Dauphine, à Québec.

1—Grand choeur, en sol.....Hollins
Henri Gagnon, organiste
2—Sicut cervus ....Palestrina
La chorale, Directeur: Henri Vallières
3—Causerie par le Révérend Père François Goyer. Sujet: "Les messes de la Semaine sainte".
4—Choral .... J. S. Bach
Henri Gagnon, organiste
5—Stabat Mater........ Rheinberger
6—Quis est homo .... Rheinberger
La chorale
7—Chronique de l'actualité par le docteur Jules Dorion.
8—Ela Mater, extrait du Stabat ... Rheinberger
9—Virgo Virginum.......Rheinberger
La chorale
10—Fiat Lux ....Dubois
Henri Gagnon, organiste

* * *

Oeuvre de Dvorak.

CBF à 7 h. 30. — Radio-Canada diffusera le dimanche, 10, de 7 h. 30 à 8 heures du soir, le concert de musique de chambre du Hart House String Quartet. Au programme, le Quatuor américain opus. 96, en fa, d'Anton Dvorak. Les mouvements de l'oeuvre sont: I. Allegro moderato. II. Lento. III. Scherzo Vivace. IV. Allegro Vivace.

Mlle Germaine Lebel.

CBF à 11 h. 15. — Mlle Germaine Lebel, soprano, et M. Léo Pol Morin, pianiste, ont préparé pour l'audition de lieder que diffusera Radio-Canada, le dimanche, 10 à 11 h 15 du soir, un programme consacré à Ugo Wolf.

* * *

Les Maîtres de la musique: Couture.

CBF à 8 h.:—Les Maîtres de la Musique reviendront au micro de Radio-Canada, le dimanche, 10, à huit heures du soir, en nous parlant de l'oeuvre d'un compositeur canadien, Guillaume Couture.

Couture, dit un biographe, domina tous les artistes de son époque. "Il fut un animateur d'une étonnante activité, l'un de ceux à qui le Canada musical doit une grande part de son prestige. Son oeuvre capitale, "Jean le Précurseur" fera époque dans l'histoire de l'art chez nous. Couture fut le collègue de César Franck à Sainte-Clothilde de Paris: l'un, maître de chapelle, l'autre, organiste, avaient une même affinité culturelle et spirituelle."

* * *

L'Heure provinciale

Par CKAC ce soir à 8 heures. — Programme de musique sacrée Première audition des "Impressions musicales" de Henri Miro (paroles du Révérend Père Gustave Lamarche). Solistes: Jeanne Desjardins, soprano, et Louis Bourdon, baryton. Orchestre, choeur et solis sous la direction de Henri Miro. Emission diffusée de CKAC avec relais à CHRC (Québec), CJBR (Rimouski), CHNC (New-Carlisle), CHLN (Les Trois-Rivières) et HLTC (Sherbrooke).

1.—Ouverture: "Athalie", de F. Mendelssohn-Bartoldi, par l'orchestre, sous la direction de Henri Miro.
2.—"Jérusalem", de Charles Gounod, par Louis Bourdon, baryton, avec orchestre.
3.—"Adagio pathétique", de Benjamin Godard, par l'orchestre.
4.—"Ave Verum", de Henri Miro, par Jeanne Desjardins, soprano, avec orchestre.
5.—Première audition: "Impressions musicales" (sur des peintures célèbres de la Passion), pour orchestre, solis et choeur. Paroles du Révérend Père Gustave Lamarche, c.s.v. Musique de Henri Miro.
a) Prologue.
b) Contemplation.
c) Bonté et compassion.
d) Dialogue.
e) Epilogue.
Solistes: Jeanne Desjardins et Louis Bourdon.
6.—"Scènes mauresques", de Henri Miro, pour choeur et orchestre.
7.—"O Canada".

* * *

Message des îles Hawaï au Canada

Par CBF à 8 h. 30: —

Radio-Canada fera le relais d'une émission diffusée aux Etats-Unis par le Mutual Broadcasting System et venant de Honolulu, capitale des îles Hawaï, le dimanche 10, de 8 heures 30 à 9 heures du soir. Cette émission consiste en un salut des îles au Canada.

Des micros seront installés à la fameuse promenade Waikiki, près du Royal Hawaian Hotel, que tous les touristes connaissent. Solistes et instrumentistes feront entendre des airs canadiens en hommage aux diverses provinces du Dominion. .. ..

* * *

Lionel Daunais à l'Heure Musicale

CBM, ce soir à 9 h.—M. Lionel Daunais, baryton, et M. Albert Pratz, violoniste, seront les solistes de l'Heure Musicale de Radio-Canada, le dimanche, 10, de 9 heures à 10 heures du soir, au studios de la Société à Toronto. M. Geoffrey Waddington sera au pupitre de chef d'orchestre.

Voici le programme de ce radio-concert:

1.—Ouverture "Rosamunde" .... Schubert
L'orchestre
2.—Vision fugitive (Hérodiade) ...... Massenet
Lionel Daunais, baryton
3.—Sélection, "Yeomen of the Guard" .... Sullivan
L'orchestre
4.—Symphonie espagnole ...... Lalo
Albert Pratz, violoniste et l'orchestre.
5.—Suite en ré majeur pour cordes ... Bach
L'orchestre
6.—Belle Hirondelle ....
Lionel Daunais, baryton
7.—"Fuchsia Tree" .... Quilter
Lionel Daunais, baryton
8.—Deux mouvements de la Vè Symphonie .... Beethoven
L'orchestre

* * *

La Passion

Par CBF, ce soir à 10 h.: —

Radio-Canada diffusera le dimanche, 10 de 10 heures à 11 heures du soir, l'oeuvre émouvante de Théo. Fleischmann, "Calvaire". C'est une adaptation radiophonique de la Passion de Notre-Seigneur.

La foule qui a joué un rôle dans le grand drame est représentée par des choeurs: pharisiens, soldats, saintes femmes, enfants, etc. Jésus ni ses apôtres ne sont représentés dans l'oeuvre: l'Evangile y est raconté par les choeurs.

Le metteur en scène de l'oeuvre est M. Rooney Pelletier.

* * *

"Le Dieu vivant"

CKAC à 1 h. 15:—Dimanche, à 1 h. 15 de l'après-midi, le poste CKAC présentera le premier épisode du reportage radiophonique "Le Dieu Vivant" de Mmes Cita et Suzanne Malard. Au sujet du "Dieu Vivant", M. Pierre Lhande écrivait dans "Les Etudes", le 20 avril 1937: "Les auteurs nous transportent d'une seule onde en pleine tranche de vie, de vie actuelle, voire parisienne, mais en usant de liberté à l'égard des fameuses "unités de temps et de lieu", si arbitrairement réclamées par notre tragédie classique. Cette aisance à évoluer dans le cours des âges aussi bien que dans la géographie, dans les airs et sur les ondes, n'est pas la moindre des audaces — heureuses — que se permet la libre fantaisie des créatrices du "Dieu Vivant". "Le Dieu Vivant" aura pour principaux interprètes Mlle Riddez, MM. François Lavigie et M. Elzéar Hamel qui prêteront leur concours aux "Compagnons de Saint-Laurent." Ceux-ci, avec la collaboration des collégiens de Saint-Laurent et sous la direction du R. P. Emile Legault, se partageront les rôles du "Dieu Vivant". La mise en ondes de cette série d'émissions a été confiée à MM. Yves Bourassa et F. Biondi. Les autres auditions auront lieu jeudi à 3 heures, vendredi à 2 h. et dimanche à 3 heures.

* * *

Abram Chasins

CKAC à 3 h.:—Abram Chasins, compositeur et pianiste américain, jouera son Concerto No 2 en fa dièse mineur, comme soliste de la Symphonie de New-York dirigée par John Barbirolli. Ce concert sera relayé par le poste CKAC dimanche après-midi à 3 heures. Le programme suit: A London Ouverture, John Ireland; Fugue pour violons, Dubensky; Concerto No 2 en fa dièze mineur pour piano et orchestre, Chasins; Concerto de Bradenbourg No 3 en sol majeur, Bach.

Chasins naquit à New-York le 17 août 1903. Il fit ses débuts comme soliste au concert en 1929 dans son premier concerto avec l'Orchestre de Philadelphie dirigé par Gabrilowitsch. Il fut l'élève de Hutcheson et de Hofman pour le piano et de Rubin Goldmark pour la composition. En 1931, il fit une tournée en Europe comme soliste et récitaliste. Comme à l'ordinaire, M. Deems Taylor commentera cette émission.

* * *

Georges Enesco

CKAC à 9 h.:—Le brillant violoniste roumain, Georges Enesco, sera l'artiste invité à l'émission de "L'Heure Dominicale" relayée par le poste CKAC dimanche soir à 9 heures. Enesco jouera avec l'orchestre la "Romance" en sol majeur de Beethoven et le "Rondo" du septième Concerto en ré majeur de Mozart.

L'orchestre dirigé par José Iturbi, se fera entendre dans "Liebestod", un extrait de "Tristan et Iseult" de Wagner; "La Chevauchée des Valkyries", extrait de "Die Walkuere"; la "Toccate" et la "Fugue" en ré mineur de Bach et le "Prélude" de Jarnefelt.

Enesco est non seulement un violoniste de réputation universelle mais encore un chef d'orchestre, un compositeur, un violoncelliste et un organiste remarquable. Le violon dont se servira Enesco a été fait spécialement pour lui par le célèbre luthier français Paul Coll.

Détails de la journée de dimanche

CBM

11 h. 00 Service religieux.
12 h. 30 Disques phonographiques.
1 h. 00 Les élections allemandes.
1 h. 15 Récital de piano.
1 h. 30 Quatuor de Montréal.
2 h. 00 Time Melodies.
2 h. 15 Vincent Gomez, guitare.
2 h. 30 Jack Emerson, pianiste.
2 h. 45 Radio Pulpit.
3 h. 00 Concert.
3 h. 30 Sunday Drivers.
4 h. 00 Romance Melodies.
4 h. 15 Lipton Melody Hour.
4 h. 45 Récital de violon.
5 h. 00 Tudor Manor.
6 h. 00 What Price Loyalty.
6 h. 30 Revue des événements.
6 h. 45 Jean de Rimanoesy, violon.
7 h. 00 Le programme "Jell-O".
7 h. 30 Quatuor Hart House.
7 h. 45 Service religieux.
9 h. 00 L'Heure musicale.
10 h. 00 Democracy.
10 h. 30 Le long du Danube.
11 h 00 Radio-journal
11 h. 15 Léo-Pol Morin, Piano.
11 h. 30 And It Came to Pass.
12 h. 00 Fin des émissions.

CBF

12 h. 00 Concert.
12 h. 15 Chansonnettes françaises.
12 h. 30 Radio City Music Hall.
1 h. 30 Musique de chambre.
2 h. 00 Magic Key of RCA.
3 h. 00 Charlotte Lansing, soprano.
3 h. 30 Chansons franaises.
3 h. 45 Les Fureurs d'un Puriste.
4 h. 00 Romance Melodies.
4 h. 30 Jean Ellington, chanteuse.
4 h 45 The Vagabonds.
5 h. 00 L'Heure Dominicale.
6 h. 00 Plébiscite autrichien.
6 h. 30 Le fil d'Ariane.
6 h. 45 Le jardin, source de santé.
7 h. 00 L'Heure de la romance.
7 h. 30 Quatuor Hart House.
8 h. 00 Les Maîtres de la Musique.
8 h. 30 Concert des îles Hawaï.
9 h. 00 "Manhattan Merry-Go-Round"
9 h. 30 "Album of Familiar Music".
10 h. 00 Calvaire, Théo Feischmann.
11 h. 00 Radio-journal.
11 h. 15 Germaine Lebel, soprano.
11 h. 30 "Sweet and Low".
12 h. 00 Twenty Men and a Maid.
12 h. 30 Allan Caron, orgue.
1 h. 00 Fin des émissions.

CKAC

9 h. 30 L'heure — Température.
9 h. 30 Walberg Brown Strings.
9 h. 55 Nouvelles.
10 h. 00 Variétés inrumentales.
10 h. 30 Aubade for strings.
11 h. 00 Texas Rangers.
11 h. 30 Major Bowes' Capitol Theatre
12 h. 30 Mélodies.
12 h 45 L'heure du rafraîchissement.
1 h. 00 Nouvelles vedettes.
1 h. 15 Le dieu vivant
2 h. 00 Joyaux de la mélodie.
2 h. 15 Musique de chambre.
2 h 30 L'école de musique Marazza
2 h. 15 Congrès eucharistique Québec
3 h. 00 Symphonie de New-York.
5 h. 00 Extraits d'opéras.
5 h. 30 Musicale.
5 h. 45 L'heure catholique.
6 h. 30 Concert.
6 h. 45 Jacques et Jacqueline.
7 h. 00 Marchands détaillants.
7 h. 15 Joson et Josette.
7 h. 30 Fédération de charité.
7 h. 45 A la bonne histoire.
8 h. 00 L'Heure provinciale.
9 h. 00 L'heure dominicale.
10 h. 00 Jean Clément, chansons.
10 h. 15 Radio-journal.
10 h. 25 Nouvelles d'autrefois.
10 h. 30 Headlines and bylines.
11 h. 00 Allo. Allo. les sports.
10 h. 10 Orch. Abe Lyman.
11 h. 30 Orch. Duke Ellington.
12 h. 00 Orchestre Harry Owen.
12 h. 30 Orchestre Ted Fiorito.
1 h. 00 L'heure — Fin des émissions

CHLP

5 h. 30 Méli-Mélo.
6 h. 00 This Rythmic Age.
6 h. 15 Maison Lemieux.
6 h. 30 J. A. Bélanger.
6 h. 45 Charles Laforce.
7 h. 00 Turning Around.
7 h. 30 Drame du pavillon.
8 h. 00 L'heure — Fin de l'émission.

CFCF

9 h. 00 Coast t Coast on a Bus.
10 h. 00 Russian Melodies.
10 h. 30 Dreams of Long Ago.
11 h. 00 Radio-journal
11 h. 05 Neighbour Nell.
11 h. 30 Solistes
11 h 45 Something in the Air.
12 h. 00 Orgue
12 h 15 Orchestre Henry Busse.
12 h. 30 Radio City Music Hall.
1 h. 30 Récital de piano
2 h. 00 The Magic key of RCA.
3 h. 00 Solistes.
3 h. 30 Church in the Wildwood.
4 h. 00 Sunday Vespers.
4 h. 30 The Sunday Players.
5 h. 00 There was a woman.
5 h. 30 Rollini trio.
5 h. 45 Howard Marshall, causerie.
6 h. 00 Drums.
6 h. 30 Nouvelles.
6 h. 45 Musical Work Shop.
7 h. 00 Path to Prosperity.
7 h 30 Interesting Neighbors.
8 h. 00 The Big Show
9 h 00 Manhattan Merry Go Round
9 h. 30 Album of Familiar Music.
10 h. 00 Orch. Paul Martin.
10 h. 30 Cheerio.
11 h. 00 Nouvelles.
11 h. 15 Fin des émissions.

Nino Martini, un artiste lyrique

Grande popularité de ce chanteur au Metropolitan Opera de New-York.

C'est en grande partie au Metropolitan Opera House de New-York que Nino Martini s'est gagné sa popularité. C'est en effet sur cette

● NINO MARTINI, tel qu'il est apparu dans 'La Bohême" au Metropolitan.

scène lyrique, l'une des plus célèbres au monde, que ce distingué chanteur italien s'est taillé une réputation presque sans égale parmi les artistes de son talent. Doué d'une voix chaude et sympathique, sensible et nuancée, au surplus grand et élégant de taille, Martini incarne à ravir les héros d'opéras. Que ce soit dans "Rigoletto", qui est son véritable triomphe, que ce soit dans "La Bohême" ou "la Traviata", Martini est toujours un artiste qui en impose par l'éclat de son talent et de sa distinction.

Il est un des plus populaires chanteurs au monde. A Montréal, il fait salle comble. On se rappelle que, lorsqu'il vint donner un récital, au His Majesty's, il y eut des auditeurs sur la scène. Il n'y avait aucune place disponible. Des centaines de personnes ont dû l'écouter debout pendant tout le temps du concert. C'est à M. Louis H. Bourdon que nous devons le retour de Martini à Montréal. Il donnera son récital le dimanche 24 du courant au His Majesty's à 3 heures de l'après-midi.

Concert de la chorale des hommes de St-Nazaire

Le jeudi 5 mai, à 8 h. 30 du soir, la Chorale des hommes de St-Nazaire, Ville LaSalle, avec le concours des chorales des Dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie, donnera son premier concert. Ils chanteront des extraits de l'opéra "Roméo et Juliette" de Gounod et "Le beau Danube bleu" de Strauss, sous la direction du major Roméo Tanguay. le directeur musical de la chorale. Les hommes exécuteront aussi le magnifique drame en trois actes de Lebardin, "L'Expiation". La direction en est confiée à M. J. Charbonneau.

Le nouvel orchestre de Lachine, "L'Ensemble musical", dirigé par M. Wilfrid Leblanc, fera les frais de la musique.

Causerie à CKAC sur le congrès eucharistique

La direction générale des Ligues du Sacré-Coeur présentera demain après-midi à 2 h. 45 une nouvelle causerie au sujet du prochain congrès eucharistique national. Au cours de cette causerie, on fera un appel aux dames et aux jeunes filles qui se doivent de participer en grand nombre à ce congrès. Mme Hervé Roch, présidente des amicales féminines, montrera le rôle de l'Eucharistie dans la vie.

MUSIQUE-THÉÂTRE-CINÉMA

Opinions ... Critique ... Commentaires

"Brother Rat", une amusante comédie

Cette pièce sera à l'affiche du His Majesty's à compter du 24 avril.

Après avoir donné l'occasion aux nombreux amateurs du théâtre d'applaudir "Tovaritch" de Jacques Deval, "Yes, My Darling Daughter" de Mark Reed, "Whiteoaks" de Mazo de la Roche, "You Can't Take It With You" de Moss Hart et George B. Kaufman, le cycle "To-Nigh at 8.30" de Noel Coward, "Leaning on Letty" avec Charlotte Greenwood, voilà que la direction du His Majesty's présentera de nouveau du théâtre dans la semaine du 25 avril. Il s'agit cette fois d'une oeuvre de John Monk fils et Fred F. Finklehoffe. Le titre de leur pièce est "Brother Rat". C'est une amusante comédie que présentera à Montréal George Abbott, au His Majesty's avec le concours d'une troupe de premier ordre. Cette pièce met en scène la vie de collégiens d'une institution militaire.

C'est une oeuvre pleine de verve et qui dénote de la part de ses auteurs beaucoup de connaissances psychologiques.

On remarquera notamment dans la distribution Clare Hazel, Lorna Beaton, Reese Alsop, James Gillis, Edwin L. Phillips, Tom Ewell, Mary Ella Perry, Anna Franklin, Marjorie Kaufman et plusieurs autres. "Brother Rat" sera à l'affiche du His Majesty's à compter du lundi 24 avril pour jusqu'au samedi suivant. Il y aura matinées mercredi et samedi de cette semaine.

LILIANE DORSENN DANS "BEETHOVEN"

Mlle Liliane Dorsenn, que le public a maintes fois applaudie sur nos scènes locales, inoubliable interprète de plusieurs revues, qui obtint dernièrement un magnifique succès, au théâtre His Majesty's, dans la création d'un rôle important d'"Un Homme", pièce de Mme Yvette Mercier Gouin, interprétera le rôle de Giulietta dans le chef-d'oeuvre de René Fauchois, "Beethoven", au Monument national, le 18 et le 19 avril.

M. Pierre Durand, cet artiste consciencieux, dont le talent est reconnu, jouera le rôle-titre, qui semble fait pour lui. La distribution comprend également 40 artistes de La Renaissance théâtrale.

Les oeuvres de Beethoven seront jouées pendant la soirée par un des meilleurs orchestres de Montréal, sou sla direction de M. Charles Goulet.

Retenez vos billets dès maintenant, au contrôle des Variétés Lyriques, ou chez Edmond Archambault, tél., LA. 4418 ou MA. 6201.

Matinée poétique à l'Ecole supérieure d'Outremont, demain

Les élèves des cours de diction de l'Ecole supérieure d'Outremont donneront leur récital annuel, demain à 3 heures de l'après-midi. Le programme comprend des monologues, des extraits de "L'Aiglon", des "Précieuses Ridicules", et de la "Nuit de Mai" de Musset, un air de "Manon" et des pièces de piano. Cette matinée poétique est sous la direction de Mme Jean-Louis Audet.

Au Princess

"Of Human Hearts" ! c'est le titre d'un film très passionnant que la direction du Princess présente, cette semaine. Il est à l'affiche de cette salle depuis hier, où il attire beaucoup de cinéphiles. Walter Huston, que l'on n'avait pas revu depuis "Dodsworth", joue le premier rôle du film. L'action du film se passe au temps d'Abraham Lincoln dont le rôle est joué par John Carradine. C'est l'histoire d'un président, de sa femme et de son fils qui devint un médecin célèbre. Le film a été dirigé avec maîtrise par Clarence Brown, celui à qui l'on doit d'excellents films comme "Ah Wilderness" et "Conquest". On remarque avec plaisir dans la distribution du film d'excellents acteurs comme Guy Kibbee, Gene Lockhart, Arthur Aylesworth, Glen Bevans, Charley Grapwin, Gene Reynolds, Sterling Holloway, Charles Peck, Robert McWade, Leona Roberts, Minor Watson. On notera particulièrement Leatrice Joy Gilbert, fille de feu John Gilbert. Elle joue pour la première fois dans un film.

Comme attraction supplémentaire, on présentera "The Men Woman Marry" avec George Murphy et Josephine Hutchison. C'est un film passionnant. Des actualités complètent le programme.

Audition d'une oeuvre inédite à l'Assomption

Demain soir à 7 heures, dans l'église paroissiale de l'Assomption, il y aura une audition des "Novissima Verba Christi" de M. Gédéon Boucher, organiste de cette ville. Ce sera la première audition de cette oeuvre inédite.

Un radio-concours des Voyages modernes à CHLP

Les Voyages Modernes présentent dimanche soir à 6 heures au poste CHLP Fernande Dufresne, mezzo soprano dans 1.—"Veronic" extra d'opérette d'André Messager; 2.—"Quand je m'endors" de Gaston Claret; 3.—"La Pendulette" et le "Cou-Cou" de Fred Pairly. M. H. Young, gérant des Canadian Colonial Airways, fera une causerie à cette émission.

Dix personnes sont tuées dans une explosion

Pillau, Prusse, Allemagne, 8.—Dix personnes ont été tuées et quatre blessées dans l'explosion qui a détruit un dépôt de munitions. L'explosion se serait produite tandis qu'on préparait une forte charge pour l'artillerie lourde.

A LA TERRASSE NORMANDIE

● Voici les principales vedettes de l'excellent spectacle que présente actuellement à ses habitués le luxueux cabaret de l'hôtel Mont-Royal, la Terrasse Normandie. En haut, à gauche, les sept chanteurs connus comme "la famille royale de la chanson", les Royalistes; à droite, le monologueur extraordinaire, élégant et spirituel, George Beatty; en bas, à gauche, la très jolie chanteuse Ann Kincade, qui chante les refrains des pièces de jazz que joue l'orchestre de Lloyd Huntley, et, à droite, Roberts et White, les deux charmants danseurs caricaturistes qui comptent parmi les meilleurs artistes du genre.

"Mayerling" au His Majesty's

Le film étranger le plus populaire aux Etats-Unis.

C'est avec plaisir qu'on reverra sans doute le film "Mayerling". Il sera à l'affiche du His Majesty's pendant une semaine à compter du samedi 16 du courant jusqu'au dimanche 24. "Mayerling" est un véritable triomphe pour la cinématographie française. Ce film qui met en vedette Danielle Darrieux et Charles Boyer a tenu l'affiche du même théâtre à New-York pendant plusieurs mois. L'Académie des arts et des sciences cinématographiques de Hollywood a décerné à "Mayerling" le prix pour le meilleur film étranger de l'année.

Il est inutile de raconter de nouveau l'intrigue de cette émouvante production qui met en scène les amours malheureuses et tragiques de l'archiduc Rodolphe et de la jeune et belle baronne Marie Veczera. Au point de vue technique, le film est vraiment réussi. La musique est d'Arthur Honegger. On admirera surtout Danielle Darrieux qui joue en véritable tragédienne le rôle de Marie Veczera. Les décors sont très bien des sous-titres en anglais accompagnent le dialogue français. Les cinéphiles de langue anglaise s'empresseront sans doute de voir "Mayerling comme ceux de langue française s'empresseront de le revoir.

Retour de Red Skelton au Loew's

Ce théâtre présentera un grand spectacle de vaudeville à compter de vendredi prochain.

La direction du Loew's présentera à ses habitués, la semaine prochaine, à compter de vendredi 15 du courant, une grande revue qui mettra en vedette le populaire Red Skelton. Le titre de la revue est "From Paris to Swing". On sait que Skelton n'est pas un inconnu auprès des habitués du Loew's. Il y est venu pour la première fois, il y a deux ans. Il obtint un tel succès qu'on décida de prolonger son engagement d'une semaine, puis de deux autres semaines, si bien qu'il prolongea ses apparitions au Loew's comme maître de cérémonies de plus d'un mois. Il revint plusieurs fois sur la scène de cette salle comme entertainer". C'est que Red Skelton est très amusant qu'il sait animer avec beaucoup d'entrain tous les genres de revue.

"From Paris to Swing" met en vedette plusieurs artistes dont il suffit de mentionner Enoch Light et son orchestre, Murray Wood, Edna Stilwell, prima donna, Charlie Masters, Joe Soldier et plusieurs chorus girls". Sur l'écran, le Loew's présentera "Hawai Calls" avec Bobby Breen.

Quatre nouveaux artistes, lundi, à la Terrasse Normandie

Robberts et White dansent, comme d'autres parlent, avec esprit.

Quatre artistes, qui ont été applaudis partout où leurs engagements les ont conduits, entreront lundi soir dans le spectacle que le luxueux cabaret de l'hôtel Mont-Royal, la Terrasse Normandie, présente deux fois tous les soirs, pendant le dîner et pendant le souper et, le samedi, à l'heure du lunch dansant. Ce sont Robberts et White et les jumelles Crane. Robberts et White sont des danseurs caricaturistes. Ils dansent avec humour comme d'autres parlent avec esprit. Ce sont d'ailleurs deux partenaires de métier, d'une belle souplesse et d'une indiscutable originalité. Les jumelles Crane, dans la danse à claquette, comptent parmi les vedettes de music-hall les plus recherchées.

Le spectacle de la Terrasse Normandie, la semaine prochaine, comprendra encore l'excellent groupe de chanteurs connu comme "la famille royale de la chanson", les Royalistes de Roy Campbell. Le groupe comprend quatre chanteurs et trois chanteuses. Les voix sont toutes cultivées et elles s'harmonisent admirablement. Il y aura aussi le célèbre monologueur George Beatty. Brillant et spirituel, il peut intéresser son auditoire avec n'importe quelle anecdote. Il donne à tout ce qu'il raconte tant de sel, d'humour et de vivacité que c'en est presque prodigieux.

Lloyd Huntley continue de tenir avec toujours autant d'élégance son rôle de maître de cérémonie et de diriger l'excellent orchestre de jazz qui porte son nom.

Au Capitol

Un film gai, amusant, plein d'entrain, voilà ce qu'est "Sally, Irene and Mary", film qui est actuellement à l'affiche du Capitol pour jusqu'à vendredi exclusivement. Ce film, qui réunit de nombreuses vedettes telles qu'Alice Faye, Fred Allen, Joan Davis, Marjorie Weaver, Tony Martin, Gregory Ratoff, et plusieurs autres artistes de talent, contient comme toutes les comédies musicales plusieurs chansons très réussies et plusieurs mélodies populaires. Qu'il suffise de mentionner parmi ces mélodies "Half Moon on the Hudson", "I Could Use a Dream", "This Is Where I Came In", "Help Wanted Male", "Who Stole the Jam".

Comme attraction supplémentaire, on présente "International Settlement" avec Dolores del Rio, George Sanders, June Lang, Dick Baldwine et plusieurs autres artistes bien connus. C'est un film mouvementé dont l'action se passe à Shanghaï dans les concessions internationales. Plusieurs prises de vue ont été prises pendant les récents bombardements au-dessus de Shanghaï. Des nouvelles d'actualités fort intéressantes complètent le programme.

CE SOIR DERNIERE CHANCE
de voir en un seul grand spectacle
VIVI-ANNE HULTEN
l'enfant gâtée du monde du patin
HERR FELIX KASPAR
de Vienne, champion du monde
CHAMPIONS-COMIQUES-BALLETS
Sur l'écran, ce spectacle serait colossal
Sur la glace, il est prodigieux
CARNAVAL du PATIN du WINTER CLUB
Au FORUM à 8 h. 30
BILLETS: Réservés 75c. à $2.25 Admission générale 50c

SUR LA SCÈNE ET SUR L'ÉCRAN

"THE FIRST HUNDRED YEARS" — Virginia Bruce et Robert Montgomery dans une scène de ce film qui a pris l'affiche hier, pour une semaine, au cinéma Palace.

AU SAINT-DENIS ET AU CINEMA DE PARIS — Le reniement de Saint Pierre, belle scène du film "Golgotha", avec Robert LeVigan dans le rôle du Christ qui prend l'affiche aujourd'hui au Saint-Denis en programme double avec "Promesses" film sur le scoutisme chrétien. A droite, Jeanne Sully dans une scène du film "Soeurs d'Armes", en 2e semaine au Cinéma de Paris.

"WIDE OPEN FACES" — Ce film passe cette semaine à l'écran du Loew's. Joe-E. Brown, photographié ici avec sa jolie partenaire, en est le protagoniste.

AU CAPITOL — Tony Martin et Alice Faye dans "Sally, Irene and Mary".

La Ve symphonie de Shostakovitch

Au concert de la NBC, ce soir à 10 heures au poste CBF et à CBM.

L'Orchestre symphonique de la National Broadcasting Company exécutera de 10 heures à 11 h. 30, ce soir, sous la baguette d'Arthur Rodzinski, la Ve Symphonie de Dimitri Shostakovitch. On pourra entendre ce concert en branchant son récepteur sur les postes de Radio-Canada.

Les oeuvres de Shostakovitch ont été très discutées en Amérique. La première introduite ici en 1928 par Léopold Stokowski est maintenant au programme de nombre de concerts.

La Ve Symphonie est en quatre mouvements: elle consiste en une espèce de "panorama musical" dans lequel le compositeur exprime son désir de trouver de nouvelles avenues à la musique.

Le concert débutera par une Suite pour le luth de Danses et d'Airs du XVIe et du XVIIe siècles arrangées pour l'orchestre par Ottorino Respighi.

Pour terminer, la Troisième Suite en sol majeur de Tschaikowsky et l'Ouverture de la Pâques Russe de Rimsky-Korsakoff.

Un livre parlant de Mussolini est banni en Angleterre

Londres, 8. — Les éditeurs de *Weekly News Magazine* et *News Review* annoncent que la Fédération anglaise des vendeurs de gros des revues avaient banni les deux revues à cause d'un article extrait d'un livre parlant de Mussolini.

Le livre écrit par Gaudens Megaro, professeur à l'université Harvard, est intitulé "Mussolini in the Making". C'est une biographie intime contenant une information qui a été officiellement supprimée.

"OF HUMAN HEARTS" AU PRINCESS — Walter Huston, Gene Reynolds, Beulah Bondi et Arthur Aylesworth sont au nombre des principaux interprètes de ce film, qui a pris l'affiche hier pour une semaine.

A L'IMPERIAL — Wallace Beery et Bruce Cabot dans "The Bad Man From Brimstone", qui prend l'affiche lundi, pour quatre jours, à l'Impérial.

"Golgotha" au Saint-Denis

La Passion de Jésus de Nazareth, "Golgotha" la seule histoire immortelle de l'Humanité, la tragédie sans exemple a fait l'objet d'un film admirable et sublime qui prend l'affiche aujourd'hui au Saint-Denis. Ce film ne sera à l'affiche qu'une seule semaine et ne sera jamais montré ailleurs. Le public est donc strictement averti.

Et que dire maintenant de "Golgotha" sinon que c'est une oeuvre sans exemple dans toute l'histoire du cinéma mondial. Rien de pareil n'a été fait à date. Jamais le drame des derniers jours de l'Homme-Dieu sur terre n'aura été raconté avec un tel élan de piété, avec une telle force de conviction et un souci respectueux.

Julien Duvivier auquel on doit tant de chefs-d'oeuvre a mis en oeuvre toutes les forces de son intelligence, de son art, de sa puissance de création pour faire de "Golgotha" un film d'un réalisme qui dépasse toute description. Robert LeVigan incarne le Christ avec une douceur, un respect, une piété qui se passent d'éloges. Harry Baur (Hérode), Jean Gabin (Pilate), Lucas Gridoux (Judas), Juliette Verneuil (La Vierge) et des centaines d'autres ne sont plus des acteurs mais des figures inoubliables de la plus grande tragédie de tous les siècles.

Le second film sera "Promesses", avec Monique Rolland et Pierre Mingand. Ce film exalte l'oeuvre du scoutisme chrétien.

AUX VARIETES LYRIQUES

● **JACQUES GERARD, ténor de l'Opéra-Comique de Paris, qui chantera le rôle-titre de "Werther" au Monument national.**

Prix Edmond-Archambault

Le comité des Concerts symphoniques de Montréal fait connaitre aujourd'hui les conditions du Prix Edmond-Archambault.

On se rappelle que M. Edmond Archambault offre un prix annuel de $50 pour un concours auquel les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans peuvent participer.

Le travail, cette année, doit traiter le sujet suivant : "Beethoven, sa vie, son oeuvre".

Le travail doit avoir un maximum de 1000 mots, c'est-à-dire, 4 pages format lettre dactylographiée à double interligne. Ceux qui ne se soumettront pas à ce maximum de mots seront mis hors concours.

On est prié de remettre ces compositions au bureau des Concerts symphoniques de Montréal (chambre 241, hôtel Windsor) avant le lundi 16 mai.

L'horaire des spectacles

CINEMA DE PARIS. — "Soeurs d'Armes" à 11 h. 15, 1 h. 40, 4 h., 6 h. 35, 9 h. 15.

LOEW'S. — "Side Open Faces" à 11 h. 40, 2 h. 10, 4 h. 50, 7 h. 35, 10 h. 15; "The Lone Wolf In Paris" à 12 h. 55, 3 h. 35, 6 h. 20, 9 h.

PALACE — "The First 100 Years" à 11 h. 41, 2 h. 20, 4 h. 59, 7 h. 38, 10 h. 17.

CAPITOL. — "Sally, Irene and Mary" à 10 h. 15, 1 h. 14, 4 h. 12, 7 h. 11, 10 h. 10; "International Setlement" à 11 h. 45, 2 h. 43, 5 h. 42, 8 h. 41.

PRINCESS. — "Of Human Hearts" à 10 h. 20 1 h. 12, 4 h. 04, 6 h. 56, 9 h. 48; "Women Men Marry" à 12 h. 08, 3 h., 5 h. 52, 8 h. 44.

SAINT-DENIS. — "Golgotha" à 10 h., 12 h. 40, 3 h. 50, 6 h. 45, 9 h. 55; "Promesse" à 11 h. 25, 2 h. 35, 5 h. 30, 8 h. 40.

Au Loew's

La direction du Loew's présente depuis hier à ses habitués deux grands films fort intéressants et un chanteur anglais de grand talent : Granville Gaye. Les films sont "Wide Open Faces" avec Joe E. Brown, Lydia Roberti et Alsion Skipworth, et "The Lone Wolf in Paris" avec Francis Lederer et Frances Drake. Comme bien l'on pense, "Wide Open Faces" obtient un véritable succès de rire au Loew's comme il en a obtenu un aux Etats-Unis lorsque ce film a été projeté en primeur. D'ailleurs avec Joe E. Brown, on est toujours sûr de s'amuser. Quant à "The Lone Wolf in Paris", c'est un film très captivant où Francis Lederer joue avec élégance un rôle assez difficile.

Quant à Granville Gaye, on pourra l'entendre accompagné par l'orchestre d'Eddie Sanborn. Gaye est originaire de l'Afrique du Sud. Il s'est intéressé de bonne heure à la musique et fit ses études de chant en Angleterre sous la direction des plus grandes autorités en la matière. Il chante au Loew's cette semaine plusieurs mélodies avec un talent et un goût vraiment en dehors de l'ordinaire. Le Loew's a été heureux jusqu'ici dans le choix de ses artistes. Après avoir entendu Clément, Irène Bordoni, après avoir vu le danseur Ranier, c'est avec plaisir qu'on applaudira Gaye.

Au Cinéma de Paris

Le film "Soeur d'Armes" que nous devons à l'excellent metteur en scène Léon Poirier gardera l'affiche une deuxième semaine au Cinéma de Paris. Ce film, tout à la gloire de la femme, devrait être vu par toute la population. L'intérêt qu'il a suscité lors de ses premières représentations laisse prévoir que le public viendra en grand nombre applaudir cette oeuvre noblement inspirée qui raconte un trait d'héroïsme de deux femmes belges en leur pays occupé par l'ennemi.

Poirier a voulu reconstituer le décor de l'époque et c'est sur les lieux mêmes illustrés par le courage de Louise de Bettignies qu'il nous raconte la vie et la mort de cette jeune femme héroïque à laquelle toute la Belgique voue aujourd'hui un culte émouvant.

Film d'action il contient nombre de moments graves où les spectateurs tremblent pour le sort de l'héroïne. La scène du procès en cour martiale est parfaite de réalisme. Mais il faudrait tout citer. "Soeurs d'Armes" est un film à voir. Les femmes surtout ne doivent pas l'oublier. C'est un film pour elles, tout à la gloire des belles qualités de la compagne de l'homme.

Au Palace

Robert Montgomery et Virginia Bruce sont les vedettes du film "The First Hundred Years" que l'on peut voir cette semaine à l'affiche du Palace. Montgomery qui s'est fait à l'écran une réputation de comédien aussi bien que de tragédien joue avec fantaisie et entrain un rôle qui lui vaut beaucoup plus de succès que "Love Live and Learn". Richard Thorpe, celui qui a dirigé avec tant de succès des films comme "Night Must Fall", "Double Wedding", "Man Proof", "Love is a Headache", a veillé à la réalisation de "The First Hundred Years" avec soin. L'action de l'intrigue se passe à New-York dans de luxueux appartements.

La direction du Palace présente à ses nombreux et fidèles habitués, pour compléter le programme, plusieurs sujets courts fort intéressants, dessins animés, films de genre, nouvelles d'actualités sur les derniers événements internationaux de la semaine. Le programme présenté par le Palace est l'un des plus intéressants de la semaine.

Décès d'un arrière-petit-fils de la reine Victoria

Londres, 8. — Le marquis de Milford Haven, arrière-petit-fils de la reine Victoria, vient de mourir à l'âge de 45 ans. Il avait servi dans la marine royale jusqu'en 1932; pendant la grande guerre il avait assisté aux combats d'Helligoland et du Dogger Bank, à la bataille du Jutland.

Né le 6 novembre 1892 du prince Louis de Battenberg et de la princesse Victoria de Hesse, il avait épousé en 1916 la princesse Nadejda Romanoff. Il laisse un fils de 18 ans, le comte de Medina, qui succède au titre et une fille, lady Elizabeth Mountbatten.

La distribution des "Mains Rouges"

La représentation du radio-roman "Les Mains Rouges", qui aura lieu au Monument National, le mercredi

MM. André Celmar et Paul Guèvremont, en vedette dans "Les Mains Rouges".

20 avril 1938, groupera les acteurs mêmes qui en ont créé les rôles à la radio.

Le public aura donc l'occasion d'applaudir MM. Alfred Amirault, Paul Guévremont, André Celmar, Lorenzo Bariteau, Roger Florent, Jean Benoit et mesdames Eugénie Verteuil, Madeleine Cardin et Clodette Frédéric.

La mise en scène a été confiée à M. Paul Guèvremont l'auteur, M. Louis-Philippe Hébert, sera chargé de la direction artistique. Comme toute la pièce se déroule en Espagne, des décors spéciaux ont été préparés afin de donner à la pièce un cadre des plus réaliste. Comme il n'y aura au Monument National qu'une seule représentation des "Mains Rouges", il serait prudent de ne pas trop attendre pour se procurer des billets. Les billets sont en vente chez Edmond Archambault.

Il avoue son crime

Cordell, Okla., 8. — Marion Larner, 35 ans, a demandé un procès dans le plus bref délai possible, sous l'accusation d'avoir battu sa femme à mort, lors de leur 15e anniversaire de mariage. "J'ai tué ma femme", a dit Larner, au juge Brown. Le procureur Raymond Plumlee a dit que Larner, père de trois enfants, a simulé un accident d'automobile pour faire croire que sa femme en avait été victime et cacher son crime.

Travaux de secours augmentés

Washington, 8. — Le président Roosevelt a déclaré aujourd'hui aux journalistes qu'il lui faudrait augmenter le montant d'un milliard qu'il avait prévu pour les travaux de secours aux Etats-Unis, durant la prochaine année fiscale. Le président n'a pas mentionné de chiffres, mais on dit que le total sera porté à $1,500,000,000.

SYNOPSIS DE "WERTHER"

L'opéra de "Werther" que nous entendrons bientôt au Monument National fut tiré d'un roman de Goethe, un des plus célèbres poètes allemands et fut adopté à la scène par Edouard Blau, Paul Milliet, et Georges Hartmann.

"Werther" nous raconte les amours malheureuses de deux jeunes gens, Werther et Charlotte. Cette dernière est l'aînée d'une nombreuse famille, et depuis la mort de sa mère, elle doit voir à l'entretien de ses petits frères et soeurs. Elle y met tellement d'amour que tous éprouvent une profonde admiration à son endroit. Werther qui l'avait d'abord regardée comme une camarade, voit peu à peu son sentiment grandir, en découvrant tant de bonté unie à tant de charmes.

Charlotte est loin d'être insensible à l'attention de Werther et un soir au retour du village ils s'avouent mutuellement leur amour. Comme Werther vient de la quitter, Charlotte apprend de sa soeur Sophie, qu'Albert son fiancé, qui était à l'étranger, est de retour. Dans son bonheur, Charlotte avait complètement oublié Albert un jeune homme riche que sa mère, sur son lit de mort, lui a fait jurer d'épouser afin d'assurer la subsistance des petits.

Ce retour jette un trouble immense dans le coeur de Charlotte. Mais elle s'acquitte toutefois de son devoir et épouse Albert. Werther éperdu de chagrin, ne veut pas renoncer à Charlotte, et malgré tout le respect qu'elle lui inspire, il cherche à la revoir, lui avoue son amour, et dans un élan de tendresse, la prend dans ses bras. Charlotte se rejette à l'arrière et lui commande de s'éloigner à l'étranger.

Dans son éloignement, Werther n'a cessé d'écrire à Charlotte, lui demandant pardon de sa folie, celle-ci, quoique très troublée, n'ose lui répondre. Un soir à Noël, alors qu'elle vient à peine de recevoir une lettre de lui, elle l'aperçoit devant elle; Werther est revenu. Il s'excuse le sa présence, lui déclare son ennui, loin d'elle; malgré toute sa détresse, Charlotte se voit encore forcée de le repousser. Werther se retire et parle de mourir, Charlotte pleure son malheur, quand parait son mari, il devine son trouble, car il a aussi appris le retour de Werther, il aperçoit une note sur le parquet, il la ramasse, la remet à sa femme, c'est de Werther, il demande à emprunter ses pistolets. Albert voit une occasion de se débarrasser d'un rival, il donne les pistolets à un domestique pour les remettre à Werther. Albert à peine disparu, Charlotte s'habille et court, espérant arriver avant qu'il ne soit trop tard. Elle trouve Werther baignant dans son sang et il meurt dans les bras de Charlotte éperdue de douleur.

HIS MAJESTY'S

Dim. après-midi, 24 avril

Billets en vente jeudi matin, 21 avril chez Archambault: Orchestre: $2.85 et $2.40; balcon $2.65, $2.35 et $1.85, galerie: $1.60 et $1.15 (taxe comprise)

Nino MARTINI

Premier ténor au Metropolitan Opera de New-York
Chanteur favori des concerts
Vedette de l'écran et de la radio

Impresario: LOUIS-H. BOURDON

Aucune commande ne sera reçue par la poste

MONUMENT NATIONAL
Mercredi, le 20 avril 1938
à 8 h. 30 p.m.
"Les Mains Rouges"
LOUIS-PHILIPPE HEBERT
et ses artistes de la radio
TOUS LES SIEGES RESERVES
$0.65 - $0.45 - $0.35 (taxe incluse)
Billets chez: Edm. Archambault.. MArquette 6201

VENEZ VOIR
la joyeuse et brillante revue présentée deux fois chaque soir et au déjeuner dansant du samedi
EN VEDETTE
★ GEORGE BEATTY merveilleux monologueur
★ ROBERTS et WHITE Danseurs caricaturistes
★ LES ROYALISTES DE ROY CAMPBELL "La famille royale de la chanson"
★ LES Jumelles CRANE Splendides danseuses à claquette.
★ LLOYD HUNTLEY maitre de cérémonies et son célèbre orchestre de jazz
TERRASSE NORMANDIE
en haut de l'hôtel Mont-Royal
Tél.: PL. 7777

ST DENIS
AUJOURD'HUI
Pour une seule semaine finissant vendredi soir
Golgotha
LA PASSION
La seule histoire immortelle
Portes ouvertes à 10 h. a.m.

CINEMA DE PARIS 2e et dernière semaine
Jeanne SULLY SOCIETAIRE DE LA COMEDIE FRANÇAISE
Josette DAY dans
SOEURS D'ARMES

IMPERIAL A l'affiche
Fredric March dans
"THE BUCCANEER"
Seconde attraction
"PAID TO DANCE"
Le matin, 20c; l'après-midi, 25c; le soir, 25/34c

OPERA MONUMENT NATIONAL
WHERTHER
(Massenet)
21 - 23 - 24 - 26 - 28 - 30 avril
Prix des places: $1.50, $1.25, $1.10, 85c - Loges $1.75
En vente de 10 à 6 heures
LAncaster 3053 - 4418
Direction: DAUNAIS-GOULET

LOEW'S A l'affiche

Sur la scène GRANVILLE GAYE en personne

SAMOVAR
CABARET RUSSE 1424 Rue Peel
NOUVELLE REVUE RUSSE
Quelle Cuisine!
MA.8975

Bill Stewart promet que les Black Hawks prendront leur revanche dimanche soir

CHICAGO S'EN PROMET POUR DEMAIN SOIR

Bill Stewart dit que ses Black Hawks sauront bien régler leurs comptes avec les Maple Leafs

Chicago, 8. (P.A.) — Les Black Hawks, portant des marques de leur rencontre de jeudi soir à Toronto, sont revenus en ville aujourd'hui et demain soir ils joueront leur troisième partie de la série de la Coupe Stanley avec les Maple Leafs. Les Black Hawks auraient pu être appelés comme "la brigade des athlètes recouverts de pansements". Ils ont perdu leur match de jeudi soir par un score de 5 à 1 après avoir remporté le premier par 3 à 1.

Elwyn (Doc) Romnes, qui s'est fracturé le nez, était en tête de la délégation de sept joueurs qui se sont rendus directement à l'hôpital en débarquant du train. Les autres blessés sont: Art Weibe et Roger Jenkins, des blessures aux yeux; Louis Trudel, ailier et Alex Levinsky, joueur de défense, des coupures à la tête pendant que Johnny Gottselig avait mal à un pied et Cully Dahlstrom se plaignait d'une blessure au genou.

A l'hôpital ils se sont joints à Mike Karakas, souffrant d'une fracture de la grosse orteille. Il croit être capable de reprendre sa place demain soir. D'un autre côté les médecins ne se sont pas encore prononcés à son sujet.

"La rudesse ne me fait rien", a dit Bill Stewart, gérant des Black Hawks. "Mais lorsque nos adversaires commencent à se servir du bout de leur bâton, c'est une autre affaire. Romnes, Trudel et Levinsky ont encaissé des coups de bâton".

"Nous avions l'avantage du jeu lorsque le score était de 1 à 1 et après que Romnes eut été blessé, il nous a fallu changer nos lignes. Il y a une limite à la rudesse et nous nous faisons que commencer à nous battre. Je vous promets une joute mouvementée dimanche soir et pour la joute de mardi prochain nous y mettrons aussi de la rudesse".

Les Black Hawks sont revenus avec un invité, Alfie Moore, qui leur a promis de remporter une victoire à Toronto, mardi soir dernier. Il fut emprunté des Américains de New-York pour remplacer Karakas. Si ce dernier n'est pas en condition pour reprendre son poste dimanche Paul Goodman, acheté du club Wichita, de l'Association Américaine, essaiera d'obtenir sa revanche pour les cinq points qui ont été comptés contre lui jeudi soir.

Les QUILLES

Ligue Montréal-Maisonneuve

SS. DIANA

Mlle J. Bergeron	68	101	94— 263
" J. Tremblay	100	95	108— 303
E. Audet	111	106	89— 306
Fafard	113	101	86— 300
Total	392	403	377—1172

PRODUITS FAMILEX

Mlle Leblanc	113	107	158— 378
" A. Leblanc	86	117	106— 309
R. Murray	85	94	86— 265
G. Leduc	114	138	136— 388
Total	398	456	486—1340

Produits Familex gagne 3 parties

SS. MARINA

Mlle C. Bellehumeur .	125	117	154— 396
" F. Gervais	92	84	103— 279
J. Simmons	142	91	138— 371
M. Guérin	161	137	131— 429
L. Gervais	123	198	80— 401
Total	643	627	606—1876

TRICOLORE INC.

Mlle Bergeron	148	122	116— 386
" F. Salbery	123	141	92— 356
A. Vanier	114	140	102— 356
P. Fullum	86	82	105— 273
I. Lavallée	120	108	95— 323
Total	591	593	510—1694

SS. Marina gagne 3 parties

SALON HORACE

Mlle G. Côté	128	111	155— 394
" C. Morin	97	135	95— 327
A. Allard	127	121	143— 391
G. Girard	129	156	108— 393
D. David	156	146	156— 458
Total	637	669	657—1963

DUPUIS FRERES

Mlle F. Bellehumeur .	111	136	104— 351
" R. Beaudoin ...	109	102	139— 350
A. Guérin	123	95	110— 323
M. Gendron	125	120	139— 384
A. St-Denis	117	135	99— 351
Total	595	588	591—1759

Salon Horace gagne 3 parties

SS. JEANNOT

Mlle I. Choquette ...	98	116	123— 339
" F. Choquette ...	136	77	97— 310
G. Lussier	115	106	158— 379
P. Prégent	112	148	142— 402
B. Gra y.....	105	117	172— 394
Total	563	564	697—1824

J. A. CHARLEBOIS

Mlle S. Brisson	110	104	80— 294
" A. Gauthier	74	99	97— 270
Y. Moisan	179	144	141— 464
A. Charlebois	121	216	167— 504
L. Gosselin	121	149	122— 392
Total	605	712	607—1924

J. A. Charlebois gagne 2 parties

CLASSEMENT FINAL

Section Est

	G.	P.	Pts
SS. Marina	52	23	46934
Tricolore Inc.	45	30	45500
Salon Horace	43	32	46149
Produits Familex .	43	32	45259

Section Ouest

	G.	P.	Pts
J. A. Charlebois ..	38	37	
SS. Jeannot	29	46	
Dupuis Frères	27	48	
SS. Marina	23	52	

Coupes et Trophées
LES PLUS GRANDS DISTRIBUTEURS AU CANADA
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATIS
Daoust & Fils
3699 EST, rue STE-CATHERINE
Près Nicolet
FRontenac 3149★ Montréal

Le HOCKEY

Hier soir

COUPE ALLAN

Finale de l'est
Cornwall 2, Québec 0
(Cornwall gagne la série, deux matches à un)

Finale de l'ouest
Trail 7, Port-Arthur 3
(Trail gagne la série, 3 matchs à 0)

Ce soir

LIGUE INT. AMERICAINE

Finale
Syraycuse à Providence
(Providence mène 1-0 dans la série trois de cinq)

Demain soir

LIGUE NATIONALE

Finale Coupe Stanley
Toronto à Chicago
(Chaque club a gagné un match dans dans la série 3 de 5)

LIGUE INT. AMERICAINE

Finale
Providence à Syracuse

Les classements

LIGUE NATIONALE

(Eliminatoires)

Série "A"

	J.	G.	P.	P.	C.
Toronto	3	3	0	6	3
Boston	3	0	3	3	6

(Boston est éliminé.)

Série "B"

	J.	G.	P.	P.	C.
Américain ...	3	2	1	8	7
Rangers	3	1	2	7	8

(Rangers sont éliminés.)

Série "C"

	J.	G.	P.	P.	C.
Chicago	3	2	1	11	8
Canadien	3	1	2	8	11

(Canadien est éliminé)

Série "D"

	J.	G.	P.	P.	C.
Chicago	3	2	1	5	5
Américains ..	3	1	2	5	5

(Américains sont éliminés)

Série "E"

	J.	G.	P.	P.	C.
Toronto	2	1	1	6	4
Chicago	2	1	1	4	6

D. IRVIN VEUT LA VICTOIRE DIMANCHE SOIR

Le pilote des Maple Leafs sera plus à son aise si son équipe gagne la première partie de Chicago

Toronto, 8. (P.C.) — La tempête a chassé les Maple Leafs de leur camp de Preston et les champions de la Ligue Nationale sont revenus à Toronto pour une autre pratique avant de reprendre la série de la Coupe Stanley, dimanche soir, à Chicago.

Satisfait que son club soit sur un pied d'égalité avec Chicago, Dick Irvin n'est pas encore complètement content de la tenue de ses joueurs.

"Ils ne sont pas encore à leur plus fort", a-t-il dit.

Murph Chamberlain, blessé au cours de la joute de jeudi soir, ne jouera plus cette année. Il s'est fracturé le pouce, qui est maintenant dans le plâtre.

La perte de Chamberlain n'est pas trop sérieuse. Il n'y a pas eu besoin de le remplacer car les Maple Leafs ont eu un joueur substitut durant toute la saison d'hiver. George Parsons a toujours eu assez de travail. Parsons a gagné une partie contre Boston et jeudi soir il a compté deux points contre les Black Hawks.

"Nous allons faire notre gros possible pour gagner la partie de dimanche soir. C'est celle qui va compter le plus. Le perdant aura ensuite à gagner deux fois de suite."

Le pilote des Maple Leafs serait satisfait que son club se partage les honneurs avec les Black Hawks à Chicago. Si une cinquième partie est nécesaire, elle aurait lieu jeudi soir à Toronto.

A l'exception de Chamberlain, tous les joueurs du Toronto sont sortis de la partie de jeudi en bonne condition physique. Harvey Jackson s'est luxué une main, qui avait en premier lieu été blessée dans la série avec Boston. Mais le cas de Jackson n'est pas sérieux et il sera à son poste dimanche soir.

Poids et haltères au Gymnase Samson

Les plus puissants leveurs de poids des quatre coins de la ville se réuniront ce soir, au gymnase Samson, pour faire l'inauguration de la nouvelle barre à disque qui sera mise à leur disposition pour cette circonstance.

Tous les haltérophiles qui composent le club des Deux Cents livres sont désireux de relever le défi de Léopold Ledoux qui se proclame le champion homme fort du Canada et qui sera également au gymnase Samson pour y donner une démonstration.

Eugène S.-Mars, John Tremblay, Noël Langlois, Armand Bourassa, Paul Plourde, Armand Angers, Dick Languirand, Roma Bélanger, E. Lortie et plusieurs autres hommes forts se prétendent capables de battre Ledoux dans plusieurs tours et nul doute qu'il sera très intéressant de voir ces hercules modernes en action. Le programme de la soirée comprend plusieurs pratiques de lutte par des lutteurs professionnels, tels que le champion du monde Sam Chuck, le japonais Mamoru Noguchi, l'instructeur Jos. Samson, Roland Bourassa, John Carochia et une foule d'autres. La séance au gymnase Samson s'ouvrira à 9 heures, ce soir.

Pas de renseignement par téléphone

Nos lecteurs sont priés de prendre note qu'à l'avenir nous ne donnerons pas d'information sportive au téléphone.

CORNWALL EST CHAMPION DE L'EST DU PAYS

Les Flyers blanchissent Québec 2-0 au match décisif de la série de deux de trois

Auditorium, Ottawa, 8. (P.C.) — Les Flyers de Cornwall, un club de hockey qui ne commet que de rares erreurs, ont blanchi les As de Québec 2-0, ici, ce soir, s'assurant ainsi le championnat senior de l'Est du Canada, après s'être partagé les honneurs des deux premiers matchs de la série de deux de trois avec les champions de la province de Québec.

Cornwall a compté un but après à peine une minute de jeu et a ajouté à son avantage au début de la seconde période, pour ensuite repousser avec succès tous les assauts des As.

Les Flyers iront maintenant à Saskatoon et Calgary rencontrer le vainqueur de la série Port-Arthur-Trail, à la finale pour la Coupe Allan. La foule la plus considérable jamais vue à un match de hockey à Ottawa, 9,602 personnes, remplissait l'Auditorium pour cette joute entre deux des clubs les rapides qu'on ait vus à l'oeuvre depuis plusieurs années dans l'Est du Canada.

Les Flyers sont de $1,500 plus riches par suite de leur triomphe. Cette somme leur a été votée par le conseil de ville de Cornwall, pour la façon dont ils ont popularisé la ville par leurs exploits de la saison de hockey.

Bill Meloche et Harvey McClelland ont été les étoiles du match, comptant un but chacun, mais le petit Lloyd Perras a dû être sensationnel dans les buts des Flyers pour s'assurer un blanchissage. Il a tenu les As en respect grâce à l'une des plus brillantes exhibitions qu'un gardien de buts ait données ici depuis longtemps.

Conny Brown, le centre-étoile des Flyers, s'est avancé rapidement vers la défense des As un peu plus d'une minute après le début du match et il a passé la rondelle à Bill Meloche, qui, seul devant les buts, a lancé soigneusement et Bolduc a été impuissant.

McClelland a compté son but après 1.10 minute de jeu à la seconde période, après une course sensationnelle d'un bout à l'autre de la glace. Cinq As étaient en train de bombarder Perras lorsque McClelland s'est emparé de la rondelle pour déjouer presque tous les joueurs de Québec avant d'arriver devant Bolduc qu'il a déjoué d'un lancer de 10 pieds.

Mike McMahon et Farrand Gillie ont été presque infranchissables à la défense des Flyers, qui ont opposé une mise en échec serrée aux As. Les deux joueurs d'arrière-garde de Cornwall ont de plus ralenti les avants des As par de rudes coups d'épaules, et, à la fin du match, les gars de Fred Maguru étaient à bout de forces et leurs attaques n'avaient plus d'entrain.

Bolduc a été très brillant dans les buts de Québec, mais il a été totalement impuissant à bloquer les deux coups qui l'ont déjoué. Ulric Tondreau, Emile Fortin et Jack O'Connell ont bataillé avec ardeur, mais ils n'ont pu faire rien qui vaille.

Les As ont réussi à loger la rondelle dans le filet de Cornwall à la fin de la première période, mais le but n'a pas été alloué parce que la cloche avait sonné quelques secondes auparavant.

QUEBEC — Buts: Bolduc; Défenses: Taugher et Brennan; Centre: Tondreau; Ailes: Fortin et Brodeur. Subs.: McIntyre, Wing, O'Connell et Perreault.

CORNWALL — Buts: Perras; Défenses: McMahon et Gillie; Centre: Brown; Ailes: Meloche et MacDonald. Subs.: Landymore, McClelland, Gardiner, Godin, Proulx.

Arbitres: Bert Hedge et Jimmy Jones.

Première période

1—Cornwall: Mloch (Brown) 1.21
Punitions: McMahon, McIntyre, Brennan, MacDonald.

Deuxième période

2—Cornwall: McClelland 1.10
Punitions: McIntyre, McMahon.

Troisième période

Pas de point.
Punition: Taugher.

Canadien bat Détroit 6 à 5

Halifax, 8. (P.A.) — Les Canadiens de Montréal ont battu les Red Wings de Détroit, par le score de 6 à 5 à la période supplémentaire, ici, ce soir, devant 5,000 spectateurs. C'était la deuxième victoire consécutive contre leur club adversaire, dans le tournoi de parties d'exhibitions en Nouvelle-Ecosse.

Les Canadiens ont gagné la première hier à Sydney, par le score de 3-2. La troisième partie sera jouée ici, ce soir, avant le départ pour l'Europe.

Paul Haynes et Buswell ont compté les deux premiers points pour le Canadien, et Mud Bruneteau pour Détroit à la première période. Wares a égalé le compte avant cinq minutes de la deuxième, mais Gagnon en ajouta un autre pour les siens, et quelques minutes avant la fin de la période Syd Howe et Larry Aurie ont déjoué Cude chacun leur tour. Lorrain et Gagnon ont compté pour les Habitants au début de la troisième reprise et Eddie Wares remis le compte 5-5. Toe Blake fit gagné les Habitants à 9.46 de la période supplémentaire.

Ballon au panier

Ce soir au Y.M.C.A.

Le club récréatif du Canadien National a organisé une joute de ballon au panier entre l'équipe de Battle Creek du Grand Tronc et une équipe d'étoiles de Montréal. Cette joute sera disputée ce soir au Y.M.C.A. L'équipe du Grand Tronc détient le championnat de l'Association recréative du Chemin de fer, celui de la ville de Battle Creek et plusieurs autres.

L'équipe américaine est arrivée ce matin à la gare Bonaventure à 7 h. 45 et en repartira demain matin à 2 h. 15.

LA CHAMPIONNE A MONTREAL

Probablement la plus impressionnante des patineuses de fantaisie qui soit venue à Montréal, depuis nombre d'années, Mlle Vivi-Anne Hulten, dix fois championne de la Suède, est arrivée au Winter Club jeudi et elle s'est aussitôt mise à l'ouvrage pour répéter ses adresses sur patins. Les personnes témoins se sont toutes accordées à lui reconnaitre un talent extraordinaire et une souplesse remarquable. On verra Mlle Hulten, ce soir au Forum, comme la principale vedette au carnaval du patin organisé par le Montreal Winter Club. (Photo Editorial Associates)

LES CHAMPIONS DU PATIN SONT ACCLAMES A LA PREMIERE SOIREE DU CARNAVAL DU M. WINTER CLUB

Vivi-Anne Hulten et Félix Kaspar n'ont pas manqué de faire honneur à leur réputation. — Les numéros d'ensemble ont été bien réussis. — Une autre représentation ce soir

Le carnaval du patin qui s'est ouvert hier, au Forum, pour se continuer ce soir seulement, s'est montré la plus intéressante manifestation de la saison sportive à Montréal, grâce à la présence de nombreux champions à la tête desquels figurait la scintillante Vivi-Anne Hulten, championne du monde pour le patinage de fantaisie et reconnue comme l'interprête la plus accomplie du patinage. A ses côtés, Herr Félix Kaspar, de Vienne, champion mondial du patinage de fantaisie, se partageait les honneurs de la fête et les applaudissements de la foule qui comblait littéralement le Forum, hier soir.

Deux heures et demie durant divers artistes, danseurs, sauteurs, mimiques et comédiens ont servi aux Montréalais un véritable régal en fait de beauté, de grâce et de bon goût. La gracieuse suédoise, Vivi-Anne Hulten, a fait étalage d'autant de grâce, de rythme et de légèreté dans l'interprétation de quatre danses que l'on puisse s'attendre d'en trouver chez une patineuse-danseuse. Elle a bien répondu à la réputation qu'elle s'était faite d'avance chez nous. Pour ce qui est de Félix Kaspar, il faut le voir pour croire à ses formidables sauts en hauteur. Il doit avoir des ailes, et les Canadiens lui ont fait une véritable ovation pour sa première visite dans notre ville.

En plus des présentations de ces deux remarquables artistes, la direction avait balancé la tenue générale du carnaval en leur faisait succéder des numéros d'ensemble fort réussis et bien au point. Ces groupes réunissaient des membres des clubs de Montréal et de Toronto. Plus de 125 patineurs et patineuses de Montréal ont pris part au ballet du printemps, qui, par les jeux de lumières et les décorations de la glace et des costumes, semblait une véritable évocation de fleurs se balançant et se remuant sus le souffle de la brise nouvelle. Mlle Audrey Joyce, championne senior du Montreal Winter Club et principale ballerine dans ce ballet a donné une performance impeccable et fort réussie.

Eleanor O'Meara, championne du patin pour le Canada s'est fait applaudir pour ses évolutions spiralées et sa vitesse. Les ensembles du Granite Club de Toronto, du Toronto Club et du Montreal Winter Club ont remporté un vif succès avec leurs pas de fantaisie et leur parfaite mise au point. Mais les plus populaires auprès de l'auditoire, furent probablement les deux comédiens, Alfred Trenkler, d'Autriche et Douglas Duffy, de Boston. Leur numéro était aussi audacieux que comique. Ces deux patineurs remarquables ont remporté la palme du succès en provocant l'hilarité de l'assistance.

Plusieurs numéros furent rappelés au cours de la soirée, surtout ceux des ensembles qui exécutaient en patin des pas de danses modernes comme le "Big-Appel", par exemple. En un mot toute la production a été menée rondement et avec habileté; ce qui prouve le long travail de préparation et l'expertise des participants qui se sont montrés des maîtres de lame d'acier, avec une précision et une coordination accomplie. Le Winter Club qui a préparé et mis sur pieds ce carnaval doit être félicité pour cette magnifique soirée qui fait époque dans ce domaine à Montréal et que l'on verra se répéter avec plaisir. Les mêmes artistes et le même carnaval seront présentés encore ce soir, et pour la dernière fois, au Forum. On s'attend à une foule si on en juge par la vente des billets et par l'assistance d'hier soir.

Les Royaux de Montréal aligneront une foule de nouveaux joueurs cette saison

(Par la Presse Canadienne)

Radicalement changés depuis l'an dernier, les Royaux de 1938 présentent un club renforci à ses points faibles et un groupe de lanceurs plus habiles. Aucun autre club dans le circuit n'a subi autant de changements que les Royaux.

Le grand problème du gérant Rabbit Maranville a été de trouver des remplaçants à Marvin Duke, le gaucher qui a gagné 22 parties l'an dernier, et Irvine Jeffries, l'habile troisième but. Duke est avec les Pirates de Pittsburgh dans la ligue Nationale et Jeffries a été vendu au club Portland de la ligue du Pacifique.

Maranville, qui en est à sa deuxième saison avec les Royaux, croit que Alex Hooks saura faire oublier Bernard Cobb au premier but. Hooks portait les couleurs d'Atlanta dans la Southern Association en 1937.

Le petit gérant croit que la perte de Duke sera plus que compensée par l'acquisition de Ben Cantwell, qui a été acheté de Brooklyn. Cantwell complètera un groupe de lanceurs qui comprendra en plus Harry Smythe, Ed Chapman, Crip Polli et Horace Lisenbee, tous des lanceurs d'expérience.

Henry Johnson et Jim Pattison qui ont désappointé l'an dernier, sont disparus et à leur place on trouve un groupe de recrues de talent. Parmi eux on compte Roy Wetherell, "repêché" de Memphis, Bob Porter, de Little Rock, et Bill Swigart, envoyé sous option de Pittsburgh. George Kadis, un gaucher de la ligue Piedmont, fait sensation au camp d'entraînement, et il paraît assuré d'une place dans l'alignement.

Sammy Bell, deuxième but et Ben Sankey, arrêt-court, sont toujours avec le club, tandis que Joe Benning, un substitut l'an dernier, remplacera tout probablement Jeffries au troisième but. Benning s'est montré redoutable au bâton au camp d'entraînement, et il devrait faire belle figure.

Normie Kies, qu'une mauvaise santé a empêché de se justifier l'an dernier, a subi une opération l'hiver dernier, et il sera un receveur régulier ainsi que Gilly Campbell, qui était à Syracuse en 1937 et qui a été acheté de Cincinnati.

Gus Dugas, le premier frappeur du club, sera encore au champ droit et Paul Dunlap jouera à gauche. Spud Nachand sera tout probablement au champ centre.

Sachant qu'il obtiendra l'intérieur Bill Schuster et le voltigeur Morris Sands de Pittsburgh, Maranville est confiant que ses substituts seront assez effectifs.

Frank Shaughnessy a eu 55 ans hier

"Shag" est aussi âgé que la ligue Internationale, dont il est le président.

New-York, 8. (P.C.) — Frank Joseph "Shag" Shaughnessy a eu 55 ans aujourd'hui, et il est maintenant aussi âgé que la Ligue Internationale de baseball, dont il est président depuis le début de la saison 1937, et il a passé la journée à son bureau à travailler.

En effet, l'ex-gérant des Royaux de Montréal ne dédaigne pas le travail, et il ne néglige rien pour bien diriger son circuit. Il a assisté à 178 parties de baseball l'an dernier, assistant quelquefois à une partie à Jersey City dans l'après-midi, puis à Newark le soir.

Shag a commencé sa carrière de gérant dans le baseball avec les Sénateurs d'Ottawa de 1913, 1914 et 1915, qui a plus tard envoyé le lanceur Urban Shocker aux Yankees de New-York. Il était aussi gérant des Royaux de Montréal, qui ont remporté le championnat de l'Internationale en 1935.

Shag a de plus été gérant des Chefs de Syracuse. L'un de ses exploits a été l'achat de Jim Bottomley, qu'il a payé $1,000 lorsqu'il était gérant des Chefs, pour le revendre à la fin de la saison pour $30,000 aux Cardinaux.

Le Japonais à la salle Saint-Jean

Le Japonais Mamoru Noguchi ne repartira pas avant d'avoir redonné une revanche à ceux qu'il battit à son arrivée parmi nous et lundi à la salle St-Jean, il rencontrera dans la finale principale celui qui est très intéressé à effacer sa défaite, le champion mondial mi-moyen, Sam Chuck, qui a, paraît-il, trouvé une méthode pour éviter les prises de jiu-jitsu du Japonais Noguchi et qui les révélera au public du nord, lundi.

Sam Chuck ne veut rien déclarer à l'avance concernant sa manière de se défaire des prises de nerfs de Noguchi, car il croit que sa combine est excellente et qu'elle fera effet sûrement. Le redoutable gladiateur milourd anglais, Graham Stockton, a signé un contrat pour lutter en semi-finale contre celui qui semble un des rares athlètes capables de lui résister, le puissant Roland Labrie.

Le rude et déloyal Al Tucker, qui ne veut pas changer ses tactiques pour aucune considération, a été opposé dans le numéro spécial à celui qui le maltraitera sûrement, le violent John Marchand.

La terreur du nord, Tony Shade, se mesurera contre le brillant Roland Brousseau et au début Young Siki rencontrera Tommy Burns.

W. Couillard signe avec le club Opera

L'habile premier but, Wilfrid Couillard, a décidé de se joindre au club Opéra de la ligue Fédérale pour la prochaine saison. Il a accepté l'offre que Roland Liboiron lui a faite cette semaine.

Couillard a fait partie de nos meilleures équipes depuis une dizaine d'années. Il a commencé à se mettre en vedette alors qu'il jouait pour l'ancien club Lasalle en 1930, dont le gérant était alors Georges Lacombe, aujourd'hui président de la ligue Fédérale. Il a joué tantôt au premier but, tantôt au deuxième.

En laissant le Lasalle quand ce dernier club abandonna ses activités, Wilfrid Couillard fut engagé par le Jos. Choquette et il a joué durant plusieurs années pour ce club. Il endossa également l'uniforme du Lachine l'an dernier.

Couillard est le premier joueur de l'intérieur du club Opéra à signer son contrat. Roland Liboiron est satisfait de l'engagement de ce joueur et il se hâte maintenant à compléter son alignement.

SONNENBERG NE SE FAIT PAS PRIER

Le champion provincial, Young Sonnenberg, qui a défait le champion du monde, Sam Chuck, cette semaine, après lui avoir administré une terrible série de coups de bélier, voulait avoir le titre et la ceinture immédiatement après cet exploit, mais les organisateurs Samson lui ont fait comprendre que pour remporter un championnat il fallait que la rencontre soit sanctionnée à finir par la Commission athlétique et que les deux athlètes soient pesés dans le courant de la journée. Sonnenberg a alors offert de se conformer aux formalités d'usage et se dit confiant de répéter sa victoire.

Les promoteurs Samson ont immédiatement pris des arrangements avec Sam Chuck qui défendra sa ceinture mercredi prochain, au S.-Jacques.

LIGUE FEDERALE

L'organisation de la ligue Fédérale bat son plein et tout promet que les clubs du circuit seront de beaucoup supérieurs à l'an dernier. La ligue a décidé d'ouvrir sa saison le 1er mai prochain, à une assemblée tenue récemment.. Les clubs Chambly, Lachine, Cherrier, Beauharnois, Opéra et Drummondville ont été acceptés, tandis que Kik et Villeray connaîtront leur sort à une assemblée qui aura lieu demain. Un groupe de sportsmen de Verdun a demandé à faire partie du circuit et le club a été accepté, mais il faudra attendre qu'un stade soit construit avant que les promoteurs du club puissent rendre leur décision définitive. La cédule sera adoptée demain à l'assemblée qui commencera à deux heures, à l'hôtel Queen's.

DUNLAP MENE MONTREAL A UN TRIOMPHE 9-5

Paul frappe quatre coups, dont un circuit. — Smythe tient Columbus à 4 coups en 5 manches

Winter Haven, 8. — Conduits par Paul Dunlap, qui a frappé quatre coups, dont un deux-buts et un circuit, en cinq essais, les Royaux de Montréal sont revenus d'en arrière pour battre les Red Birds de Columbus 9-5 ici, cet après-midi, après avoir concédé une avance 5-1 à leurs rivaux de l'Association Américaine aux quatre premières manches.

Harry Smythe a remplacé Oadis Swigart, après que celui-ci eut accordé neuf coups et tous leurs points aux Red Birds en quatre manches, et Harry a tenu Columbus à quatre coups bien espacés pendant le reste de la partie.

Paul Dunlap a été le gros canon avec ses quatre coups, et il a fait compter trois points. Sammy Bell, Gus Dugas et Mercer Harris ont attrapé une paire de coups chacun, et Maurice Van Robays, qui est venu frapper à la place de Swigart à la cinquième pour ensuite jouer au champ droit, a donné le signal du premier ralliement des siens en frappant un trois-buts. Spud Nachand n'a réussi qu'un coup, un deux-buts, en cinq essais, mais il a tout de même contribué grandement à la victoire, faisant compter trois points.

* * *

Raymond Côté, la jeune recrue de talent, a été renvoyé au club Danville, de la ligue Bi-State, aujourd'hui, afin d'acquérir plus d'expérience.

* * *

Tex Chandler, le jeune receveur qui a joué quelque temps avec les Royaux l'an dernier, a été renvoyé à Montréal par Indianapolis, à qui il avait été vendu sous condition. Maranville tente de bâcler un échange qui enverrait Chandler à Buffalo.

* * *

Babe Benning a quitté le club pour rendre visite à sa mère qui est malade. Il rejoindra probablement les Royaux à Richmond la semaine prochaine.

MONTREAL

	ab	p	co	r	a
Bell, 2b	4	1	2	2	4
Sankey, ss	5	1	0	2	5
Hooks, 1b	5	1	1	13	0
Dugas, cd	5	2	2	0	0
Dunlap, cg	5	2	4	3	0
Nachand, cc	5	0	1	2	0
Harris, 3b	4	1	2	2	2
Campbell, r	4	0	1	3	0
Swigart, l	1	0	0	0	0
aVan Robays cd	2	1	1	0	0
Smythe, l	1	0	0	0	0
Total	39	9	14	27	12

COLUMBUS

	ab	p	co	r	a
Clark, cg	5	1	1	3	0
King, cc	5	1	3	3	0
Bocek, cd	5	0	1	4	0
Grilk, 1b	5	0	2	9	0
Stein, 2b	4	0	1	3	5
Baugh, ac	4	1	1	4	1
Dillingham, 3b	4	1	2	0	2
Grace, r	3	1	2	1	0
Martin, r	1	0	0	0	0
Fisher, l	2	0	0	0	1
Dreisewerd, l	1	0	0	0	0
bGleason	1	0	0	0	0
Todd, l	0	0	0	0	0
Total	40	5	13	27	9

a—Frappa pour Swigart à la 5e.
b—Frappa pour Dreisewerd à la 8e.

Montréal	0	0	0	1	2	2	3	0	1 — 9
Columbus	1	0	0	4	0	0	0	0	0 — 5

Sommaire:—

Erreurs: King, Hooks. Points comptés sur coups de Bell, Hooks, Dugas, Dunlap 3, Nachand 3, VanRobays, Clark 2, King, Grilk, Grace. Deux-buts: Grilk, Campbell, Grace, Stein, Dunlap, Nachand, Hooks. Trois-buts: Clark, VanRobys. Circuit: Dunlap. But volé King. Sacrifice: Smythe. Double-jeux: Fisher à Baugh à Grilk, Stein à Baugh, Sankey à Bell à Hooks. Laissés sur les buts: Montréal 6, Columbus 8. Buts sur balles de Fisher 1, Dreisewerd 1. Retiré au bâton par Swigart, Smythe 1. Coups sûrs sur balles de Swigart 9 en 4 manches; Fisher, 6 en 5 manches; Smythe, 4 en 5 manches; Dreisewerd, 6 en 3 manches; Todd, 2 en 1 manche. Lanceur gagnant: Smythe. Lanceur perdant: Dreisewerd. Arbitres: Roscoe et Swanson. Temps 1.55.

BASEBALL-EXHIBITION

Buffalo (I)	300 002 001—	6	7 1
Détroit (A)	000 040 111—	7	12 2

Fink, Hibbs et Phillips; Kennedy, Rowe et York, Tebbetts.

Montréal (I)	000 122 301—	9	14 1
Columbus (AA)	100 400 000—	5	13 1

Swigart, Smythe et Campbell; Fisher, Dreisewerd et Grace, Matin.

Toronto (I)	000 000 000—	0	2 1
Newark (I)	001 200 00x—	3	5 1

Sullivan, Wilson, Upper et Klimcsak; Bonham, Strincevich et McCullough.

St-Louis (N)	224 011 110—12	17	2
Mobile (SE)	001 000 000—	1	7 3

Warneke, Bush et Owen; Stevenson, Wahonick, Davis et Patton.

Philadelphie (N)	100 200 230—	8	15 0
Birmingham	000 010 000—	1	9 0

Walters, Mulcahy et Wilson, Atwood; Johnson, Highe et Couch.

Boston (N)	100 110 420—	9	16 0
Savannah (SALLH) .	000 000 100—	1	12 0

Lanning et Riddle; Levy, Mots et Davis.

Syracuse (I)	332 041 020—15	19	2
Kansas City (AA) ...	811 023 32x—20	20	3

Cook, Legault et Moore, Brittiani; Bittmer, Washburn, Yocke et Hartje, Holm.

La balance des parties d'aujourd'hui ont été remise à cause du froid.

LA SEMAINE SAINTE SERA BIEN OBSERVEE

Les amateurs de lutte de la métropole sont priés par les promoteurs Samson de prendre avis que la semaine prochaine seulement trois de leur cinq salles de lutte seront en opération à cause des fêtes religieuses qui auront lieu en fin de semaine.

Les salles ouvertes au public seront la salle St-Jean, angle St-Dominique et Jean Talon, lundi; le marché Atwater, situé rue Atwater près de Notre-Dame Ouest, mardi; et le marché Saint-Jacques, angle Ontario et Amherst, mercredi. A ce dernier endroit Sam Chuck défendra son titre contre Young Sonnenberg.

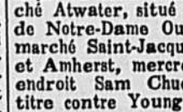
Transport Camionnage
CHEVALIER TRANSPORT
Jour et nuit, à l'heure ou contrat
VALISES 50¢ et PLUS
AMherst 2937 - 1842 Plessis

Faust a fait de la vitesse à Tropical Park

LES CHOIX DU JOUR

PINE FRILLS est inscrite dans la quatrième course de cet après-midi à Tropical Park. Cette pouliche s'est fort signalée dernièrement et mercredi dernier elle a affiché un effort impressionnant en parcourant les trois quarts de mille en 1.11 3-5. Cet après-midi elle portera trois livres de plus, ce qui ne devrait pas constituer un bien gros handicap à surmonter.

A TROPICAL PARK

PREMIERE COURSE....Showaball Blakeen, Coya.
DEUXIEME COURSE....Xavier, Pump Gum, Araho Lass.
TROISIEME COURSE....Taunt, Iskie, Jack Horner.
QUATRIEME COURSE...Pine Frills, Woodwack, Spanish Fly.
CINQUIEME COURSE...Mucho Husto, Taterdemelion, Jack Patches.
SIXIEME COURSE......Bain Marie, Eddie H., Daytonian.
SEPTIEME COURSE.....Easiest Way, Pepper Patch, Anacreon.
HUITIEME COURSE....Bling Brook, Far Cry, Centennial.
NEUVIEME COURSE....Gurt Palmer, Rock High, Gold Color.

A BOWIE

PREMIERE COURSE....Royal Bit, Dust To Dust, Oak Apple.
DEUXIEME COURSE....Sea Dove, Ilchester, Luculent.
TROISIEME COURSE ..Sachem, Saparos, America First.
QUATRIEME COURSE...Chief Cherokee, rGeat Haste, Sunned.
CINQUIEME COURSE...Piccolo, Eastport, Moonside.
SIXIEME COURSE......Irish Moon, Warlaine, Ghost Queen.
SEPTIEME COURSE.....King Bonny, Oldfield, Dian.

A BAY MEADOWS

PREMIERE COURSE....Sistina, Nappus, Aksala.
DEUXIEME COURSE....Lapland, El Portal, Victor.
TROISIEME COURSE....Naseby, Donna Bonita, Ancestral.
QUATRIEME COURSE ..Sharp Kirl, Below Zero, Danke Schon.
CINQUIEME COURSE...Calaveras, Sir Gay, McCarthy.
SIXIEME COURSE......Gosum, Chanceview, Primulus.
SEPTIEME COURSE.....Lavengro, Iron Hills, Kumreigh.
HUITIEME COURSE.....Silver Sickle, Golden Nut, Bolamola.
NEUVIEME COURSE....Valina, aPt W., Sky Baby.

Les inscrits pour aujourd'hui

Tropical Park

Première course, 6 furlongs — Prince Danny 111, Attainment 109, Showabal 114, Lady Chiniquy 106, Celtic Legend 109, Dorothy Hicks 111, Blakeen 106, Coya 111, Lady Pal 111, Pretty Pal 104.

Deuxième course, 6 furlongs — Sport Heel 110, Arsho Lass 110, Xavier 115, Gallant Friar 110, Pump Gun 115, Hi-Tride 105, Fair 110.

Troisième course, 4 furlongs — Taut 116, Jack Horner 116, Darby Dean 116, Good Star 112, Dicty Step 116, Iskie 116, Travel Agent 116.

Quatrième course, 6 furlongs — Mr Grief 106, Vey Busy 106, Julius Caesar 110, Pie Frills 111, Woodwaac 112, Spanish Fly 106.

Cinquième course, 1 mille 1-16 — Panther Creek 108, Como No 2nd 110, Francesco 112, Tatterdemalion 118, No Sir 112, Indomitable 106, Gyral 107, Infantry 116, Mucho Gusto 124, Court Scandal 112, Jack Patches 103.

Sixième course, 1 mille 1-8 — Breezing Along 114, Daytonian 112, Black Gift 114, Bain Marie 108, Sir Reg 112, Eddie H. 115, Tutticurio 114.

Septième course, 1 mille 1-8 — Easiest Way 118, Starwick 109, Exhibitor 110, Jildac Rose 107, Pepper Patch 110, Anacreon 106.

Huitième course, 1 mille 1-8 — Rayenna 108, Far Cry 115, Centennial 115, Little Banner 103, Miss Pecan 108, Blind Brook 115, Tut Tut 115, Malice 110, Dev. 113, Still Alarm 105.

Neuvième course, 5 1-2 furlongs — Darby Duke 110, Joe D. 113, Evening Time 105, Artistically 105, Rock High 116, Gurt Palmer 97, Gold Color 107, Carolina Kid 102.

Bowie

Première course, 4 furlongs — Dust to Dust 113, aOak Apple 116, High Blame 116, Walli 113, aMaolissa 113, Star Runner 116, Manahcub 113, Hardy Jim 116, cRoyal Bit 113, Savant 116, cMillmore 113.

a—Entrée : J. P. Jones et Etable Nydrie.
c—Etable Milsdale.

Deuxième course, 1 1-8 — Ilchester 113, Prince Pettie 118, Strophe 108, Sea Dove 112 Mary's May 113, Huppy 113, Luculent 118, Pencader 118, Mischief Maker 108, Judge Hayen 112.

Troisième course, 6 furlongs — Saparoo 122, Porcellus 115, Sachem 118, Lady Federal 210, Fast Express 114, American First 116.

Quatrième course, 6 furlongs — Great Haste 122, Winning Chance 117, Bachelor Dinner 112, Chief Cherokee 116, White sand 112, Sunned 114.

Cinquième course, 1 mille 70 verges — Challephen 106, Pharmelee T. 105, Piccolo 112, Eastport 105, aSun Egret 112, Singers Folly 98, Swahili 105, aGerald 108, Moonside 116.

a—Entrée : C. Compton.

Sixième course, 1 mille 70 verges — Irish Moon 120, Broad Vision 110, Brilliant Play 112, Warlaine 122, Teddy Weed 117, Bob C. 106, Ghost Queen 120.

Septième course, 1 mille 1-8 — Mariato 118, Oldfield 118, Elsie J. 107, Queen Elizabeth 113, Justa Flight 118, Balkonian 112, King Bonny 113, Dian 118, Jimmy D. 113.

Bay Meadows

Première course, 1 mille. — Slogan 111, Sistina 100, Crystal Chief 106, Aksala 116, La Nimba 106, Xenomay 106, Nappus 111, Newsman 111.

Deuxième course, 1 mille — Beadwork 116, Victor 120, Cantrip 115, Sir Wag 116, El Portal 116, Warrior Don 111, Ribald 110, Ready Money 166, Lapland 116.

Troisième course, 1 1-16 mille. — Radio Hour 110, Nahili 110, Donna Bonita 110, Blind Blarney 110, Easter Tommy 116, Highmost 111, Naseby 118, Ancestral 110.

Quatrième course, 1 mille. — Below Zero 107, Danke Schon 115, Shasta Racket 107, High Martin 112, Keene Jack 115, Papenie 110, Sharp Girl 112.

Cinquième course, 1 1-16 mille. — Sir Gay 116, The Singer 108, Spring Flood 111, King Royale 113, Chiana 108, Calaveras 113, Mc Carthy 113.

Sixième course, 1 mille. — Primulus 105, Pattycake 106, aChance View 111, aExhibit 109, Gosum 113, Over The Top 106.

a—Entrée C. S. Howard.

Septième course, 1 1-16 mille. — aKumreigh 104, Iron Hills 110, bOpen Door 105, bBrim Reaper 106, cWing and Wing 100, cRommy 111, Triplane 101, aAlaskan 109, Lavengro 122.

a—Entrée G. T. William.
b—Entrée W. E. Boeing.
c—Entrée Putman et Voynow.

Huitième course, 1 1-8 mille. — Two Edged 106, Bolamola 115, Silver Sickle 111, Miss Bam 105, Fair Cynthia 106, Star Simon 111, Golden Nut 111, Battling Girl 106, Bagen May 105, Mamalahoa 107.

Neuvième course, 6 furlongs. — Guaranty 111, Jessie Cloud 111, Sweepouch 112, Sky Baby 111, Jimmie Sweet 107, Howdy Andy 112, Rochester Boy 112, Albino 106, Lisabelle 111, Pat W. 112, Valina 106.

Les résultats des courses

Tropical Park

Première course, 6 furlongs. — Ethels Choice, Bierman 7.50, 3.90, 3.50; Payrack 116 Albrecht 5.00, 4.50; Speed Queen 111 Rosen 17.50. Temps 1.12 1-5. — Gurt Palmer, Charmed Eyes, Lumjoy, Burning Billows, Knack, Don Gomez, Aerialist, Foxo ont aussi couru.

Deuxième course, 5 1-2 furlongs. — Euryalus 116 Scheih 6.50, 4.00, 3.60; Gayette 101 Conner 9.40, 5.30; Nonjean 101 Cornay 5.40. Temps 1.06 3-5. — Ivonia, Do It, Celtic Legend, Broom Tour, Chispa ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs. — Darby Duke 105 Cornay 12.20, 6.30, 3.70; Mayro 109 McCombs 5.10, 3.30; Cosmic Ray 114 Bierman 2.70. Temps 1.12 2-5. — Symphon, Dev, Sure Hour, Transit Lady, Muggins Make It ont aussi couru.

Quatrième course, 4 furlongs. — Giboir 115 Bierman 7.40, 4.50, 3.10; Bala Ormont 115 McCombs 10.50, 5.70; Lady Hav 120 Scheih 3.60. Temps .48 4-5. — Cotoneaster, Lady All, Miss Engadine, Whinchat, M. M. Barchman, Maequett, Post Office Maelong ont aussi couru.

Cinquième course, 6 furlongs. — Faust 116 McCombs 5.60, 3.10, 2.50; Lipton 118 S. Young 4.40, 3.40; Blind Pig 112 Lynch 3.90. Temps 1.11. — Sorceress, Lucky Jean ont aussi couru.

Sixième course, 1 1-16 mille. — Ethelmont 110 McCombs 9.30, 3.90, 3.60; Findon 111 Bierman 3.80, 3.00; Dusky Maid 106 S. Young 5.20. Temps 1.47 4-5. — Maetake, Bloomer Girl, Bess B., Park City ont aussi couru.

Septième course, 1 mille et 60 verges. — Scudder 119 Deering 6.20, 4.30, 2.60; Brandon Prince 116 S. Young 4.10, 2.80; Ritz Brothers 114 McCombs 2.80. Temps 1.43 4-5. — Say Do, Two Tricks, Starwick, Credulous ,Melody Maid ont aussi couru.

Huitième course, 1 mille et 60 verges. — Peaceful 110 Bierman 5.10, 3.20, 2.70; The Wink 105 Deering 17.30, 6.50; Bull Market 112 Moore 3.30. Temps 1.43 4-5. — Carlovisian, Blue King, Malice, Astra ont aussi couru.

Bowie

Première course, 6 furlongs — 1er Petit Jean 116, Wright 24 10, 18 40, 6 20; 2e Affirmation 119, DeCamillas 12 20, 4 50; 3e Bryonia 114, Berger 2 60. Temps 1.16 1-5. Country Jim, Acute, Six O'Clock, Minstrel Star, Madame Walter ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs — 1er Galon Boy 126, Corbett 4 00, 3 50, 3 20; 2e Jadaan 115, O'Malley 7 60, 5 40; 3e She Knows 113, Schmidl 8 90. Temps 1.16 3-5. My Surprise Hueu French Trap, Dona Dulcin, Muckledo, Walmiss, High Explosion, Pampered ont aussi couru.

Troisième course, 1 mille 70 verges — 1er Danger, Shelhamer 3 90, 3 20, 2 50; 2e Story Time 108, Krovitz 4 50, 3 40; 3e Acautaw 114, 2.90. Temps 1.49 4-5. Tzigane, Little Wackle, Italian Harry, Zinnia, Miss Tiptoe ont aussi couru.

Quatrième course, 1 mille 1-16 — 1er Blox 115, Driscott 6 20, 3 50, 2 40; 2e Standard Time 120, Wright 5 00, 2 60; 3e Lovick 115, Dupps 2 10. Temps 1.54 1-5. Chief Deputy, Book Reader, Jungo ont aussi couru.

Cinquième course, 6 furlongs — Dog Flower 118, Corbett 3 70, 2 50, 2 20; 2e Torchlight 118, Smock 3 80, 2 80; 3e Hazel Nut 118, Wright 3 50. Temps 1.15. Bindy, Tedmelia, Clock Fixer ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille 1-16 — 1er Surprise Box, Villalobo 8 60, 4 00, 2 60; 2e High Tension 120, Shelhamer 2 60, 2 10; 3e Albert D. 116, DeCamillas 3 10. Temps 1.52 1-5. Iron Ore, Abbots Hour ont aussi couru.

Septième course, 1 mille 1-16 — 1er Sun Crax 117, Eccard 13 30, 7 20, 5 50; 2e Popo 110, Dupps 26 20, 13 80; 3e Nadir 117, Villalobo 3 40. Temps 1.52 3-5. Baby Way, Chilly Ebbie, Zembla, Vitamin B., Catchall, Grier Lad, Frisco Kid, Brooke Herod ont aussi couru.

Bay Meadows

Première course, 4 furlongs — 1er Figaro 114, Thompson 14 20, 7 60, 3 80; 2e Heather Time 111, Maschek 21 00, 8 40; 3e Dear Diary 111, Merritt 2 60. Temps .47 2-5. Bosca, Port O'Pal Crystal Lou, Fair Kalch, Charing, Goldie J., Tea Merchant, Gordo Grande ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs — 1er Prince Heather 118, Richardson 18 20, 10 00, 5 80; 2e Bosworth 113, Connell 7 60, 4 20; 3e Merina 104, Grigg 5 60. Temps 1.12 2-5. Balkos Maid, Irrevocable, Will Do, Deline Bank, Southern Way, Gretna, Gallienne, Quel Jeu, Farquhar ont aussi couru.

Troisième course, 1 mille — 1er Son of Day 103, Connell 17 40, 11 60, 6.40; 2e Tis True 113, Robertson 9 80, 5 40; 3e Mumsie 107, Adams 4 40. Temps 1.39 4-5. Cinar, Harvey G. O., Enegra, Leona Reigh, Bill Bane, Chief Yeoman, Gay Manners, Gay World Prevaricathe ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs. — Our Crest 107 Yager 20.20, 8.80, 4.40; Phlox 112 McGown 6.80, 3.60; Black Highbrow 112 Connell 2.40. Temps 1.11 4-5. — Gosette, Sky o'Blue, Peter Saxon, Lt. Greenock, Boston Mary, Whisper ont aussi couru.

Cinquième course, 6 furlongs. — Sky Lanty 100 Turk 3.60, 3.20, 2.60; Foam 103 Miller 4.80, 3.40; Sea Cliff 108 Gray 4.00. Temps 1.11 2-5. — Kent, Lady Florise, Sky Glare, Wild Land, The Marker, Jaipur ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille. — Don Roberto 112 Maschek 5.40, 3.40, 3.00; Townsman 118 Connell 4.40, 4.00; Noble Count 112 Adams 6.40. Temps 1.38 2-5. — Raby Rattler, Fleeting Moon, Candar, Don Guzman, Lame Duck ont aussi couru.

Septième course, 6 furlongs. — Today 107 N. Merritt 24.40, 7.40, out; Speed To Spare 113 Knapp 5.40, out; Sir Oracle 119 Thompson, out. Temps 1.11. — Happy Bolivar a aussi couru.

Huitième course, 1 1-16 mille. — Shalot 114 L. McDermott 13.00, 6.40, 4.00; Little Argo 113 A. Gray 5.80, 4.00; Uncle Less 113 D. McCune 3.80. Temps 1.46. — Tannhauser, Green Flame, Bon Hamburg ont aussi couru.

LA POULICHE DE LA FAMILLE DE BULL DOG A BATTU TORCHLIGHT ET HAZEL NUT AU PARC P. GEORGE

Les favoris continuent de se signaler, gagnant encore la majorité des épreuves d'hier au Maryland.—Le porte-couleurs de A. C. Tarn a parcouru six furlongs en 1.11 à Tropical. — Trois pour Bierman

Bowie, Md., 8. (P.A.) — Dog Flower, appartenant à l'Ecurie Millsdale, a remporté sa deuxième victoire consécutive de la réunion en gagnant la Bourse "Fuss Farm", l'épreuve principale de cet après-midi au Parc Prince George. Torchlight, à Alvin Untermeyer, fut deuxième et Hazel Nut, de l'Ecurie Bomar, s'est classé troisième. La pouliche de trois ans fut conduite par le jockey Corbett et elle a valu $3.70 pour la mise habituelle.

La pouliche de la famille de Bull Dog n'a pas rencontré d'opposition sérieuse de la part de ses adversaires et en passant sous le fil elle menait par trois longueurs et demie. Avant la course un gros tuyau avait circulé sur les chances de Torchlight mais cette pouliche ne fut pas de taille. Dog Flower était le troisième favori à compter et le 27è de la réunion.

La première course a réuni des "sprinters" de trois ans de la division à réclamer et elle s'est terminée par une surprise lorsque Petit Jean, à R. R. Dickman, l'emporta avec Affirmation comme deuxième pendant que le favori Bryonia devait se contenter du troisième argent. Petit Jean a donné plus de onze pour un au mutuel.

Le jockey Corbett a encore remporté les honneurs de la matinée avec deux vainqueurs, Galon Boy à la deuxième course et Dog Floer, à la cinquième.

En Floride

Coral Gables, Floride 8. (P.A.) — Le programme de cet après-midi à Tropical Park se composait de courses à réclamer et la cinquième qui a réuni le champ le plus dispendieux a fourni une autre victoire pour l'établissement du turfman canadien A.-G. Tarn, lorsque Faust a remporté la part du lion, battant Lipton et Blind Pig qui ont fini deuxième et troisième respectivement.

Le jockey Kenneth McCombs avait les guides du rejeton de Diavolo. Il le ménagea au début et il est parti de la dernière place pour triompher par deux longueurs et demie. Gros favori le vainqueur a donné $5.60 au mutuel.

Dans la course de la jeune division, Giboir, de l'Ecurie Paragon, a racheté son échec du commencement de la semaine en disposant de Bala Ormont avec Lady Hav comme troisième. Grâce à sa victoire Giboir est sorti du rang des novices. Il a enregistré le demi-mille en 48 4-5 et donné $7.40 au mutuel.

Le jockey Bierman fut encore en évidence cet après-midi, gagnant trois courses et finissant dans l'argent dans deux autres. Ses gagnants furent Ethel's Choice, Giboir et Peaceful.

Stagehand en route pour Churchill Downs

Los Angeles, 8. (P.A.) — Stagehand, le favori, est parti d'ici aujourd'hui, en route pour le Kentucky pour prendre part au Derby. Le porte-couleur de Maxwell Howard et la joie de Earl Sande arrivera à Louisville lundi matin.

'Il est en grande condition et je crois qu'il peut gagner," a dit Sande en partant.

La sensation de la réunion de Santa Anita — il a gagné le Derby de $50,000 et le Handicap de $100,000 — Stagehand voyage d'une façon à laquelle il n'est pas habitué.

Il est arrivé ici en décembre dernier après avoir fait le voyage à l'extrémité d'un wagon. Aujourd'hui il a presque tout le wagon à lui car il est accompagné de grooms qui sont là pour se plier à ses caprices. Au premier voyage ses compagnons d'écurie, Stagehand et Fencing avaient les meilleures places, mais aujourd'hui Stagehand est l'étoile de l'établissement.

La représentation au marché Atwater

La salle municipale de Saint-Henri ne sera pas ouverte au public la semaine prochaine à cause du Vendredi Saint et les promoteurs Samson invitent les amateurs de lutte à se rendre à la salle du marché Atwater, mardi soir. Cette salle sera la seule à être opérée dans l'Ouest.

La finale principale sera entre le japonais Mamoru Noguchi qui livrera son dernier combat à cet endroit avant de retourner chez lui, et le rude et agressif lutteur dont les tactiques sont des plus répréhensibles, Henri Dufresne.

Le champion mondial mi-lourd, Aurèle LeBel, luttera en semi-finale contre l'énergique et habile Roland Labrie qui a failli lui enlever son titre il y a quelque temps et qui essaiera encore une fois de le battre pour obtenir une autre rencontre de championnat.

L'irlandais Pat Barry, qui affiche aussi une grande brutalité, rencontrera dans le numéro spécial un rival qui lui remettra son change, le russe Ivan Rasputin. Il y aura aussi deux autres excellents combats.

Chez les libéraux de Longueuil

Lundi soir prochain, le 11, à huit heures et demie, aura lieu, dans la salle de l'hôtel de ville de Longueuil, la réunion mensuelle de l'Association libérale de Longueuil.

Tous les libéraux de Longueuil, même ceux qui ne sont pas membres de l'Association, sont cordialement invités à cette réunion, de même qu'à toutes les réunions mensuelles de l'Association, qui ont lieu le 2e lundi de chaque mois, au même endroit et à la même heure.

On suggère un successeur à M. R.-B. Bennett

Londres, 8. — Un collaborateur de l'"Evening Standard" qui signe "Londoner's Fairy" raconte qu'on parle M. Beverley Baxter, député à Westminster, comme successeur de M. R.-B. Bennett à la tête du parti conservateur canadien. Né à Toronto, âgé de 47 ans, M. Baxter est resté en Angleterre après son licenciement de l'armée canadienne.

Potins de Sport

New-York,. (P.C.) — Teddy Graham, ex-défense avec plusieurs clubs de la N. H. L., est mentionné comme successeur probable de Holcomb York, l'instructeur de hockey de l'Université Yale... Pendant sa carrière dans la N. H. L., Graham a joué avec Chicago, les Américains, Détroit, Boston et les Maroons de Montréal... Le lanceur Clydell Castleman, qui a refusé jusqu'ici de se rapporter aux Giants de New-York, dit qu'il est en bonne condition... Il se joindra au club demain à Memphis... George B. Shaw, d'Angleterre est inscrit au marathon de Boston, qui sera disputé le 19 avril... Il n'est pas le "G. B. S.", l'écrivain bien connu, mais un joueur de hockey du club Mitcham Athletic... Le gérant Mickey Cochrane de Détroit croit que son receveur Ruby York a d'excellentes chances d'abaiser le record de 60 circuits de Babe Ruth... York, qui a frappé 35 circuits pendant la moitié de la saison dernière, croit aussi qu'il a une bonne chance... Mike Jacobs ne choisira pas le site du match Schmeling-Louis avant que le résultat du combat Schmeling-Dudas à Hambourg demain soit connu...

Le pari-double

A Tropical Park—$16.40.
A Bowie—$145.60.

Le match est pratiquement conclu

New-York, 8. (P.A.) — Une course de $100,000, War Admiral vs Seabiscuit, a pratiquement été bâclée aujourd'hui. Elle aura lieu en septembre prochain à Belmont Park.

Samuel D. Riddle, propriétaire de War Admiral, a accepté les conditions suggérées par C. S. Howard ,propriétaire de Seabiscuit, lors d'une conférence avec Herbert Bayard Swope, président de la Commission de l'Etat de New York.

La course sera disputée lors de la réunion d'automne. Elle sera d'un mille et un quart et l'âge des chevaux devant déterminer la pesanteur à charger de poids que chacun portera 126 livres. Riddle a dit qu'il était prêt à laisser le choix des positions au poste de démarrage à Howard et que la course devra avoir lieu sur une piste en bonne condition. Seabiscuit n'est pas à son meilleur dans la boue. L'"Amiral" a prouvé qu'il peut courir sur toutes les sortes de tracés.

Le propriétaire de War Admiral a suggéré un départ mouvant (walk up). On se servira de l'ancienne barrière de démarrage, celle d'un gallon à travers la piste, au lieu des stalles. War Admiral, toujours capricieux au poste de démarrage n'a jamais favorisé les stalles.

M. Sope a dit que toute la bourse irait au vainqueur.

Il ne reste plus que la formalité d'obtenir l'approbation des officiers de Belmont Park et une confirmation de la part de Howard. Ce sera le premier match depuis celui de Zev et Papyrus, vainqueur du Derby d'Epsom, à Belmont Park en 1923, dans un match de $80,000.

En 1920, Man O'War a gagné $80,000 et le Trophée Kenilworth lorsqu'il a battu par sept longueurs le fameux Sir Barton, vainqueur du Kentucky et de la Triple Couronne américaine.

Joseph E. Widener, président de la "Weschester Racing Association," de Belmont Park, a avisé Swope qu'il était fort en faveur de la course.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL., B.

L'un avait faim et l'autre avait soif

Excuses de récidivistes mises de côté par le juge C.-E. Guérin

Adrien Leblanc, 27 ans, revenait hier devant le juge C.-E. Guérin, pour recevoir sa sentence, après s'être avoué coupable d'un cambriolage à l'épicerie de M. U. Sansregret, à 1802 est, rue Sainte-Catherine. Le tribunal souligna au prisonnier un casier judiciaire assez chargé et lui demanda s'il avait une déclaration à faire avant le prononcé de la sentence. Leblanc déclara:

—J'ai volé parce que j'en avais besoin...

—Je vais arranger cela pour que vous n'en ayez plus besoin, conclut le juge Guérin, et je vous condamne à une peine de trois ans au bagne.

Le prisonnier suivant, René Marcoux, coupable d'un vol aux bureaux de la Prisoners' Welfare Association 1502 ouest, rue Sainte-Catherine, après avoir été aidé par cette institution de bienfaisance, expliqua à son tour:

—Je suis sorti du pénitencier depuis deux mois, après un séjour de deux années. Si vous me donnez une chance, je pourrai avoir une bonne position. Si je n'avais pas été ivre, je n'aurais pas volé, et je ne suis pas capable de m'empêcher de boire.

—Vous allez avoir la chance de vous guérir, et je vous condamne à deux ans au bagne, conclut le juge Guérin.

On prévoit dans le Québec une saison touristique active

L'Office du tourisme reçoit un très grand nombre de demandes de renseignements

Les fêtes spéciales

"Si l'on en juge par les demandes de renseignement qui affluent de partout à l'Office du tourisme, notre province connaitra l'été prochain une saison touristique sans précédent", a déclaré hier M. F.-D. Baril, directeur général du tourisme de la province de Québec. "Notre propagande à l'étranger vient à peine de commencer et déjà les résultats se traduisent chaque jour par des centaines de lettres venant de toutes les régions de l'Amérique du Nord, et même de pays des autres continents.

"Il va sans dire que les demandes que nous recevons sont variées à l'extrême, mais le plus grand nombre concernent les routes, les régions les plus pittoresques, les hôtelleries, la pêche et la chasse, les croisières sur le fleuve et la visite des lieux historiques les plus renommés de la province.

"Les touristes commencent aussi à s'intéresser de plus en plus à certains événements, spéciaux ou annuels, organisés dans différentes régions de la province, et plusieurs font coïncider leur voyage chez nous avec l'une ou l'autre des célébrations dont nous leur fournissons la date.

"A ce sujet, a ajouté M. Baril, me permettra-t-on de souligner l'importance que prennent, au simple point de vue du tourisme, un certain nombre de manifestations religieuses, historiques ou artistiques qui se dérouleront cet été dans notre province? Pour ne citer que celles qui me viennent à la mémoire en ce moment, des célébrations comme le Congrès eucharistique national de Québec, les fêtes du Centenaire de l'arrivée des premiers colons au Saguenay et le vingt-cinquième anniversaire de fondation d'Amos en Abitibi, dans le domaine des fêtes spéciales, et, dans celui des fêtes annuelles, le Festival Bach-Beethoven-Wagner de la Société des Concerts Symphonique de Montréal, celui de l'Association des Fanfares de la province, qui a lieu cette année aux Trois-Rivières, et la course internationale de canots sur la rivière St-Maurice, attirent fortement l'attention des visiteurs étrangers sur les régions où elles ont lieu.

"La tâche de ceux qui ont pour mission d'attirer les touristes dans notre province, serait singulièrement plus facile, si chacune des régions de la province s'occupait plus activement de mettre en valeur ses propres attraits touristiques et s'ingéniait, en outre, à multiplier, pour le bénéfice des visiteurs étrangers, les occasions d'assister ou de participer même à des manifestations différentes de celles qu'ils voient chez eux. Nos différentes régions pourraient, sans pour cela se copier les unes les autres, avoir chacune leur fête annuelle durant la saison d'été. Un certain nombre de fêtes, d'un caractère purement local, sont déjà célébrées annuellement dans divers coins de notre province. Il suffirait d'en modifier un peu le caractère pour les rendre intéressantes pour les touristes. Notre Office du Tourisme ne demandera pas mieux que de donner aux fêtes qu'on voudra bien lui signaler la plus large publicité possible.

"Le tourisme occupe une place si importante dans notre vie économique, qu'il ne faut rien négliger pour le développer toujours avec méthode et constance, comme l'une des industries les plus profitables que nous ayons.

"Il va de soi que c'est là affaire de collaboration et d'entente, et que les efforts de l'Office du tourisme de la province ne vaudront pleinement que si tous les corps publics et tous nos citoyens font aussi leur large part."

COUR SUPERIEURE

Division de Pratique

le 8 avril 1938

PRESIDENT — L'honorable juge Décary.

Les jugements suivants furent rendus:

Le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec vs Antoine Tétrault; jugement pour $200 et dépens.

Samuel A. Lapointe et al vs Dieudonné Bélanger; jugement pour $199.99 avec int. et dépens.

Kay's (Montreal) Limited vs Marius Hansen; jugement maintenant saisie-conservatoire, avec dépens.

Rose Sabourin vs Auguste Lauzon; jugement déclarant parties séparées de biens, etc.

Dame Louise Dumouchel vs Richard E. Parkes; jugement maintenant saisie-conservatoire, avec dépens.

Mongeau et Robert Cie (Ltée) vs Henderson Coal Co. Ltd; jugement maintenant saisie-arrêt après jugement.

I. G. Nadler, requérant; jugement rectifiant les régistres de l'état civil.

L. Déglandon vs Cité de Montréal; jugement autorisant à amender, frais à suivre.

N. Bard vs The Carmen Sylva et The Carmen Sylva, demanderesse en garantie vs F. Mayrand; jugement accordant motion pour péremption, sans frais.

A. Lussier, fils, requérant; jugement rejetant requête en nomination d'exécuter testamentaire.

Massey Kalil vs Pepsi Cola Company of Canada Ltd; jugement autorisant examen avant défense.

G. Dorais vs H. M. Long et H. M. Long; jugement autorisant examen avant défense.

G. Dorais vs H. M. Long et H. M. Long; jugement autorisant examen médical avant défense.

G. Leblanc vs J.-A. Paquin; jugement autorisant examen avant défense.

J. Larocque; jugement autorisant à corriger régistres de l'état civil.

A. Bastien vs Dame J. Gosselin; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

A. Giguère vs E. Giguère et al; jugement autorisant examen avant défense.

Dame E. H. Pozer vs L.-P. Beauchemin; jugement autorisant examen avant défense.

Dame E. H. Pozer vs L.-P. Beauchemin; jugement autorisant examen médical avant défense.

Dr A. Guilbault vs G. Elie ;Jugement rejetant motion suivant Article 289 C.P.C.

Dame S. Crawford vs H. Lees; jugement autorisant à amender.

Dame Isola Beaudry vs Roméo Collerette et al; jugement pour $120 avec int. et dépens.

Acme Garage Limited vs Joseph Allan Lord et Albert Lamarre es-qualité, tiers-saisi; jugement suivant déclaration du tiers-saisi.

Evariste Laforest vs Albert Diotte; jugement pour $154 avec int. et dépens.

Marc Zaknik vs Georges Zaknik; jugement accordant règle-nisi.

Albert Bonin vs Eric A. Guy; jugement pour $130 avec int. et dépens.

Louis Auerbeck vs David Welt; jugement pour $187.71 avec int. et dépens.

Emma Lalande vs James Castello; jugement pour $220 avec int. et dépens.

Dame A. Therrien vs C.-A.-M. Crevier; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $185 avec int. et dépens.

Canadian Industries Ltd vs Réal Guimond; jugement pour $852.78 avec int. et dépens.

P. Marraza, Inc. vs Gérard Poirier; jugement maintenant saisie-revendication.

EDGAR JEAN ACQUITTE

M. Edgar Jean, accusé de menaces devant le juge Gustave Marin, a été honorablement acquitté hier. Ce tribunal a déclaré que "pareille baliverne" n'aurait jamais du venir devant un tribunal de la correctionnelle.

Chez les décorateurs

L'Association des décorateurs du Québec recevra à son diner-causerie, lundi, M. Harold Beament, artiste peintre. M. Armand Desrosiers, le président de l'Association, présentera le conférencier.

Un automobiliste tenu responsable

René Jaffray devra payer une indemnité de $2,880 à la famille de sa victime

Condamné à douze mois d'emprisonnement par la Cour du Banc du Roi en 1935 pour la mort de John-George Wheeler, survenue le 22 octobre 1934, René Jaffray vient maintenant d'être condamné pour le même motif par l'honorable juge Aimé Marchand, de la Cour supérieure, à payer une indemnité de $2,880 à la veuve et à ses enfants.

L'action réclamait originairement une indemnité de $21,275. Elle avait été intentée par la veuve qui poursuivait pour elle-même et pour ses deux enfants mineurs. Par la suite, elle se remaria et l'un des enfants atteignit sa majorité, ce qui eut pour effet de changer leur statut judiciaire.

L'instruction de cette affaire révéla que l'accident fatal, qui fait la base de la présente action, survint alors que la victime avait stoppé sa voiture près d'un garage pour faire le plein d'essence. Pendant qu'il attendait, debout, près du réservoir en arrière de son automobile, une autre voiture, conduite par M. Jaffray, approcha à grande vitesse et écrasa M. Wheeler à mort.

Par la suite, à la Cour du Banc du Roi, M. Jaffray, mis en accusation, plaida coupable de négligence criminelle et fut condamné à douze mois d'emprisonnement.

Cette condamnation toutefois n'empêcha pas la Cour supérieure de tenir M. Jaffray civilement responsable des dommages ainsi causés aux personnes dépendant de la victime. A l'épouse, le jugement accorde $700 pour l'aide et la subsistance qu'elle aurait eu droit de recevoir jusqu'à son deuxième mariage. A une enfant mineure, Evelyn-Margaret Wheeler, le jugement accorde $600 pour l'aide et la subsistance à laquelle elle avait droit jusqu'à sa majorité. L'autre enfant, qui est encore mineur, recevra une indemnité totale de $1,200. La balance est accordée pour les frais funéraires.

Un mauvais chèque perçu rapidement

Il n'y a rien comme un mandat d'amener pour mettre des provisions en banques

Ben Goldstein, 301, rue Nazareth, était traduit hier devant le juge C.-E. Guérin et accusé d'avoir obtenu des marchandises de la "Montreal Ottawa Express Line, Limited", 540, avenue Western, au moyen d'un chèque sans provisions au montant de $257.33. Avant sa comparution, Me Paul-H. Lévesque, avocat de la poursuite, expliqua au tribunal :

—Je ne m'opposerai pas à une libération sur parole, parce que l'accusé est venu régler aussitôt après avoir appris qu'un mandat d'arrestation était émis contre lui. Je ne saurais accepter de retirer l'accusation.

—C'est plus vite qu'en Cour supérieure, souligne le tribunal.

—Oui, répond Me Lévesque. Goldstein paya la somme et en sortant de mon étude, un détective l'attendait.

Le prisonnier protesta de son innocence et l'enquête judiciaire fut fixée au 12 avril.

LA GUERRE AU JEU

Le sergent Henri Pinard, sous les ordres du directeur P.-A. Piuze, de la Sûreté provinciale, a appréhendé jeudi soir dix-sept parieurs dans diverses maisons de jeu. Tous ont protesté de leur innocence hier, devant le juge C.-E. Guérin, qui fixa les procès à la semaine prochaine. Deux jeux de bagatelle et un appareil "gobe-sous" ont été saisis au cours de ces descentes.

LE PROCES DE LANGIS

Le procès d'Alphée Langis, promoteur de la Société de Construction de Montréal, accusé de tromperie pour une somme de près de $40,000, s'est continué hier pendant tout l'après-midi, devant le juge Jules Desmarais. Le principal témoin, A. Demers, deuxième vice-président de cette firme maintenant défunte, déclara au tribunal que la coopérative avait commencé la construction d'un immeuble, rue Jeanne-d'Arc, près de la rue Sherbrooke, mais que cette entreprise avait été laissée en plan, à cause de l'emprisonnement de Langis. Langis se défend lui-même, mais est assisté par deux avocats, Mes R.-L. Calder et Marcel Lafontaine. Me Jacques Fournier occupe pour le ministère public.

LE KIWANIS SAINT-LAURENT VISITE LA PRISON DE BORDEAUX

● Le Club Kiwanis St-Laurent a visité mercredi soir la prison de Bordeaux. Les membres ont remis aux autorités de la prison un radio afin de distraire les détenus. On voit ici M. Camirand, conseiller du Club, remettant au gouverneur de la prison, le Dr Lafortune, l'appareil récepteur. On remarque aussi MM. Donat C. Turcotte, Romuald Bourque. (Photo CANADA).

PROFESSIONNELLES CARTES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex. Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, L.L.L.
Paul-S. Major, B.A., LL.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffrion

Téléphone HArbour 0123
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
F.-PHILIPPE BRAIS, C.R.
J. CAMPBELL - C. DEMERS
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

M. Bouchard répond au "bluff" de M. Duplessis

(Suite de la page 1)

C'est une manière facile qu'il a de répondre. Des élections, il y en aura. Vous irez rencontrer M. Lapointe. Si vous n'y allez pas, il ira, lui, vous rencontrer. Mais en attendant, si vous pensez diminuer l'influence du fédéral, vous manquerez votre coup. Vous ne réussirez pas à attirer le gouvernement fédéral dans un piège.

"Quant à votre ami de 1935, M. Lacroix, j'espère que vous allez le rencontrer encore. En 1935, vous connaissiez ses opérations, que vous trouvez scandaleuses aujourd'hui. Il n'y a rien de pire que ces chicanes d'anciens amis. Si M. Lacroix est un criminel, vous n'aviez pas le droit de vous servir de son influence et de son argent pour vous faire élire en 1935. Vous étiez fier de l'avoir à vos côtés. Tellement fier qu'il était dans votre comité de souscriptions et qu'il nous a dit où vous preniez votre argent: des trusts. La farce va se terminer et j'espère que l'an prochain, ou cette année, vous l'assignerez M. Lacroix.

M. DUPLESSIS répond que le chef de l'Opposition a pris une voie d'évitement. "Mon titre de premier ministre vaut bien celui de ministre de la Justice à Ottawa, dit-il. Je le dis sans vantardise.

"Je souhaite que M. Lapointe vienne me rencontrer dans Québec-Est au provincial. Si je n'ai pas assigné M. Lacroix, c'est que je respecte l'autonomie d'Ottawa dont le parlement est en session. Mais ce M. Lacroix, nous l'avons battu l'an dernier dans la Beauce; s'il veut être assermenté ici, nous l'allons laisser parler trois jours.

M. BOUCHARD. — Avant d'engager une lutte dans Québec-Est au provincial, vous feriez mieux d'obtenir la permission de votre ancien bras droit, l'actuel député de Québec-Est (M. Oscar Drouin est à son fauteuil).

M. CASGRAIN.—Quand le premier ministre se compare au ministre de la Justice, il compare pour le moins les petites choses aux grandes. M. Lapointe est un grand Canadien qui nous fait honneur. Nous disons que l'enquête du comité des Comptes Publics est une farce, et c'est vrai. C'est comme cela qu'elle est interprétée ici et par tout le monde dans tout le Dominion. (Ici les députés ministériels crient: à l'ordre, et le président Emile Boiteau qui est à son fauteuil, n'intervient pas.

M. BASTIEN.—Il n'y a pas qu'au comité où nous n'avons pas justice. Ici aussi.

M. CASGRAIN.—Le premier ministre parle du ministre de la Justice. J'ai plus confiance au ministre de la Justice qu'au premier ministre actuel de la province. J'ai plus confiance au grand Canadien qui nous fait honneur dans tout le pays qu'à celui qui essaie de le salir et de salir tout le monde et qui se fait une réputation de salisseur.

M. DUPLESSIS.—Le député de la Rivière-du-Loup n'a pas le droit de dire que j'essaie de salir le ministre de la Justice quand je lui demande de se présenter dans Québec-Est au provincial.

M. CASGRAIN.—Vous ne répéteriez pas au dehors de la Chambre les insinuations que vous faites ici en disant que M. Lapointe est un ami de Tim Buck. M. Lapointe s'est présenté dans Kamouraska en 1904 et dans Québec-Est en 1927 et il a toujours été élu."

Le député de Rivière-du-Loup revint à la charge à la fin de la séance de l'après-midi:

M. CASGRAIN.—Je vois dans le journal le "Canada", toujours bien renseigné, que M. Edouard Lacroix parlera dimanche soir à la radio par le poste CBF. J'espère que le premier ministre sera aux écoutes.

M. DUPLESSIS.—Nous allons laisser parler tout seuls ces gens-là qui attaquent des absents devant une majorité ministérielle aux Communes. Mais le député dit que M. Lacroix parlera à la radio. Quel courage. Et je vois qu'il choisit un poste qui s'appelle CBF, c'est-à-dire "C'est bien fourbe"... (Rires). Ces gens-là attaquent des absents à 300 milles de Québec.

M. CASGRAIN.—Les comptes publics sont, eux, à 300 milles d'Ottawa et vous avez attaqué M. Lacroix, qui était à Ottawa.

M. DUPLESSIS.—M. Lacroix n'est pas toujours à Ottawa. Il est la plupart du temps tout près d'ici. Son comté n'est pas éloigné de Québec. Nous lui avons demandé de comparaître s'il le voulait. Il n'est jamais venu. Mais il connait bien ce parlement de Québec. Quand le parti du député de la Rivière-du-Loup était dans une impasse, M. Lacroix a essayé d'être premier ministre et de remplacer M. Taschereau. Tout le monde a ri de cela.

M. CASGRAIN.—Le premier ministre ne devrait pas parler comme cela: c'était son grand ami.

M. DUPLESSIS.—J'ai appris à le connaître.

L'hôpital de Verdun

La Chambre s'était réunie à onze heures. L'Assemblée a adopté à cette séance le bill 97 intitulé "loi pour venir en aide au Verdun Protestant Hospital". Par ce bill, le gouvernement garantit les intérêts d'un emprunt de $750,000 que fera l'hôpital en question.

M. P.-A. Lafleur, député de Verdun, expose que l'hôpital abrite 2,000 patients, sans compter un personnel de 500 personnes. Il vante les mérites de l'oeuvre et remercie le gouvernement au nom de la population de Verdun.

M. Albiny Paquette, ministre de la santé expose le but poursuivi par la Verdun Protestant Hospital.

M. W. R. Bullock remercie également le gouvernement au nom de la population verdunoise de langue anglaise.

M. Jonathan Robinson, député de Brôme, fait des remarques dans le même sens. M. Damien Bouchard n'est pas opposé à ce qu'on aide l'hôpital en question mais il déplore, qu'au lieu de soumettre le contrat à l'approbation de la Chambre, on transporte ce pouvoir au lieutenant-gouverneur en conseil.

La discussion continue et M. Duplessis dit que la politique de l'ancien gouvernement dans la construction des hôpitaux fourmille de scandales et il conseille au chef de l'opposition de ne pas entrer sur ce terrain de discussion. Il s'étonne que le chef de l'opposition s'oppose si longuement à l'adoption du bill et donne l'impression qu'il est hostile à ce qu'on aide les hôpitaux. M. Bouchard dit qu'il n'est pas opposé au projet, mais simplement à ce qu'au lieu de soumettre le contrat à la Chambre on transporte ce pouvoir au Conseil des ministres.

Finalement le bill est adopté.

Le bill 98

La Chambre étudie ensuite le bill 98 intitulé "loi assurant des facilités de communication au bénéfice de la population du nord-est de la province".

Il s'agit du bill annoncé hier par M. Duplessis, pour établir un service de transport maritime entre Baie Sainte-Catherine et Tadoussac. Le gouvernement accorde à la **Compagnie de Navigation Charlevoix-Saguenay, Limitée,** un octroi annuel de $18,000 pendant dix ans. Le service sera de deux heures en deux heures. On établit aussi un service de navigation entre Baie Saint-Paul et les Sept-Iles. Le bill comporte des clauses pour salaires raisonnables, l'emploi de marins québécois et un tarif approuvé par le gouvernement. Il a été adopté en troisième lecture.

La Chambre a fait subir la première et la deuxième lecture à la loi modifiant le code de procédure civile. Il s'agit de plusieurs amendements de détail. La loi est votée en troisième lecture sans discussion.

L'on fait subir les deux premières lectures à la loi relative à la Commission des Services publics. En comité plénier, M. Duplessis explique que c'est le désir du gouvernement d'abolir cette commission. Seulement il y est fait allusion dans 117 autres lois et l'on n'a pas eu le temps de préparer un projet de loi. L'on demande de prolonger jusqu'au 15 avril l'existence de la Commission.

On lui enlève les pouvoirs quelle pouvait avoir en matière d'électricité pour les donner à la Commission de Régie électrique.

Le bill est rapporté à la Chambre et voté en troisième lecture.

Le bill 81

On passe au bill 81 modifiant le Code civil. En comité plénier, M. Duplessis explique brièvement les amendements que l'on fait. L'un des plus importants est de donner à la femme commune de biens la permission de poursuivre pour une pension alimentaire. Le bill est voté en troisième lecture.

La Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour étudier le bill modifiant la loi des valeurs mobilières, qui ne suscite aucune discussion.

La loi est rapportée à la Chambre et votée en troisième lecture.

La Chambre s'ajourne ensuite à 3 heures et 15.

Séance de l'après-midi

Au début de la séance de l'après-midi, les députés rentrent un à un, revenant d'un caucus qui eût lieu dans une salle de comité au rez-de-chaussée. Le vice-président de la Chambre, le Dr Marc Trudel (U.N., St-Maurice), fait une entrée solennelle, vêtu, pour la première fois, des oripeaux de l'Orateur de la Chambre dont il prend la place en son absence.

M. DUPLESSIS. — Nous attendons, avant de nous rendre à la sanction, le Conseil législatif, qui doit passer un bill pour la consolidation des taxes. Après la sanction, nous ajournerons la Chambre à mardi après-midi.

"Je dois ajouter que lundi après-midi, à 2 h., il y aura une autre séance du Comité des Comptes publics afin de permettre à MM. Ernest Lapointe et Edouard Lacroix de comparaître si cela leur fait plaisir.

"J'ai aussi rencontré les gérants des compagnies d'exploitation forestière, en ma qualité de ministre des Terres et Forêts. Par suite d'une surproduction, il y a un affaissement dans l'industrie forestière à l'heure actuelle. Les revenus sont moins considérables. Mais nos propres conclusions sont que, à la suite de suggestions faites par des députés patriotes comme le député du Témiscouata et de Frontenac, les "draveurs" devront gagner $2.75 par jour en ne travaillant pas plus de 60 heures par semaine, avec une garantie de gagner 30 sous de l'heure supplémentaire qu'ils feront. Les bûcherons gagneront donc cette année des centaines de mille dollars de plus que sous l'ancien régime.

Le salaire des "draveurs"

M. CASGRAIN. — Au cours d'un débat sur cette question, j'ai démontré à cette Chambre que le salaire minimum ne s'appliquait pas aux petits "jobbers". Dans un jugement qu'il a rendu récemment, le juge Laliberté a déploré cela. Le Conseiller législatif L.-A. Giroux m'informe qu'il y eut un autre jugement à ce sujet.

M. DUPLESSIS. — Nous avons eu un arrêté ministériel et pour que les sous-entrepreneurs, les petits "jobbers" soient considérés comme des bûcherons, ayant comme eux droit à des salaires minimum. Dorénavant, ce sont les grands "jobbers" et les compagnies qui seront atteints.

"C'est vous dire que le gouvernement de l'Union Nationale est sur la brèche. Auparavant, les compagnies employaient les bûcherons. Mais une fois en chantier, ces bûcherons devaient acheter leurs vivres à des prix extraordinaires. On leur louait les haches et autres instruments de travail. Finalement, ce n'est pas la compagnie qui leur devait quelque chose, c'était les bûcherons qui devaient à la compagnie, après quatre ou cinq mois de travail. (Rires)

"C'était comme cela sous l'ancien régime. Nous avons changé cela, et nous avons été appuyés par le peuple, dans des comtés de bûcherons comme la Beauce. L'Opposition devrait bien regarder autour d'elle. Il ne lui sert plus de rien de parler. Plus elle parle, plus les sièges diminuent. Plutôt que de critiquer d'une façon destructive, l'Opposition saura, j'espère, collaborer avec le gouvernement.

M. CASGRAIN. — Sous l'ancien régime, les bûcherons ont reçu jusqu'à $125 par mois, ainsi que les flotteurs de billots. Mais pour en revenir à ce qu'a dit le premier ministre au sujet de ses arrêtés ministériels, je répète que les juges, dans certains jugements, ont déploré que les petits "jobbers" n'étaient pas protégés. Le gouvernement est sur la brèche, comme dit le premier ministre; mais les sous-entrepreneurs sont dans la dèche.

M. DUPLESSIS. — Notre arrêté ministériel de l'an dernier garantit à tous les salariés de l'industrie forestière un minimum de $45 par mois.

La séance est suspendue. Le départ de l'Orateur suppléant, M. Trudel, est frénétiquement salué par l'Assemblée législative, à la mode d'autrefois, par des coups de poing rythmés sur les pupitres. Des députés entonnent: "Filez, filez, ô mon navire, etc.". A la reprise de la séance, après la sanction, M. Duplessis propose l'ajournement à mardi matin, à 11 heures.

L'hon. M. Ernest Lapointe se déclare favorable à l'abolition des appels au Conseil privé

(Suite de la page 1)

été membres du Conseil privé, des hommes qui ont eu la confiance du peuple du Dominion.

Le Conseil privé a souvent été critiqué pour avoir déclaré contraires à la constitution les lois de réforme sociale du gouvernement de M. Bennett, a continué M. Lapointe. Cependant, dans ce cas, le Conseil privé n'a fait que confirmer l'arrêt rendu par la Cour suprême du pays et s'il n'y avait pas eu appel au Conseil privé, rien n'aurait été changé.

Le chef du parti conservateur a interrompu l'hon. M. Lapointe pour dire que la Cour suprême était liée par des arrêts rendus par le Conseil privé.

M. Lapointe, continuant ses remarques, a dit que l'opposition aux appels au Conseil privé se basait sur plusieurs allégués. Après tout, le Canada est un pays qui est sur un pied d'égalité avec les autres pays de l'Empire jouissant d'un plaine pouvoir dans tous les domaines législatifs "et je ne connais personne qui ne dira avec moi que quand nous seront une nation de 25,000,000 ou de 30,000,000, comme nous le serons un jour, il paraitra absurde d'aller outre-mer se pourvoir en appel des décisions rendues dans nos cours".

Depuis l'établissement de la Cour Suprême, il y a eu 198 appels au Conseil privé. De ces appels, 117 ont été confirmés, 74 rejetés et 5 modifiés. Pour ce qui est des appels sur des points constitutionnels, il y en a eu 68 portant sur des jugements de la Cour Suprême : 49 ont été confirmés, 15 renversés et 4 modifiés. De plus, il y a eu 70 appels sur des questions constitutionnelles et portant sur des jugements des tribunaux provinciaux; 35 ont été confirmés, 31 renversés et 4 modifiés.

M. Lapointe a dit que le Parlement jouissait de pouvoirs suffisants pour accorder à la Cour Suprême du Canada juridiction exclusive en matière d'appel. Les législatures provinciales ne peuvent ni accorder ni abolir le droit d'appel soit à la Cour Suprême du pays soit au Conseil privé.

"La question est si vitale et si importante que, pour moi, je voudrais qu'on l'approfondit davantage", a dit encore M. Lapointe, "non pas en vue de temporiser, mais parce que je crois que, avant que nous fassions le pas, tout le monde devrait avoir le temps et l'occasion d'étudier la question."

M. Lapointe a dit qu'il n'approuvait pas une section du bill de M. Cahan, celle qui restreint l'application de la mesure aux appels "relatifs à toute matière de la compétence du Parlement du Canada." Il y aurait confusion et difficultés si l'on permettait l'appel au Conseil privé pour ce qui concerne les matières de la compétence des provinces. Si le bill devient loi, il faudrait qu'on mette fin à tout appel au Conseil privé, que ce soit en matière fédérale ou en matière provinciale. Il n'y a aucun doute que le Parlement ait le pouvoir d'abolir tous les appels au Conseil privé.

M. Cahan a dit ici qu'il serait heureux de voir son projet de loi amendé de façon à tenir compte de la suggestion de l'hon. ministre de la Justice.

M. J. T. Thornton, député libéral de Selkirk, a parlé à la suite de M. Lapointe, approuvant lui aussi l'abolition des appels au Conseil privé.

"L'accord anglo-italien sera bientôt signé", dit M. Chamberlain

(Suite de la page 1)

gins de guerre quelle construit sont détestables et condamnables. "Toutefois, continua-t-il là-dessus, je ne peux fermer les yeux devant le fait que, dans les conditions actuelles, nous n'avons pas d'autre alternative que celle de nous armer, parce que la liberté même de notre pays peut être menacée. Nous sommes déterminés à compléter notre programme d'armements parce qu'il constitue la meilleure assurance qui soit contre la guerre".

En revenant à parler de l'Italie, il a poursuivi: "La majorité du peuple peut ne pas aimer la dictature. Mais elle existe. Nous ne pouvons tout de même pas la faire disparaître. Nous avons à vivre à côté d'elle. Nous avons à continuer de nous armer tant qu'il nous sera impossible de pouvoir organiser un désarmement général".

M. Chamberlain a parlé après avoir refusé de recevoir une délégation de 2,000 ouvriers de la Rover Aero Company qui fabrique des avions pour la Royal Air Force. Ces ouvriers sont en grève.

M. Edouard Daladier accepte de former un gouvernement national

(Suite de la page 1)

depuis 26 jours. Il était premier ministre pour la seconde fois. M. Joseph Caillaux, maintenant âgé de 75 ans, son vieil ennemi, a signifié au premier ministre que la chambre haute en avait assez du leader socialiste et de ses partisans du Front populaire. Par un vote de 223 voix contre 49, les sénateurs refusèrent même de discuter les projets que M. Blum leur demandait d'approuver.

M. Daladier, même avant que le sénat n'oblige M. Blum à s'en aller, avait en poche une liste ministérielle toute prête. On s'accorde, en effet, dans tous les milieux, pour dire que la France doit avoir un gouvernement, sans retard.

Le plébiscite austro-allemand de dimanche n'est pas sans inquiéter les Français. Ils croient que le chancelier Hitler peut fort bien profiter du fait que la France serait sans gouvernement pour exécuter un autre coup de main en Europe centrale, une fois les résultats de son appel au peuple connu.

M. Daladier est président du parti radical-socialiste. Il a été ministre de la Défense nationale et de la Guerre depuis le 4 juin 1936. On comprend qu'il veut former un cabinet qui incluera des membres du centre et, peut-être, de l'extrême droite, de même que de la gauche. Il entend diriger un véritable gouvernement national.

C'est M. Caillaux qui conduisit la lutte, au sénat, contre M. Léon Blum. Celui-ci contesta au sénat le droit qu'il a de renverser le gouvernement. "Je crains pour la paix de la République, a-t-il dit, si le sénat veut dépasser les limites du pouvoir qu'il s'est lui-même délimité". M. Blum est de ce groupe de parlementaires français qui soutient que seule la chambre des députés devrait avoir le droit de renverser le gouvernement.

"Je suis un républicain, poursuivit-il. On m'a accusé de vouloir jouer au dictateur. Je combattrais, demain, pour restaurer la République, si elle était renversée. Au nom des intérêts véritables et les plus sacrés de la République, je lance un dernier appel au sénat."

M. Caillaux le suivit: "Est-ce que nous devons croire, interrogea-t-il, que le sénat ne doit être qu'un machine à voter et à approuver ? Nous avons renversé un bon nombre de ministères et nous nous en félicitons. La chambre des députés nous a même applaudis plusieurs fois. Je soutiens que les mesures que le premier ministre nous propose sont des mesures totalitaires. Je n'en veux pas d'autre preuve que le fait qu'il veut frapper d'un impôt très lourd les fermiers de France. Cette loi est essentiellement anti-paysanne, alors qu'elle devrait être le symbole de l'union de tous les Français, dans les heures graves que nous traversons."

Rappelant ensuite qu'une foule ameutée avait manifesté, hier, contre le sénat, M. Caillaux laissa entendre que c'était là pour un gouvernement une façon dégoûtante de comprendre le parlementarisme. "L'intimidation, dit-il, nous laisse froids. Le sénat ne perd rien de sa sérénité, même pas son dédain." La chambre haute vota ensuite pour savoir si elle étudierait à fonds les mesures proposées par le gouvernement. Le vote fut de 223 contre 49. On devait prendre un second vote afin de déterminer si le sénat étudierait les mesures pour la forme. Afin de bien démontrer toute l'antipathie qu'ils ont pour M. Blum, les sénateurs annoncèrent qu'ils ne voteraient même pas une seconde fois.

Au moment où M. Jules Jeanneny, président du sénat, annonça cette décision, il fut interrompu par des cris venant de la galerie, réservée aux membres de la chambre des députés. "Caillaux au pôteau !" "Caillaux à Vincennes !" entendit-on à plusieurs reprises.

Les personnes, jugées coupables de trahison pendant la Grande-Guerre, étaient exécutées à l'aurore à Vincennes.

Les sénateurs restèrent paisiblement sur leurs bancs et demandèrent que les gardes chassent immédiatement les députés de la salle des délibérations. Le sénateur François Milan déclara : "Nous ne tolérerons pas que des soudards nous insultent ni dans la rue, ni dans la presse, ni même dans la galerie des députés."

Les gardes vidèrent la galerie.

M. Blum annonça plus tard sa démission aux députés du parti socialiste, dont il est le leader. Il se rendit ensuite avec ses ministres à l'Elysée où, dans une lettre collective, la démission du cabinet fut soumise au président de la République.

Entretemps, plusieurs milliers de grévistes sont venus grossir les rangs des 50,000 ouvriers de l'industrie de la métallurgie qui font de l'occupation d'usine. Les employés des usines d'automobiles et d'avions Hispano-Suiza et de deux autres établissements industriels importants ont quitté leur travail. L'Association des patrons de l'industrie métallurgique a annoncé qu'elle refuserait de conférer avec les représentants des grévistes tant que ces derniers occuperaient les usines.

Le bill de Montréal encore modifié au Conseil législatif

(Suite de la page 14)

qu'elles ne sont pas incorporées civilement. Quand on veut les toucher nous n'avons rien, légalement, devant nous. En vertu de cette loi nous leur donnons les moyens d'exister légalement.

"Ceux qui ont respecté la loi n'ont rien à craindre".

M. Nicol fait remarquer qu'entre le projet de loi qui a été présenté à l'Assemblée législative et celui qui a été adopté il y a amélioration sensible. Les amendements qu'on a adoptés sont beaucoup mieux que le premier projet de loi.

Les Chinois portent des insignes chers à Victoria

Victoria, 8. (P. C.)—Les Chinois de Victoria portent des insignes qui, si on calcule leur prix et le nombre des Chinois à Victoria, valent tous ensemble quelque $100,000. Les insignes se vendent entre $50 et $1,000. Le produit de la vente est envoyé au fonds de secours médical de Chine.

La prorogation retardée pour un caprice

(Suite de la page 1)

Hepburn. La concordance était rompue, hier, lorsqu'on apprit ici qu'il y avait eu prorogation des chambres à Toronto.

Il y aura une séance des comptes publics lundi après-midi; une séance supplémentaire du Conseil législatif à la même heure; une séance de la Chambre basse mardi matin. Aucun nouveau bill n'est annoncé pour cette date, mais il se peut que le gouvernement soumette encore un projet de loi aux députés pour leur démontrer la nécessité de leur présence. La date de la prorogation n'a pas été fixée.

Il y a eu, cet après-midi, une sanction de 62 nouvelles lois, qui seront consignées dans le Statut II, George VI, avec les 34 autres sanctionnées auparavant au cours de deux cérémonies semblables à celles d'aujourd'hui. Une quatrième sanction doit avoir lieu le jour de la prorogation.

"Le Conseil législatif a siégé, chaque jour de cette semaine, jusqu'à minuit et il n'a en aucune façon retardé la législation qui lui est venue de la Chambre basse, et nous avons encore reçu des bills pour la première lecture aujourd'hui," déclarait, ce soir, l'hon. Louis-Arthur Giroux, benjamin de la Chambre haute, en commentant la notule d'un journal de Québec, qui souhaitait la prorogation en ces termes: "Il n'en reste pas moins vrai qu'avec une petite séance de plus à la Chambre haute, chaque semaine, la session serait maintenant terminée".

Lois sanctionnées

Le lieutenant-gouverneur a sanctionné aujourd'hui les lois suivantes:

Loi modifiant la loi relative au moratoire et sauvegardant la petite propriété;

Loi modifiant la loi des enquêtes sur les incendies;

Loi relative à la Sûreté provinciale;

Loi relative à la vente avec faculté de réméré;

Loi de l'aide à la Jeunesse;

Loi pourvoyant à l'établissement de mines-écoles;

Loi modifiant la Loi des Compagnies de Télégraphe et la Loi des Compagnies de Téléphone;

Loi pourvoyant à la création d'une école supérieure des pêcheries;

Loi relative à l'établissement d'une école d'agriculture à Ville-Marie ;

Loi relative à l'établissement d'une école d'agriculture dans la Gaspésie;

Loi modifiant la Loi de la Voirie relativement à l'entretien des chemins d'hiver;

Loi modifiant la Loi des Assurances de Québec relativement aux compagnies d'assurance funéraire;

Loi pourvoyant à l'aménagement de bureaux pour des services administratifs du gouvernement dans la Province;

Loi concernant les municipalités scolaires catholique et protestante de Val d'Or;

Loi modifiant la loi des Mines de Québec ;

Loi modifiant la Loi 58, Victoria, chapitre 45, relativement à la tenure des terres aux Iles-de-la-Madeleine ;

Loi modifiant l'Article 423 de la Loi des Cités et Villes ;

Loi relative à la juridiction des tribunaux des districts de Rimouski et de Saguenay ;

Loi modifiant la Loi concernant l'évaluation municipale des lignes de transmission d'énergie électriques ;

Loi modifiant la Loi relative aux taux d'intérêt des taxes municipales et scolaires ;

Loi modifiant la Loi autorisant les procédures nécessaires pour établir l'étendue des exemptions et des commutations des taxes municipales et scolaires ;

Loi modifiant la Loi relative à la radiodiffusion en cette Province ;

Loi modifiant la Loi du Crédit agricole du Québec ;

Loi relative à la Loi 1, George VI, chapitre 13 ;

Loi pourvoyant à l'établissement du parc national du Mont Orford ;

Loi créant une école de filature ;

Loi modifiant la Loi protégeant la petite propriété et le crédit municipal et scolaire par la consolidation des arrérages de taxes ;

Loi autorisant une entente entre le gouvernement et les Dames Religieuses de Notre-Dame de la Charité du Bon Pasteur, de Montréal, relativement à la garde et à l'entretien des détenues dans la Prison des Femmes de Montréal ;

Loi modifiant la Loi des Liqueurs alcooliques relativement aux permis pour la vente de la bière ;

Loi relative à l'indemnité des membres du Conseil législatif et de l'Assemblée législative;

Loi constituant en corporation "Congrégation Shevo Achim D'Beth Abraham;

Loi constituant en corporation "Slovak Evangelical Lutheran Congregation of the Unaltered Augburg Confession of the Ascension" ;

Loi concernant les successions de feu l'hon. Ulric-Joseph Tessier et Dame Marguerite-Adèle Kelly, son épouse;

Loi constituant en corporation "Adath Israël Congregation and Community Centre of Outremont;

Loi modifiant la charte de la Ville de Val d'Or;

Loi relative à la Ville de Richmond;

Loi concernant la succession de feu Dame Hélène Beaune, veuve de Joseph-Prosper Major;

Loi concernant l'adoption de Juanita-Elinor Hamilton-Jackson;

Loi concernant la Ville d'Asbestos;

Loi constituant en corporation "The Normetal Railway Company;

Loi concernant la Commission scolaire de la Municipalité de la Ville Lasalle, dans le comté de Jacques-Cartier ;

Loi modifiant la charte de la Cité de Verdun;

Loi modifiant la Loi constituant en corporation l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal;

Loi concernant la Commission des Ecoles catholiques de Montréal;

Loi concernant la succession de feu l'hon. Joseph Masson;

Loi constituant en corporation "La Survivance", compagnie mutuelle d'assurance-vie;

Loi constituant en corporation "L'Association professionnelle catholique des Voyageurs de Commerce du Canada";

Loi modifiant la charte de la Ville de Montmagny;

Loi modifiant la charte de la Cité de Hull;

Loi modifiant la deuxième partie de la charte de la Corporation de la Ville de Magog;

Loi modifiant la charte de la Ville de La Tuque;

Loi relative à la Cité de Drummondville;

Loi modifiant la charte de "The Témiscamingue and Abitibi Railway Company;

Loi déclarant les commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la paroisse de Beauport, comté de Québec, propriétaires de l'Ecole de St-Edouard, à Beauport;

Loi concernant la succession de feu l'hon. J.-O. Villeneuve;

Loi modifiant la charte de la ville de Montréal-Est (24-George V, chapitre 100) et donnant à la ville certains pouvoirs relatifs au soulagement du chômage, et ratifiant son règlement No 178;

Loi changeant le nom de Francis-Reginald Neilson de la Paroisse de Deschambault, dans le comté de Portneuf, cultivateur, en celui de Francis-Reginald Neilson Sewell;

Loi relative à "The Empire Trust Company";

Loi concernant la Commission des Ecoles catholiques de Verdun;

Loi validant la cléricature de Jacques Feeney;

Loi concernant la municipalité scolaire Village St-Laurent;

Loi ratifiant un règlement du Conseil de la Cité de Joliette relativement à une subvention à être accordée à Ernest Harnois & Fils, Limitée.

Lord Halifax prie les travaillistes de ménager le Duce

Le secrétaire du Foreign Office croit que la guerre d'Espagne achève

Allusion à M. Eden

Bristol, Angleterre, 8. (P. C.)— Lord Halifax, secrétaire du Foreign Office, a déclaré, ici, ce soir, à une assemblée conservatrice, que la Grande-Bretagne ne revenait jamais sur la parole qu'elle avait donnée. Il ajouta à cela qu'un seul faux pas du gouvernement pouvait avoir les résultats les plus néfastes et il supplia les travaillistes de ne pas employer de paroles trop provocantes lorsqu'ils parleraient des dictateurs. "Notre tâche d'apaiser la situation internationale est assez rude, dit-il, pour qu'il n'est pas nécessaire qu'on nous la complique par d'inutiles et violents verbiages".

Laissant entendre ensuite qu'il croyait que la guerre civile espagnole était sur le point de prendre fin, il déclara que la Grante-Bretagne pourrait certainement aider l'Espagne nouvelle dans la tâche qui s'imposera à elle de reconstruire tout ce que la guerre a détruit. Il réaffirme aussi que Londres n'abandonnerait jamais sa politique de non-ingérence dans le conflit espagnol. "Notre nation, dit-il, n'aura jamais de sang espagnol sur les mains". Il poursuivit : "Nous avons déjà sensiblement amélioré nos relations avec l'Italie, l'une de nos amies traditionnelles. J'espère bien que ce nouvel état de chose aura une heureuse influence, non seulement entre nos deux pays, mais sur tous les pays du bassin de la Méditerranée. Encore une fois, nous faisons un pas dans la voie de la paix".

Lord Halifax eut aussi un mot pour M. Anthony Eden qu'il a remplacé, après sa démission retentissante, au secrétariat des Affaires étrangères. "J'espère que le temps viendra, dit-il à ce sujet, où nous pourrons encore bénéficier de ses services et de son talent".

La police du Bronx saisit la dernière édition de "Life"

On prétend qu'elle contient des images lascives ou obscènes

Contradiction

New-York, 8. (P.C.) — Me Samuel-J. Foley, accusateur public du Bronx, a ordonné, aujourd'hui, à la police de saisir toutes les copies de la dernière édition du magazine "Life". Il soutient que quatre pages de cette revue, contenant des photos et un texte qu iles commente (les photos provenant du film, "La naissance d'un enfant") violent le Code criminel qui "défend que l'on possède ou vende ou loue de la littérature ou des images lascives ou obscènes."

On a agi de même à Boston, à Miami et à Albany. Le film en question a été interdit par le comité de censure des films de l'Etat de New-York.

A New-Haven, Connecticutt, cependant, le juge Thomas Sullivan a annulé un ordre par lequel la police entendait interdire la vente de "Life". Il a déclaré que rien dans la dernière revue ne pouvait être considéré comme obscène, après avoir entendu les témoignages de professeurs de l'université Yale, des médecins et des clergymen de la ville.

On fera des excuses au Dr H. A. Bruce

L'incident dont il a été victime au parlement n'aura pas d'autres suites

Toronto, 8. (P. C.)— Le Toronto Evening Telegram annonce ce soir que l'incident dont a été victime, dans les édifices du parlement provincial, l'ancien lieutenant-gouverneur le Dr Herbert A. Bruce, sera clos si les personnes qui en sont coupables présentent leurs excuses à M. Bruce.

Le Dr Bruce a été bousculé en sortant d'une assemblée du comité des bills privés de l'Assemblée législative, où il avait demandé que le comité n'accorde pas le titre de docteur aux personnes qui soignent sans remède l'ostéopathie.

Le journal affirme qu'il a apris que le procureur général a abandonné son intention de poursuivre les personnes coupables de l'incident qui ont consenti à présenter des excuses officielles au Dr Bruce.

Londres fera respecter ses intérêts, même au Mexique

(Suite de la page 1)

que les Etats-Unis ont reconnu au gouvernement du Mexique le droit qu'il avait d'exproprier des compagnies étrangères, à la condition qu'il paie les dommages causés par l'expropriation aux dites compagnies, la Grande-Bretagne, tout en reconnaissant qu'une nation a le droit d'exproprier des compagnies étrangères, semble vouloir soutenir que le Mexique ne l'a pas. Le gouvernement anglais est sous l'impression que des buts politiques ont poussé le Mexique à prendre la mesure qu'il a prise.

M. O'Malley a rappelé au gouvernement mexicain que le gouvernement de son pays avait espéré que le Mexique se rendrait compte de son erreur; qu'il reviendrait sur une première décision hâtive, et qu'il retournerait les compagnies expropriées à leurs propriétaires, lesquels sont prêts à payer de façon équitable leurs employés. Mais comme le Mexique ne fait pas mine de vouloir se raviser, Londres tient à lui signifier ce qu'il pense de lui. On estime que des industriels anglais avaient investi $250,000,000 dans l'industrie mexicaine du pétrole.

Commentant la protestation anglaise, un porte-parole du président a dit: "C'est le point de vue de la Grande-Bretagne. Le Mexique a aussi le sien et il est bien différent".

Deux armées japonaises sont mises en déroute

(Suite de la page 1)

Dans les milieux neutres, bien qu'on ait été jusqu'ici incapable de confirmer les victoires chinoises, on admet qué les Chinois ont au moins remporté d'importants succès et qu'ils ont tué un grand nombre d'ennemis. On croit que les troupes japonaises ont manqué de munitions pour leur artillerie, parce que leurs lignes de communications sont sans cesse coupées par les soldats chinois irréguliers qui font la guérilla et qu'elles ont, à cause de cela été incapables de résister contre un ennemi qui leur est de beaucoup supérieur en nombre.

De la province d'Anyouei, les Japonais annoncent qu'ils ont repoussé des détachements chinois qui se sont attaqués à leurs avant-postes. Des étrangers, arrivés du Mandchoukouo, assurent que les Japonais expédient à la hâte du renfort sur le front chinois. Ils précisent que depuis 15 jours, 50,000 soldats japonais au moins sont passés par Dairen, port de la Mandchourie et que tout ce monde est parti dans la direction du sud.

Les loyalistes adoptent les tactiques de Franco

(Suite de la page 1)

Portugal, et si les loyalistes réussissent à atteindre la frontière du Portugal, ils auront coupé en deux parties l'Espagne de Franco, manoeuvre que ce dernier est déjà à exécuté au nord en dirigeant ses troupes vers la Méditerranée. On rapporte que la bataille fait rage sur ce nouveau front. Elle se déroule dans une région montagneuse où les insurgés n'ont laissé, depuis des mois, que des troupes chargées de se tenir sur la défensive.

Dans la ville de Carrascalejo, les nationalistes, pris par surprise, se sont tous réfugiés dans l'église. On dit qu'ils détiennent avec eux plusieurs civils.

En Espagne orientale, les insurgés ont rapporté qu'ils avaient avancé sur plusieurs points, mais qu'ils n'avaient pas connu de succès importants. Franco a déclaré que la prise de Tremp constituait pour lui une victoire formidable. Grâce à elle, il pourra priver Barcelone d'une grande partie de son électricité. A Barcelone, le gouvernement a annoncé qu'il pouvait se passer de l'usine hydro-électrique de Tremp et qu'il pouvait fournir la capitale d'électricité avec des usines locales. Il semble que l'offensive du gouvernement dans le secteur de Guadalajara a été arrêtée. Les insurgés ont rapporté qu'ils y avaient lancé une contre-offensive et qu'ils avaient forcé l'ennemi à céder du terrain.

Des milliers de réfugiés continuent de se diriger vers la France.

* * *

Hendaye, France, 8. (P.A.). — Les insurgés ont lancé, aujourd'hui, une nouvelle offensive dans la direction de la Méditerranée. Massés déjà devant Tortosa qu'ils sont prêts à attaquer, ils ont décidé d'avancer à 27 milles plus au sud, et ils ne sont plus qu'à 12 milles du port de Vinaroz.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de LADY TEAZLE SHOPPE INC., Vêtements pour dames, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires au No 1486 Mackay, Montréal, Cédant autorisé.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

AVIS est par les présentes donné que LADY TEAZLE SHOPPE INC. de Montréal, a fait une cession le 7ième jour d'avril 1938, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19ième jour d'avril 1938, à 3 h. 30 de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, ancien Palais de Justice, Montréal.

Pour vous donner droit de vote, il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Aussitôt le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créancier, il vous faudra produire votre réclamation entre ses mains; autrement il distribuera l'actif sans égard à votre réclamation.

Daté à Montréal, ce 8ième jour d'avril 1938.

Georges DUCLOS, Gardien.
10 St-Jacques Est, Montréal.

Vers les LAURENTIDES

Choix de Plusieurs Trains en fin-de-semaine

Dép. **gare Windsor**, samedi 8.45 a.m. — 1.50 p.m.

Dép. **Westmount**, samedi 8.51 a.m. — 1.56 p.m.

Dép. **gare Viger**, samedi 1.30 p.m., 7.00 p.m. — dimanche 8.35 a.m.

Dép. **Avenue du Parc**, samedi 9.15 a.m. — 1.47 - 2.20 - 7.17 p.m. dimanche 8.52 a.m.

Service commode au retour

Pacifique Canadien

NOUVEAUX AUTOBUS DU TRAMWAY DE MONTREAL

● Dix autobus des plus modernes qui viennent d'être achetés par la Compagnie des Tramways de Montréal, au coût approximatif de $125,000, seront mis en service sur certains circuits, y compris celui du Boulevard St-Joseph. Ces nouveaux autobus, illustrés plus haut, sont dotés d'un système d'éclairage intérieur très amélioré et d'un contrôle hydraulique du moteur, à l'arrière, donnant ainsi au chauffeur un meilleur contrôle du véhicule en marche.

Chronique ouvrière

Entretien du ministre du Travail avec M. Albert Côté

L'hon. M. Tremblay discutera avec ce chef ouvrier des événements survenus récemment à la Dom. Textile. — On demanderait une intervention immédiate

On craint une grève générale

Un entretien entre le ministre du Travail, l'hon. M. Tremblay, et le président de la Fédération nationale catholique du textile, M. Albert Côté, aura lieu, lundi prochain, à Montréal. Ils discuteront des derniers événements survenus dans l'industrie textile. C'est ce qu'on nous a appris, hier soir, aux quartiers généraux de la fédération. Le ministre du Travail a accordé cet entretien à la requête de M. Côté.

On croit savoir que la Fédération réclamera une intervention immédiate dans l'affaire de la Dominion Textile. En effet, les employés de toutes les usines sont très mécontents de l'attitude de la compagnie et plusieurs menacent de faire la grève, si elle continue à vouloir former ses "conseils du travail" pour remplacer graduellement les syndicats catholiques. Le refus de la Dominion Textile est encore un autre sujet de mécontentement qui aggrave la situation. On n'attendrait dans certains centres que l'ordre de la Fédération pour quitter le travail et, à moins d'une intervention, la situation serait bientôt difficile à maitriser. Bien que l'on n'espère pas grand chose du ministre du Travail, puisque son intervention, l'an dernier, fut malheureuse pour les ouvriers, les syndicats lui demandent de les aider. Si, par hasard, l'hon. William Tremblay s'avisait d'appuyer de nouveau la compagnie, son attitude pourrait avoir des suites désagréables. C'est du moins ce que certains chefs ouvriers laissaient entendre hier soir.

MM. Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C.; Albert Côté, président de la Fédération, et M. Gérard Picard, secrétaire de la C.T.C.C., parcourent actuellement tous les centres de la province où ils expliquent aux ouvriers les nouveaux règlements que la compagnie veut leur imposer. Hier soir, ils ont parlé à Magog. Ce soir, la Fédération se réunira en séance spéciale, au No 1231 est, rue De Montigny. Demain après-midi, ils se rendront à Valleyfield, où ils adresseront la parole dans le sous-sol de la Cathédrale. Dimanche soir, tous les ouvriers et les ouvrières de l'usine d'Hochelaga sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra, à 8 h., à l'école Baril, située à l'angle des rues Adam et Joliette.

Comment fera-t-on pour améliorer les salaires des employés barbiers

La corporation des coiffeurs a été invité à se faire représenter au comité de négociation d'une convention collective de travail des barbiers coiffeurs. Ce comité est composé de toutes les associations intéressées et les séances se tiennent sous les auspices du syndicat professionnel des maitres barbiers coiffeurs.

La corporation a présenté un mémoire qui a été bien accueilli et que plusieurs considèrent comme un document résumant parfaitement les remèdes à apporter à la situation des barbiers coiffeurs. Ce mémoire a été rédigé après une étude sérieuse et complète de la situation du patron et de l'employé et de la capacité de payer du public.

Voici, par exemple, des statistiques qui ont été établies pour démontrer la situation patronale actuelle. Elles expliquent pourquoi la corporation n'a pas demandé une augmentation de salaire pour les employés, bien qu'elle ait obtenu une amélioration de $2 par semaine des patrons, en abaissant de $25 à $23 la limite de recettes au-dessus de laquelle l'employé pourra toucher une commission de 50%. En supposant que l'employé atteigne le chiffre de $25 actuellement en vigueur, il se trouve à bénéficier d'une augmentation de salaire de $1 par semaine.

Le pourcentage des dépenses sur les revenus, en tenant compte que le patron doit actuellement payer $15 de salaire, plus une commission de 50% au-dessus de $25 de recettes, est le suivant: salaires, 60%; loyer, 13½%; blanchissage, 5⅛%; dépenses professionnelles, (matériaux utilités), 3%; nettoyage, désinfection des lieux et outils, 3%; licence, impôts divers, 2½%; éclairage, chauffage (chauffage d'eau), 3%; renouvellement de la toilette du savon (annuel) pertes, annonces, 2⅝%; intérêt sur capital investi (6%) en moyenne de $400 par place de travail, 1⅝%; dépréciation de l'ameublement (10%), 3%; comité paritaire, ½%; assurances, ⅝%, formant un total de 99¼%. Quel homme d'affaires continuerait un commerce, prendrait les responsabilités d'une entreprise, les soucis de la diriger pour ⅝%? Poser la question c'est y répondre.

"Nous reconnaissons, par ailleurs, que des professionnels qui reçoivent $15 par semaine pour 56 heures de travail sont placés à un rang inférieur aux manoeuvres qui n'ont fait aucun apprentissage, ne possèdent pas de métier, dit l'organisateur des corporations, M. P.-J. Laganière. Nous voulons que leur salaire de 27 sous de l'heure soit au moins égal, si possible supérieur à celui du manoeuvre. Le patronat ne peut pas faire davantage, il faut donc chercher ailleurs le moyen de satisfaire nos employés. C'est ce que nous verrons prochainement."

Les nouveaux tarifs du taxi permettront-ils aux chauffeurs d'obtenir un salaire raisonnable?

En commentant la décision prise par la commission des services publics de maintenir les tarifs du taxi à $0.15, comme taux initial, et à 5 sous du quart de mille additionnel, le secrétaire du synlicat des chauffeurs d'auto, M. V.-E. Dupont, se demande si les chauffeurs pourront vraiment obtenir un salaire raisonnable avec ces tarifs diminués. "Nous avions demandé à la commission de diminuer les tarifs, si elle croyait que les chauffeurs puissent quand même recevoir un salaire minimum, mais de maintenir l'ancien tarif dans le cas contraire. Nous nous apercevons que la commission a approuvé les suggestions faites par la ville de Montréal."

M. Dupont dit que la grève, faite l'an dernier par les propriétaires et les chauffeurs, a donné peu de résultats. Par la diminution du tarif, les chauffeurs "perdent 20 sous par dollar de recettes" et on ne sait pas encore quand ils recevront des salaires minima. En les entrainant dans cette grève, les propriétaires leur avaient pourtant promis de meilleures conditions de travail et des salaires raisonnables.

Le secrétaire dit que le contrat collectif de travail contre lequel on avait protesté, en prétendant qu'il était préférable d'attendre la fixation du tarif, sera sans aucun doute peu avantageux, si l'on se base sur ces tarifs pour fixer les salaires. "Malgré toutes sortes de tentatives, il a toujours été impossible de régler cette question avantageusement pour les chauffeurs, dit-il, et l'on en est encore au même point."

M. Dupont termine en disant que le syndicat poursuivra sa campagne pour l'amélioration des conditions de travail et des salaires des chauffeurs. Il ne craindra pas, dit-il, de démontrer en temps et lieu que les propriétaires peuvent payer un salaire raisonnable.

L'union internationale des taverniers fait appel à l'Office des Salaires raisonnables

L'union internationale des employés de taverne prie tous ses membres d'assister à la réunion spéciale qui se tiendra la semaine prochaine sous les auspices de l'Office des Salaires raisonnables. L'Assemblée, qui se tiendra mercredi soir, à 10 h. 30, à la salle de l'Assistance Publique, aura pour but de choisir quatre représentants des employés au comité d'arbitrage qui sera institué pour améliorer les conditions de travail et les salaires des employés.

L'union internationale annonce qu'elle a renoncé à continuer ses démarches auprès des employeurs pour obtenir un contrat collectif. "Elle a cherché, dit-elle, par tous les moyens possibles d'en arriver à une entente avec l'association patronale et, devant l'attitude de certains employeurs, elle ne voit d'autres moyens qu'une intervention de l'Office des Salaires raisonnables".

Lors d'une réunion régulière qui se tiendra demain après-midi, à 2 h. au No 1331 est, rue Sainte-Catherine, on fera rapport sur la situation actuelle et l'on exposera aux membres les démarches qui se poursuivront maintenant pour améliorer leurs salaires. On prie instamment tous les ouvriers d'y assister.

Ville-Saint-Pierre pratique l'économie

Système de comptabilité pour les marchandises achetées par la ville

Le nouveau conseil municipal de Ville-Saint-Pierre pratique l'économie sur une grande échelle sans nuire à la bonne administration de la ville. Autrefois, feu le Dr Vallée était directeur du service d'hygiène et recevait une somme de $500 par année pour cette charge. Il est décé-

Le Dr C.-A. KIRKLAND

dé, il y a quelques mois, et S. H. le maire Charles A. Kirkland, qui est lui-même médecin, a pris la direction du service et, naturellement il ne reçoit aucun traitement. Il a pratiqué quelques changements importants dans le service en même temps qu'il a réorganisé avec ses collègues divers autres services de la ville.

Le leader du conseil M. Hector Végiard a suggéré, jeudi soir, au cours d'une séance spéciale du Conseil, d'établir un système de comptabilité relativement aux marchandises de la ville qui seront désormais sous la surveillance exclusive du surintendant des travaux. A la fin de chaque année, un inventaire sera fait. Il faudra dorénavant une réquisition pour toute marchandise achetée. On a adressé un vote de remerciements au surintendant de la firme Canadian Car & Foundry pour le bois donné à la municipalité, qui l'a distribué aux chômeurs durant l'hiver dernier. On apprécie également la préférence accordée aux citoyens de Ville-St-Pierre dans l'embauchage des ouvriers. La semaine du "grand nettoyage" aura lieu du 16 au 21 mai prochain. Des lettres circulaires seront distribuées invitant la population à aider les autorités à maintenir la ville propre.

L'échevin Philippe Imbleau a été nommé maire suppléant pour les prochains trois mois. Les rapports des chefs des divers services ont été adoptés. Il a été suggéré toutefois de présenter ces rapports annuellement, sauf dans des cas spéciaux.

L'Office Management Association tiendra son congrès à Montréal

Le 19e congrès annuel de la National Office Management Association aura lieu à Montréal du 6 au 8 juin. On traitera surtout de l'efficacité de l'administration des bureaux au cours du congrès auquel assisteront les principaux administrateurs d'un grand nombre de grandes entreprises commerciales du Canada et des Etats-Unis. Ce sera une excellente occasion pour eux d'échanger leurs vues et leurs idées sur la manière d'améliorer la tenue et le travail des bureaux.

Le comité d'organisation du congrès se compose de MM. C. U. Stapleton, des Chemins de fer nationaux, président; John Crawford, de la Sun Life Assurance Company; C.-A. Lussier, de la Banque Canadienne Nationale; John Rae, de la Banque de Montréal; Thomas Houston, de la maison T. Eaton Company.

Fondée en 1919, l'Association s'intéresse exclusivement à l'adoption, la promotion et l'application des méthodes scientifiques qui répondent au problème de l'organisation et de l'administration d'un bureau.

HEURTEE PAR UNE AUTO

La petite Pierrette Tremblay, âgée de 6 ans, dont les parents habitent le 2773 est, rue Sherbrooke, a été heurtée par une auto, vers une heure, hier après-midi, près de chez ses parents. Elle a été transportée à l'hôpital Ste-Justine, où les autorités nous déclaraient, hier soir, que la fillette s'était fracturé la jambe gauche. Son état n'est pas grave.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, rue Notre-Dame ouest - - - - Montréal

1938 Haut	Bas	Stock et div. Taux en $	Ventes en 100s	Haut	Bas	Clot.	Ch'ge net
10⅝	6¾	Adams Expr's A4	6	7⅞	7⅝	7⅞	+ ⅝
58¼	40¼	Air Reduction 2.75	26	45	43	45⅛	+2⅛
13⅝	8⅝	Alaska Jun 1.35	13	9⅝	9⅜	9⅝	+ ¼
1⅝	⅝	Alleg Corp	13	1⅛	1	1	inch.
176¼	124	Allied Chem'l 7.50	16	137½	135	137	+5
14⅝	8⅝	Allied Mills 2	5	10¼	9⅞	10¼	+ ⅝
51⅞	34¼	Allis-Chalm 3.37½	59	39½	37	38⅞	+2⅜
72½	57	Amerada A2	2	61	61	61	+1
15½	10	Am Bank Note 1	4	12¼	12	12	+ ½
42½	23¾	Am Brake Shoe 3.15	5	29½	29	29½	+1½
91½	70⅝	Am Can A4	1	81	81	81	+1½
27½	12⅞	Am Car & F .25	22	16⅞	16	16⅞	+ ⅞
15⅝	8¼	Am Crystals 3.25	6	10½	10¼	10½	+1¼
4⅞	2¼	Am & Fgn Pow	3	3¼	3⅛	3¼	+ ¼
37½	30⅝	Am H Prod 2.60	3	33½	33½	33½	inch.
7⅛	4⅛	Am Int Corp .40	1	5½	5½	5½	+ ½
23½	12⅝	Am Loco	10	16	14⅞	16	+1⅝
74½	45	Do priv 7	6	49½	49	49½	+ ½
14¼	10	Am M & Fdy 1	10	12	11	12	+ ½
38½	23	Am Metals F2	32	27	25½	27	+1½
7⅛	3¼	Am Power & Lt	19	4¼	4	4¼	+ ⅝
40½	19	Do 6 priv 5.62½	7	23	22⅞	22½	+ ⅝
38	16⅛	Do 5 priv 4.68¾	6	20½	19½	20½	+ ⅜
14¼	9	Am Radiator A.60	78	11⅝	10½	11½	+1½
22½	13¼	Am Roll M F1.70	20	16⅞	15⅞	16⅞	+1
56⅝	28¼	Am Smelting 4.75	58	35⅝	33¼	35¼	+2¼
31¼	15⅝	Am Steel Fdry 1.75	46	20⅞	19⅝	20⅞	+2⅜
....		Am Sugar 2	4	25¼	24	24	inch.
149⅝	111	Am Tel & Tel A9	41	127½	124	127¼	+3⅜
71	58	Am Tobacco A5	1	67½	67½	67½	+2⅜
72⅝	58⅞	Do B A5	11	68⅜	67⅜	68⅛	+ ⅞
13⅝	6	Am Water W F.60	15	7⅞	7½	7⅞	+ ⅝
5⅜	3¼	Am Woolen	4	3⅞	3⅝	3⅞	inch.
35⅝	23⅝	Do priv F2	2	28½	28½	28½	+1½
8⅛	4⅝	Am Zinc Ltd	9	5⅞	5⅞	5⅞	+ ¼
36⅜	21⅜	Anaconda 1.75	189	26½	25	26¼	+1⅝
6⅞	3⅞	Armour Ill F.55	8	4⅜	4⅝	4⅜	+ ¾
8⅝	4	Assoc Dry Gds	6	5½	5½	5½	inch.
42	22¼	Atchison 2	20	27½	25⅝	27½	+1⅝
27⅝	14	Atl Coast Line 1.50	4	18¼	17½	17½	+ ⅝
24	17⅞	Atl Refi Co A1	18	18⅜	18½	18⅜	+ ⅛
9⅞	5¼	Atlas Corp .80	3	6⅝	6¼	6⅜	+ ⅛
4⅝	2½	Aviation Corp	12	3⅛	3⅛	3⅛	inch.
10⅝	5	Baldwin Cf	29	7⅛	6⅝	7	+ ¼
10⅞	4	Balt & Ohio	21	5⅞	5½	5⅝	+ ⅝
16⅝	10⅜	Barnsdall A1	38	12½	11½	12½	+ ¾
14⅞	8⅝	Bendix Avia'n F.75	14	10½	10¼	10½	+ ⅝
40½	26⅞	Best & Co 3	2	33½	32	32	+ ⅝
65⅞	40	Bethlehem Steel 5	134	46¼	44⅝	45⅛	+2⅜
15⅛	10¼	Blaw Knox A1	13	12⅝	11	11⅞	+ ¾
35½	20¼	Boeing Air .40	81	25½	23⅞	25⅛	+1⅞
30	15¼	Bohn Alum F3.25	1	18½	17⅛	18½	+1
19⅝	15⅝	Borden's Co A1.60	20	16¼	16	16	— ½
28½	16½	Borg Warner $2	14	19⅝	18⅞	19⅝	+1⅛
22¼	14	Bower Roll Bear 3	3	16	15½	15½	+ ½
26¼	12⅝	Briggs Mfg F3 50	20	17½	16	17½	+1⅜
13⅝	5⅝	Bklyn Man Tr F1.50	6	7½	7¼	7½	+ ⅝
21½	10¼	Bklyn Un Gas F1.20	1	12½	12½	12½	+ ¼
10	5½	Bruns Balke 1	1	7½	7½	7½	+ ⅝
6⅝	3¼	Budd Mfg Co	3	4¼	4⅛	4¼	+ ⅛
5⅝	3	Budd Wheel .20	2	3⅝	3⅝	3⅝	+ ⅛
20¼	14½	Burroughs Ad 1.30	8	15⅝	15½	15½	inch.
11⅝	6⅛	Byers A M	4	7⅝	7½	7⅝	+ ¼
24½	15⅛	Calif Pack *1.50	4	19¼	18⅝	19¼	+ ⅝
10¼	5¼	Calu & Hecla .85	23	7	6⅝	6⅞	+ ⅜
19⅝	12⅛	Canada Dry	35	14⅝	13⅝	14¼	+1
8½	5	Canadian Pacific	14	5⅞	5⅝	5⅝	+ ¼
97½	62½	Case J I 6	4	74½	74	74½	+4½
55½	29⅝	Caterpillar Tr *2	4	38	35⅝	38	+3½
18⅞	9	Celan Corp F1.50	10	12⅝	11⅞	12¼	+ ½
46½	26¼	Cerro de Pasco 5.75	25	34	32¼	33⅝	+1⅝
48½	27⅛	Ches Corp *3	8	33	32	33	+1
38½	23⅛	Ches & Ohio 3.90	22	27½	26½	27½	+1¼
1⅝	¾	Chicago N W	1	1	1	1	inch.
63⅛	35⅝	Chrysler F8.50	179	43¼	40⅞	42⅝	+2⅝
15½	10½	Cluett Peabody $.75	1	11⅝	11⅝	11⅝	+ ¼
125	105½	Coca Cola 4.50	3	117	114½	117	+4⅞
11⅝	7⅛	Colgate Palm F.37½	9	8⅞	8⅞	8⅞	+ ½
27⅝	13¼	Collins & Atk 4	1	18	18	18	+1
9⅝	5⅛	Col Gas & El .45	22	6½	6⅜	6½	+ ¼
15½	9	Col Pict Ct *1.50	3	10⅛	10	10⅛	+ ¼
38⅝	23	Com'm Credit 5.50	11	28⅝	28	28⅝	+ ⅝
44⅝	31½	Com Inv Tr 5	3	35	34	34	+1
10	5⅞	Com Solvents A.60	21	7⅛	7	7	+ ⅛
2	1	Com & South	31	1¼	1⅛	1¼	inch.
24½	15	Congol Nairn 1.75	1	18½	18½	18½	+ ½
8	4¼	Cons Cigars .75	1	5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅝
25⅞	17	Con Ed's N Y A2	73	19⅝	18⅞	19¼	+1
10½	7	Cons Oil 90	59	8¾	8	8⅝	+1⅛
16⅝	9⅞	Cont Corp A1.20	12	12⅝	11⅞	12¼	+ ⅝
16½	8⅝	Cont Bak A	16	11⅝	10⅞	11⅝	+1¼
2⅝	1¼	Do B	4	1½	1½	1½	+ ⅛
45¾	36½	Cont Can 2.75	16	41	40¼	41	+ ¾
9⅝	6⅝	Cont Diam'd F1.25	1	6⅝	6⅝	6⅝	+ ¼
32	21¼	Cont Insur'ce 1.80	4	25⅞	25½	25⅞	+1
1⅝	1	Cont Motors	1	1⅛	1⅛	1⅛	+ ⅛
34⅝	21¼	Cont Oil 1.50	20	25½	24½	25⅝	+1½
65½	53	Corn Prod Ref A3	7	58¼	57½	58¼	+1⅛
4⅝	2¾	Coty Inc .10	4	3⅝	3⅝	3⅝	+ ⅛
29¼	19	Crane Co 1	19	26½	24⅝	26½	+1⅝
39⅞	22¼	Crown Cork 2	13	27	26	27	+2⅜
12¼	7½	Crown Zeller *.75	7	9	9	9	inch.
44⅞	19¼	Crucible Steel	12	25	24	25	+2
5⅝	3	Cuban Amn Sug	5	3⅝	3½	3½	— ¼
18½	12¼	Cudahy Pack F1.25	1	13½	13½	13½	+ ¼
5¼	3¼	Curtiss Wr	97	4⅛	3⅞	4⅛	+ ¼
18⅞	12⅝	Do A .50	40	16¼	15¼	16	+1¼
25¼	17⅞	Deere & Co N	96	20⅝	19¼	20¼	+1⅝
17⅞	7½	Del & Hudson	8	9½	9¼	9¼	+ ¼
8½	4	Del Lack & W	15	5⅝	5½	5⅝	+ ¼
16	11	Dist Seagrams 1	27	14⅛	13⅝	14¼	+1¼
60⅝	46⅝	Dome Mines 5 50	29	49	48¼	48⅝	— ⅛
46¼	31	Douglas Air	71	38½	36	38	+2⅝
123⅝	90½	Du Pont De N 6	58	100½	96	99⅝	+4¼
167	121½	Eastman Kod 8	11	139	135	136⅝	+4¼
21⅝	10½	Eaton Mfg Co 2.50	2	13½	13¼	13½	+ ⅝
21½	13¼	Elect Auto Lt 2.60	24	15⅝	15	15⅝	+1⅛
10⅝	6	Electric Boat .60	21	7⅞	7	7⅞	+ ⅝
13⅝	6¼	Elect Pow & Lt	43	7⅝	7¼	7⅝	+ ⅝
43	22½	Do 7 priv	2	27	27	27	+ ⅝
31¼	21⅝	Elect St Batt 2.50	2	27	27	27	+1
6⅛	2½	Eng Pub Serv	7	3⅝	3½	3⅝	+ ⅛
9⅞	2¾	Erie R R 1er priv	3	3⅞	3⅝	3⅝	— ⅛
23½	19⅝	Fairbanks Mor 1.75	9	23½	23	23¼	+ ⅞
33½	22½	Fidelity Ph 1.80	2	25½	25	25½	+1
25⅛	16¼	Firestone T & R 1.75	8	17½	17⅜	17½	+ ¼
34⅞	25	First Nat Stor A2.50	1	28	28	28	+ ⅞
20½	11	Foster Wheel	8	14	13⅝	14	+1½
28	19⅞	Freep't Sulphur 1.75	9	23⅝	23	23⅝	+1¼
45½	29	Gen Amn Tran 3.50	2	33	33	33	inch.
9	6½	Gen Baking .75	3	7⅝	7¼	7¼	— ¼
13	5⅝	Gen Cable	8	7⅝	7⅝	7⅝	+ ⅝
25⅞	17	Do A	1	15	15	15	+ ⅝
45½	27¼	Gen Electric 2.10	96	32⅞	31½	32⅝	+2⅜
33⅝	22⅞	Gen Food A2	17	25	24⅝	24⅞	+ ⅛
38¼	25½	Gen Motors 3.75	169	30⅝	29⅛	30⅛	+1⅝
26½	12¾	Gen Ry Sig 1	3	17⅝	17	17⅝	+1⅝
28	15⅛	Gen Refract 2	5	19½	18⅞	19½	+1¼
11⅛	7⅞	Gillette A1	14	8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
27¼	13	Glidden F2.10	10	17	16⅝	17	+1
19¼	10	Goodrich 1	28	13	12⅛	13	+1⅝
24	15⅛	Goodyear 2.25	42	18⅝	17	18⅝	+1⅝
4⅞	2⅝	Gotham S Hos	1	3¼	3¼	3¼	inch.
2	⅝	Graham Paige	10	1	⅞	1	+ ⅛
6½	2½	Granby C Std	2	3⅝	3⅝	3⅝	+ ¼
15½	9¼	Grt Nor Ore Ct 1.50	7	11½	11¼	11¼	+ ¼
26¼	12⅝	Grt Nor Ry priv 2	31	15⅞	15¼	15⅞	+1⅛
32	23⅝	Grt West Sig 3.30	15	24¼	23½	23½	— ½
11¼	7⅝	Greyhound N *.80	70	9¼	9	9⅛	+ ⅛
25	15	Harb Walker 1.77	3	18	17⅝	18	+1
58	42⅝	Hercules Pd $1.15	3	44	43⅝	43⅝	— ⅛
25¼	11	Holly Sugar 2	1	14½	14¼	14½	— ½
11⅞	6	Houdaille F1.12½	5	7⅝	7⅛	7⅝	+ ⅝
8⅞	5	Houston Oil	127	6½	6⅛	6½	+ ½
53⅝	23½	Howe Sound 5 25	2	32½	31½	32½	+1½
10	5	Hudson Motors .25	23	6⅝	6	6¼	+ ¼
28⅝	20⅝	Hudson Bay 1.75	14	24	23	24	+1½
12¼	6¼	Ill Cent Ry	3	8	7⅞	8	+ ⅞
22	14⅝	Ind Rayon 1.75	1	17	16½	17	+ ⅞
15⅝	7⅛	Inspiration	59	9⅝	9	9⅝	+1⅛
6⅝	2⅝	Interboro	4	3⅝	3½	3⅝	+ ⅛
13½	6⅞	Interlake Iron .65	36	8⅞	8	8⅞	+ ⅞
154⅝	130	Int Business M *6	1	135½	135½	135½	+1¼
70	50¼	Int Harvester 4	76	57⅝	54⅞	57⅞	+3⅝
7⅝	3⅛	Int Hydro El A	7	4⅛	4⅛	4⅛	+ ⅛
11⅞	6⅞	Int Mining 90	16	8¼	7½	8	+ ⅝
52⅝	36⅞	Int Nickel Ltd 2.25	151	44⅛	42⅞	43⅝	+1⅞
9⅞	4⅛	Int Pap & P N	27	5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅝
39½	18⅝	Do priv F2.50	50	24	21½	24	+2½
8½	5½	Inter Tel & Tel	71	7⅝	7	7¼	+ ⅝
86	58	Johns-Manville F4	19	65½	62¾	65½	+4⅛

1938 Haut	Bas	Stock et div. Taux en $	Ventes en 100s	Haut	Bas	Clot.	Ch'ge net
43¼	28⅝	Kennecott 3.25	135	32¼	30⅜	32	+1⅝
18⅝	15¼	Kresge S S 1.20	3	16¼	16	16	....
17½	12⅝	Kroger Gr & B A1.60	4	14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅝
12⅞	8⅛	Lambert 1.75	8	9⅞	9½	9⅞	+ ⅝
6⅝	3	Lehigh Valley	4	4⅛	4⅛	4⅛	+ ⅛
28⅝	19⅝	Lehman Corp $2.75	12	22⅞	21⅝	22⅞	+1⅞
42	23¼	L-O-F Glass 3.50	23	27⅝	26	27⅝	+1⅝
102½	81¼	Ligg & Myers B 6	1	88	88	88	+1½
20	12⅛	Liqd Car $1.40	5	15½	15	15½	+ ¼
22⅞	26	Loews Inc 7	11	38	36⅝	36⅝	+ ⅞
18	13⅝	Lorillard Co A1.20	4	15⅝	15⅝	15⅝	+ ½
56½	30⅛	Lous Nash 6	5	32¼	31	32	+ ½
24⅝	16	Mack Trucks 1.25	14	20	18¼	20	+2⅛
36⅝	24⅝	Macy Co 2	4	28⅝	25	28¼	+ ⅝
30⅞	18⅞	Magma Copper 2.60	3	21¼	20⅝	20⅞	+ ⅝
42½	28⅛	May Dept Str 3	3	31½	31½	31½	+ ½
45⅛	35½	Mcintyre Porc A2	6	38½	38½	38½	+ ⅛
26⅛	14	McKeespt T P F1.50	9	16¼	15⅛	16¼	+1
15	6⅝	Mead Corp F1.50	3	9⅝	9¼	9⅝	+ ⅝
11⅝	5⅝	Mam Copper .15	12	7⅛	7⅛	7⅛	+ ½
22⅝	12⅛	Md Cot Pete 1.50	2	15⅝	15⅝	15⅝	+1⅛
27½	16	Midland Steel 4.50	2	18½	17⅞	18½	+1
3⅝	1½	M K-Tex R. R.	[illegible]	2⅞	2⅝	2⅝	+ ⅜
11⅛	4⅝	Do Pf A	6	6½	6½	6½	+ ½
91⅝	68¾	Mosanto Che 2	7	71	73	73	+1
37½	25	Montg Ward 2	81	29⅝	28	29⅝	+2⅛
21⅞	10½	Motor Prod F4.50	9	13¼	12½	13¼	+ ⅝
14	8	Motor Wheel 1.40	4	9⅝	9¼	9⅝	....
7⅝	4	Murray Corp .25	6	5⅛	5⅛	5⅛	+ ¼
12½	6⅝	Nash Kelv .87½	32	8⅛	8	8	....
20⅝	15½	Nat Biscuit 1.60	19	18	17⅝	18	+ ⅝
18¼	12½	Nat Cash Reg 1.65	5	14¼	14	14	+ ⅝
15⅝	11⅝	Nat Dairy Prod 1.20	15	13⅛	13	13⅛	+ ⅛
23⅝	17⅝	Nat Distillers 2.75	12	20¼	19	20	+1⅛
29⅝	17½	Nat Lead New .50	21	21⅛	20½	21	+ ⅝
8⅝	5	Nat Pr & Lt A.60	5	6⅛	6	6⅛	+ ⅝
23	14⅝	Nat Supply $1	25	17⅝	16⅛	17⅝	+1
19¼	9⅝	Newport Ind F1.50	33	12⅛	11¼	12⅝	+1¼
19⅞	10	N Y Central	59	12⅞	12⅛	12⅝	+ ⅝
10⅝	4⅝	N Y Shipbldg	5	6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅝
198	135	Nor & West 16.00	1	145	145	145	+5
26	13⅝	Nor American 1.60	32	16	15⅛	16	+ ⅝
10½	5⅝	Nor Am Avia .12½	72	7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅝
13⅝	6⅝	Nor Pacific	78	8⅝	8	8⅛	+ ⅝
14⅞	10	Ohio Oil 1	16	11⅝	11¼	11⅝	+ ⅝
24⅞	13⅝	Otis Elev 1.40	4	18⅝	18	18⅝	+1⅝
12	6⅝	Otis Steel	15	8	7⅝	8	+ ⅝
68½	40	Owens Ill G $2.75	13	45⅝	43	45⅝	+1⅞
28⅝	22⅝	Pac Gas & El 2	4	25	24⅝	25	+ ⅛
40	32¼	Pac Lighting 3.50	10	34¼	34	34	+ ½
5½	3⅛	Packard Mot .25	44	4	3⅞	4	....
12⅝	5⅝	Paramount	32	7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅝
12⅛	8⅝	Patino Mines 2	1	10	10	10	+ ⅝
5⅝	4	Peerless Corp .30	1	4½	4½	4½	+ ¼
24⅞	14⅛	Penn R R 1.25	40	16⅛	16⅛	16⅝	....
73½	55	Penny J C 5.50	4	59⅝	59	59⅝	+1⅝
34½	22¼	Peoples Gas 2	1	24⅝	24⅝	24⅝	+ ⅝
13¼	7⅝	Petrol Corp 1.27	4	9⅝	9½	9⅝	+1⅛
31⅝	17⅝	Phelps Dodge 1.35	40	22⅛	20½	22⅛	+2⅛
95½	75¼	Ph Morris Ltd 6	5	85	83	84	+2½
42½	27¼	Philips Pete 2.75	42	32⅝	31	32¼	+1⅝
12	5¼	Poor & Co B	4	7⅞	7½	7⅞	+ ⅝
10¼	4⅝	Pressed St Car .25	31	6⅝	6⅛	6⅝	+ ⅝
59⅝	39½	Proctor & Gam 2.50	5	44	44	44	+ ½
35½	25	Pub Ser N J A2.60	6	29	28½	29	+1
36⅞	21⅝	Pullman Inc A 2.75	14	25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅝
13½	8½	Pure Oil .25	54	10	9½	10	+ ⅝
7¼	4⅝	Radio Corp .20	43	5⅝	5⅝	5⅞	+ ¾
53	37¼	Radio CV Pfd A3.50	5	43½	41⅝	42½	+1½
3⅝	2⅛	Radio K Or	16	2⅞	2⅝	2⅞	+ ¼
15⅞	9⅝	Remington R *1.10	17	11	10⅝	11	+ ⅝
3	1⅛	Reo Motors	2	2	1⅞	1⅞	+ ⅜
20⅝	11½	Republic Steel	87	14⅛	13⅝	14⅛	+1⅞
17⅝	10⅝	Reynolds Met .90	1	12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅝
46½	33⅝	Reynolds T B K2.70	9	38⅝	37⅞	38⅝	+1⅛
23⅞	12	Safeway Strs *1.25	6	14¼	14	14¼	+ ⅝
19⅝	8¾	Savage Arms 1.50	1	10	10	10	— ⅛
27½	16⅝	Schenley Dist 2.75	44	19¼	18⅝	19¼	+1⅛
27½	15½	Seab Oil Del A1	7	18⅝	17⅝	18⅝	+1
65⅝	47	Sears Roebuck 5.50	24	54	51⅝	53	+2⅝
16⅝	9¼	Servel & Co 1.60	14	11⅝	11	11⅝	+ ⅝
18¼	10	Shell Un Oil 1.00	8	12½	12¼	12⅝	+ ⅝
21¼	12⅝	Simmons Co 2.35	11	15¼	14⅞	15	+ ⅞
34⅝	18½	Skelly Oil 1.50	1	22½	22½	22½	+1½
82½	45	Sloss Shef'd 1.50	1	50	50	50	+5
16⅝	10⅝	Socony Va .80	41	12⅝	12⅝	12⅞	+ ⅝
24¼	19¼	Sou Cal Edison 1.75	14	21¼	21	21¼	+1⅛
22½	9¼	Sou Pacific	56	11⅞	11	11½	+ ⅝
13⅝	5½	Sou Railway	21	7⅞	7¼	7⅝	+ ½
21⅝	8½	Sou Rwy Pf	14	16½	10⅝	11⅝	+1⅛
21⅝	15⅝	Sperry Corp 1.20	54	18⅝	18	18⅝	+1
11⅝	6¼	Spiegel Inc F.75	28	7⅛	6⅝	7	+ ⅝
9¼	6⅛	Stand Brands .75	35	7½	7¼	7½	+ ¼
5½	2	Stand G & El	13	3¼	3⅛	3⅛	....
33⅞	25⅛	Stand Oil Cal 2.05	18	27⅝	27	27½	+ ½
35½	24⅝	Stand Oil Ind 2.15	18	28	27⅛	28	+ ⅞
54¼	39⅝	Stand Oil N J 2.50	52	45¼	44⅝	44⅞	+2⅛
59½	49	Sterling Prod 4.20	6	54½	54¼	54¼	....
11⅝	6¼	Stewart Warn 1.00	3	7⅝	7⅝	7⅝	....
11⅝	6⅛	Stone & Webster H	24	7⅝	7⅛	7⅝	+ ⅝
7⅛	3½	Studebaker	31	4⅝	4⅜	4½	+ ⅜
17⅝	8⅝	Superior Steel	4	11	10½	11	+ ⅝
18⅝	15	Swift & Co A1.20	5	16⅝	16½	16⅝	....
8	3⅞	Tennessee Corp .35	3	6⅛	6	6⅛	+ ⅜
44⅝	32⅝	Texas Corp .250	57	37⅞	36¼	39¾	+2
34	26	Texas Gulf 2.75	6	29⅝	28⅝	29⅝	+ ⅝
10⅛	7	Tex Pac C & O A.10	22	8¼	8	8¼	+ ½
11⅝	6⅝	Tex Pac Lt Ctf .20	25	8¼	7⅝	8¼	+ ⅝
15½	10⅛	Tdewat Assoc 1.30	16	12⅝	12⅛	12⅛	+ ⅝
13⅞	8	Timken Det 1.50	6	9⅝	9⅛	9⅝	+ ⅝
48½	31¼	Timken Roller 4.50	8	36	35¼	35⅝	+ ¾
12⅝	8	Trans America A.75	18	9⅝	9⅛	9⅜	+ ½
4⅝	2⅝	Tri-Continental .25	6	3¼	3	3⅛	+ ⅛
59⅝	41	Under-Elliott 4.75	1	47	47	47	+ ½
12½	7⅝	Union Bag & P $.25	20	10¼	9¼	10⅛	+1⅛
80	57	Union Carbide 3.20	87	64	61	63	+2½
21⅝	17¼	Union Oil Cal 1.45	8	18⅝	18¼	18⅝	+ ⅝
88½	55⅝	Union Pacific 6	7	64	62	62⅝	+1⅝
27⅝	19½	Unit Aircraft 1	117	23⅝	22½	23⅝	+1½
8⅝	5	Unit Air Lt cts .20	8	6⅝	6⅛	6½	+ ⅝
3⅝	2	Unit Corp .20	20	2⅝	2⅝	2⅝	+ ⅛
32⅛	22¼	Unit Corp Pf A3	5	26⅝	26	26⅞	+1⅝
6¼	3	Unit Coal	5	3⅝	3½	3⅝	+ ⅛
65½	50	Unit Frunt 4	2	57	57	57	+1⅝
113⅛	8⅝	Unit Gas Imp A1	79	10	9⅝	10	+ ⅛
72	55	U S Gypsum 2.50	14	62⅛	60	62	+3⅛
6⅝	3¼	U S Leather	1	4	4	4	— ⅛
23⅝	13½	U S Ind Alcoh	11	16½	15½	16½	+1½
32	21½	U S Pipe & F A2	9	26	24⅝	26	+2⅛
6⅝	2⅞	U S Realty	13	3⅞	3⅝	3⅞	+ ½
35½	21	U S Rubber	134	25⅝	23⅞	25	+1½
81	45½	U S Rubber Pfd	44	65	61½	64⅝	+ ⅝
71	44⅝	U S Smelters 10	5	52	50½	52	+1⅝
62⅛	38	U S Steel F1	197	43½	42¼	43	+1½
114½	95	U S Steel Pf A7	12	102⅝	99⅞	102	+2⅛
20⅝	11½	Vanadium Steel 1	5	14⅝	14	14	+ ¼
8½	4½	Walworth Co *.25	49	6⅛	5½	6⅛	+ ⅞
3⅝	2	Ward Bak B	1	2⅝	2⅝	2⅝	+ ⅛
7⅝	3⅝	Warner Pic's	21	4⅝	4⅝	4⅝	....
4½	2⅝	West'n Maryl'd	3	3⅛	3⅛	3⅛	+ ⅛
28¼	16½	West'n Union F1.50	8	21⅞	21	21⅞	+1⅛
27½	15⅝	Westing A B 2.25	16	20¼	19⅝	19⅝	+ ⅝
109⅞	61⅝	Westingh ..16	54	72⅝	68½	72¼	+4¼
13⅛	6⅛	White Motor	8	8½	7½	8⅛	+ ⅞
5⅝	3	Wilson Co 37½	16	3⅞	3⅝	3⅝	+ ⅛
43⅞	36	Woolworth A2.40	21	41	39	41	+2
20	11¼	Worth Pump	10	14⅝	13⅞	14	+ ⅝
15½	8⅝	Yellow Truck	107	11½	10⅞	11½	+1⅛
43⅝	24	Youngst S & T F2.50	34	30½	28⅝	30⅝	+2¼
17½	9	Zenith Radio 1.50	11	11⅝	10⅞	11⅝	+ ⅞

Les dividendes, à moins qu'il ne soit autrement spécifié, représentent le total payé ou payable dans 12 mois, jusqu'à et y compris la date du paiement, annoncée lors de la plus récente déclaration de dividende.

†—Ex-dividende.
*—Plus dividende supplémentaire sous forme d'actions.
§—Payé depuis la division des actions.
††—Ex-droits.
‡‡—Payable en actions de priorité.
A—Sur une base régulière annuelle.
C—Payable partie en actions de priorité.
D—Payable en billets.
E—Payable en bons.
F—Payé au cours des derniers 12 mois; dividendes différés, omis ou encore aucune décision prise lors de la dernière assemblée.
K—Total des quatre dernières déclarations.

CURB DE NEW-YORK

Ventes	Titres:—	Haut	Bas	Clot.
100	Agfa Ansco	25	24	25
300	Alum Co	74	70	72½
800	Alum Ltd	85	81	84
200	Am Air Lines	9⅝	9½	9⅝
1400	Am Cyan B	20	19	20
800	Am Gas El	21⅝	21¼	21⅝
700	Am Maracaibo	⅝	11-16	11-16
300	Am Sup Pr	7-16	⅜	7-16
500	As G El A	⅞	⅝	⅞
100	Baldwin R	5½	5½	5½
400	Bath Ir Wks	5⅝	5	5
100	Bell Aire	10	10	10
60	Bell Tel Can	153	153	153
200	Bliss E W	6⅝	6¼	6⅝
100	Blue Ridge	1⅛	1⅛	1⅛
100	Braz Tract	8⅞	8⅞	8⅞
300	Bunk Hill S	12	11⅝	12
200	Burry Bisc	2	2	2
100	Can Marconi	1⅛	1⅛	1⅛
900	Carrier Corp	19⅝	19⅝	19⅝
300	Cen St El	7-16	7-16	7-16
5100	Cities Serv	1⅛	1	1⅛
900	Do priv	31	28⅞	30⅝
1700	Col O & G	3⅛	3	3
100	Com & So w	⅛	⅛	⅛
800	Cons Corp M	4⅝	4½	4⅝
350	Cons M & S	52	51	52
300	Cosden Pete	1⅛	1⅛	1⅛
1300	Creole Pete	19½	18⅝	19¼
600	Crocker Wh	5⅛	5	5⅛
800	Croft Brew	⅝	⅝	⅝
200	Crown C P	3⅝	3⅝	3⅝
200	Dom Stl & C	10⅝	10	10⅝
1300	Eagle P Lead	8⅝	8¼	8⅝
100	Easy Wash M	3	3	3
6700	El Bond & S	6¼	5⅝	6¼
200	Do priv	48	47⅝	48
300	Evans Wallo	⅝	⅝	⅝
600	Exc Corp	10	9⅝	10
100	Fairchild Av	2⅝	2⅝	2⅝
100	Ferro Enam	17	17	17
200	Fisk Rub	5⅛	5⅛	5⅛
100	Gen Elec Ltd	17⅞	17⅞	17⅞
75	Gt A & P nv	40	39⅝	40
400	Humble Oil	59	57⅝	59
500	Imp Oil Can	16	15⅝	16
200	Int Hy El pv	11¼	10½	11¼
2600	Do war	24⅝	24⅝	24⅝
100	Int Util B	⅝	⅝	⅝
200	Kingston Pr	2⅛	2	2
900	Lake Shore	50	49½	49½
500	Lion Oil	20	19⅝	20
900	Lockheed Air	7⅛	6½	7⅛
200	Lone Star Gas	7	7	7
300	Massey Har	5⅝	5	5⅝
200	Mesabi Iron	5-16	5-16	5-16
100	Molybdenum	4⅛	4⅛	4⅛
500	Nat Sug Ref	13	12½	12½
500	N J Zinc	51	48½	51
1200	Newmont M	48	46⅝	48
500	Niag Hud Pr	6⅛	6	6
50	Do 1 priv	72½	72½	72½
800	Niag Sh M B	4⅝	4¼	4⅝
100	Nipissing M	1⅛	1⅛	1⅛
100	Nor St P A	8⅝	8⅝	8⅝
700	Pan Am Air	14⅝	13⅞	14⅞
6300	Pantepec Oil	5½	5⅛	5⅝
200	Pennroad	2	2	2
1100	Pioneer Gl	3⅛	3	3
600	Pit Bowes	6⅛	6⅛	6⅛
100	Pitts Pl Gl	62⅝	61	62⅝
100	Pratt & Lam	18¼	18¼	18¼
300	Premier G	1⅞	1⅞	1⅞
250	St Regis Pap	3⅝	3⅝	3⅝
100	Sherw Wms	73⅝	73⅝	73⅝
70	Singer Mfg	214	212	213
300	Stard Oil Ky	16½	16¼	16¼
500	Do Ohio	17½	17½	17½
2100	Technicolor	17⅝	16⅝	17¼
100	Teck Hugh	4½	4½	4½
200	Trans Lux	2⅝	2⅛	2⅝
100	Tricont war	⅝	⅝	⅝
100	Unit Corp war	½	½	½
1800	Unit Gas	3½	3¼	3½
400	Un Lt & Pr A	2¼	2¼	2¼

Statistiques fédérales

Population du Canada à midi hier

A midi hier la population du Canada était de 11,196,440; les naissances depuis le 1er de l'année à midi hier étaient au nombre de 278,992, les décès, de 140,177, les immigrants de 23,049 et les émigrants de 38,257.

Coût de la vie

Les légères augmentations du prix des denrées alimentaires et du combustible, ont fait monter l'indice du coût de la vie, d'après les calculs du Bureau Fédéral de la Statistique; l'indice, en février, est à 83.9, tandis qu'en mars il est à 84.2. En 1937, il était à 82.2. L'indice des ventes au détail de denrées alimentaires est passé de 77.9 à 78.6, et les prix moins élevés de la surlonge de boeuf, du veau, du saindoux et du poivre ne compensent pas les grains du beurre, des oignons, du porc frais, du mouton et du saumon en boîte. L'indice du combustible est monté de 86.0 à 86.3, à cause des augmentations des sous-indices suivants: charbon, 86.6 à 86.9; coke, 87.0 à 87.4; bois, 79.0 à 79.9. La légère avance des prix de la quincaillerie n'a pas été suffisante pour influencer l'indice des divers.

Actions et obligations

Les actions ordinaires, en mars, ont subi leur plus grand recul depuis septembre et octobre. Les avances modérées depuis les deux mois en question sont complètement anéanties, les prix moyens étant tombés à leurs plus bas niveaux depuis avril 1935. A l'exception d'une reprise de courte durée, entre le 18 et 21 mars, le marché a faibli continuellement et à la fin du mois il était encore à la baisse. L'importance des pertes, le 28 février et le 31 mars, peut se mesurer d'après les nombre-indices suivants des actions ordinaires: entreprises industrielles, 181.4 et 142.0; utilités publiques 47.2 et 39.8; indice général du portefeuilliste, 108.9 et 87.9 respectivement. La liquidation a été lourde au cours du vif affaissement qui s'est terminé le 18 mars. Les actions minières ont souffert, dans la même proportion, d'une déflation violente, l'indice des titres de mine d'or tombant de 121.9 le 28 février à 103.4 le 31 mars et celui des bas métaux, de 250.2 à 198.1. L'indice général des actions minières est passé de 147.0 à 122.0. Un indice des obligations à long terme pour tout le Canada a avancé, au cours des deux premières semaines de mars, de 116.8 à 117.9 avant de reculer à 114.9 le 18. A la fin du mois cependant il avait repris son avance et s'établissait à 116.6.

Expéditions mondiales de blé

Les expéditions mondiales de blé au cours des trente-cinq semaines terminées le 2 avril s'établissent à 344.1 millions de boisseaux, contre 422.9 millions la période correspondante l'année dernière. Les expéditions du continent nord-américain sont de 130.8 millions de boisseaux, contre 156.8; celles de l'Argentine sont de 45.9 millions, contre 123.5. Jusqu'à date, les expéditions de la Russie sont de 36.1 millions de boisseaux.

SERVICE DES SIGNAUX

MONTREAL A QUEBEC

LONGUE-POINTE, 5 — Nuageux, nord-est.
CAP ST-MICHEL, 14 — Nuageux, fort nord-est.
BELLMOUTH, 29 — Nuageux, nord-est.
SOREL, 39 — Nuageux, nord-est.
TROIS-RIVIERES, 74 — Clair, nord-est.
GRONDINES, 98 — Clair, nord-est.
QUEBEC, 139 — Clair, est. Parti descendant 9 35 a.m., Gaspesia.

CONDITIONS DE LA GLACE:
Montréal à Québec; glace brisée à la dérive partout, avec de gros morceaux en différents endroits.
S. G. C. Lady Grey travaille au large de Ile St-Ignace à Sorel. S. G. C. Saurel travaille en haut de St-Joseph de Sorel.

GOLFE

ST-JEAN D'ORLEANS, 14 — Clair, est. Beaucoup de glace brisée. Montant 9 10 a.m., A. Bouchard. Descendant 6 45 a.m., Bateaux-Phares no 3 et 5.
ILE AUX GRUES, 31 — Clair, léger sud-est. Le grand chenal est libre de glace. Un peu de glace brisée du côté sud.
MATANE, 202 — Clair, fort nord-est. Parti 10 30 a.m. hier, Pucelle D'Orléans.
POINTE RENOMMEE, 330 — Nuageux, nord-est. Pas de glace.
CAP DES ROSIERS, 354 — Clair, nord-est. Pas de glace.
POINTE MAQUEREAU, 409 — Clair, nord. Légère glace éparse au loin.
POINTE ESCUMINAC, 466 — Clair, fort nord. Glace épaisse foulée sur la rive.
BERSIMIS — Léger nord. Pas de glace en vue.

ANTICOSTI
Pointe Ouest, 332 — Clair, fort nord-est. Pas de glace.
Pointe de l'Est, 411 — Clair, fort nord-est. Glace épaisse éparse au loin.
ILES DE LA MADELEISE, 490 —
Ile à la Meule — Clair, léger nord pjartout. Un vaste champ de glace à 4 milles de la rive s'étend de Amherst jusqu'à Ile Entry.
Grosse Ile et Etang du Nord — Glace foulée.
Baie Plaisance — Etroite lisière de glace sur la rive.
ILE ST-PAUL, 545 — Baromètre 30 25, montant. Clair, léger nord. Glace au loin du côté Sud. Pas de glace ailleurs.
CAP RAY, 553 — Clair, fort nord. Pas de glace en vue.
SCATARI — Clair, nord. Glace épaisse foulée partout.
PORT-HOOD — Vent nord-ouest. La glace est solide dans la baie.
BORDEN — Clair, nord-ouest. Froid. Glace épaisse à la dérive.
CHETICAMP — Clair, calme. Pas de changement.
SHIPPIGAN — Vent du nord. Beau et frais. Pas de changement.
ROCHER AUX OISEAUX — Montant 8 a.m., Cornerbrook, 30 milles nord nord-ouest. Glace légère éparse dans toutes les directions.
S. G. C. "MONTCALM" rapporte le 27 avril: "Nous avons commencé notre patrouille. A partir de Pointe Plate à 45 40 nord, 59 54 ouest, il y a des lisières de glace foulée sur la côte Est, Cap Breton; vents forts nord nord-ouest. Lorsque nous avons quitté le port de Sydney, celui-là était en partie bloqué par la glace".
S. G. C. "MONTCALM" rapporte le 8 avril: "Nous avons patrouillé aujourd'hui à partir de Pointe Plate jusqu'à Cap Ray pour nous rendre compte de la situation sur la route des navires. A partir de 25 milles du large de la côte est du Cap Breton, jusqu'à notre position présente 8 a.m., E.N.E., au large de Cap Ray, nous n'avons pas vu de glace. Il y a beaucoup de glace épaisse brisée au large de la côte est de Cap Breton mais de là à Terreneuve il n'y a que de l'eau claire".
S. G. C. "MONTCALM" rapporte le 8 avril: "A partir de notre dernière position, nous avons continué à l'eau claire jusqu'à 20 milles 87 vrai du Rocher aux Oiseaux; ici nous avons rencontré des lisières de glace molle et des morceaux ordinaires de glace brisée; nous avons continué dans des conditions semblables jusqu'à notre position, à 8 heures a.m., 16 milles 33 vrai du Rocher aux Oiseaux; cette glace est molle et brisée et tout navire ordinaire peut y passer. Vent nord nord-est. Clair et beau. Baromètre 30. Thermomètre 26°".

Toronto, 8. (P.C.) — Les autorités de l'Eglise Unie au Canada ont annoncé aujourd'hui que les ministres de cette église dans tout le Canada ont été pressés, cette semaine, de s'opposer à tout mouvement en faveur de la légalisation des loteries.

LA MUNICIPALITE DE VALLEYFIELD EST TENUE RESPONSABLE

Valleyfield, 8. (Du correspondant du *Canada*). — La grande surprise à la séance du Conseil municipal tenue jeudi soir, sous la présidence du maire M. P. Billette, fut la lecture d'une lettre des ajusteurs des compagnies d'assurances tenant la Cité responsable des réclamations des citoyens qui ont subi des dommages par la triple explosion qui a secoué tout Valleyfield dans la matinée de samedi dernier.

Cet avis des compagnies d'assurances garantissant les dommages ou les pertes de la Canadian Bronze se borne à avertir les autorités municipales que la Cité aura à payer toute réclamation pouvant venir des citoyens qui ont éprouvé quelques dommages, soit matériels soit physiques, à la suite de cette triple explosion, qui a causé pour $45,000 de dégâts à la Canadian Bronze.

Journaliste appréhendé

Rome, 8. — Le journaliste allemand Heinz Ludwig, correspondant du "Lidove Listy" de Prague, a été arrêté aujourd'hui "pour des raisons de politique gouvernementale."

Jusqu'à l'annexion de l'Autriche, Ludwig fut aussi correspondant du "Reichspost", le principal journal catholique de Vienne. En ces derniers temps, il avait distribué à des confrères le texte d'une émission de Radio-Vatican, en date du 1er avril, sur la situation autrichienne.

BREVETS D'INVENTION

MANUEL DE L'INVENTEUR GRATIS sur DEMANDE
ALBERT FOURNIER
934 Ste CATHERINE EST MONTREAL

INGENIEURS

H. LABRECQUE, I.C.
H. CAILLOUX, I.C.
G. J. PAPINEAU, I.C.
ARPENTEUR-GEOMETRE

INGÉNIEURS CONSEILS

LES INGÉNIEURS ASSOCIÉS LIMITÉE
10 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
PLATEAU 3451-3452 — EDIFICE THEMIS

MEDECINS

Dr C. MELILLO
SPECIALISTE EUROPEEN
Maladies du sang et génito-urinaires
Nouveau traitement rapide,
Blennoragie, pertes blanches
1045 St-Denis HA. 0356
Après-midi de 3 à 5 - Soir de 7 à 8

DR PREVOST
SPECIALISTE
Des Hôpitaux: PARIS-LONDRES-NEW-YORK
Maladies Sexuelles - Urinaires - Vénériennes
Affections du Sang et de la Peau
CLINIQUE PRIVÉE
DAMES ET MESSIEURS
3440, rue HUTCHISON - PL. 4148

Le facteur "inflationnaire" fait avancer les stocks hier à N-Y et ici --- Blé vigoureux

Potins et commentaires

Les stocks accusaient de beaux gains hier à Wall Street, à cause du "facteur inflationnaire". Les industriels se relevaient aussi par sympathie, hier sur les marchés de Montréal et de Toronto, et les mines rencontraient un meilleur support. Quant aux prix du blé, ils étaient fortement à la hausse hier aussi bien sur les marchés de Winnipeg et de Chicago, que sur ceux de Liverpool et de Buénos-Aires. Les stocks hésitaient à avancer hier sur la bourse de Londres, tandis qu'ils se montraient plutôt irréguliers sur le marché d'Amsterdam. La tendance était toutefois ferme sur la Bourse de Paris.

* * *

La décision de Roosevelt de dépenser $1,500,000,000 et peut-être davantage, puisque les dernières dépêches parlent de $4,000,000,000 expliquerait en partie la meilleure tendance des stocks et des denrées hier. Comme une bonne partie de cette somme sera prêtée aux chemins de fer américains, c'est à se demander si les stocks de l'acier n'escompteront pas les possibilités d'intéressantes commandes d'outillage ferroviaire avant longtemps?

* * *

Les nouvelles d'augmentation dans la vente des automobiles outre-frontière, pour la première fois depuis le mois de juillet, constituent aussi un développement favorable pour ce matin.

* * *

Il fut évident hier que les chemins de fer attachèrent moins d'importance au rapport de baisse contra-saisonnière dans les chargements de wagons aux E.-U. à cause de la déclaration inflationnaire de Roosevelt. Que ce dernier se décide à enrayer pour de bon la dépression, en venant en aide aux affaires et les stocks s'en comporteront mieux, pour un temps du moins, car c'est naturellement un mal pour un bien.

* * *

Le rapport annuel d'Imperial Oil, qui serait publié durant le cours de la semaine prochaine, se comparerait favorablement avec celui de l'exercice fiscal précédent.

* * *

Il n'y aurait que 44,510,000 de boisseaux de blé dans nos entrepôts présentement, contre plus de 82 millions de boisseaux l'an dernier à pareille date. Espérons que ces stocks seront épuisés avant le commencement de la prochaine campagne. Comme nos expéditions de froment à l'étranger ont baissé de plus de 55 millions de boisseaux depuis le 1er août 1937, par rapport à la période correspondante l'année auparavant, c'est à se demander s'il y aura épuisement complet des inventaires actuels.

* * *

Dès que les conditions de la température le permettront, ce serait l'intention de la direction de Northern Quebec Power Co., de commencer la construction d'une double ligne de transmission sur une distance de 60 milles, dans le district minier du nord-ouest de Québec. Il s'agirait d'une dépense de $600,000 par cette entreprise.

* * *

La Commission du Transport de Toronto vient d'octroyer une commande de $3,000,000 à la Canadian Car & Foundry, pour la construction de 140 voitures électriques. A la suite de cette commande et des autres reçues antérieurement, cette compagnie fera de bonnes affaires cette année.

* * *

Le rapport sur la production du papier au pays en mars ne diffèrent guère de celui du mois précédent. Il y aurait accroissement dans les expéditions et les perspectives pour le mois actuel seraient encore plus intéressantes.

* * *

Les prêts aux courtiers de Toronto ont diminué de $5,644,185 durant le cours du mois dernier, suivant le rapport qui vient d'être publié. Ils s'établissent maintenant à $22,200,-448, contre $14,158,814 à la même date sur le marché local. Comme la valeur des inscriptions sur notre bourse l'emporte sur la valeur globale des titres inscrits sur le marché de la Ville Reine, c'est dire, par rapport au total des prêts aux courtiers, que l'excellence de la situation technique de la place locale l'emporterait de beaucoup sur celle du marché ontarien.

* * *

Le volume des ventes au détail dans le district local durant le cours de cette semaine fut plutôt modéré, et il était même au-dessous de la normale. La vente des marchandises saisonnières paraissait au ralenti. Les recouvrements furent généralement lents, d'après le rapport de Dun & Bradstreet. Cette même firme déclare, dans son bulletin hebdomadaire, qu'il y eut 8 faillites, représentant un passif global de $51,900 durant le cours de la semaine, contre 7 faillites représentant un passif total de $79,842 durant le cours de la même semaine l'an dernier.

* * *

L'exercice fiscal de Can. Packers Ltd. s'est terminé le 31 mars, et ses profits nets se chiffreraient à $1,-100,000, soit $423,000 de moins que durant l'exercice fiscal précédent.

Notre industrie du sucre d'érable et l'économie québécoise

Les initiatives de nos associations et de nos gouvernements, pour activer la vente des produits canadiens, devraient trouver un généreux appui auprès de nos populations, parce qu'elles servent sûrement les intérêts de la communauté canadienne en aidant au maintien de nos industries nationales. Si notre industrie du sucre d'érable est loin d'être l'une de nos plus importantes industries, c'est néanmoins une industrie presqu'essentiellement québécoise et partant elle doit compter sur le peuple de cette province pour progresser davantage.

Nous venons de dire que l'industrie de l'érable est presqu'essentiellement une industrie québécoise. Rien de plus vrai, puisque suivant un récent rapport du Ministère Fédéral de l'Agriculture, le Québec a produit l'an dernier 90.2 pour 100 de tout le sucre d'érable fabriqué au Canada et plus de 67 pour 100 de tout le sirop d'érable. Quand on sait qu'on estime le rendement de cette industrie cette année à $4,000,000 contre $3,522,000 en 1935, on ne peut s'empêcher d'admettre que les progrès de notre industri de l'érable sont d'autant plus intéressants, que le Québec en bénéficie particulièrement.

On notera ici que cette industrie rapporte plus de $4,000,000, dans un espace de temps relativement court. L'indication la plus sûre de l'arrivée du printemps, c'est l'ascension de la sève dans les millions d'érables de l'est du pays. Or comme cette sève ne s'écoule qu'au printemps, il faut s'empresser d'entailler 24,000,000 d'érables du Québec et de l'Ontario qui fournissent le gros de la récolte de sirop et de sucre d'érable, d'où l'importance de ne pas perdre de temps au début du printemps pour s'assurer une bonne récolte. Que ne s'organise-t-on pas pour placer de nos jeunes chômeurs à cette époque chez nos cultivateurs ? Plusieurs pourraient peut-être prendre le goût de venir s'installer en campagne dans la suite. Que l'on se garde d'oublier que c'est par le retour à la terre qu'on règlera le plus efficacement notre problème du chômage.

Que nos gouvernements viennent en aide à notre industrie du sucre, comme la législature provinciale vient de le décider, c'est bien beau, mais il serait opportun, à notre avis, qu'on emploie une partie des fonds votés, non seulement pour inciter nos producteurs à améliorer leurs produits, mais aussi à inculquer à nos jeunes comment s'y prendre pour faire du sucre et même accroître le rendement de nos érablières. Si cette industrie était bien suivie, s'y manifesterait-il autant de hausses et de baisses, comme l'histoire du passé nous le révèle. Après avoir produit 1,838,000 de gallons de sirop en 1934, nous en avons produit 2,251,000 de gallons en 1935, puis en 1936, notre production ne s'élevait plus qu'à 2,022,719, pour enfin baisser à 1,232,069 gallons l'an dernier. Quant à notre production de sucre d'érable, elle passait de 4,941,000 livres en 1934 à 6,539,000 livres en 1935 et enfin à 9,231,803 livres en 1936, pour retomber à 4,413,147 livres l'an dernier. S'il est vrai que l'état des conditions de la température constitue un facteur important, il n'en est pas moins vrai qu'il y aurait peut-être moyen de remédier à cet état de chose en entaillant un plus grand nombre d'érables, lorsque le temps ne semble pas des plus propice. N'estime-t-on pas que 70,000,000 d'érables pourraient être entaillés et comment expliquer qu'il n'y en a que 24,000,000 qui le soient ordinairement chaque année ? Ce ne sont certes pas les bras qui manquent, puisque notre province compte une centaine de mille hommes sans ouvrage.

N'est-ce pas une anomalie pour une province riche comme la notre en ressources naturelles (produits miniers, agricoles, de la pêche, de l'érable, etc.) que nous comptions un aussi grand nombre de gens sans travail ? Que l'on s'évertue donc à accroître davantage le développement de nos ressources naturelles et à y trouver des débouchés pour leur écoulement Comme l'excellence de nos produits agricoles, de la pêche et de l'érable en particulier, est reconnue sur les marchés anglais et américains, que ne fonde-t-on pas un organisme chargé, non seulement de prévenir toute exploitation de nos producteurs et Dieu sait, si nos pêcheurs de la Gaspésie et d'ailleurs l'ont été, par exemple, mais aussi de voir à ce que les débouchés pour ces produits soient de plus en plus nombreux sur les différents marchés extérieurs.

Il importe certes qu'on pousse davantage le développement de notre industrie du sucre d'érable, par exemple, en y trouvant des débouchés de plus en plus intéressants et en incitant nos cultivateurs à s'y adonner davantage. Il est inconcevable que son développement représente encore seulement 35 pour 100 du peuplement de nos érables. Qu'on exploite seulement 80 pour 100 de tous nos érables et notre récolte de sucre dépasserait les 60,000,000 de livres, en regard de seulement 4,413,147 livres l'an dernier. Pour une industrie qui compte plus de 200 ans d'existence (n'est-ce pas en 1706 que commença la production du sucre d'érable au pays sur une base commerciale) on doit admettre que ses progrès furent plutôt lents. Faut-il que des étrangers s'en emparent et la rendent productive sur une haute échelle pour que nous en réalisions toute l'importance ? C'est alors que nous sortirons de notre torpeur et de notre apathie, comme nous sommes en train de le faire, en face des progrès de notre industrie minière.

Puisque nos cultivateurs sont protégés depuis 1930 par une loi saine, qui établit notre industrie de l'érable sur une base d'intégrité, ils n'ont plus à craindre la concurrence des produits adultérés, d'où l'importance d'accroître, en autant que possible, la qualité de leur sirop et de leur sucre. Ils en bénéficieront, en définitive, car plus leurs produits seront exquis, plus ils seront renommés. La demande augmentant avec la renommée, les prix s'en ressentiront donc heureusement au plus grand avantage de l'économie québécoise.

Marcel CLEMENT.

Bourse de MONTREAL

La tendance était meilleure hier sur le marché local. — Building Products se hisse de 6¾ pts. — Métaux et papiers mieux supportés. — Canadian Car en vedette. — Royalite s'avance de 2 points. — Mines mieux supportées sur le Curb local.

Les leaders se comportaient mieux hier sur la place locale, mais il était évident que la tendance fut meilleure au début qu'à la fin de la séance d'hier. Certains titres accusaient cependant des gains allant jusqu'à 6 points.

Il y eut 15,300 actions échangées hier sur ce marché, contre 11,100 actions échangées la veille.

Les métaux rencontraient un meilleur support et Smelters, après une avance initiale de 1-4 de pt à 51 1-2, cotait 52 1-2, puis clôturait à 52. Nickel, après une hausse initiale de 3-4 de pt à 42 3-4, clôturait à 44. Noranda perdait au contraire 1-8 de pt dès la première transaction à 52 1-2, puis ce stock se hissait à 53 5-8, pour enfin clôturer à 52 1-2.

Price Bros., privilégié, grimpait de 2 points, tandis que les actions communes de cette compagnie se hissaient de 7-8 de pt. St. Lawrence Corp. clôturait fractionnellement à la hausse et les autres papeteries étaient aussi fermes.

Les actions de priorité de Gatineau Power se distinguaient en se hissant de 5 points à 80.

Les titres privilégiés de Canadian Car se ressentaient des nouvelles d'une intéressante commande de Toronto et clôturaient 1 3-8 pt plus haut, pendant que les actions communes de cette entreprise se hissaient de 3-8 de pt.

Le C. P. R. clôturait fractionnellement à la hausse.

Les utilités publiques accusaient peu de changement et Montreal Power passait de 29 à 28 3-4, tandis que les débentures de Power se fixaient à 50 3-8. Shawinigan clôturait à 19 1-2, en regard de 18 3-4 la veille. Bell Telephone se fixait à 153 contre 154 3-8 la veille.

Le total des transactions enregistrées hier sur le marché du Curb de cette ville s'élevait à 100,300 actions, comparativement à 52,800 actions échangées la veille.

Les papeteries étaient encore irrégulières et Abitibi, commun, passait de 1.40 à 1.30, tandis que les actions de priorité de cette compagnie clôturaient à 11 1-2, contre 10 1-2 la veille. Fraser passait de 11 1-2 à 11 3-4 et Consolidated Paper clôturait à 4 5-8, en regard de 4 3-4 la veille.

Building Products se distinguait parmi les titres de construction en grimpant de 6 3-4 pts. Ogilvie s'avançait de 1 point parmi les spécialités.

Royalite clôturait 2 points plus haut parmi les pétroles. Home Oil grimpait de 12 cts et Calgary & Edmonton se hissait de 3 cts.

Pamour se distinguait parmi les titres miniers en se hissant de 30 cts. East Malartic s'avançait de 15 cts. Pickle Crow, O'Brien, Macassa, Pend'-Oreille, Sladen et Sherritt-Gordon gagnaient 4 à 7 cts.

Il n'y eut que 5,250 d'obligations de vendues hier sur ce marché.

Rapport hebdomadaire sur les animaux vivants

Les arrivages durant la semaine finissant le 7 avril sur les deux marchés de Montréal furent comme suit: 1716 bêtes à cornes, 164 agneaux et moutons, 3855 porcs et 6753 veaux. En plus, 188 bêtes à cornes, 1243 porcs et 58 veaux furent consignés aux Maisons de Salaisons, et 27 bêtes à cornes furent maniées dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

1338 bêtes à cornes furent reçues aux cours pour être exportées en Angleterre. De ce montant, 334 têtes devront partir de St-Jean, N.B., le 7 avril sur le Manchester Producer à destination de Birkenhead, et 316 devront partir aussi de St. John, N.B., le 7 avril sur le "S.S. Delilian" à destination de Glasgow. La balance des bêtes à cornes partiront de Halifax, le 9 avril sur le "S. S. Dorelinan" à destination de Cardiff.

Tous les arrivages des bêtes à cornes se vendaient facilement aux prix variant de $6.00 à $6.75 pour les bons bouvillons, de $5.25 à $5.75 pour les moyens et de $3.75 à $5.10 pour les communs. Quelques veaux engraissés furent vendus aux prix variant de $6.00 à 7.50. Les taures variaient de $3.50 à $6.00, la plupart des bonnes taures se vendant à $5.50, la plupart des taures moyennes à $5.00 et les communes de $3.50 à $4.50. Les bonnes vaches rapportaient de $4.50 à $4.75 avec les vaches choisies aussi haut que $5.00. Les vaches moyennes donnaient de $3.75 à $4.25 et les communes de $3.00 à $3.50. Les vaches pour la mise en conserve variaient de $2.00 à $2.75. Les taureaux communs rapportaient de $3.50 à $4.00 avec les taureaux engraissés aussi haut que $4.25, et les bons taureaux de boucherie à $4.50 avec un taureau à $5.00.

Les prix des veaux étaient autour de 25 à 50 sous plus bas que ceux de la semaine dernière. Les bons veaux de lait rapportaient $7.00 avec les assez-bons et les moyens autour de $6.50. La plupart des veaux furent vendus aux prix entre $5.25 et $5.75 avec le prix moyen près de $5.65. Les veaux de lait communs et légers et les veaux maigres au biberon réalisaient de $4.00 à $5.00. Les veaux d'herbe donnaient de $3.00 à $3.50.

Les agneaux du printemps offerts en vente étaient un peu plus nombreux, mais à tout prendre, il manquait de qualité. Les prix variaient de $5.00 à $8.00 chacun. Les agneaux d'un an, y compris les agneaux non châtrés, rapportaient de $5.00 à $6.50 du cent livres. Les moutons variaient de $3.00 à $6.00, le marché se fermant avec la plupart des ventes autour de $4.00.

Les porcs se maintenaient stables à $10.75 pour les bacons nourris et abreuvés. Les choix obtenaient $1.00 de prime par tête, avec les coupes habituelles sur les catégories inférieures. Les truies rapportaient de $7.25 à $8.25. Autour de 500 porcs furent vendus aux cours sur la classification abattue à $14.70 et $14.75 pesés abattus.

Rapport hebdomadaire du Real Estate Board

Le nombre et la valeur des transactions immobilières dans la semaine close le 8 avril ont augmenté par rapport à la semaine précédente. Il y a eu en effet 176 transactions immobilières d'une valeur de $743,680 à rapprocher de 159 ventes d'une valeur de $498,996 la semaine précédente, soit 17 ventes de plus et une augmentation de $244,684 en valeur immobilière.

Dans les quartiers urbains il s'est échangé 33 terrains vagues évalués à $23,408 et 102 propriétés bâties évaluées à $522,599. Dans les municipalités de la banlieue il s'est vendu 12 terrains vagues d'une valeur de $4,905 et 29 propriétés bâties d'une valeur de $192,768.

Moyenne de la Bourse de Montréal

	10 Util.	20 Ind.	30 Com.	15 Or
Ferm. d'hier	61.5	66.0	64.5	111.90
Ferm. ant.	60.7	64.6	63.3	110.61
Il y a une sem.	60.7	64.6	63.3	105.66
Il y a un mois	65.0	73.0	70.3	117.85
Il y a un an	81.1	117.9	105.6	127.11
Haut — 1938	67.9	81.0	76.4	130.77
Bas — 1938	59.1	61.1	60.5	103.06
Haut — 1937	92.5	122.3	109.5	146.59
Bas — 1937	63.8	61.4	62.3	98.21
Haut — 1936	85.6	109.1	101.2	141.52
Bas — 1936	67.2	69.5	68.9	121.86
Haut — 1935	69.6	69.3	69.1	....
Bas — 1935	56.1	55.1	56.5	....
Haut — 1934	72.0	65.3	67.4	....
Bas — 1934	[illegible]	[illegible]	[illegible]	....

La Gatineau Power accuse un meilleur revenu pour 1937

LE REVENU D'EXPLOITATION A ETE DE $8,690,996 COMPARATIVEMENT A $8,-115,564 en '936

Le rapport financier de la Gatineau Power Company indique pour l'exercice révolu le 31 décembre 1937 un revenu consolidé d'exploitation et autres revenus de $8,680,996, à rapprocher de $8,115,564 en 1936; déduction faite des frais, des intérêts, de la dépréciation, de l'escompte, etc., le solde indique $1,641,767 en regard de $999,396 en 1936.

On note que si la fusion de la Canadian Hydro-Electric Corporation avec la compagnie avait été exécutoire durant la période de l'exercice, au lieu du dernier trimestre seulement, le montant à reporter au chapitre du revenu net consolidé aurait été de $1,873,452, au lieu de $1,641,767.

Dans ses commentaires, M. G.-Gordon Gale, président du conseil d'administration, mentionne que l'amélioration du revenu net consolidé provient de deux conditions contributoires. La fusion a bénéficié à la compagnie en ce qu'elle est devenue acquéreur de valeurs en portefeuille de E.-B. Eddy Company, Eddy Match Company et Shawinigan Water & Power Co.

En plus les frais d'intérêt ont été sensiblement réduits grâce à la libération de créances courantes pour une somme de $5,309,367 envers la Can. Hydro-Tlectric Corp. et l'achat de $518,500, montant principal de "débentures" 6 p.c. antérieurement détenues par la Can. Hydro-Electric Corp.

Le solde de $1,641,767 ressort, après déduction du dividende de 5 p.c. sur le stock privilégié, dividende cumulatif à compter du 1er janvier 1938, à environ 62 cents l'action ordinaire.

Le bilan indique un fonds de roulemnet de $2,577,614: l'actif liquide se traduit par $3,389,663 et le passif exigible par $812,049. L'actif liquide comprend des espèces de $2,292,818, des valeurs négociables de $140,250, des comptes recevables de $762,110 et des inventaires de $185,484.

Durant l'année 1937, la compagnie s'en est tenue à sa tradition de prélever sur les recettes pour l'établissement de l'actif liquide et pour la diminution des obligations financières. La dette obligataire a été réduite de $2,115,611, y compris le montant de $518,500, "débentures" au pair rachetées de la Can. Hydro-Electric Corp. Sur les obligations à fonds d'amortissement 6 p.c. et les "débentures" 6 p.c. série "B", d'un montant global de $20,000,000 à l'origine, il ne reste plus que pour $13,607,500 en circulation extérieure.

La compagnie a conclu des contrats à valoir du 1er décembre 1937, modifiant et corrigeant les contrats primitifs consentis en 1926 et 1927 par l'Hydro d'Ontario. Comme conséquence des modifications, chacun des deux contrats est prolongé jusqu'en 1970. Le taux de l'énergie demeure au prix modique stipulé dans les contrats de 1935, mais il est prévu que si à partir du 30 septembre 1935 l'Hydro devait accorder un prix élevé à toute autre compagnie ou individu pour énergie électrique produite dans la province de Québec pour les fins de son réseau Niagara électrique le taux stipulé sera proportionnel à une telle augmentation de prix.

Une augmentation expéditive de 25,000 C.V. est en vigueur depuis le 1er décembre 1937 pour l'exigence contractuelle. Dès le 1er novembre 1939, l'exigence contractuelle sera augmentée à la pleine prise de 320,000 C.V., stipulation que comportent les contrats primitifs de 1926 et 1927.

Le commerce s'est amélioré dans l'Est

LA SITUATION COMMERCIALE N'A PAS VARIE DANS L'OUEST DU CANADA

Winnipeg, 8. (P.C.) — La situation commerciale s'est améliorée dans l'Est du Canada la semaine dernière, mais elle est demeurée inchangée dans l'Ouest du pays. C'est ce que dit le bulletin hebdomadaire de la Canadian Credit Men's Trust Association.

Le rapport se présente comme suit:

Halifax. — Le commerce de détail accuse une légère amélioration et le commerce de gros demeure bon; les rentrées sont assez bonnes.

St-Jean. — Le commerce de gros comme celui de détail est assez bon; le recouvrement des comptes est aussi assez bon.

Montréal. — Le commerce de gros et le commerce de détail ont pris de l'ampleur la semaine dernière, notamment dans les articles du printemps. Les commandes d'armements ont provoqué le réveil des aciéries et l'on rapporte que les commandes d'avions sont nombreuses. Il n'y a pas eu d'amélioration dans les rentrées.

Toronto. — Les ventes de radios se sont améliorées quelque peu, de même que la demande des articles de quincaillerie et de construction, d'accessoires d'automobiles, de gazoline, d'huile et de lubrifiant. Les commandes de joaillerie augmentent. Le recouvrement des comptes est bon dans l'ensemble.

LA SEMAINE A LA BOURSE

La Chambre des Mines de Montréal tenait cette semaine son assemblée annuelle. Cette réunion s'est terminée par un diner, auquel le public était admis. L'honorable T.-A. Crerar, ministre des mines au Canada et M. J.-Y. Murdoch, C.R., président de la Noranda Mines Company, appelés à parler, donnèrent des chiffres et des statistiques qui devraient non seulement rassurer les plus pessimistes mais porter ceux qui ont des disponibilités à placer une certaine quantité d'argent au développement d'une de nos ressources naturelles des plus riches. Les chiffres donnés par ces deux personnalités ont été publiés dans les journaux et méritent d'être lus par tous.

Après une étude attentive du tableau présenté, on peut facilement comprendre pourquoi les capitaux étrangers se dirigent de plus en plus vers le Canada et pourquoi aussi malgré le ralentissement apparent de notre commerce avec les Etats-Unis, le niveau de l'activité de l'industrie en général se maintient.

D'ailleurs chez nos voisins, les activités industrielles semblent vouloir être comparées à l'an dernier et représentent un niveau meilleur. Cette semaine encore, un gain de deux points dans la production de l'acier a été enregistré.

A Washington, les politiciens sont vivement inquiétés par l'apparence des choses, et, craignant une dépression nouvelle et partant, un insuccès aux élections de novembre prochain, semblent maintenant disposés à aider au commerce et à l'industrie plutôt qu'à leur poser des obstacles sous la forme d'ingérences et de perceptions de taxes discréminatoires.

A notre point de vue, le mois d'avril devrait être le point tournant de l'année, et, après le premier trimestre plus ou moins satisfaisant, les affaires en général devraient prendre un élan nouveau et faire assez vivement disparaître l'effet produit par les trois derniers mois plutôt désastreux de 1937.

(De Forget & Forget)

La Brandram-Henderson

La Brandram-Henderson Limited paiera un intérêt de deux pour cent sur ses obligations le 1er juin. L'an dernier, la compagnie n'avait payé qu'un intérêt d'un pour cent.

Les Américains posséderaient à eux seuls 70 p.c. des automobiles dans le monde. On en compte, en effet, plus de 30,000,000 outre-frontière. Ils posséderaient de plus, plus de 50 p.c. des téléphones et des radios en usage dans le monde. Pour un pays de records, c'en est un, mais est-ce un bien...?

Bourse de NEW-YORK

Wall Street avance sous la poussée inflationnaire. — Gains allant jusqu'à 4 points. — 566 gains, contre 67 reculs. — Mines canadiennes irrégulières. — U.S. Steel remonte à 43¼. — Gen. Motors à 30. — Plus de 828,290 actions échangées hier.

New-York, 9. — Les stocks se comportaient bien hier matin sur le marché de Wall Street, mais la rapidité des avances ne tarda pas à donner lieu à une série de prises de profits, d'où l'allure erratique de la liste hier après-midi. Sur 721 titres transigés hier sur ce marché, 566 accusaient des gains, 67 enregistraient des reculs et enfin 88 titres demeuraient stationnaires.

Le total des transactions enregistrées hier sur ce marché s'élevait à 828,290 actions, comparativement à 330,850 actions échangées la veille.

Le taux de l'argent à vue était de 1 pour cent.

L'indice de 60 stocks industriels, compilé par la Presse Associée, accusait une hausse de 1.5 pt à 37.8.

La décision de Roosevelt de prêter $1,500,000,000 aux affaires, dans le but d'enrayer la récession actuelle aux E.-U., souleva l'enthousiasme des spéculateurs hier et nombre de valeurs clôturaient 1 à 4 points plus haut.

Les gains étaient aussi beaucoup plus nombreux que les pertes hier dans le compartiment des titres canadiens transigés hier à New-York, Lake Shore s'avançait parmi les mines d'or, alors que Dome faiblissait.

U. S. Steel se distinguait parmi les titres de l'acier, en remontant à 43 1-4. Bethlehem Steel se hissait à 45 3-4.

American Telephone continuait d'être bien supporté parmi les utilités publiques.

Anaconda remontait à 26 1-8 parmi les cuivres.

Les titres de compagnies d'automobiles se ressentaient des nouvelles favorables regardant la vente des nouveaux modèles et Chrysler remontait à 42 5-8 et General Motors se fixait à 30.

Allied Chemical grimpait à 167 parmi les titres chimiques.

Les ferroviaires reflétaient les remarques fovarobles de Roosevelt et Santa Fe se hissait à 27 dans ce groupe.

Douglas Aircraft continuait d'être bien supporté parmi les titres d'aviation. Ce stock se hissait à 38.

Sears Roebuck et Eastman Kodack accusaient de légers gains parmi les spécialités.

La manière dont les titres de chemins de fer se sont comportés hier paraissait quelque peu étonnante, en face des rapports de contraction contrasaisonnière dans le total des chargements de wagons aux Etats-Unis durant le cours de la semaine dernière.

Rendement des Valeurs

Cours de Forget & Forget, 49-51, St-Jacques ouest

	Taux	Prix	Ren.
Agnew Surpass +30	.60	9½	947
Bell Telephone	6.00	153	523
B. A. Oil	1.00	18⅞	517
B. C. Power A	2.00	28	714
Build. Prod. A +45	2.00	42¾	641
Can. Malting +50	1.50	30	667
Can. North Power	1.20	17¾	676
Can. Bronze +50	1.50	35	590
Asbestos +50	2.00	51	484
Can. Celanese	1.60	11½	870
Can. Vinegars	1.20	15	800
Can. Cottons	4.00	65	615
Can. Forc. Inv. +40	1.60	16	1250
Can. Indus.	7.00	197	355
Dom. Bridge	1.20	25	481
Dom. Glass	5.00	98	510
Dom. Textile	5.00	60	833
Electrolux +60	1.00	13½	1185
Crown Cork	1.00	15	667
Imperial Oil +75	.50	16	781
Royalite +50	1.00	39	392
Imperial Tobacco	.52½	14	451
Inter. Nickel +25	2.00	44	535
Inter. Pete +1.00	1.50	24¾	992
Jamaica P. S.	1.75	32½	538
McColl Frontenac	.80	13	333
Mont. Power	1.50	29	516
Mont. Tramways	9.00	85	1059
Nat. Breweries	2.00	36¼	544
Ogilvie +2.00	8.00	25	401
Ottawa Power	6.00	80	750
Rolland Paper	1.00	15	667
Page Hersey +25	3.00	81½	533
Penmans	3.00	50	600
Quebec Power	1.00	14½	690
Shawinigan +05	.80	19¼	439
Sou. Can. Power	.80	11½	675
Steel of Can. +2.00	1.75	62	609
United Secur	2.00	16½	1212
Walker Gooderham	4.00	36½	1076
Western Grocers	3.00	60	500
Banques :—			
Canada	2.25	58½	385
Montréal	8.00	203	384
Nova Scotia	12.00	298	403
Can. National	8.00	160	500
Commerce	8.00	160	510
Royal	8.00	172	465
Dominion	10.00	190	526
Actions de priorité :—			
Calgary Power	8.00	84	714
Agnew Surpass	7.00	105	650
Can. North Power	7.00	105	667
Can. Bronze	5.00	105	476
Can. Celanese	7.00	95	737
Can. Cottons	6.00	100	600
Catelli Food	.75	10	750
Can Foreign Inv.	8.00	105	782
Dominion Coal	1.50	17	882
Dom. Glass	7.00	148	473
Dom. Textile	7.00	145	483
Goodyear	2.50	54½	459
Int. Power 7%	6.00	80	750
Jamaica Pub. Ser.	7.00	130	538
Mont. Cottons	7.00	98¼	712
Nat. Breweries	1.75	39	419
Ogilvie	7.00	150	467
Howard Simth	6.00	90	667
Penmans	6.00	125	480
Power Corp.	6.00	94	638
Sou. Can. Power	6.00	103½	580
Steel of Canada	1.75	58	491
Regent Knitting	1.60	23	696
Tuckett Tobacco	7.00	143	490
Melchers Br. +30	.60	6	1333
Walker Gooderham	1.00	125	360
Rolland Paper	6.00	98	612
Mines :—			
C. Smelters	....	52	684
*Bulolo	3.00	25	1232
Falconbridge	.30	525	571
Hollinger +45	.65	13	843
*Macassa	.20	410	484
Lake Shore +2.00	4.00	50½	1183
*McIntyre	2.00	38	526
Noranda	3.00	53½	558
Pioneer, B. C.	.20	300	1333
Siscoe +02	.20	233	952
Teck-Hughes +10	.40	455	1103
*Wright Harg. +30	.40	700	1000
Pickle Crow	.40	410	976
Sylvanite +05	.60	290	844

*—En monnaie américaine.

Le revenu net de Burns a baissé l'an dernier

Calgary, 8. (P.C.)—La Burns & Company Limited rapporte pour 1937 un revenu net de $27,843 à comparer à $195,385 l'année précédente. Suivant le rapport financier la baisse du revenu doit être attribuée aux troubles ouvriers et à l'augmentation des salaires.

Au cours de l'année la compagnie a effectué des dépenses de capital de $380,973. Le fonds de roulement s'établit à $2,987,139, soit une diminution de $57,123. Les disponibilités se traduisent par $5,376,502 et les exigibilités, par $2,389,363.

L'indice économique se replie de nouveau

Ottawa, 8. (P.C.) — L'Office fédérale de la statistique rapporte une légère baisse de l'indice économique qui s'inscrit à 100.0 pour la semaine close le 2 avril, comparativement à 100.3 la semaine précédente et à 113.8 la semaine correspondante de l'an dernier.

L'Hydro Electric Securities accuse un profit moindre

LE BENEFICE NET EN 1937 A ETE DE $728,048 A RAPPROCHER DE $743,580 L'ANNEE PRECEDENTE

L'Hydro Electric Securities Corporation rapporte pour l'année close le 31 décembre 1937 un bénéfice net de $728,-048 à comparer à $743,580 l'année précédente; cela équivaut, compte tenu des dividendes sur les actions privilégiées, à 26 cents par action ordinaire, comparativement à 23 cents précédemment. Le revenu global de l'année a été de $813,613 à rapprocher de $803,297 l'année précédente. Les dividendes sur les actions privilégiées ont absorbé la somme de $337,030 et les dividendes sur les actions ordinaires, la somme de $295,278. La compagnie a ensuite reporté une somme de $95,738 au compte du bénéfice accumulé qui s'établit à $2,457,208. L'année précédente le surplus avait été de $345,969 et la compagnie avait distribué des dividendes de $397,611 sur les actions privilégiées. Il n'y avait pas eu de dividende sur les actions ordinaires.

Voici un état comparatif du compte des profits et pertes :

	1937 $	1936 $
Int. et divs.	808,315	839,743
Rev. divers	27,419	30,769
Moins int. payé	22,122	66,585
Revenu net	813,613	803,927
A soustraire :		
Dép. adm. et gén.	56,619	42,029
Agents transf et reg	13,077	10,434
Jetons des dir.	9,961	7,884
Trait. des adm.	5,905	......
Bénéfice net	728,048	743,580
A soustraire :		
Divs priv.	337,030	397,611
Divs ordin.	295,278	......
Surplus	95,738	345,969
Solde antérieur	361,468	2,015,499
Solde à reporter	2,457,208	2,361,468

Le bilan se décompose comme suit :

Actif

	le 31 décembre 1937 $	1936 $
Encaisse	313,502	909,438
Eff. à rec.	303	260,092
aPlac. au coût ou à moins	22,882,712	23,387,756
aVal. comme divs	20,178	75,165
bBillets à vue	1,455,300	....
Actif global	24,671,996	24,632,451

Passif

	le 31 décembre 1937 $	1936 $
Eff. payables	15,633	10,704
Passif non-échu	....	1,956,010
Res. du capital	689,869	688,732
Res. spéciale	7,391,711	5,487,962
cStock priv "B"	6,735,610	6,745,610
dActions ordin.	7,381,965	7,381,965
Bénéfice ordin.	2,457,208	2,361,463
Passif global	24,671,996	24,632,451

a.—Le 31 décembre 1937 la valeur des placements était de $11,681,049.
b.—Proportion du billet de $2,100,000 à échéance le 14 juillet 1938 qui revient à la compagnie.
c.—673,561 actions d'une valeur au pair de $10.
d.—1,476,393 actions s.v.n.

Principaux faits de la semaine

(Presse Canadienne)

Trenton, N. E. — Deux laminoirs de la Nova Scotia Steel and Coal Company seront remis en marche après avoir été inactifs depuis l'automne dernier.

* * *

Monréal. — La Brown Corporation a accordé le contrat de la construction à La Tuque d'un moulin à tan qui coûtera quelque $130,000.

* * *

Toronto. — Les travaux ont repris avec tout le personnel à l'usine de la John Inglis Company Limited qui vient de reformer ses cadres.

* * *

Toronto. — Les compagnies canadiennes ont distribué $50,000,000 en dividendes durant le premier trimestre de l'année, comparativement à $47,000,-000 dans la même période de l'an dernier, soit un gain de 6.4 pour cent.

* * *

Brantford, Ontario. — Des capitalistes de Toronto ont acheté l'actif de la British Aircraft Limited, fabricants de pipes, et l'atelier sera rouvert prochainement.

* * *

Waterloo. — Le recouvrement des droits de douanes à ce port dans les derniers douze mois s'est élevé à $528,-297 comparativement à $407,675 précédemment, soit une augmentation de 29 pour cent.

* * *

Magrath, Alberta. — Des filatures de laine seront érigées ici pour filer 300,-000 livres de laine par année ; on emploiera environ 25 personnes.

PRIX DES DENREES

Cours fournis par ABBOTT PROCTOR & PAINE, 201 Notre-Dame ouest

OPTIONS

	Haut	Bas	Ferm.	Fer. préc.
Café (Rio) :—				
Mai	....	....	411	409
Juil.	....	....	393	393
Café (San) :—				
Mai	583	580	583	574
Juil.	....	....	575	569
Sept.	570	564	570	582
Caoutchouc :—				
Mai	1194	1165	1190	1135
Juil.	1210	1183	1210	1150
Sept.	1222	1195	1220	1166
Cocoa :—				
Mai	509	491	504	492
Juil.	514	485	509	499
Sept.	519	500	513	500
Coton :—				
Mai	856	846	851	838-40
Juil.	862	852	[illegible]	844-45
Oct.	870	860	866	853-4T
Cuir :—				
Juin	850	820	836B	803
Sept.	885	864	869	835
Déc.	907	900	898N	864N
Cuivre :—				
Mai	863	862	862	852
Juil.	871	870	871	854A
Sept.	....	....	871	860
Laine :—				
Mai	....	....	78.-79.5	78-79.5
Juin	....	....	77N	76.5-77
Lin :—				
Mai	835	827	828	830
Juil.	821	808	808	817
Sept.	815	802	802	811
Plomb :—				
Mai	....	....	408B	405N
Juil.	....	....	410N	407N
Sept.	....	....	411B	408N
Soies :—				
Mai	148½	148	148½	145½
Juin	146½	146½	146½	145½-6½
Juil.	147½	146½	147	144½-5½
Sucre :—				
Mai	204	195	196	208
Juil.	205	197	200	210
Sept.	206	208	202	212
Zinc :—				
Mai	....	....	395N	395N
Juil.	....	....	397N	397N
Sept.	....	....	397N	397N
Chicago Mercantile Exchange				
Beurre :—				
Nov.	....	....	26¾	......
Oeufs :—				
Oct.	....	....	20⅜	......

Sait-on que Smelters rapporterait près de 7.07 p.c. au niveau actuel, que Goodyear Tire, rapporterait du 9.09 p.c., Imperial Oil du 7.81 p.c., International Petroleum du 9.62 p.c., Hiram Walker du 11.43 p.c.? En plus de ces rendements intéressants pour des stocks communs, on ne doit pas perdre de vue leurs possibilités d'appréciation, advenant un redressement prochain des conditions économiques.

La semaine s'est bien terminée sur les marchés du blé

A LA SUITE DES NOUVELLES DE DOMMAGES CAUSES AU BLE D'HIVER PAR LA GELEE. MEILLEURE DEMANDE ETRANGERE

Winnipeg, 9. — Les prix du blé, après avoir accusé des pertes fractionnelles de 1-8 et par boisseau, accusaient à la clôture hier sur le marché de cette ville des gains de 2 1-4 à 3 3-8 cts par boisseau.

La décision de la Grande-Bretagne d'acheter 10,000,000 de boisseaux de blé, dont une bonne partie du Canada, influa heureusement sur les options. Certaines accusaient des hausses de 4 5-8 cts, mais elles étaient réduites à la clôture, par les prises de profits. Les rapports de dommages causés par la gelée dans le sud furent aussi bien vus.

* * *

Liverpool, 9. — Les prix du blé clôturaient à la hausse sur le marché de cette ville, accusant en fin de séance hier sur ce marché des gains de 3 1-8 à 2 1-4 deniers par boisseaux. A Buénos Aires, les futurs se fixaient à la hausse.

* * *

Chicago, 9. — Les prix du blé, après avoir enregistré des avances initiales de 1 à 1 1-4 ct, accusaient en fin de séance hier sur le marché de cette ville des gains de 1 7-8 à 2 1-2 cts par boisseau.

Les rapports de dommages causés aux récoltes de blé d'hiver, par la gelée, furent bien vus. On estime que 1,000,000 à $1,500,000 acres ont été ainsi affectés. A un moment donné les avances s'élevaient à 4 cts par boisseau hier sur ce marché, mais elles furent réduites en fin de séance.

L'envoi de 300,000 de boisseaux de blé de maïs à l'étranger hier influa heureusement sur les prix de cette denrée.

MARCHE DES GRAINS

Cours fournis par THOMSON & McKINNON 300, rue St-Jacques ouest

WINNIPEG

	Ferm. ant.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Blé:—					
Mai	124⅞	128	128⅞	126¼	126¾
Juillet	111⅞	114½	115½	113¾	113⅞
Octobre	87⅞	89⅞	92	89⅞	90⅞
Avoine:—					
Mai	47⅞	48	48⅝	47⅞	47¾
Juillet	43¼	43¾	43¾	43¼	43½
Orge:—					
Mai	58	58½	58¾	58⅞	58⅞
Juillet	55¾	56¼	57	56⅞	56⅞
Octobre	51⅞	51⅞	...	...	51⅞
Seigle:—					
Mai	61¾	64⅞	64⅞	63⅞	63⅞
Juillet	62½	65	65⅞	63⅞	63⅞
Lin:—					
Mai	148½	149	151⅞	149	151⅞
Juillet	149½	151¾	152¾	151¾	152¼

CHICAGO

	Ferm. ant.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Blé:—					
Mai	82¼	85	86½	84⅞	84¾
Juillet	79⅞	81½	83	81⅞	82
Septembre	80½	82½	83⅞	82¼	82⅞
Maïs:—					
Mai	59¾	60½	61	60½	60⅞
Juillet	61¼	61⅞	62	61⅞	61⅞
Septembre	61⅞	62	62⅞	62	62⅞
Avoine:—					
Mai	27⅞	28	28⅞	28	28⅞
Juillet	26⅞	27	27½	26¾	27¼
Septembre	26¾	27⅞	27¾	27⅞	27⅞
Seigle:—					
Mai	59	62½	62½	60¾	61
Juillet	58½	60⅞	61½	60	60
Septembre	57¾	59⅞	60	58⅞	58⅞

Le franc marque le pas à la suite de la chute du cabinet

N.-Y., 8. (P.A.) — Le franc français a marqué le pas après la chute du gouvernement français. Il s'est effrité de .00 1-2 de cent à 3.06 cents. Au début de la séance, il avait même gagné du terrain au dollar américain.

Les autres devises européennes ont flotté dans un rayon étroit vu que les professionnels du marché des changes s'appliquaient surtout à obtenir des renseignements précis sur la situation française.

Le florin s'est avancé de .03 de cent. Le sterling à $4.96 1-4, le belga et le franc suisse se présentent sans changement. Le dollar canadien a aussi marqué le pas à escompte de 21-32 pour cent.

Marché des Changes

De la Banque Canadienne Nationale Service des relations étrangères

Cours des changes entre Banques

Cable Monnaie	New-York	Montréal
New-York:—		
Dollar		21-32% pr.
Angleterre:—		
Livre, cable	4.96 3-16	4.99¼
Livre, chèque	4.96 1-16	4.99⅛
France:—		
Franc	.0306¼	.0308¼
Belgique:—		
Franc	.0336¼	.0339 1-16
Belga	.1684⅜	.1695 5-16
Italie:—		
Lire	.0526¼	.0529⅜
Espagne:—		
Peseta	.06	.0604
Suisse:—		
Franc	.2294¼	.2310
Hollande:—		
Florin	.5536	.5572
Norvège:—		
Couronne	.2495	.2511
Danemark:—		
Couronne	.2216	.2230
Suède:—		
Couronne	.2558	.2575
Allemagne:—		
Reichsmark	.4015¼	.4042
Tchécoslovaquie:—		
Couronne	.0349⅜	.0351 1-16
Grèce:—		
Drachme	.0092¼	.0093⅜
Brésil:—		
Milreis	.0590	.0593⅜
Finlande:—		
Mark	.0220	.0221½
Chine:—		
Dollar H. K.	.3073	.3093
Pologne:—		
Zloty	.1898	.1910
Yougoslavie:—		
Dinar	.0236	.0237¼
Japon:—		
Yen	.2895	.2914
Autriche:—		
Schilling	.1885	.1897
Roumanie:—		
Lei	.0076¼	.0076⅝
Indes:—		
Roupie	.3763	.3788

Moyennes des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 RR.	10 IN.	10 UT.	10 Fgn.
Ferm. d'hier	53.3	93.9	87.1	62.3
Ferm. ant.	52.6	93.8	87.0	62.0
Il y a un mois	57.4	96.4	89.7	66.3
Il y a un an	93.2	102.5	99.5	70.9
Haut — 1938	70.5	98.0	92.2	67.0
Bas — 1938	49.7	93.0	85.8	61.6
Haut — 1937	99.0	104.4	102.8	74.7
Bas — 1937	70.3	95.5	96.3	64.2
Bas — 1932	45.8	40.0	64.6	42.2
Haut — 1928	101.1	98.9	102.9	100.6

Moyennes des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 IN.	15 RR.	15 UT.	60 ST.
Ferm. d'hier	54.7	14.5	23.1	37.7
Ferm. ant.	52.3	13.7	27.3	36.3
Il y a un mois	61.4	16.8	29.9	42.2
Il y a un an	93.4	44.4	46.0	69.2
Haut — 1938	68.2	21.6	34.9	47.5
Bas — 1938	49.2	12.1	24.9	33.7
Haut — 1937	101.6	49.5	54.0	75.3
Bas — 1937	57.7	19.0	31.6	41.7
Bas — 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut — 1929	146.9	153.9	184.8	157.7
Bas — 1927	51.6	95.1	61.3	61.8

BOURSE DE TORONTO

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot
300	Abitibi	140	135	
405	Abitibi P	11½	11	11½
1100	Ajax	22		
1000	A P Con	22		
5000	Aldermac	47	45	
13700	Amm	23	22	23
2050	Anglo Cdn	115	112	115
500	Arntfield	16		
2500	Astoria	3		
18500	Augite	36	33	34
3600	Bankfield	85	83	85
3150	Bagamac	16		
7	B du Can	58½		
6750	Base Met	33	31	33
200	Beatty	115	111	115
5	Beauharn.	3¼		
72	Bell Tel	154	153½	
29800	Bidgood	39	36½	
2528	Big Miss	45	44	45
2400	Bobjo	9½	8	8¼
100	Bralorne	850		
826	Brazilian	8¾	8½	8¾
496	B A Oil	18¾	18½	
45800	Brown Oil	55	50	54
45	Brown Oil P	60	55	60
210	Buff Ank	14½		
2000	Buff Can	3¾	3½	
105	Build Pro	42		
1200	Cal Edm	216	205	216
2363	Calmont	39	37	39
50	C Bread B P	41	40	41
6	Can Perm	153		
315	Can SS	2¾		
30	Cdn Brew	120		
14	B du Comm	160	159	
30	Canners 1 P	17		
10	Canners B P	7		
275	Cdn Car	9	8½	9
10	Cdn Car P	20¾		
120	Can In Al A	3	2¾	2¾
2550	Cdn Mal	98	90	98
5	Cdn Oil P	213		
999	C P R	5¾	5⅝	5¾
135	Cdn Wine	2¼	2	
800	Cariboo	205	200	205
100	Castle Tr	55		
1550	Cent Pat	250	245	250
5000	Cen Porc	11½	10½	11½
250	Chem Re	31	25	31
1600	Chromium	55		
100	Commonw	29		
20	Cockshutt	8½		
500	Con Chib	24		
1225	C Smelt	53	51½	52¼
2700	Darkwater	15		
5858	Davies	54	52	54
2300	Denison	22	19	
2195	D Seagras	14¼	13¾	14¼
10	D Seagrams P	68		
625	Dome	49	48¾	48¾
45	Dom F & S	30	28	30
585	Dom Stl B	11	10¾	
2000	Dorval	16		
5	Cons Gas	185		
700	East Cr	10		
29900	East Mal	150	132	150
10900	Eldorado	249	243	245
930	Falcon	545	535	545
50	F Farmer	17¾	17¾	17¾
6100	Fed Kirk	8½	8	8½
10200	Fernland	27	25	27
40	Ford A	16¼	16	16¼
700	Founda	27		
1500	Franco	30		
262800	Gillies	21½	18	18½
1000	Glenora	4		
7100	Gods Lake	49	38	41
1200	Goldale	30	28	
1000	Gold Bel	39		
100	Gold Eag	27		
4000	Goodfish	8½		
50	Goodyear	52		
1000	Gr Bousq	6		
825	Granada	6		
500	Grandoro	6		
825	Gunnar	77		
300	Gypsum	8½		
10	Ham Cot P	32½		
25505	Hard Rock	217	210	211
500	Harker	11		
300	High Sar	11½		
210	Hollinger	12⅞	12¾	
1916	Home Oil	118	106	115
2200	Howey	23½	23	
745	Hud Bay Min.	24¾	23¾	24¾
11	Imp Bank	198	197	
1014	Imp Oil	16¼	15¾	16
100	Imp Tob	13¾		
5	Int Mil P	99½		
6400	In Nickel	44¼	42¾	44¼
1500	Int Pete	25⅛	24½	
100	In Util B	75		
500	Jack Wal	35		
9500	Jacola	25	23¾	24
86700	Jellicoe	68	54	56
10	Kelvinator	10½		
11000	Kerr Add	174	163	171
2500	Kirk Hud	96	95	
5325	Kirk L	107	105	107
3500	Laguna	38	37	37½
466	L Shore	50¼	50	
200	Lamaque C	3		
3200	Lapa Cad	47½	47	
400	Lava Cap	92	87	92
5200	Lebel	8½	8	
6600	Leitch	84	82	83
2775	Little L L	400	390	
40	Loblaw A	21	20½	
1360	Macassa	350	340	350
400	Madsen	31		
100	Maple L M	175		
10750	MacLeod	350	340	350
1125	Maralgo	12½		
300	Massey H	5⅝	5½	5⅝
180	Massey H P	35	33½	36
305	McColl	12		
795	McIntyre	38¼		
10900	McKens	100	94	100
3100	McVittie	14	13	14
9200	McWatters	67	63	65
200	Min Corp	174	166	174
4075	Moneta	196	193	194
16950	Morris	15	9½	10
135	Nat Gro	5⅝		
2	Nat Sew	14		
1	Nat Tru	202		
6000	Naybob	18	17	
100	Nipissing	200		
3190	Noranda	53½	52¾	53½
1600	Normetal	61	60	
500	Nor Can	28		
17575	O'Brien	370	345	350
1800	Okalta	156	145	156
500	Olga	2¾		
1700	Omega	36	35½	36
10	Ont Loan	105		
23000	Oro Plata	108	95	108
5500	Pacalta	10	8¾	10
20	Page Her	81		
4825	Pamour	355	350	355
700	Pandora	33		
2800	Partenan	11	10	11
1000	Paulore	11¼		
8330	Paymaster	48	44	46
24300	Payore	19	17	18¾
800	Perron	130	125	130
1075	Pick Crow	415	410	
200	Pioneer	300		
4300	Powell R	175	173	
50	Pow Corp	10½		
2400	Premier	195	188	195
23040	Preston	87	79½	87
600	Read Au	300	295	
15400	Red Lake	21	19	20½
1000	Reno	52		

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot
6100	Roche	13½	13	
20	Royalite	38		
1000	St Anth	14½	14	
2825	San Ant	135	126	127
2460	Shawkey	20		
100	Sheep Cr	98		
6785	Sherritt	115	109	113
5	Simp P	77		
2015	Siscoe	233	230	232
15800	Sladen M	112	108	112
8200	Slave L	8½	7½	
1000	Stada nouv.	55		
1000	Straw L	8		
500	Sud Basin	235	220	
6500	Sullivan	103	98	101
100	Super Silk A	175		
540	Sylvanite	295	290	
1500	Tashota	2¼		
1495	Teck H	460	455	460
200	Texas	121		
150	Toburn	200		
130	Tor Elev	13¼	13¼	
10	Tor Elev P	42	41	42
50	Tor Ge Tr	75		
350	Towagmac	37	34	37
1700	Uchi	144	140	144
20	Un Gas	12½		
500	Unit Oil	16		
25	Unit Stl	4		
12	Ventures	490	450	
200	Vulcan	90		
4800	Waite Am	133	125	131
275	Walktrs	36½	35½	36¼
274	Walkers P	18¾	18½	18¾
2500	Wendigo	10½	10	10½
3300	Westflank	15	13½	15
3000	W Turner	10		
85	Weston	9¾	9½	
2000	Wiltsey	4½	4¼	4½
3	Win El A	150		
1050	Wood Cad	25		
1010	Wright H	705		

CURB

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot
1500	Brett Tr	4		
450	Cdn Marc	120	110	120
57	Cons Pap	4⅝	4½	4⅝
169	Dal Oil	45		
520	Foothill	75		
10	Ham Bri P	32½		
75	Int Met In	5¾		
500	Malrobic	1¼		
10	Nat S Car	36¾		
2950	Pend Or	160	153	157
15	Unit F I P	32	31	

Total des ventes: 892,000 actions.

Hors-liste

BURKE, DANSEREAU & Co.
222, Notre-Dame, ouest

Abbeville	13½	15
Albany River	50	52
Algold	36	39
Amity Gold	1¾	2¼
Amos Cadillac	1¼	2
Barber Larder	37	39
Big Master	7½	9½
Bilmac	11½	12½
Brooke Cadillac	6	8½
Brown Cadillac		3
Can. Pandora	8	9½
Capital Rouyn	3½	4
Central Duvernay	4½	6
Century Mining		27
Chesterville	120	130
Chibmac	2	3
Continental Kirkland	16	19
Cournor		20
Crow Shores	9½	10½
Cuniptau	5½	7
Dempsey Cadillac	2	3
Dorval Units		10 00
Dunlop Consolidated	5½	6½
Elmos	31	34
Frontier Red Lake	4	6
Garnet Long Lac	1½	2¼
Gilbec	2	3
Golden Gate	46	48
Harricana Amalg.	9½	10½
Heva Cadillac	1	3
Hiawatha		50
Hudson Patricia	1	2
Hugh Pam	6½	8
Hutchison Lake	7	8
Kenricia	28	31
Kewagama	25	26
Lacoma	11	11
Lafayette	2	3
Lake Geneva	17½	19
Lake Rowan	8	10
Lakehill	1½	2½
Lamaque Gold	590	610
Lariake		14
L. L. Lagoon	4¾	5¾
Leroy Mines	1¾	2¼
Magnet Consolidated	74	77
Magnet Lake	12	14
Malartic Goldfields	23½	25
Manawiki		110
Martin Bird	35	36
Margaret Red Lake	10	12
McCarthy Webb		3
Moffatt Hall, anc.	1	2
Moffatt Hall, nouv.	3	5
Mooshla	4	5
Mosher Long Lac	27	28
Norlake	4	5
North Shores	1	3
Obalski	1	7¾
Oklend	17	19
O'Leary Malartic	4	5
Opemiska Copper	6	8
Oriole	5	6
Pan. Canadian	72	73
Pascalis	29	33
Penn Cadillac		5
Plains Pete	240	260
Porcupine Lake	15	17
Pontiac Rouyn	8	9
Potterdoal		1¾
Presdor	8	10
Proprietary	130	140
Quebec Manitou	48	50
Rand Malartic	23	26
Red Gold	4	5
Reynolds Que.		18
Ribago, nouv.	4½	5½
Routhier Cadillac		8
Rubec	1½	2½
Sachigo River	11 00	12 00
Sand River	29	32
Seguin Rouyn	1½	3
Shawmaque		10
Siscoe Gold ..xt.	26	28
Shenango	4½	6
Skookum	1½	3
Smelters Gold	2	3
Springer Sturgeon	8	10
Sturgeon River Gold	22	25
Tonawanda	3	4
Upper Canada	39	42
Valdor Minerals		100
Wascana	11	12½
Wawbano	1½	2½
Wells L. L.	12½	14
West Red Lake		3
Westwood Cadillac	9½	10
Westside Long Lac	3½	4½
Whitehorse	8	9
Young Davidson	21	24

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours de fermeture

DOMINION DU CANADA

Int.	Échéance		Offre	Dem.	Rend
2	15 oct.	1938	100.25	101.00	.27
x2	1 janv.	1939	100.50	101.25	.56
1	1 juin	1939	99.75	100.50	.56
2	15 nov.	1939	101.25	102.00	.79
2½	15 oct.	1939	101.75	102.50	.82
4	15 oct.	1939	104.25	105.00	.81
1½	1 juin	1940	100.50	101.25	.91
4½	1 sept.	1940	107.25	108.00	1.18
1	15 mars	1941	98.75	99.50	1.17
5	15 nov.	1941	111.50	112.25	1.53
2	1 juin	1942	100.75	101.50	1.64
3	15 oct.	1942	104.50	105.25	1.77
2½	1 juin	1943	102.00	102.75	1.92
5	15 oct.	1943	113.50	114.25	2.24
x2½	15 janv.	43-44	99.75	100.50	2.14*
4½	15 oct.	1944	111.75	112.50	2.41
2½	15 nov.	1944	101.25	102.00	2.18
x2½	15 aout	43-45	100.00	100.75	2.35*
4	15 oct.	43-45	108.00	108.75	2.30*
4½	1 fev.	1946	111.75	112.50	2.70
3½	1 juin	46-49	102.50	103.25	2.81*
3½	15 oct.	44-49	103.50	104.25	2.78*
3½	15 nov.	48-51	101.50	102.25	3.01*
x5	1 mai	42-52	110.50	111.25	2.04*
4	15 oct.	47-52	107.50	108.25	3.00*
3	1 juin	50-55	98.75	99.50	3.04
4½	1 nov.	46-56	110.75	111.50	3.00*
4½	1 nov.	47-57	111.00	111.75	3.12*
4½	1 nov.	48-58	111.50	112.25	3.14*
4½	1 nov.	49-59	111.75	112.50	3.21*
x4	1 oct.	50-60	107.75	108.50	3.17*
x3½	15 janv.	56-61	100.50	101.25	3.14*
3½	1 juin	56-66	99.75	100.50	3.21*
x3	15 janv.	58-67	94.75	95.50	3.24
3	15 mars et sept.	perp.	89.00	89.75	3.34

Obligations garanties par le gouvernement

	Offre	Dem.	Rend
‡G T P Rly 3 1 jan. 1962	96.50	98.00	3.12
‡G T P Rly 4 1 jan. 1962	107.50	109.00	3.46
xCan North Rly 6½ 1 juil. 1946	121.00	123.00	3.19
$Can North Rly 3 10 juil. 1953	94.00	97.00	3.25
£Can North Rly 3½ 20 juil. 1958	99.00	102.00	3.37
£Can North Alta Rly 3½ 4 mai 1960	100.00	103.00	3.31
$Can North Ont Rly 3½ 19 mai 1961	100.00	103.00	3.31
CNR 2½ 1 fev. 1944	99.75	100.75	2.13
CNR 2 15 fev. 1942	99.75	100.50	1.59
CNR 3 1 mai 1944	103.25	104.25	2.24
CNR 3 15 dec. 45-50	98.00	99.00	3.10
CNR 3 15 fev. 48-53	97.50	98.50	3.13
‡CNR 4½ 1 sept. 1951	114.00	115.00	3.13
‡CNR 4½ 1 fev. 1956	114.50	115.50	3.38
‡CNR 4½ 1 juil. 1957	113.75	114.75	3.45
‡CNR 4½ 15 juin 1955	116.75	117.75	3.29
CNR 5 1 fev. 1954	118.00	119.00	3.43
‡CNR 5 1 juil. 44-69	116.75	117.75	2.65*
‡CNR 5 1 oct. 49-69	118.75	119.75	3.28*
‡CNR 5 1 fev. 50-70	118.75	119.75	3.33*
‡Mtl Harb Comm 5 1 nov. 40-69	118.75	119.75	3.28*
‡C N (W I) S S 5 1 mars 1955	118.75	119.75	3.45

*—Rendement à la date du rachat.
$—Payable à Londres.
x—Payable à New-York.
£—Payable au Canada et à Londres.
†—Payable au Canada et à New-York.
‡—Payable au Canada, à New-York et à Londres.

Obligations provinciales

Emission	Int	Mat	Offre	Dem	Moy
Alberta	4½	1956	41.00	48.00	—x
Alberta	6	1947	53.00	56.00	—x
Colomb. Brit.	4½	1953	90.00	93.00	5.16
Colomb. Brit.	5½	1945	98.00	101.00	5.31
Manitoba	4½	1956	81.00	85.00	5.84
Manitoba	5	1954	84.00	89.00	6.09
Nouv.-Bruns.	3½	1956	94.00	97.00	3.73
Nouv.-Bruns.	5	1960	107.00	110.00	4.29
Nouv.-Ecosse	3½	1956	95.00	98.00	3.40
Nouv.-Ecosse	4½	1948	106.50	109.50	3.42
Ontario	4	1962	106.00	110.00	3.38
Ontario	5½	1946	116.00	118.00	3.02
Ile Prince-Ed.	3	1945	98.00	100.00	3.00
Québec	4	1952	104.00	107.00	3.38
Québec	4½	1958	107.00	110.00	3.55
Saskatchewan	4½	1960	65.00	69.00	7.39
Saskatchewan	5	1959	69.00	72.00	7.67

x—Traded flat.

Obligations municipales

Emission	Int	Mat	Offre	Dem	Moy
Halifax	3½	1965	95.00	97.00	3.67
Montréal	4½	1948	100.50	102.50	4.19
Montréal	5	1954	104.00	106.00	4.47
Comm. Métrop. Montréal	4½	1961	99.50	101.50	4.40
Ottawa	3½	1954	100.00	102.00	3.34
Québec	4½	1950	100.75	102.75	4.21
Saint-Jean	4½	1971	102.00	104.00	4.28
Toronto	4½	1955	110.00	112.00	3.55
Vancouver	5	1969	78.00	82.00	6.33
Westmount	4½	1954	110.00	112.00	3.54
Winnipeg	4½	1960	80.00	82.00	5.96

Services publics

	Off.	Dem
Ass. Tel. & Tel. 5% 1951	64	67
Avalon Tel. 5½% 1948	105½	
Beauharnois 5% 1973	76½	78½
Bell Tel. 5% 1955	110	112½
Bell Tel. 5% 1957	118	120½
B. C. Telephone 4½% 1961	105	107½
Calgary Power 5% 1960	94	96½
Calgary Power 5% 1964	93½	96½
Can. North. Pow. 5% 1953	102	104
Can. Light 5% 1949	100½	
Cedar Rapids 5% 1953	113½	116
Dom. Gas 6½% 1945	70	73
East Kootenay P. 7% 1942	95	
Foreign Power 6% 1949	50	
Gatineau Power 5% 1956	102½	104½
Gatineau Power 6% 1941 A	100	102
Gatineau Power 6% 1941 B	100	102
Hydro Elec. Bond 5% 1957	59	
Inter. Power 6% 1957	91	
Inter. Power 6½% 1957	95	
Inter. Hydro 6% 1944	56	58½
McLaren Que. P. 5½% 1961	96	98
McLaren Que. P. 5½% 1961	95½	97½
Mtl Island Pow. 5% 1957	103	
Montreal Tram. 5% 1941	98	100
Montreal Tram. 5% 1955	71½	74
Mont. L. H. & P. 3½% 1956	101½	103½
Mont. L. H. & P. 3½% 1973	95½	97½
Nan.-Duncan Ut. 5½% 1964	101½	
Nova Scotia L. 4% 1957	97	
Newfoundland L. 5½% 1971	102	
N. W. Utility 7-6% 1949	87	
Ottawa Electric 4½% 1950	98½	
Ottawa Light 5% 1957	101½	
Ottawa Valley P. 5½% 1970	105½	107½
Power Corp. 5% 1957	102	
Power Corp. 4½% 1959	100½	103
Prov. Light 5% 1946	104½	
Quebec Power 4% 1962	94½	97
Saguenay Pow. "A" 4½% 1966	99½	102
Saguenay Pow. "B" 4½% 1966	101½	104
Shawin. W. & P. 4% 1961	97½	98½
Saguenay Elec. 5½% 1953	99	101
Twin Cities Trans. 5½% 1962	51	53
United Securities 5½% 1952	60	63
West. Power 5% 1949	106	
Winnipeg Elec. 4½% 1960	103	
Winnipeg Elec. 4-5% 1965 A	50½	53
Winnipeg Elec. 4-5% 1965 B	41½	44

Obligations ferroviaires et maritimes

Can. Atl. Ry. 4% 1955	90	92
Can. Steamships 5% 1957	69½	71½
C. P. R. 3% 1945	87	89
C. P. R. 3½% 1951	87	89
C. P. R. 4% 1949	90	92
C. P. R. 5% 1954	96½	98½
C. P. R. 6% 1942	102½	104½
C. P. R. 4½% 1946	94	96½
C. P. R. 4½% 1960	89½	91½

Immeubles

Acadia Apts 6½% 1939	31	37
Dom. Square 6% 1948	48	52
Gleneagles Inv. 3½-5% 1944	60	65
Godfrey Realty 4% 1952	40	43
Montreal Apts 5½% 1948	60	64
Ogilvy Realty 5½% 1951	65½	
Queen's Hotel 6% 1947		96½
Ritz-Carlton 5% 1942	47	51
St. Cath. Stan. 3-3½-4% 1957	38	42
Sherbrooke St. R. 3½-4% 1952	34	38
Victoria Realty 6% 1948	98	101
Windsor Hotel 6½% 1943	54	
Windsor Hotel 6% 1947	24	29

Industrielles

Abitibi 5% 1952	42	44
Acadia Sug. 5% 1955	101	
Alberta Pac. Gr. 6% 1946	72	76
Ames Holden 7% 1943	103	
Ames Holden Inc. 7% 1943	90	
Atl. Sugar 4% 1951	99½	102
British Am. Oil 4% 1945	102	104½
B. C. Pulp 6% 1950	93	96
Brown Co. 5½% 1946	42½	44½
Bruck Silk 6½% 1945	88½	92
Burns & Co. 5% 1958	54	58
Can. Canners 4% 1951	97	99½
Can. Forgings 6% 1942	109	
Can. Paper 4½% 1952	97	100
Can. Int Paper 6% 1949	85	87½
Can. Locomotive 6% 1958	55	60
Can. Vickers 6% 1947	96	98½
Consol. Paper 5½% 1961	35	37
Cumberland Rly. 5% 1940	101½	103½
Dom. Coal 4½% 1952	100	102½
Dom. Steel & C. 6½% 1955	98	100½
Dom. Tar 4½% 1951	99	101½
Donnacona 4½% 1956	63	65½
Dryden Paper 6% 1949		90
Eastern Dairies 6% 1949	48	52
Fam. Players 4½% 1951	93	98
Federal Gr. 6% 1949	82	86
Fraser Co. 6% 1950	96	99
Gen Steel Wares 4½% 1952		97½
Gr. Britain & Can. Invest. 4½% 1959	67	70
Great Lakes Paper 5% 1955	81½	86½
Gypsum Lime 5½% 1948	96	99
Halifax Harb. 3% 1938	99½	
Ham. By-Prod. C. 5% 1955	99	102
Hamilton Cotton 5½% 1948	105	
How. Smith Paper 4½% 1951	101	103½
Int.-City W. Bak. 6½% 1950	26	30
Int. P. P. Nfld. 5% 1968	101	103½
Kingston Elev. 6% 1950	92	95½
Lake St. John P. 5½% 1961	85	88
Lake St. John P. 5% 1961		48
Massey Harris 5% 1947	94½	97
McCormick's Ltd. 4% 1952	73	75½
McColl-Front. Oil 6% 1949	104	106½
Mercury Mills 5½% 1958		60
Mersey Paper Co. 5% 1957	92	96
Metrop. Corp. 6% 1947	87	91
Minn. Ont. P. 6%, long term	26	28
Montreal Cotton 5% 1943	104	
Montreal Dry D. 6% 1948	80	83
Montreal Coke 4% 1947	102½	
Nat. Grocer 4% 1940-47	100	
N. S. Steel 5% 1959	75	79
N. S. Steel 6%, débentures	31	33½
Paton Mfg. Co. 4½% 1956	99½	
Penman's 5½% 1951	111	
Price Bros. 5% 1957	81½	86½
Prov. Paper 5½% 1947	101	101
Rolland Paper 4½% 1951	102	101½
Restigouche Co. 6% 1948	93	95½
Simpson Ltd 4½% 1951	95½	97
Standard Clay 6% 1942		76
Steel of Canada 6% 1940	105½	
United Corp. 5% 1953	90	
Viau Biscuit 6½% 1946	99	
Wabasso Cotton 4½% 1951	93	97
West Grain 6% 1949	34	34

Dernières nouvelles sur les mines

Lapa Cadillac

La Lapa Cadillac a commencé la construction de son moulin deux semaines plus tôt qu'elle ne le prévoyait grâce à la température favorable.

Cline Lake Gold Mines

M. J.-G. Dickenson, gérant de la Cline Lake Gold Mines, rapporte qu'on est à installer l'atelier d'une capacité initiale de 200 tonnes par jour; la mise en marche devrait se faire vers la fin de juin.

Le gisement principal a été creusé en travers-banc à chacun des quatre niveaux; le creusage en galerie se poursuit aux premier, deuxième et quatrième niveaux. Les résultats viennent confirmer les indications fournies par l'échantillonnage en surface et le sondage au diamant.

East Malartic Mines

La construction d'un atelier d'une capacité de 750 tonnes commencera ce mois-ci annonce M. J.-P. Norrie, gérant général de l'East Malartic Mines. M. A.-J. Davis, président de la compagnie, prévoit que la mise en marche se fera à l'automne.

Dans le puits No 1, on a bloqué 100,000 tonnes de minerai de $6 en moyenne et dans le puits No 2, 150,000 tonnes de $7 en moyenne. A l'extrémité ouest du gite No 3, le sondage au diamant a indiqué 3,500 tonnes de minerai de $7 par pied vertical; dans la section de l'est, 1,600 tonnes de minerai de $5 par pied vertical. Les travaux se poursuivent activement dans la section du puits No 3.

O'Brien Gold Mines

M. J.-G. Dickenson, vice-président et gérant général d'O'Brien Gold Mines, atteste dans un rapport sur les opérations pour les 24 semaines s'étendant du 3 octobre 1937 au 19 mars 1938 que l'atelier a traité 25,557 tonnes de minerai d'une valeur de $618,887 desquelles il a été extrait pour $600,967 d'or, ce qui donne une extraction moyenne de 97.1 pour cent.

Du minerai envoyé à l'atelier environ 53.7 pour cent proviennent des travaux de développement et ont une teneur moyenne de $13.02 à la tonne.

Le coût total par tonne usinée, $9.86, se répartit comme suit: exploitation, $5.70; exploration dans le puits No 2, $2.49; exploration dans le puits No 3, $1.41; forage au diamant dans le puits No 2, 18c, et forage au diamant dans le puits No 3, 8c.

Pour la période sous observation le profit d'exploitation estimatif est de $455,330, et le profit estimatif après avoir pourvu aux frais d'exploitation, d'exploration et de sondage au diamant, de $349,012.

Le développement de la nouvelle coulée de minerai à l'est du puits principal et au plus bas niveau (13e à 1,514 pieds) connue sous le nom de "13-9-East" a montré à date une longueur totale de 100 pieds.

De cette longueur les 56 premiers pieds vers l'est ont une teneur moyenne de $69.19 sur 10 pieds y compris 4 pieds de roche encaissante minéralisée, et les autres 44 pieds vers l'est une teneur moyenne de $18.48 sur une largeur de 6 pieds.

Vers le 11 avril la compagnie foncera le puits principal dans le but d'ouvrir et de développer quatre nouveaux niveaux. Dans l'intervalle, on arrêtera temporairement le développement au 13e niveau sauf pour le forage au diamant.

Nipissing Mines

En 1937 la Nipissing Mining Company a fait un bénéfice net de $69,907 au lieu de $104,704 l'année précédente. Les dividendes se sont élevés à $454,000, de sorte que le surplus a été réduit de $2,372,838 à $1,988,746. Le capital entier de 2,500 actions appartient à la Nipissing Mines Company. Celle-ci possède une participation importante dans la Beattie Gold Mines, dont elle a reçu une somme de $250,000 sous forme de dividendes; elle a aussi encaissé des dividendes de $21,570 provenant de puits d'huile dans le Michigan.

A la mine de Cobalt, les opérations se sont limitées à extraire et traiter une certaine quantité de minerai contenant du cobalt.

La compagnie a versé $444,000 de dividendes à ses actionnaires. Le compte de surplus est de $5,230, comparé à $5,622 à la fin de 1936.

Wendigo Gold

La production de la Wendigo Gold Mines au mois de mars a établi un nouveau record; elle a été de $33,525 en provenance de l'usinage de 2,482 tonnes de minerai d'une teneur de $13.61 à la tonne à rapprocher de $25,187 en provenance de l'usinage de 2,197 tonnes de minerai d'une teneur de $11.46 à la tonne le mois précédent.

Base Metals Mining

La Base Metals Mining Corporation Limited a informé le Curb de Montréal que ses administrateurs et directeurs sont MM. J.-H.-C. Waite, président; l'hon. Charles McCrea, vice-président; G.-C. Ames, secrétaire-trésorier; W. Harrison, assistant-secrétaire-trésorier; H.-B. Van Sinderen, directeur.

St. Anthony Gold

La St. Anthony Gold Mines annonce qu'un lot de 10,000 actions qui font partie des 40,000 actions de l'option devant s'exercer le 1er avril au prix de 25 cents chacune. La compagnie a accordé une extension de trois mois de l'option et de tous les versements ultérieurs.

Beaufor Gold

Le rapport financier de la Beaufor Mining Corporation pour l'année close le 31 décembre 1937 montre une encaisse de $211,929. Le président, M. Andrews-J. Davis, déclare que la compagnie a progressé constamment et que les perspectives immédiates sont beaucoup plus brillantes qu'il y a un an. La compagnie a les fonds nécessaires pour exécuter un vaste programme de travaux.

L'ingénieur conseil, M. J.-P. Norrie, déclare que la découverte de la nouvelle zone de minerai dans les claims du sud semble être très importante.

Silbak Premier

Vancouver, 8, (P.C.). — La valeur de la production de la Silbak Premier Mines Ltd pour le mois de mars se traduit par $156,571 à rapprocher de $142,739 en février. Le moulin a usiné en mars 16,383 tonnes de minerai, comparativement à 15,568 tonnes le mois précédent.

Cariboo Gold

Vancouver, 8, (P.C.). — La Cariboo Gold Quartz Mining Company rapporte pour l'année close le 31 janvier 1938 un bénéfice net de $332,617 à rapprocher de $205,847 l'année précédente. Les réserves de minerai sont évaluées à $4,000,000 comparativement à $3,000,000 à la fin de l'année précédente. La réunion annuelle aura lieu le 20 avril.

Nouvelles compagnies

Ottawa, 8, (P.C.)—La Gazette Officielle du Canada publie la liste suivante des nouvelles compagnies constituées en vertu de lettres-patentes fédérales: Lakeview Investments, Ltd., 1,000 actions, s.v.n., Montréal; St-Valérie Investments, Ltd., $50,000, Charlottetown; Daltons & Grierson, Ltd., $50,000, Toronto; Canadian Cottaphane, Ltd., $100,000, Toronto; Fidelity Inspecting Engineers, Ltd., $50,000, Toronto, Northwest Steamships, Ltd., $40,000, Toronto; Canadian Society for the Control of Cancer, sans capital-actions, Toronto; McLean's Cocoa Mills, Ltd., 10,000 actions, s.v.n., Montréal; William McKenzie & Co., Ltd., $10,000, Montréal; Harland Canada, Ltd., $60,000, Montréal.

Réunion annuelle

L'International Bronze Powders tiendra sa réunion annuelle à 9 h. 30 ce matin à Montréal.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Edifice Aldred, Place d'Armes - - - Montréal.

Ventes	Stocks	Haut	Bas	Dern. vente	C'ge net	1938 haut	1938 bas
70	Ass Brew	12	12	12		12¾	11½
60	Bathurst A	8¼	8	8¼	+ ¼	10½	7
82	Bell Telephone	153	153	153		166	147
325	Brazilian	8⅝	8⅝	8⅝	+ ½	12⅝	7½
15	B C Power A	28	28	28		34	27½
405	Bldg Products	43	42¾	42¾	— ¼	52½	38
129	Can Cement	9	9	9		12¾	7¾
20	Do Priv	89½	88	88	—1½	110	88
5	Can Nor Power	17⅝	17⅝	17⅝		20	16
101	Do Priv	7⅝	7⅝	7⅝		12	7
55	Can Bronze	35	35	35		40	30
325	Can Car	8⅝	8½	8⅝	+ ⅜	11¾	7¼
175	Do Priv	20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅜	23	18½
7	Do Priv	97	97	97		106	100
1	Do Priv	102	102	102		108	101
41	Can Locomotive	6¼	6¼	6¼		10	6
810	Can Pac Ry	5¾	5⅝	5¾	+ ¼	8¼	5
1001	Con Smelting	52½	51½	52	+ ½	61¾	47
79	Dist Seagram	14	13⅞	14	+ ½	15⅞	11
70	Dom Bridge	25	25	25		37⅝	21
25	Dom Coal Priv	17	17	17		20	16
10	Do Priv	145	145	145		145	145
1272	Dom Steel & C B	11	10½	10⅞	+ ⅜	16½	9
10	Dom Tar	6⅛	6⅛	6⅛		8	4¾
20	Eastern Dairies	55	55	55		135	55
50	Eng El A	25	25	25		32	24
195	Foundation Co	11	10¼	11	+ ⅜	15½	8¾
90	Do Priv	80	80	80		84	75
106	Gen Steel Wares	5¾	5⅝	5¾	+ ⅛	8¼	5
255	Gypsum	5½	5½	5½		8¾	4
100	Hudson Bay	23⅞	23⅞	23⅞			
150	Hollinger	13	13	13		14½	11¾
652	Imp Oil	16¼	16⅛	16¼	+ ½	19⅝	15
63	Imp Tobacco	14	14	14		14¾	13¼
2490	Int Nickel	44¼	42¾	44	+1¼	52¾	37
995	Int Pete	25⅛	24⅝	24⅞	+ ¼	31	23¼
85	Lake of the W	11½	11½	11½		16½	10½
505	Massey-Harris	5½	5¼	5½	+ ¼	7⅝	4⅜
120	McColl-Front	12	12	12		14	11
265	Mont Power	29	28¾	28¾	— ¼	31	27
35	Nat Breweries	36¼	36¼	36¼		41½	34⅞
205	Nat Steel Car	36⅝	36⅛	36½	— ¼	41½	31
10	Niagara Wire	26	26	26		31	26½
1919	Noranda	53½	52¾	53½	+1	62	48
105	Ogilvie	25	25	25		31	23
10	Do Priv	150	150	150		151½	148
25	Power Corp	11	11	11		15	9½
175	Price	10⅝	10½	10⅝	+ ½	16¾	8⅞
50	Do Pfd	37	37	37		50	35
1	Quebec Power	14½	14½	14½		18	14
45	Do Priv	99	99	99		102½	101
10	Saguenay Pow P	103	103	103		103	95
20	St Law Corp	3¼	3¼	3¼		5½	2¾
25	Do Priv	10¼	10¼	10¼		17	8½
85	St Law Paper P	28	28	28		48	24
190	Shawinigan	19½	19¼	19½	+ ¼	21⅝	17¾
5	Do Priv	105	105	105		115	105
35	Steel of Canada	62	60	62	+2	69	56
50	Do Priv	58	58	58		63	54½
60	Winn Elect A	190	190	190		3	130
100	Do B	150	150	150		275	125
	Banques:—						
20	Commerce	160	160	160		178	160
8	Montreal	202½	202	202	— ½	208	197
	Obligations:—						
5	Mont Pow Debs	50¾	50¾	50¾		50½	50½

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame ouest - - - - Montréal.

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Année haut	Année bas
450	Abitibi P & P	1.40	1.40	1.30	1.30	2.25	1.00
225	Do 6's priv	11	11¼	11	11¼	19	8⅛
56	Asbestos V T	51				65½	47
25	Bathurst P P B	3				5¼	2¼
62	Beauharnois Pr	3⅝				5⅝	2⅝
180	Brit Am Oil Co	18¾	18⅞	18¾	18⅞	21⅞	17
10	Calgary Pow pr	87½				87½	83½
20	Can Malting Co	29¾				36¼	28
250	Can Marconi Co	1.10	1.20	1.10	1.20	1.35	.95
25	Celtic Knitting	2				2	2
420	Cons Paper Corp	4½	4¾	4½	4¾	6¾	3¾
45	Donnacona Pap A	4½				6¾	3¼
25	Do B	3¾				6¼	3
588	Fraser V T Cert	11¾	12¼	11½	12¼	17½	10
100	Int Utilities B	.70				1.00	.55
25	Lake Sulphite	3¼				12	2¾
50	Lk St John P P	14½	16	14½	16	21	13
30	Massey Har priv	31	31½	31	31½	50	28
2	Melchers Dist pr	6				6½	5½
230	Mitchell & Co	8½	9	8½	9	15⅞	7¾
20	Page-Hersey T	81½				95	77½
1	Pow Corp priv	95				99⅞	92
25	Walker Brew	1.40				1.60	1.10
7	Walker G & W	26				41¾	32¼
	Mines:—						
150	Aldermac Copper	.44	.45	.44	.45	.67	.40
1000	Alexandria Gl M	.01¼				.03¼	.01
400	Beaufor Gold M	.21	.21	.20	.20	.35	.17
100	Big Missouri	.40				.57	.35
700	Bouscadillac G	.08				.12½	.08
4500	Brownlee M Ltd	.06½	.06½	.06	.06	.10	.05
10	Bulolo Gold Dr	25				30¼	21½
2000	Cap Rouyn	.04				.09¾	.03¼
500	Can Malartic Gl	.90				1.27	.77
3000	Cartier-Malartic	.07½	.08	.07½	.08	.15	.05
800	Central Cadillac	.27				.43½	.24
100	Cons Chibou Gl	.24				.41	.20
15100	East Malartic	1.35	1.50	1.35	1.50	1.68	1.05
2600	Eldorado Gold	2.45	2.48	2.43	2.45	3.25	1.96
600	Francoeur Gold	.32				.54	.28
1500	J M Consol Gold	.07	.07	.06½	.06½	.17	.05
1500	Lebel Oro Mines	.08				.14½	.07
300	Macassa M Ltd	4.00	4.05	4.00	4.05	5.50	3.50
500	McKenzie Rd Lk	.96				1.05	.70
500	McWatters Gl M	.64				.80	.30
7405	O'Brien Gold M	3.60	3.65	3.45	3.50	5.10	2.75
400	Pamour Porc M	3.60	3.55	3.50	3.55	4.30	2.90
1200	Pato Cons G Dr	2.00				2.70	1.55
900	Pend Oreille	1.55	1.60	1.55	1.57	2.65	1.10
1600	Perron Gold M	1.27	1.30	1.27	1.30	1.77	1.02
200	Pickle Crow G	4.10				5.15	3.90
1500	Preston East D	.78	.84	.78	.84	1.33	.72
500	Read-Auth'er	3.00				4.50	2.60
500	Red Crest Gl M	.11				.14	.10
100	Shawkey Gold M	.23				.33	.19½
1690	Sherritt-Gord M	1.06	1.15	1.06	1.12	1.78	.96
410	Siscoe Gold M	2.34	2.34	2.33	2.33	3.60	2.05
9600	Sladen-Malartic	1.05	1.10	1.01	1.10	1.39	.83
9570	Stadacona Rouyn	.18	.18	.17	.18	.14	.17
4925	Sullivan Cons M	.97	1.00	.97	1.00	1.23	.90
100	Teck-Hugh Gl	4.55				5.60	4.40
14250	Thomp Cadillac	.28	.28	.27	.27	.38	.23
2600	Wood Cadillac	.27	.28	.26	.28	.43	.22
	Huiles:—						
1800	Brown Oil Corp	.54				.58	.41
100	Calgary & Edm	2.05				3.10	1.36
600	Dalhousie Oil	.45				.70	.40
200	Davies Pet Ltd	.52	.52	.51½	.51½	.65½	.43
1525	Home Oil Co	1.11	1.19	1.10	1.19	1.40	.85
310	Royalite Oil Co	37¾	39¼	37⅝	39	47¼	33¾

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par
GARNEAU & OSTIGUY
Edifice Aldred, Place d'Armes.

Stocks	Fermeture offre	dem.
Acme Glove		5
Agnew-Surpass	9½	10
Alberta Grain	2	4
Alberta Grain priv	13	
Bawl Grain	125	150
Bawif Grain priv	15	17
B. C. Power B	3¼	3¾
Bruck Silk	2⅝	3
Can. Forgings A		15
Can Steamship	2⅝	3½
Can. Wire & Cable B		22
Can Bronze priv	105	
Can Celanese	11	11¼
Can Celanese Droits	17	
Can Converters		10
Can Cottons	60	65
Can Foreign Inv		6
Can Ind Alcohol A	2¾	3
Can Ind Alcohol B	2½	2⅞
Cockshutt Plow	7½	8⅝
Crown-Cork	16	
Dom Glass		100
Dom. Textile	60	61
Dryden	5	
Electrolux	13	13¼
Enamel & Heating	110	140
Gatineau	7¼	7¾
Goodyear Priv	52	54
Gurd	5¾	7
Hamilton Bridge	5¼	6
Hamilton Bridge	23¾	24¼
Howard Smith	11½	12
Industrial Acceptance	23	25
Int Power		4
Int Power priv		75
Lang & Sons	9¾	11
Mitchell priv	112	
Mont Cottons		38
Mont Cottons Priv	95	
Mont Telegraph	55¾	60
Mont Tramways	84	85
Nat Breweriees Priv	38¾	40
Nova Scotia Steel priv		14
Ont Steel		10
Penmans		50
Regent Knitting	5	6
St Law Flour	18	
Sher Williams	10	11
Simon & Sons		8⅞
Simon & Sons priv	110	
Simpsons priv	73	78
So Can Power	12	12½
Tooke Bros		3
Tooke Bros priv		10½
Tuckett priv	139	
United Steel	3⅞	4
Viau Biscuit	1 50	1 50
Viau Biscuit Priv	40	50
Western Grocers		59¼
Western Grocers priv	106¼	112
Windsor Hotel		4
Windsor Hotel priv	7	10
Winn Electric Priv	7	
Woods Mfg priv		50
Banques:—		
Canada	58	60
Canadienne	160	161
Nova Scotia		300
Royale	171	

MARCHE DES HUILES

Cours du
Calgary Stock Exchange, fournis par
BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL,
477 St-François-Xavier, Montréal

	Offre	Dem.
Advance	8	10
Admiral	2	5
Alberta Pacific	22¼	
Anaconda	9½	10
Banner	8	10
British Dominion	7½	10
Calgary and Edmonton	2.12	
Calmont	38	
Commoil	65	70
Commonwealth	29	
Dalhousie	43	
Davies Petroleum	53½	55
East Crest	8½	
Firestone	16¼	17
Foothill	50	
Foundation	16	
Freehold	4¾	
Globe	13	15
Hargal	22	
Highwood Sarcee	11¼	12½
Home Oil	1.15	1.20
Hunter Valley		25
Hylo		7
Hunter Valley Warrants		25
Imperial Oils		7
Lethbridge	2¾	3
Madison	5½	
Mar Jon	6½	8
McDougall Segur	20	20¼
McLeod	15	
Mercury	13½	15
Meriand	5¾	
Model	25	26
Monarch	16½	18
National Petroleum	23	24
New Valley	6¼	6½
Okalta, commun	1.55	1.58
Okalta, priv		32 00
Pacalta	9	11
Prairies Royalties	32	33
Reward	4	4½
Richland		10
Ritchfield	5	6
Royalite	32 00	
Sunset	34	35
Turner Valley	11	
United Oils	16¾	18
Vanalta	4	
Vulcan	88	95
Wait Valley	10	
Waymarn	2½	3
West Flank	13½	14

Les wagons chargés

Ottawa, 8, (P.C.) — Les wagons chargés dans la semaine close le 1er avril se chiffrent par 42,080 à comparer à 42,948 la semaine précédente et à 50,104 la semaine correspondante de l'an dernier, annonce aujourd'hui l'Office fédéral de la statistique.

Ample mouvement de reprise à Toronto

TOUS LES COURS MOYENS SE REDRESSENT. L'ACTIVITE EST TOUTEFOIS INEGALE

Toronto, 8. (P.C.) — Le Toronto Stock Exchange a reflété aujourd'hui la meilleure tenue de Wall Street qui prévoit que le gouvernement américain exécutera un programme de dépenses en vue de stimuler les affaires. Les cours moyens des valeurs industrielles, des aurifères et des bas métaux se sont avancés de 1.41 à 2.25 points et le cours moyen des valeurs de pétrole s'est raffermi de .32 de point. Le virement s'établit à 892,000 actions, soit le plus lourd virement de la semaine.

Les affaires se sont encore concentrées sur les mines. Les valeurs de pétrole ont manifesté plus d'activité en dernière heure. Les valeurs industrielles ont été presque délaissées. Les raffineries de pétrole, notamment l'Imperial et la British American, se sont redressées de 1-8 à 3-8 de point. Les services publics, les produits alimentaires, les breuvages et les banques ont terminé sur une note ferme.

L'action ordinaire Walkers et Distillers Seagrams s'inscrivent en gain allant à 1 3-8 point. Aux bas métaux, International Nickel a été en évidence avec un gain de 2 1-4 points, Noranda et Smelters se sont avancés de 1 à 1 1-4 point et Hudson Bay s'inscrit en gain d'une fraction. Pend'Oreille, Waite Amulet et Sherritt se sont redressés de 8 à 12 cents. Les argentifères ont été tranquilles. Eldorado a marqué le pas à 2.45.

Aux aurifères ce sont les valeurs à prix moyen et à bon marché qui ont attiré l'attention. O'Brien a progressé de 5 cents à 3.50; Pamour de 25 cents Wright-Hargreaves, Bankfield, Canadian Malartic, Cariboo, Central Patricia, God's Lake, Kerr-Addison, Macassa, McLeod-Cockshutt, McKenzie, Oro Plata, Perron, Premier, Preston, Sladen et Teck Hughes, de 5 à 12 cents; East Malartic, de 17 cents.

Aux valeurs de pétrole de l'Ouest Okalta, Davies, Brown, Calmont, Home et Calgary-Edmonton se présentent en bonne tendance.

Cours moyens de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Ind.	20 Or	10 Métal.	15 Pétr. Ouest
Ferm. d'hier.	105.54	110.53	71.54	35.85
Ferm. ant.	104.18	109.11	69.29	34.53
Il y a 1 sem.	100.58	105.25	67.08	33.08
Il y a 1 mois	119.22	102.56	79.10	42.50
Il y a 1 an	176.08	144.75	114.58	49.26
Haut — 1938	126.85	125.85	86.46	50.85
Bas — 1938	97.66	102.06	64.47	33.08
Haut — 1937	187.67	168.59	136.94	124.12
Bas — 1937	110.63	96.27	63.59	26.56
Haut — 1936	163.24	156.28	14.57	45.41
Bas — 1936	125.71	115.97	67.24	15.92
Haut — 1935	129.85	124.04	67.26	20.30
Bas — 1935	97.90	96.70	44.88	13.16

La Hillcrest Collieries se remet en liquidation

La Hillcrest Collieries, Ltd, de Montréal et Hillcrest, Alta., s'est mise en liquidation en vertu de la loi fédérale des faillites et liquidations. MM. Frank-P. Turville et Frank-J. Harquail ont été nommé liquidateurs provisoires.

Cette mesure a été prise pour protéger les intérêts des employés, des créanciers et des détenteurs de titres; c'est un pas vers la réorganisation de la compagnie. L'exploitation des houillères se poursuivra sans interruption.

Siège du Curb de N.-Y. vendu pour $8,000

New-York, 8.—Un siège du Curb de New-York s'est vendu aujourd'hui au prix de $8,000; c'est $2,500 de moins que le prix de la transaction précédente. C'est aussi le plus bas prix depuis 1924.

Dividendes déclarés

St. Lawrence Flour Mills, 1¾% par action privilégiée et 25 cents par action ordinaire pour le trimestre finissant le 30 avril payables le 2 mai aux actionnaires inscrits le 20 avril.

George Weston Limited, [illegible]% par action privilégiée payable [illegible] mai aux actionnaires inscrits le 15 avril; ex-dividende le 14 avril.

Calgary Power Co. Ltd. 1½% par action privilégiée cumulative pour le trimestre finissant le 30 avril, payable le 2 mai aux actionnaires inscrits le 14 avril; exdividende le 13 avril.

Coast Breweries Ltd. 50 cents par action, payable le 2 mai aux actionnaires inscrits le 15 avril.

Au marché de l'argent

L'argent à terme a fini sur une note stable, les cours s'inscrivant en recul de 25 points. Il n'y a pas eu de vente. L'offre se présente comme suit: avril, 42.00; mai, 41.05; juillet, 40.80; septembre, 40.50.

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par
L. G. BEAUBIEN & CIE
84 Notre-Dame ouest

Titres:—	Offre	Dem.
Abitibi P & P 7's priv	11	20
Acadia Sugar Refin Co		5½
Do priv	4½	
Aluminium Ltd	83½	81½
Belding Corticelli Ltd		105
Do priv	131½	145
Brew & Dis of Van	6⅛	6½
Bright T G & Co Ltd		6
B C Packers Ltd	12	13
Canada Bread Co Ltd	13	
Canada Nor Pr C priv	104	105
Canada Starch Co	6¼	
Canada Vinegars Ltd		16½
Canada W & Cable priv		97
Canadian Brew Ltd	1 20	1 30
Do priv	14	18½
Can Cons Felt Co priv		30
Can Dredge & Dock Co	21	
Can Gen Investment	7⅝	8¼
Can Industries B	150	181
Can Int Invest Trust	25	1 00
Can Light & Power Co	13	
Can Pow & P Inv V T	35	1 50
Do priv	7	10
Canadian Vickers Ltd	4¾	5
Do priv	18	22
Canadian Wineries Ltd	2	
Catelli Food Products	2	5
Do priv	8	10
City Gas & Electric Corp	25	50
Claude Neon Gen Adv	20	25
Commer Alcohols Ltd	1 00	1 15
Do priv	3½	4¼
Consolidated Bakeries	13	
David Frere A	3	4
Do B		1 00
Dominion Eng Works	20	25
Dom Oilcloth & Linol	39	39½
Dominion Stores Ltd	5⅞	6½
East Kootenay Pr priv	8	9½
Eastern Dairies priv	3½	4⅞
European Electric A	6	10
Do Cp war A	11	
Fairchild Aircraft Ltd	3½	3⅞
Fleet Aircraft Ltd	4⅛	
Ford Motor of Can A	16	16⅛
Foreign Pr Sec Corp		40
Fraser Co's Ltd	11	11¾
Freiman Ltd 6's priv	37¼	
Genl Steel Wares priv	50	55
Hydro Electric Sec Corp	3¼	4½
Inter City Baking Co	18¾	21⅞
Int Paints Can A	2¼	
Do priv	12½	13
Inter State Royalty A		14
Do B	3¾	4
Int Utilities Corp A	5	
Mackenzie Air Service	10	50
MacLaren Pow & Paper	8½	8¾
Maritime Tel & Tel	15¼	
Do priv	15½	
McColl Frontenac priv	86½	90
Melchers Distilleries	1 50	
Montreal Is Power Co	1 00	2¼
Nv Scot Lt & Pr priv	105	
Paton Mfg Co priv		110
Que Tel & P Corp A	3¾	4
Sarnia Bridge Co A	3	
Do B	2	7
South Can Pr Co priv		101
Standard Clay Products	2	
Thrift Stores 6½'s priv		3½
United Distillers of Can		1 00
United Securities Ltd	14	15½
Walker Good & W priv	18⅝	18⅞
Mines:—		
Brazil Gold & Diam'd M		03
Central Pat Gold Mines	2 40	2 50
Dome Mines Ltd	48¾	50
Duparquet Mining Co		06
Falconbridge Nickel M	5 35	5 50
Kirkland Gold Rand Ltd	.10	
Kirkland Lake Gold M	1 03	1 10
Lake Shore Mines Ltd	49¾	51
Lee Gold Mines Ltd	01½	02
McIntyre Porcupine M	38¼	39
Moffatt Hall Mines Ltd	.01	01½
Montague Gold Mines	.07	.15
Normetal Mining Corp	.60	
Pandora Cadillac G M	.35	.37
Placer Development Ltd	13¼	16
Quebec Gold M Corp	.45	.55
Reward Mining Co	.03¾	04
Ritchie Gold Mines Ltd	.01⅞	02¼
Sudbury Basin Mines	2 20	2 40
Sylvanite Gold Mines	2 85	3 00
Ventures Ltd	4 55	5.00
Wright Hargreaves	7 00	
Huiles:—		
Anaconda Oil Co Ltd	08½	10
Anglo-Cdn Dev & H	1 13	
Can Oil Companies Ltd	9½	11
Commonwealth Pet Ltd	.26	.31
Firestone Petroleums	.15	17½
Foothills Oil & Gas Co	.56	.78
Foundation Pet Ltd	.15	.18
Homestead Oil & Gas Co	.17	.23
Hunter Valley Oil Co		.10
Monarch Royalties Ltd	.15	.19
Okalta Oils Ltd	1 52	
Pacalta Oil Ltd	.08	.10
Prairie Royalties Ltd	.31	.35
South End Pet Ltd	.01½	08

Produits Alimentaires

Cours fournis par
HENDERSON, KING & CHARLAND Ltée
Membre du Can. Commodity Exch.
485, rue McGill

BEURRE

Au comptant:

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm
Québec	34½			

OEUFS

Au comptant:

"A" gros	21½
"A" moyens	20½
"B" gros	20½
"C"	19½

Nouveau puits de pétrole

Calgary, 8, (P.C.) — Le puits Brown No 4, qui a été foré par la Brown Oil Corporation, a commencé à produire aujourd'hui. Il est situé dans le sud de la Turner Valley. C'est le deuxième nouveau puits ce printemps.

INVESTMENT TRUSTS

Cours provenant de sources dignes de foi, compilé par
ABBOTT, PROCTOR & PAINE
201, Notre-Dame ouest

Prix sujet aux fluctuations du marché

	Offre	Dem
*British Type Investors	25	35
Can.-America Trust 2nd S	2 50	
Can. Int'l Trustee Modif.	4 50	5 00
Commonwealth Int'l Corp	2 42	2 66
*Cumulative Trust Shares	3¾	4
*Fundamental Inv. Inc.	13¼	14¼
*Fundamental Trust Sha A	3⅞	4¼
* Do B	3⅝	3⅞
*Independence Trust	2	2¼
*Quarterly Income Shares	9⅛	10¼
*United Fixed	2	2½
*United Insurance Trust	¾	1
*United N. Y. Bank Trust	1⅝	7⅞
American Depositors Corp		
*New Corporate T. S. Acc	2 15	2 25
*New Corporate T. S. Dist	2 15	2 25
*Old Corporate Trust Sha	1 90	2 30
Calvin Bullock Issues		
Canadian Investment Fu	3 35	3 70
*Nation Wide Securities B	2½	2¾
* Do Voting	1 00	1 10
*U. S. Elect Light and P A	11	12
* Do B	1⅝	1⅞
* Do Voting	75	85
Distributors' Corp Inc		
*North Amer Trust S 1953	1 80	1 90
* Do 1955	2 15	2 25
* Do 1956	2.10	2 20
* Do 1958	2.15	2.30

*—En monnaie américaine.

Obligations Internationales

Cours fournis par
ABBOTT, PROCTOR & PAINE.
201, Notre-Dame ouest

		Haut	Bas	Dern vente
1000	Argentine 4½s 1972	79½	79½	79½
5000	Australie 5s 1955	104½	104½	104½
39000	Belgique 6½s 1949	105	104½	105
8000	Belgique 6s 1955	104	103½	104
20000	Brésil 6½s 1957	12½	12½	12½
5000	Brésil 7s 1952	12½	12½	12½
2000	Chili 6s 1961	16	16	16
3000	Colombie 6s 1961	12	12	12
4000	Canada 5s 1952	110½	110½	110½
3000	France 7½s 1941	103	102½	103
30000	Allemagne 5½s '65	25½	25½	25½
34000	Italie 7s 1951	79½	78½	79½
5000	Medellin 6½s 1951	7	7	7
32000	Milan 6½s 1952	61	60½	60½
5000	N.-Galles S. 5s '57	102½	101½	102
19000	Pérou 6s 1960	8½	7½	8½
7000	Rio de Jan. 6½s '53	6½	6½	6½
1000	Rome 6½s 1952	63	63	63
[illegible]	Serbie 7s 1962	24½	24	24½

MARCHE DE VANCOUVER

Ventes	Stocks	Haut	Bas	Clôt.
6420	A P Cons	23	22	23
3000	Anaconda Oil	9¾		
1700	Anglo Can Dev	115	114	115
* 500	Aztec Mines	8		
1000	Big Miss	43		
4300	Brown Oil Corp	54	52	53
1850	Calmont Oil	39	37	39
1450	Cariboo Gold	201	199	201
1150	C & E Corp	215	206	215
25	Coast Brew	1300		
3100	Comm Pet	29½	28	29½
2800	Davies Pete	54		
5000	Dentonia Mines	8½		
3000	Fairview Am G	4		
2200	Freehold Oil	5		
* 200	Gold Belt	38		
1000	Gold Mountain	2¼		
* 300	Grandview M	6		
2000	Grull Wihksne	5½		
4000	Haida Gold	8½	8¼	8¼
500	Hedley Mascot	12		
20001	Hedley Stirling	6	5¾	5¾
400	Home Oil	115	112	115
2000	Lucky Jim	2½		
* 500	Mar Jon Oil	7		
2500	McD-Segur Exp	20	19½	20
* 500	Model Oil	26		
2000	Nicola	4⅞	4¾	4¾
3900	Okalta Oils C	156	145	156
1700	Pend Oreille	155	150	150
* 25	Pioneer	305		
2000	Premier Bord	118		
1650	Premier Gold	197	193	197
1000	Quatsino Copper	3		
* 900	Reeves McD	28		
2500	Reno Gold	51		
110	Royalite	39¼	39	39
2400	Sheep Creek	95		
1000	Sunloch	15		
2000	Vidette	11½		
1000	Vulcan Oil	89		

*—Cotations sur lots.
Total des ventes : 72,589.

Suivant Financial Service, les titres suivants seraient susceptibles de s'apprécier assez rapidement, entr'autres Dominion Steel and Coal B, Brazilian, Canadian Car, priv., National Steel Car, Royalite, Sherwins-Williams, Winnipeg Electric, priv., Dominion Tar, Gypsum Lime, General Steel Wares, Canada Cement, Price Bros et enfin Donnacona Paper "A".

TARIF D'ABONNEMENT
PAYABLE D'AVANCE
PAR LA POSTE
Canada (sauf Montréal et banlieue) .. $ 4 (NETTE, sans escompte)
Etats-Unis et Empire Britannique... $ 6
Union Postale..... $12
LIVRAISON A DOMICILE
Montréal et banlieue..... $ 6 (NETTE, sans escompte)

Le Canada

Pour téléphoner au "CANADA" DANS LE JOUR HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:
Police, incendies, accidents... HA. 5131
Sport ..... HA. 5134
Directeur de l'Information... HA. 3461
Atelier de composition..... HA. 1432
Service d'information..... HA. 3507
Rédacteur en chef..... HA. 8454
Circulation et expédition..... HA. 5134

14 MONTREAL, SAMEDI 9 AVRIL 1938 VOL XXXVI — No 6

M. Duplessis prétend donner des leçons de dignité aux Communes!

L'homme qui a apporté la honte au seul parlement canadien-francais

Ce qui s'est passé et ce qui se passe à l'Assemblée législative

Le premier ministre de la province peut-il se poser en connaisseur de la dignité parlementaire?

Le peuple a jugé!

Attaqué dans sa réputation, mardi dernier, au comité des Comptes publics de l'Assemblée législative, le député de Beauce à Ottawa, M. Edouard Lacroix, qui n'avait pas été convoqué à cette séance du comité des comptes publics, se leva, à la Chambre des Communes, le lendemain, pour revendiquer son honneur et nia les accusations que M. Duplessis avait portées contre lui.

Le ministre de la Justice, l'honorable Ernest Lapointe, répondit ce qui suit aux députés qui voulaient empêcher M. Lacroix de saisir le parlement fédéral de cet incident provincial:

"J'ai écouté, dit M. Lapointe, les commentaires de l'honorable député de Beauce (M. Lacroix). Il a été brutalement attaqué, hier, même comme homme, non à titre de membre de la Chambre des Communes, mais comme homme, et il se défend, et il défend son honneur devant le seul tribunal dont il fait partie, c'est-à-dire la Chambre des Communes.

"Mon très honorable ami (M. Bennett) a peut-être raison de dire que l'honorable membre devrait se défendre au comité de la législature de Québec, ou devant cette législature, mais si mon très honorable ami était au courant de la procédure suivie là-bas, il saurait qu'on y apporte des accusations contre des gens sans qu'ils aient même la faculté de se défendre ou de fournir des explications".

L'honorable Mackenzie King ajouta:

"Jajouterai que le premier ministre de Québec occupe un poste exceptionnellement privilégié et que, s'il en profite, en sa qualité de premier ministre, pour porter une accusation contre un honorable député de cette Chambre, accusation à laquelle il est impossible de répondre dans la Chambre où l'accusation est portée, cet honorable député devrait avoir la plus grande latitude pour défendre son honneur et établir clairement son attitude touchant la situation dont on parle."

Le Président des Communes se prononça comme suit:

"J'ai écouté les explications de l'honorable député de Beauce (M. Lacroix) et je trouve que les faits qu'il a portés à notre connaissance le justifient d'exposer à la Chambre sa question de privilège. Je lui demanderai d'être aussi concis que possible, mais c'est son droit de s'expliquer."

C'est après cela que M. Lacroix fit la déclaration que l'on a lue dans les journaux et qui se terminait par ces mots:

"Monsieur l'Orateur, en un mot, je tiens à protester parce que mon cas s'identifie avec celui de nombre d'autres Canadiens de ma province et parce que, pour conserver son empire, M. Duplessis suit, dans notre province, les tactiques d'un Staline en Russie, Staline tue, Duplessis salit."

Aujourd'hui, M. Duplessis prétend avoir été injustement attaqué par M. Lacroix. A l'Assemblée législative, mercredi, il a reproché à la Chambre des Communes d'avoir laissé parler M. Lacroix. "Il est du devoir de l'Orateur, à Ottawa, dit-il, de forcer les députés à observer les règlements. Je n'ai pas d'hésitation à dire qu'il ne peut y avoir de décorum à la Chambre des Communes."

Après avoir répété les accusations déjà lancées contre M. Lacroix, M. Duplessis ajouta: "En ce qui concerne les attaques personnelles que l'Orateur des Communes a laissé passer, je dis qu'elles n'auraient pas été admises au parlement de Québec."

Sur la façon dont les débats sont menés à l'Assemblée législative, nos lecteurs savent à quoi s'en tenir. Le dernier incident en date est assez typique. C'est celui où le ministre du Travail, M. William Tremblay, porta contre le député de Berthier, M. Cléophas Bastien, des accusations personnelles tellement basses qu'aucun journal respectueux de ses lecteurs n'osa les publier.

L'Assemblée législative, où M. Duplessis était présent, laissa parler le ministre du Travail, mais força M. Bastien à retirer ses paroles quand il voulut répondre sur le même ton à M. Tremblay. Ce dernier, qui avait été de la dernière grossièreté, vit même M. Duplessis se lever et prendre sa défense.

La présente session de l'Assemblée législative a été marquée à plusieurs reprises de scènes semblables, dont la dernière était relatée, dans le "Canada" d'hier, par l'affidavit de M. Alfred Hachey, négociant de Port Daniel, dans les termes suivants:

7.—Pendant que j'étais à parler avec monsieur Jolicoeur, un député dont j'ignorais alors le nom, est arrivé près de la galerie des députés où j'étais encore et m'a adressé la parole en ces termes: "Vous êtes Hachey, vous?" — J'ai répondu oui. — Ce député a ajouté textuellement: "Vous êtes un "sacré chieux". Là-dessus, je lui ai dit: "Monsieur, qui êtes-vous?" — Il a dit: "Je suis Béique; viens dans le passage et je vais te faire une "job". — Je n'ai rien répondu.

8.—Un autre député qui était aux côtés de monsieur Béique a alors dit: "Je vais lui faire tout de suite, la "job" et ici. — Je lui ai alors demandé qui il était et il m'a dit: "Je suis monsieur Boyer".

9.—Ce monsieur Boyer est alors passé entre les deux rampes de cuivre qui séparent la partie réservée de l'Assemblée législative, de la tribune des députés, et s'avançant vers moi, répéta: "Je vais lui faire la "job" tout de suite". Monsieur Boyer semblait être très fâché et j'eus réellement peur qu'il me fasse un mauvais parti avec son ami.

10.—Ne voulant pas avoir de chicane dans un tel endroit, j'ai tourné le dos à monsieur Boyer pour sortir et j'ai alors entendu monsieur Jolicoeur, député de Bonaventure, demander à monsieur Boyer de se tenir tranquille. — Je n'ai pas eu connaissance de ce qui s'est passé ensuite.

Voilà ce qui se passe au parlement de Québec, sous le nez de M. Duplessis! Et c'est M. Duplessis qui prétend donner des leçons de dignité à la Chambre des Communes!

Douze hommes qui ont jugé la conduite de M. Duplessis!

Le jury du procès La Belle avait donné au chef du gouvernement l'ordre de sauvegarder le renom de la province de Québec. — M. Duplessis a passé outre.

LES DOUZE JURES QUI ONT PARLE AU NOM DU PEUPLE DE LA PROVINCE

Le bill de Montréal encore modifié au Conseil législatif

A propos des expropriations du Chemin de la Côte Ste-Catherine

Le bill 88 adopté

Québec, 8. (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — Le Conseil législatif a greffé, aujourd'hui au bill de Montréal, un autre amendement en vertu duquel la Ville se voit autorisée à prendre à sa charge le coût d'expropriations projetées au Chemin de la Côte Ste-Catherine plutôt que de les faire payer aux propriétaires riverains. Après quoi, le bill a passé en troisième lecture et a été renvoyé de nouveau à l'Assemblée législative de laquelle on saura mardi matin, si cet amendement et les deux autres, relatifs à la suspension de la carte d'identité et à la taxe des chaînes de magasins, lui conviennent.

Hier soir, lors de l'étude, en comité des bills privés du Conseil législatif, la même question avait été soulevée par Me Eugène Lafontaine, au nom des propriétaires de la Côte des Neiges, qui ne veulent pas payer le coût des expropriations que la Ville entend faire au Chemin de la Côte Ste-Catherine, pour élargir cette avenue d'approche. Le comité n'accepte pas la première formule, où il était dit que la Ville devra dispenser les propriétaires de payer. On substitua l'expression "pourra" à "devra".

Les membres du comité, néanmoins par un vote de 7 à 7, renvoyèrent l'amendement sur une décision finale de M. Alphonse Raymond, le président.

Aujourd'hui, M. Hector Laferté, leader de l'Opposition en Chambre haute, a proposé le même amendement avec plus de succès dans un vote qui lui rallie dix voix.

L'amendement se lit comme suit: "Nonobstant toute disposition à ce contraire, la Cité de Montréal pourra dispenser les propriétaires des terrains en culture qui ont été, en vertu d'une loi antérieurement adoptée, chargés d'une partie du coût de l'expropriation pour l'ouverture et l'élargissement du Chemin de la Côte Ste-Catherine, à Montréal, et le Chemin de la Côte des Neiges, ainsi que le Boulevard Descary, du paiement de leur part dans le coût de cette expropriation. Dans ce cas, cette partie du coût de telle expropriation sera payée par la Cité de Montréal".

Ont voté pour l'amendement: MM. Laferté, Médéric Martin, Raoul Grothé, Louis Létourneau, Jacob Nicol, Emile Moreau, J.-L. Baribeau, L.-A. Giroux, C.-E. Ouellet et Elysée Thériault—11.

Ont voté contre: MM. Raymond, Sir Thomas Chapais, Gustave Lemieux, Gordon Scott, Hector Champagne, Georges Simard et P.-R. DuTremblay—7.

Le bill 88

Les Conseillers législatifs se sont aussi portés à l'étude du bill 88, que l'Assemblée législative a adopté avec précipitation, hier, pour autoriser l'intervention du procureur-général dans tout groupement non incorporé de la province.

M. DuTremblay prend là-dessus la parole. Il s'inquiète du résultat définitif de ce projet de loi, et il demande les renseignements qu'il croit nécessaires dans la circonstance. Il veut savoir, en particulier, si l'exécution de ce projet de loi n'entraînera pas la suppression des unions ouvrières internationales "qui comptent beaucoup de membres, dit-il, dans cette province et qui sont assurément favorisées des ouvriers. Ces unions, fait-il encore remarquer, ont rendu dans le passé de très grands services, mais on sait qu'elles n'ont pas une constitution comme les autres, ayant pris naissance en dehors de la province."

"En vertu de la loi qu'on nous soumet, demande M. DuTremblay, seront-elles obligées de s'incorporer et de remplir les obligations de la loi? Cette loi des empêchera-t-elle, par exemple, de signer des contrats avec les patrons? En d'autres termes, cette loi aura-t-elle pour effet d'empêcher l'existence de ces unions internationales?"

M. L.-A. Giroux répond que le projet de loi, loin d'empêcher l'existence de ces unions, leur donne une existence légale.

"Voici, dit M. Giroux, une association qui n'a pas cru devoir s'incorporer légalement dans notre province. En vertu de nos lois, une corporation doit exister légalement par l'incorporation, il y a de ces associations qui existent et qui agissent et auxquelles on ne peut toucher parce

(Suite page dix)

Taxe de vente et impôt sur le revenu pour la ville de Québec

Québec, 8. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — La taxe de vente municipale et l'impôt municipal sur le revenu ont été introduits, cet après-midi, dans les amendements à la charte de la Ville de Québec, qui a obtenu, en Comité des bills privés du Conseil législatif, l'autorisation de prélever sur les citoyens de la vieille capitale, ces impositions que la Ville de Montréal, par son bill, est autorisée à supprimer.

Il y a là échange évident de bons procédés et, de la part de M. Duplessis, une singulière manifestation de respect pour l'autonomie municipale.

Trois témoignages écrasants qui sont restés sans réponse

C'est sur ces faits, révélés au procès LaBelle, que le peuple s'est prononcé

Le Dr Philippe HAMEL

Député de Québec-Centre

dénonça le désordre organisé

Aucun témoin de la poursuite n'est venu contredire le témoignage du Dr Philippe Hamel au sujet des scènes de désordre et de débordements d'injures qui interrompaient le travail parlementaire de l'Assemblée législative.

Le témoignage de M. Hamel fut bref, mais éloquent:

—Vous avez siégé aux deux sessions de 1936 et à celle de 1937?

—Oui.

—Pour sauver du temps, retenez-vous un souvenir quelconque de la dernière session qui vous ait paru désagréable?

— C'était bruyant.

—Vous êtes assis à droite?

—Oui.

—Et René La Belle est à gauche?

—Oui.

—Vous l'entendiez quand il parlait?

—Je l'ai entendu faire des remarques, mais je ne les ai pas retenues en mémoire.

—Vous n'avez rien retenu de précis?

Le Dr PHILIPPE HAMEL

—Nous étions occupés à des problèmes plus sérieux que les injures et il nous fallait d'ailleurs contenir nos nerfs. J'ai 53 ans et je n'ai jamais entendu pareille avalanche d'injures comme à la dernière session.

—Quelle était la nature de ces scènes?

—Quand certains députés se levaient pour parler, il semblait y avoir une action concertée dans le chahut qui commençait.

—Quel était le nombre de personnes qui semblaient chahuter?

—Six ou sept.

—La Belle y était-il?

—Au début, oui; au milieu de la session, il était déjà plus tranquille.

—Vous voulez dire après l'article du "Canada"?

—Je ne sais pas.

—La Belle redevenu tranquille le chahut a-t-il cessé?

Ça n'a pas influencé les autres.

— Pouvez-vous nous donner la teneure des injures que vous avez entendues?

—On les a citées ici.

—Que pensez-vous des paroles citées par les deux témoins précédents?

—Elles sont exactes.

M. Monette: Vous dites, docteur, un groupe de députés obéissant à une action concertée.

—Je n'en sais rien. Mais quand vous voyez un mouvement coordonné dans un chahut, il vous paraît qu'il y a entente.

M. Monette: Vous n'attribueriez pas plutôt cette conduite au tempérament, à l'atmosphère qui existait à un lendemain d'élection.

—Au tempérament et à l'éducation, les deux.

* * *

Ce témoignage n'a pas été contredit

M. Cléophas BASTIEN

Député de Berthier

a vu et entendu

Voisin du plaignant René La Belle sur le parquet de la Chambre, M. Cléophas Bastien, député libéral de Berthier, a vu agir le député de Saint-Henri et l'a entendu parler. "Lorsque le désordre éclatait à la Chambre, dit-il, c'est La Belle qui donnait le signal. Il allait, au milieu de ces scènes de chahut, auprès du premier-ministre puis revenait à son pupitre et continuait à dégoûter la Chambre par ses paroles grossières et malpropres. Ces scènes étaient telles qu'elles révoltèrent même des députés de l'Union Nationale qui ne purent s'empêcher de protester. Dès les premiers jours de la première session et de la deuxième session de ce parlement, La Belle fut le plus turbulent. C'est lui qui interrompait le plus souvent, je regrette de le dire. La Belle me disait: "Rapace", "Farme ta gueule", "Sale restant", "Maudit écoeurant", "Voleur", "Tu pourrais voler ta mère". Je regrette encore une fois de le dire, mais c'est lui qui s'est permis le plus de licence et de mauvaises paroles en Chambre. Il est peut-être celui qui en a dit le plus."

M. CLEOPHAS BASTIEN

* * *

Ce témoignage n'a pas été contredit

M. J.-E. GREGOIRE

Député de Montmagny

fut témoin de scènes révoltantes

Le député de Montmagny, n'a pu se résoudre à répéter devant le tribunal les blasphèmes qu'il a entendu proférer à la Chambre par un groupe de députés de l'Union Nationale.

Le Tribunal: Les expressions citées par M. Drouin sont-elles exactes, les avez-vous entendues?

—Oui.

—Vous rappelez-vous d'avoir entendu le mot "voyou"?

—C'était certainement l'un des plus employés à l'adresse des dissidents.

M. Monette: Ce mot de "voyou" était-il employé par plusieurs?

M. Grégoire: Oui et par le premier-ministre lui-même qui s'en servit contre moi à deux reprises. C'est surtout ceux qui allaient à l'extrême qui l'employaient.

—Vous affirmez qu'il y a eu entente?

—L'impression se dégageait nettement qu'il y avait une organisation pour nous empêcher de parler. La violence se manifestait par des applaudissements à coups de pied sous la table du comité ou sous son bureau en Chambre.

—Ce n'était pas une question de tempérament, à votre avis?

Même s'il y avait du tempérament, il fallait quelque chose de plus pour motiver tout ce chahut. Cela commençait dès que nous nous levions pour parler; or la première phrase que nous disions était généralement un compliment à l'adresse du gouvernement. C'était donc plus que du tempérament. C'était des instructions reçues du premier-ministre.

— Avez-vous remarqué quelque chose de singulier?

M. Grégoire: M. La Belle était celui qui venait le plus souvent s'asseoir à ses côtés en Chambre.

M. Monette: Un grand nombre de députés allaient voir M. Duplessis?

—Pas de ceux qui travaillaient sérieusement.

—M. La Belle n'y allait pas par affaire sérieuse?

—C'était pendant des chahuts qu'il allait voir le premier ministre.

M. J.-E. GREGOIRE

* * *

Ce témoignage n'a pas été contredit

VERDICT DE SUICIDE

Un verdict de suicide a été rendu hier par un jury, sous la présidence du Dr Pierre Hébert, coroner adjoint de la région de Montréal, sur le décès de John Hedell, 7006 est, rue Notre-Dame, dont le cadavre fut trouvé, jeudi matin, suspendu à un camion dans un terrain vague, situé près de l'angle des rues Shannon et Wellington. La veuve de la victime a déclaré à l'enquête qu'elle avait reçu une lettre de son mari, dans laquelle il lui disait qu'il "en avait fini avec la vie", prétendant que certaines personnes avaient manifesté l'intention de le faire interner, de sorte qu'il préférait "en finir". Il était âgé de 40 ans.

Société constituée pour lutter contre le cancer

Ottawa, 8. (P. C.)— La Gazette officielle annonce aujourd'hui l'incorporation de la Société canadienne pour la lutte contre le cancer (Canadian Society for the Control of Cancer). Le but du nouvel organisme est de coordonner les efforts individuels et de constituer des unités dans le but de réduire au Canada les pertes de vie causées par le cancer. La société n'a pas de capital-action. Le siège social sera Toronto.